TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 11 017 — JEUDI 3 JUILLET 1980

Après l'attaque vietnamienne

M. Carter ordonne l'envoi d'urgence d'armes à la Thaïlande

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.B., 35 p.; Irlande, 50 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Italie 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

Les entretiens Brejnev-Schmidt et l'équilibre nucléaire

Incertitudes

La politique de détente, les tentatives pour la maintenir ou la relancer, ont toujours été marquées d'ambiguïté. La visite du chancelier Schmidt à Moscou et les propos relativement optimistes qu'il a tenus à son départ n'échappent pas à la règle. Ils ne permettent pas de savoir si l'Union soviétique a levé toute condition à l'ouverture de négociations Est-Ouest pour limiter l'implantation de nouvelles armes nucléaires de moyenne portée en Europe (dites euromissiles, car les Européens en seraient la cible) ou si Bonn et Moscou sont simplement d'accord pour forcer l'impasse où l'Est et l'Ouest se sont engagés, chacun attendant que l'autre fasse le premier pas.

Dans le premier cas, le chancelier aurait remporté un succès important pour la détente en Europe ; dans le second, il n'aurait réussi qu'un exercice difficile, mais dont la portée reste hypothétique.

La visite de M. Schmidt à Moscou était placée sous une double surveillance : celle des Américains, mécontents que leur plus fidèle allié aille redorer le blason diplomatique de l'U.R.S.S. terni par le coup de Kaboul, inquiets de concessions auxquelles ils risqueraient d'être entraînés dans le domaine des armements ; celle de l'opposition chrétienne-démocrate, prête à exploiter le moindre faux pas de M. Schmidt dans la campagne électorale. M. Strauss, candidat à sa succession, n'a pas attendu de connaître les résultats de la visite à Moscou pour lancer un de ses sarcasmes habituels : « M. Schmidt n'a jamais eu besoin de pondre un œuf, a-t-il dit, pour caqueter abondamment. »

Aussi le chancelier a-t-il pris soin de faire de constantes références aux positions communes de ses alliés et partenaires, et il n'a pas manqué d'employer dans son discours du Kremlin le langage net et ferme dont il est coutumier, mais que les Soviétiques n'ont pas l'habitude d'entendre en public.

Passons sur l'Afghanistan. M. Schmidt n'a rien obtenu, sinon... d'en parler. Ce que les diplomates, qui se contentent souvent de peu, considèrent comme un succès, puisque l'U.R.S.S. assure officiellement que l'affaire est close. Mais ce « succès » a un revers, puisque l'affaire afghane n'empêche pas les Occidentaux de discuter avec Moscou des moyens de relancer la détente en Europe (alors qu'ils la voudraient universelle et indivisible) et de l'éventuelle négociation sur les euromissiles.

A cet égard, une manifestation de bonne volonté réciproque ne serait pas surprenante. Du côté soviétique, on peut penser que la relance de la course aux armements n'est pas unanimement saluée avec enthousiasme. M. Schmidt, entre autres, est convaincu que l'économie soviétique ne serait pas en mesure d'y faire face. L'Allemagne fédérale, de son côté, a tout intérêt à engager une négociation. Depuis plusieurs années, le chancelier a multiplié les avertissements sur les dangers que représente, pour son pays en particulier, l'implantation en Europe orientale des nouvelles fusées soviétiques S.S.-20.

Cet intérêt identique peut inciter MM. Schmidt et Brejnev à rompre le cercle vicieux des conditions préalables. Ajoutons qu'Allemands de l'Ouest et Soviétiques, premiers partenaires commerciaux l'un de l'autre, tiennent à développer une coopération qui serait mise à mal par une reprise de la guerre froide.

Il reste que, les seuls véritables accords étant, selon Paul Valéry, ceux des arrière-pensées, ce n'est qu'à l'usage et aux actes que les résultats de la visite de M. Schmidt à Moscou pourront être appréciés.

Le chancelier aurait constaté un assouplissement de la position soviétique sur les euromissiles

Après les entretiens de Moscou — ils ont pris fin mardi soir 1er juillet — M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, est parti pour Washington. Il a fait escale, mercredi matin, à Orly où, pendant une heure, il a communiqué à M. Jean François-Poncet les informations qu'il compte donner aux dirigeants américains. Les Allemands de l'Ouest mettent également le conseil de l'OTAN au courant des conversations Brejnev-Schmidt. En attendant, ils révèlent peu de détails sur ce qui a été dit au Kremlin.

A propos de l'Afghanistan, les deux parties ont simplement rappelé leurs thèses contradictoires. En revanche, le chancelier Schmidt paraît relativement optimiste au sujet des « armes nucléaires de théâtre » en Europe. Il aurait constaté un assouplissement de la position soviétique qui permettrait d'envisager des négociations sur les euromissiles.

De notre correspondant

Moscou. — Un léger vent d'optimisme soufflait mardi soir 1er juillet dans la délégation ouest-allemande à la fin de la visite de deux jours du chancelier Schmidt à Moscou. Il est permis de penser que l'U.R.S.S. a sensiblement assoupli sa position sur les euromissiles, sujet auquel a été consacrée la deuxième journée des conversations. Le chef du gouvernement de Bonn a eu notamment, à sa demande, une rencontre de deux heures avec le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, et avec le maréchal Ogarkov, premier vice-ministre et chef de l'état-major général des forces armées, un expert des négociations SALT. M. Schmidt a indiqué qu'il avait fait part à ses interlocuteurs des *« préoccupations allemandes »* à propos de l'équipement des forces armées soviétiques en fusées à moyenne portée SS-20 braquées sur l'Europe occidentale et en bombardiers stratégiques Backfire.

Au cours de sa conférence de presse, le chancelier s'est refusé à donner sur ses entretiens avec les dirigeants du Kremlin des détails qu'il réserve à ses alliés occidentaux. M. Genscher, ministre ouest-allemande des affaires étrangères, devait informer ce mercredi le gouvernement français, puis la Maison Blanche. La R.F.A. rendra compte également de la visite, ce mercredi, du Conseil de l'OTAN.

Mais M. Genscher a laissé entendre par des propos ambigus que les perspectives de négociation sur les armes nucléaires de théâtre étaient plus sérieuses qu'avant sa visite.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

Trois petites phrases

par MICHEL TATU

Pendant ses deux jours d'entretiens à Moscou, avec M. Brejnev, le chancelier Schmidt a surtout parlé de l'Afghanistan, et des armes nucléaires en Europe. M. Giscard d'Estaing avait la semaine dernière rappelé ou précisé sa position sur ces sujets. Trois petites phrases prononcées au cours de sa conférence de presse du 26 juin fournissent la clef de la pensée du chef de l'Etat. Mais elles montrent aussi comment un dirigeant peut influencer la « perception » que ses partenaires et adversaires se font de ses intentions, sans pour autant que toutes leurs implications aient été pleinement prises en compte.

La première phrase est : « *Faut-il qu'un pays comme la France aide militairement la rébellion afghane ? Ma réponse est négative : la France se prononce pour la recherche d'une solution politique.* » A notre connaissance, M. Giscard d'Estaing est le seul dirigeant d'un pays occidental ou non aligné qui ait tenu pareil propos. Non pas que tous ceux qui, comme lui, jugent « *inacceptable* » l'occupation de l'Afghanistan par l'armée rouge aident réellement ce qu'il serait d'ailleurs plus correct d'appeler la « résistance » afghane. Mais ceux qui agissent, tout comme ceux qui ne font rien se gardent bien de le dire. On voudra croire que la France fournit au moins à cette résistance une assistance économique, mais pourquoi, en excluant formellement l'aide militaire, faire à l'avance à M. Brejnev un cadeau que celui-ci s'est bien gardé d'offrir dans des circonstances analogues ?

Il est vrai que ce sujet doit être abordé avec précaution. L'idée de faire du Pakistan le « Nord-Vietnam de la résistance afghane » en lui fournissant tous les équipements lourds que le bloc communiste a livrés à Hanoï pendant la guerre d'Indochine est plus vite exprimée que réalisée : elle se heurte à l'incertitude du Pakistan, peu soucieux de s'exposer à des représailles dans le cadre d'un droit de suite que s'arrogerait l'U.R.S.S., et à l'hésitation des Etats-Unis eux-mêmes qui, s'ils fournissent une aide, refusent d'en faire état publiquement et préfèrent ne pas être pris « la main dans le sac ». Mais tout le monde admet, y compris à Paris, que c'est surtout sur le terrain que la décision se fera : le « geste » que le Kremlin vient d'accomplir en annonçant un retrait partiel de ses troupes est dû au moins autant au courage de la résistance afghane qu'à la réprobation internationale ou au « geste » qu'a cru devoir accomplir M. Giscard d'Estaing en se rendant à Varsovie. Il n'était pas besoin en tous cas de cette concession française.

L'argument invoqué par le président de la République est encore plus curieux. Même si l'on recherche, comme il est légitime, une solution politique à la crise afghane, on ne voit pas comment on l'obtiendrait d'un partenaire qui a employé les armes sur une grande échelle en l'assurant que ses efforts ne seront pas contrecarrés, autrement dit en refusant à sa victime les moyens de se défendre contre une intrusion que l'on juge soi-même inacceptable. M. Husak montre tous les jours, en Tchécoslovaquie, à quoi peut ressembler une « solution politique » obtenue dans ces conditions. M. Giscard d'Estaing espère-t-il que la réprobation internationale prendra une telle ampleur qu'elle se substituera à l'effort des Afghans sur le terrain et créera une pression suffisante sur Moscou ? Il faudrait au moins pour cela être le champion des sanctions « tous azimuts », économiques et autres, contre l'U.R.S.S. Le moins que l'on puisse dire est que ce n'est pas le cas du président français.

(Lire la suite page 3.)

VINGT MOIS A LA PRISON DE KABOUL

Lire page 5 le témoignage d'un ancien détenu politique

La France et la péninsule ibérique

• M. Barre va tenter d'améliorer les relations entre Paris et Madrid
• M. Sa Carneiro a obtenu des assurances sur l'adhésion du Portugal à la C.E.E.

M. Barre sera jeudi 3 juillet à Madrid. Le premier ministre fait ce déplacement en un moment délicat des relations entre les deux pays. Les autorités espagnoles reprochent à Paris de ne pas les aider à juguler l'agitation basque. D'autre part, la prise de position de M. Giscard d'Estaing contre un élargissement rapide du Marché commun avait provoqué quelque amertume à Madrid. Depuis lors, le gouvernement français a donné des assurances. M. Barre aura sans doute l'occasion de rappeler ce qu'il a dit à Trèves à propos de la « place centrale » des pays ibériques dans la Communauté européenne.

De son côté, le chef du gouvernement portugais a achevé mercredi soir une brève visite de travail à Paris. Après ses entretiens avec MM. Giscard d'Estaing et Barre, M. Sa Carneiro est convaincu qu'en 1983 son pays adhérera au Marché commun. La présidence de la République a d'ailleurs rappelé que « la France a pris depuis toujours une position de principe favorable à la vocation européenne du Portugal ». C'est un rappel important pour M. Sa Carneiro, qui est résolu à renforcer les liens de son pays avec ses amis européens et occidentaux.

Retour au salazarisme ?

par MAURICE DUVERGER

La jeune démocratie portugaise est sérieusement menacée par les projets de référendum du premier ministre actuel, M. Sa Carneiro, chef de la majorité de droite issue des dernières élections législatives. Cet homme autoritaire et intelligent veut pratiquer une économie libérale proche du modèle giscardien. Il ne peut pas le faire à sa guise à cause d'une Constitution qui décide « *le développement des relations de production socialistes, au moyen de l'appropriation collective des principaux moyens de production et des sols ainsi que des ressources naturelles* » (art. 80), édicte que « *toutes les nationalisations réalisées après le 25 avril 1974 sont des conquêtes irréversibles des classes laborieuses* » (art. 83) et prescrit dans l'agriculture « *l'expropriation des latifundia et des grandes exploitations capitalistes* » (art. 97).

Les règles précédentes ne sont pas intangibles malgré l'article 290 qui interdit de jamais remettre en cause le principe d'un tel collectivisme. Même si l'on admet que ce texte lui-même n'est pas modifiable — ce qui peut se discuter, — on garde la possibilité de déterminer les applications du principe autrement qu'en disposent les articles précédents. Mais cela ne peut se faire que dans les procédures de révision établies par la Constitution. Voilà où le bât blesse M. Sa Carneiro et ses partisans, qui s'apprêtent à s'en débarrasser purement et simplement. Après s'être longtemps impatientés que la première législature n'ait pas le droit d'engager une réforme de la loi fondamentale, ils savent maintenant que cette réforme restera longtemps impossible en fait après être devenue possible en droit.

(Lire la suite page 4.)

POINT

Les taupes

Les jeunes néo-nazis de la Fédération d'action nationale européenne (FANE) ne sont pas des nouveaux venus dans la nébuleuse de l'extrême droite. La création de ce groupuscule par M. Mark Fredriksen, aujourd'hui poursuivi pour « apologie de crimes de guerre et incitation à la haine raciale », date de 1966. Les militants du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.) ne sont pas, eux non plus, des néophytes. Leur chef, M. Jean-Gilles Malliarakis, explique chaque semaine, depuis plus de deux ans, dans l'hebdomadaire Jeune Nation solidariste comment il conviendrait de préparer en France le « jour du grand nettoyage ».

Ces deux organisations rivales ne sont d'ailleurs pas les seules à graviter activement autour des deux principales formations politiques d'extrême droite que sont le Front national, présidé par M. Jean-Marie Le Pen, et le Parti des forces nouvelles, animé par M. Pascal Gauchon, qui se livrent une nouvelle querelle des anciens et des modernes dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981.

Ce qui est nouveau, c'est l'émergence de leurs activités au grand jour ; c'est la hardiesse avec laquelle ces taupes de la vieille extrême droite française, après avoir œuvré souterrainement, selon leurs traditions, refont surface, aujourd'hui, en préconisant des méthodes « révolutionnaires » trop bien connues.

Ce phénomène a essentiellement deux causes. La première tient aux orientations politiques prises par le Front national et le Parti des forces nouvelles, dont les choix légalistes sont contestés par de jeunes militants qui préfèrent opter pour un retour à l'activisme. La seconde est incontestablement liée au regain idéologique suscité en France par les animateurs du courant de la nouvelle droite.

Ne leur en déplaise, les intellectuels regroupés autour du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE) et de la Nouvelle école ont contribué, sans le vouloir, à fortifier, par la vulgarisation de leurs thèses, les ardeurs de divers groupuscules dont les membres n'entendent pas, eux, s'en tenir aux débats d'idées.

(Lire page 9.)

ALAIN MEUNIER A LA ROCHELLE

Au nom de Stradivarius...

Aux Rencontres de La Rochelle, dans la soirée du lundi 30 juin Alain Meunier jouait en création « la Fantasia Semplice » pour violoncelle seul, de Marc Monnet (le Monde du 2 juillet). Le lendemain, mardi, le violoncelliste — qui la semaine précédente, se produisait à Aix-en-Provence où il interprétait aussi en création une symphonie concertante d'Alain Bancquart — a donné un récital composé d'œuvres pour violoncelle seul écrites par Aperghis (« Quatre Récitations »), Emmanuel Nunes (« Ein Spielung ») et Maurice Ohana (« Syrtes ») — les deux premières encore étaient des créations.

Meunier a travaillé en liaison avec les compositeurs car, dit-il : « Il est bon d'entrer dans une partition en présence de celui qui l'a écrite, non pas tant pour connaître les idées de l'auteur que pour voir comment il réagit à lui-même ». Il ajoute : « Ces réactions déterminent une partie de mes choix. »

« Au fond, si les mêmes notes, la même musique étaient imaginées par deux personnes différentes, il serait possible d'aboutir à deux visages différents de la musique. Les musiques n'appartiennent ni aux compositeurs ni aux interprètes : elles offrent une quantité de possibles dont ni les uns ni les autres ne connaissent les limites. »

Le soliste joue sur un violoncelle de Stradivarius. Il parle, ici, de cet instrument.

(Lire notre entretien page 15.)

AU JOUR LE JOUR

Une présidente rêvée

Pourquoi ne pas rêver ? Elle deviendrait la première présidente élue démocratiquement dans le monde, mais moins parce qu'elle est une femme qu'à cause de sa culture, et, à l'issue de son élection, elle déclarerait que, si ses concitoyens ont voté pour elle, c'est parce qu'elle n'a jamais été une politicienne, qu'elle n'a jamais appartenu à aucun parti et ne pourrait d'ailleurs pas supporter les règles d'un parti quel qu'il soit. Et puis elle ajouterait qu'elle est pacifiste et que nous ferions mieux de dépenser tout l'argent qui est utilisé pour nous armer afin de parvenir à un désarmement généralisé.

Un rêve ? Pas du tout, une réalité d'aujourd'hui puisque celle qui parle ainsi — en français et en rappelant au passage qu'elle a monté au théâtre des pièces de Sartre et d'Ionesco, écrit une thèse sur Pierre Loti et traduit du Giraudoux — est Mme Vigdis Finnbogadottir, la nouvelle présidente de la République islandaise.

MICHEL CASTE.

Le Monde

idées

SERVICE NATIONAL

Le président de la République a indiqué avec netteté, au cours de sa conférence de presse du 26 juin, qu'il n'envisageait pas de modifier la durée du service national. Le gaulliste Yves Lancien n'en est pas moins convaincu que le *statu quo* en la matière ne correspond plus à l'évolution technique. De son côté, la socialiste Edwige Avice défend l'idée d'un service de six mois, « égalitaire et décentralisé ». Quant au pasteur Cruse, il dénonce la tendance d'une société « militarisante » à marginaliser l'objecteur de conscience.

Un rite, un mythe

par YVES LANCIEN (*)

AUJOURD'HUI, c'est bien connu, tout le monde se veut gaulliste. Pas au point, toutefois, de retenir les premières leçons léguées par Charles de Gaulle. Quand, bien avant le désastre de 1940, il sonnait en vain le tocsin pour éviter au pays d'entendre sonner le glas.

Murés dans leurs souvenirs et dans leurs certitudes, les responsables militaires de l'époque en étaient restés, vingt ans après, à la conception de « *l'infanterie reine des batailles* » quand s'annonçait pourtant, les progrès techniques aidant, la domination du couple avions-blindés.

Aussi, quarante ans après, devons-nous de la même façon nous poser la question de savoir si nous n'en sommes pas à préparer cette fois, avec un aveuglement semblable, la bataille des blindés au centre-Europe, quand les progrès techniques ont nom à présent satellites, laser et nucléaire !

Notre corps de bataille (la Ire armée a sept divisions blindées), éventuellement renforcé par le 3e corps d'armée (une division blindée, deux divisions d'infanterie), s'apprête en effet à remplir deux missions si différentes qu'en fait elles s'opposent : la couverture de l'arme nucléaire tactique d'une part, l'engagement dans un cadre strictement classique, d'autre part.

Au risque, qui plus est, de porter atteinte à la crédibilité de notre force de dissuasion. C'est la deuxième perspective, en tout cas, qui justifie les effectifs relativement importants de notre armée de terre, et, par voie de conséquence, le maintien sous sa forme actuelle du service militaire qui « alimente » de la sorte notre force de manœuvre en effectifs.

Médiocre disponibilité

Changer par conséquent la mission (pour, dans notre esprit, ne retenir que la couverture de l'arme nucléaire tactique) revient, à l'évidence, à changer par là même l'outil.

Dans cette seule hypothèse, cinq divisions suffiraient, ne justifiant plus désormais le recours à la ressource importante fournie chaque année par le contingent. Un appel à des volontaires, plus motivés, mieux instruits (dans le cadre d'un service de dix-huit ou vingt-quatre mois) (1), plus disponibles aussi, s'imposerait tout naturellement.

Comment, au surplus, ne pas être attentif au fait que, avec un dispositif plus ramassé, on serait enfin en mesure d'équiper et d'entraîner convenablement notre corps de bataille.

Il faut, en effet, savoir qu'aujourd'hui nous atteignons tout juste 50 % d'équipements compétitifs dans les programmes dits majeurs (qui ne représentent eux-mêmes que moins de la moitié de tous les équipements). Et que nous devons serrer de plus en plus les dépenses d'instruction, qu'il s'agisse des carburants, des munitions ou des séjours aux camps.

Sans compter que la disponibilité opérationnelle de nos unités est très médiocre du vendredi après-midi au lundi matin, ce qui ne peut manquer d'être préoccupant quand on se place une fois pour toutes dans une position défensive : du fait des permissions, il ne reste dans nos régiments blindés, chaque week-end, qu'un seul escadron de disponibilité opérationnelle, soit, selon le cas, une unité qui n'a que trois, cinq, sept, neuf ou onze mois de service.

Encore le tireur de char français doit-il attendre le dixième ou le onzième mois de service pour terminer son cycle de trente-deux obus quand ses homologues étrangers en ont tiré deux ou trois fois plus.

Qu'espérer faire dans ces conditions — le pouvoir égalitaire de l'atome ne jouant absolument pas en matière classique, — si l'on tient un front de 80 à 100 kilomètres, pour stopper un agresseur qui, par hypothèse, aurait déjà enfoncé le front allié sans que, cela va de soi, on ait déclenché le feu nucléaire ?

En vérité, face à des troupes aguerries (deux à trois ans de service), supérieurement équipées et motivées par un moral de vainqueur, la seule parade qui vaille, il n'est pas trop tard pour s'en convaincre, c'est la dissuasion nucléaire avec ses deux échelons, tactique d'abord, stratégique ensuite.

Qu'on lève ainsi l'hypothèse de la bataille classique, et tout redevient possible au plan des choix prioritaires sans cesse différés.

C'est ainsi qu'il faut d'urgence, pour la défense de la France :

— Cinq ou six sous-marins nucléaires lance-engins opérationnels à la mer au lieu de deux (n'a-t-on pas vu récemment ce qu'il advenait, en Iran, avec huit hélicoptères Sikorsky, dont trois connaissaient des ennuis techniques !) ;

— Des lanceurs terrestres mobiles pour contrebattre les SS-20 ;

— Un satellite d'observation, pour assurer la totale indépendance de notre force de dissuasion ;

— Des moyens d'acquisition des objectifs (deux yeux en quelque sorte) pour notre armement nucléaire tactique ;

— Des moyens de transports appropriés, aériens et maritimes, pour notre force d'intervention extérieure, à base d'engagés ;

— Un successeur au Mirage-IV ;

— Une flotte de surface qui garantisse la sécurité de nos lignes de communication.

Tous moyens techniques, adaptés aux besoins actuels, qui ne suffiraient pourtant pas à eux seuls, si ne se manifestait en même temps dans le pays une détermination sans faille, un véritable esprit de défense, dont un récent sondage a montré, le service national étant ce qu'il est, qu'il reste beaucoup à faire pour le renforcer. Et d'abord pour décider d'une augmentation significative du budget de la défense.

C'est bien pourquoi nous proposons, pour notre part, l'institution d'un service militaire et de *défense civile*, court mais intensif (quatre mois), de style commando, régionalisé et plus égalitaire, qui permette aussi de manifester la permanence de l'esprit de défense par un système de périodes courtes (une semaine) s'étendant tous les deux ans jusqu'à trente-cinq ans.

Les tenants du *statu quo* — tant il est vrai qu'une institution a toujours du mal à se réformer elle-même et qu'il est plus facile de parler de changement que de le promouvoir — s'appliqueront sans doute davantage à formuler telle ou telle objection à ce système qu'à défendre l'héritage d'un passé qui s'accordait à la notion, aujourd'hui désuète, de « levée en masse ».

Car il n'est plus temps de se complaire dans les rêves nostalgiques ni de s'extasier, comme on l'a fait déjà à grand renfort de superlatifs lors de la revue du 14 juillet 1939, devant des émissions télévisées à grand spectacle.

Le temps est venu de penser, de définir et de mettre en œuvre, hors de tout dogmatisme, la défense dont la France a besoin en cette fin du vingtième siècle.

(*) Député R.P.R. de Paris, vice-président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale.

(1) Durée maximale selon tous les experts, mais hors d'atteinte politiquement et financièrement dans le cadre d'une obligation générale.

Le texte et la marge

par RENÉ CRUSE (*)

A PROPOS des « marginaux », Léo Ferré disait un jour (1) : « *Ce qu'il y a de gênant dans la marge, c'est tout de même le texte qui saute aux yeux... Il faut toujours penser à corriger le texte...* »

Cette phrase semble s'appliquer excellement au texte de loi de 1963, réglesant ce qu'on appelle encore : l' « objection de conscience ». Implicitement pour ne pas dire explicitement, le législateur considère comme « marginal » le jeune citoyen opposé à la militarisation croissante de la société. Il nie la conscience *globalisante* et *universelle* sur laquelle, précisément, se fonde le refus du réfractaire.

Tout se passe comme si le jeune opposant à l'expulsion des paysans du Larzac, au trafic scandaleux des armes pour le compte de quelques industriels sans scrupule, aux bombes atomiques ou à neutrons, aux interventions militaires de toutes sortes dont il ne veut pas se rendre complice, aux catastrophes écologiques résultant des capitalismes d'Etat ou de la libre entreprise, était un *a-social*, voire un « anormal » à traiter comme tel, médicalement ou (et) pénalement.

Non seulement le texte interdit d'inciter quiconque à « bénéficier » de cette loi discriminatoire (raciste ?) qui pénalise d'une durée double (2) d'immobilisation économique le citoyen qui s'y réfère, mais encore, cette loi s'inscrit à *l'intérieur* d'un dogme considéré comme infaillible : celui de la défense nationale qui est, pour le réfractaire à la conscription, le paravent derrière lequel se dissimule mal la défense d'intérêts particuliers ou privés, la militarisation à outrance contre laquelle, par définition fondamentale, ce réfractaire s'insurge totalement, irrémédiablement, définitivement.

La « marge » nous ramène donc au « texte » comme dit Léo Ferré. Et ce « texte » comporte de nos jours un contexte apocalyptique : famines, destruction de l'écosystème, vitrification atomique, etc.

Un homme politique comme un autre

Certes, ce n'est pas demain qu'on fera du texte la marge et vice versa : mais il est tout de même bon de rappeler quelques évidences :

1) D'abord le jeune réfractaire qui ne se soumet pas à la classe militaire dirigeante mérite considération en ce qu'il est un *homme politique* comme un autre, au sens le plus noble et le plus élevé du terme. Mais le législateur a voulu lui enlever cette dimension politique en le campant dans le clan des philosophes ésotériques (non-violents) ou (et) des religieux plus ou moins folkloriques, plus ou moins originaux et sectaires. Pratiquement la loi le nie en tant que citoyen responsable de la communauté humaine, responsable de sa défense. Tout se passe comme si la défense n'était que l'affaire du clan militaire.

2) Le législateur s'est efforcé, non sans succès il faut le reconnaître, d'individualiser par une profession de foi personnelle, ce qui par vocation est collectif, communautaire, universel : le refus de l'oppression, de l'exploitation de l'homme par l'homme, de l'injustice, de la démence et de la violence, toutes choses qui fondent l'objection de conscience. C'est pourquoi il faut inviter l'opinion publique à revoir le « texte » de la loi du « service national » et non la « marge », car ici la marge a vocation de texte. Le réfractaire n'est pas le « psycho-rigide » répertorié par les services psychologiques de l'armée, il est conscience de citoyen.

3) On nous répète dans les milieux militarisants que pour avoir une bonne défense, vraiment démocratique, il y faut le consentement idéologique, le consensus moral de tous comme disent les stratèges.

Or, nous constatons aujourd'hui que les contraintes de la conscription, qui sont aux antipodes d'un libre « service » consenti, n'impliquent pas de profession de foi préalable, individualisée et personnalisée, une allégeance explicite aux « valeurs » militaires, économiques, sociales, politiques, voire religieuses, du pouvoir. Le fameux consensus, aux yeux de la classe dirigeante, passe par le pouvoir électoraliste. Il y a là imposture, eu égard à l'âge de la conscription. Le pouvoir se comporte ici en terrain conquis des jeunes consciences sans mesurer le décalage qu'il y a entre son comportement et la réalité.

Dans ce contexte, c'est le pouvoir qui devient moralement marginal, religieux, impuissant, en gérant la catastrophe écologique, énergétique, économique et militaire de l'Etat-Nation.

Pour résumer, qui doit prouver sa bonne foi ? celui qui croit en la communauté humaine jusqu'à renoncer à l'écraser d'injustices et à la détruire, en préconisant une autre politique économique ?... ou celui qui, passivement comme un mouton, ou activement avec les armes, est prêt à justifier n'importe quel crime contre l'humanité ?

Où est la « marge » aujourd'hui ? et qu'est-ce que le « texte » dans ce contexte ?

(*) Croix de guerre 1939-1945.

(1) Interview au « Monde Dimanche », janvier 1980.

(2) Par rapport à la conscription militaire et sans servir pour autant l'intérêt général, puisque le « service » de remplacement n'est conçu qu'en fonction de la productivité capitaliste.

Le soldat-citoyen

par EDWIGE AVICE (*)

L'ACTUALITE la plus récente a mis le service militaire à la « une » des journaux. Ce remue-ménage n'est pas nouveau. N'oublions pas, en effet, les précédents, en 1978, lorsque M. Michel Debré développa sa proposition sur le service civil et M. Pierre Messmer la sienne sur un volontariat de dix-huit mois qui devait se substituer à l'actuel service.

L'événement ne résulte donc pas de ce que — une fois de plus — une refonte du service national soit envisagée. Mais il tient au fait que le R.P.R., après avoir défendu, par l'intermédiaire d'un de ses ministres, M. Yvon Bourges, la formule actuelle, particulièrement lorsque des parlementaires de l'opposition objectaient qu'elle nécessiterait des réformes sérieuses, vient de faire volte-face en présentant un tout autre système qui emprunte, à vrai dire, bon nombre de ses traits aux propositions de modifications antérieures — sans oublier de s'inspirer au passage, de celle des socialistes.

Il en résulte une formule de très courte durée — quatre mois — un peu faite de pièces et de morceaux, où l'on retrouve, côte à côte, l'idée de la régionalisation, du volontariat pour un service long que nécessiterait l'apprentissage de certaines techniques et le maniement de certaines armes, et du développement de la protection civile.

Avant d'apprécier ce service nouvelle manière, dont l'opinion n'a surtout retenu, pour le moment, que sa réduction de douze à quatre mois, il faut rappeler que les socialistes n'ont pas attendu l'été 1980 pour faire connaître leur position et pour dire ce qu'ils pensaient des projets de MM. Debré et Messmer, ainsi que du service militaire actuel et des moyens de le transformer.

Du bénévolat social

Rarement une institution aura été plus contestée que la conscription, sans que soient pour autant démontrées les vertus des formules de remplacement. N'oublions pas le vieux système du tirage au sort, et les inconvénients de ne disposer dans un pays que de troupes de métier.

Pour en revenir aux propositions des trois dernières années faites par la majorité, c'est autour du thème de la conscription que vont apparaître les critiques et les idées de transformation.

Il faut reconnaître que cela n'est pas très net dans le projet de M. Debré tendant à créer un service civil. Pour les socialistes, ce service civil, sorte de bénévolat social, est tout simplement le moyen d'éviter de créer des emplois publics indispensables pour la couverture des besoins sociaux. Mais il y a aussi un autre aspect qui mérite examen : bien qu'il soit dit, expressément, que le service militaire continuera d'exister et que le service civil ne sera destiné qu'à ceux et à celles qui ne peuvent accomplir des obligations militaires, il convient de se demander comment se fera, à la longue, la répartition des appelés entre l'une et l'autre formule, et si la conclusion ne sera pas de confier la défense du pays à une armée de métier.

En ce sens, la proposition de M. Michel Debré pourrait rejoindre celle de M. Pierre Messmer, qui opte clairement pour une armée de volontaires, comme actuellement, aux Etats-Unis. Le recours progressif à la seule armée de métier n'est-il pas également à l'arrière-plan dans les dernières propositions du R.P.R. ? A ce propos, les socialistes rappellent, depuis presque dix ans, que leur conception de la défense ne repose pas sur l'idée qu'une très grande majorité d'individus désarmés serait protégée en cas de conflit par une petite minorité de défenseurs professionnels. La force de mobilisation populaire, préconisée par les socialistes, et reprécisée lors de leur convention sur la défense de 1978, est rattachée au système de la conscription et elle part du principe que l'ensemble de la population doit être capable d'assurer sa défense, de recevoir une formation et un entraînement approprié.

Dans cette conception, l'articulation des tâches entre les appelés et les engagés serait améliorée, notamment par un système de contrats courts permettant de passer plus facilement d'un statut à l'autre et de donner un plus grand rôle aux appelés en matière de formation. Mais surtout, l'idée directrice des socialistes sur le service national est de faire en sorte que l'armée ne soit pas coupée du pays. La désenclaver, la démocratiser, tels seront les développements d'un tel objectif.

Cela signifie une plus grande souplesse pour passer des activités militaires aux activités civiles et vice versa : c'est notamment le sens des périodes de réserve accomplies au-delà du temps initial du service et la portée des propositions qui tendent à faciliter le retour des militaires qui le souhaitent à des activités professionnelles dans la vie civile. La conséquence de toute cette démarche, et son originalité, c'est de ne pas se contenter de raisonner en terme de durée, mais plutôt de contenu, et de faire naître un soldat-citoyen, bien intégré dans la société française et qui aurait des droits en même temps que des devoirs.

Toutes les analyses sur le malaise au sein des armées mettent en lumière les phénomènes d'inégalité, au départ, le sentiment d'inutilité et les difficultés, tant matérielles que psychologiques, d'appelés plongés dans un univers où les obligations priment sur les libertés.

Longtemps niées, ces considérations finissent par être reprises par le R.P.R. lui-même, sans pour autant qu'il en tire les remèdes. L'idée du soldat-citoyen lui est étrangère. Il faut dire, en effet, que c'est à l'honneur de la gauche d'avoir imaginé qu'il était possible d'améliorer le sort de la jeunesse sous les drapeaux et de tenir compte de l'évolution du temps.

Adhérer aux associations politiques et syndicales

Les socialistes sont souvent intervenus pour demander, non seulement le rapprochement géographique, mais aussi la gratuité des transports. Ils se sont intéressés au prêt du soldat, qui n'augmente que de 0,50 F par an, et à la situation des ayants droit des appelés. Ils ont voulu qu'au retour du service les jeunes soient effectivement réintégrés dans leurs entreprises, et n'aillent pas grossir les rangs des chômeurs.

Ces sujets ne sont pas à l'ordre du jour dans les propositions du R.P.R. ou dans celles de l'U.D.F. Bien d'autres lacunes sont à signaler en ce qui concerne les droits démocratiques et les libertés, qu'il s'agisse de la liberté d'expression et d'information, de la représentation des soldats dans leur unité, leur régiment et leurs instances disciplinaires, qu'il s'agisse encore des recours prévus, dans le cas où une décision pourrait être contestée.

Depuis le début, les propositions socialistes sur le service national ont intégré ces aspects essentiels. Elles ne se sont pas contentées de mettre en forme un service national de six mois, égalitaire et décentralisé, assorti de périodes de réserve, mais elles ont également précisé les conditions dans lesquelles il s'effectuerait, et les droits dont il assurerait le respect.

Plusieurs propositions de loi ont été déposées à cet effet. Pour compléter ce dispositif, le parti socialiste est à la veille de déposer une nouvelle proposition législative, qui reprendra les idées auxquelles il est attaché, à savoir : améliorer les conditions matérielles des appelés, désenclaver l'armée, la démocratiser et supprimer l'arbitraire.

Entre autres dispositions, ce texte prévoit que les soldats pourront adhérer aux associations politiques et syndicales de leur choix et participer à leurs réunions et à leurs activités en dehors des heures du service ; qu'ils auront la liberté d'expression écrite et orale sur des sujets qui ne sont pas incompatibles avec les obligations du service ; il est également proposé de créer une représentation des appelés dans chaque unité élémentaire et des commissions régimentaires.

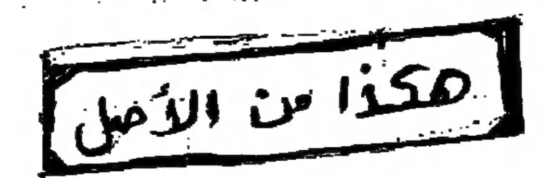
(*) Député socialiste de Paris.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

soldat-citoyen

Les entretiens Brejnev-Schmidt

(Suite de la première page.)

« *J'ai toujours pensé qu'on en viendrait à des négociations* », a dit M. Genscher, « *mes entretiens de Moscou ont renforcé cette estimation.* » A la télévision ouest-allemande, le chancelier a indiqué que des « *amorces intéressantes* » étaient apparues. Le communiqué commun fait état d'un « *échange de vue ayant contribué à la clarification des positions des deux parties.* »

C'est peu, mais suffisant pour encourager les hypothèses les plus diverses. La plus optimiste veut que les dirigeants soviétiques se soient montrés prêts à négocier sans condition. Le problème posé est le suivant : les Soviétiques ont été choqués que les Occidentaux n'acceptent pas les avances faites par M. Brejnev dans son discours de Berlin en octobre 1979. Le secrétaire général du P.C. avait proposé de limiter l'installation dans la partie occidentale de l'U.R.S.S. des fusées soviétiques à moyenne portée SS-20, et d'entamer des négociations immédiates avec l'OTAN sur les Euromisisles, à condition que les Occidentaux renoncent à leur intention de produire et de déployer des fusées Uershing-2 et des missiles de croisière.

Après la décision de l'OTAN de décembre dernier, les Soviétiques avaient repris la formule de de M. Gromyko, selon qui « *les bases de la négociation avaient été détruites* ». Puis ils avaient posé à l'ouverture de pourparlers une seule condition : que l'OTAN supprime ou tout au moins suspende sa décision de produire et d'installer ses nouvelles fusées à moyenne portée.

Dans les discours de MM. *Brejnev et Schmidt au Kremlin*, le cercle vicieux était clairement apparu : négocier sans condition, disait le chancelier à l'U.R.S.S. ; la décision de l'OTAN constitue en elle-même une condition préalable, répondait le chef de l'Etat et du parti soviétiques. Les deux hommes d'Etat sont certainement tombés d'accord sur la nécessité de sortir de cette impasse. Comment ? L'U.R.S.S. a-t-elle fait le plus grand pas en mettant de côté purement et simplement la condition qu'elle avait posée ? Si c'est le cas, on comprend mal que la *Pravda*, non contente de censurer le passage du discours de M. Schmidt sur les euromissiles, ait introduit, mardi matin encore, dans le texte du chancelier, un commentaire qui constituait une véritable rebuffade.

Une autre hypothèse est que les Allemands de l'Ouest et les Soviétiques aient commencé à réfléchir en commun au moyen de sortir de cette impasse, soit en élargissant le champ des négociations (l'U.R.S.S. souhaite que les discussions portent non seulement sur les nouvelles fusées américaines à moyenne portée, mais également sur les armes dites « continentales stratégiques », comme les forces de frappe française et britannique) ; soit en cherchant un nouveau cadre pour ces négociations dans une grande conférence européenne sur le désarmement, par exemple. Une chose paraît certaine en tout cas : la proposition de M. Schmidt de « geler » pendant trois ans l'installation d'euromissiles tant soviétiques qu'occidentaux n'est plus d'actualité. Le chancelier a, en effet, admis que les critiques soviétiques à cette proposition n'étaient pas sans fondement. Moscou pourrait toutefois, sans perdre la face et sans avoir l'air de revenir sur ses positions, accepter les négociations « préliminaires » ou « exploratoires » évoquées par le chancelier dans son discours au Kremlin.

Sur les autres points à l'ordre du jour de la rencontre de Moscou, les deux parties ont réaffirmé des positions communes. Le seul résultat concret est la signature par l'ambassadeur de R.F.A. à Moscou et l'ambassadeur soviétique à Bonn d'un programme à long terme sur les grandes orientations de la coopération économique et industrielle entre les deux pays. Ce programme complète et précise l'accord-cadre de vingt-cinq ans signé en 1978 lors de la visite de M. Brejnev à Bonn.

L'Afghanistan

A propos de l'Afghanistan, les deux capitales sont restées sur leur position. Le communiqué commun évoque bien la « *nécessité d'un règlement politique aussi rapide que possible* », mais, dans un article non signé, la *Pravda* rappelle, ce mercredi matin, que toute solution passe par la cessation des ingérences étrangères : « *A tous ceux qui actuellement insistent sur le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan, il faut le répéter : il importe d'abord de supprimer les causes qui ont rendu nécessaire l'entrée de ces forces.* »

Le communiqué indique que les entretiens ont eu lieu dans une atmosphère « *sérieuse, constructive et franche* ». Les deux côtés les considèrent comme « *nécessaires et utiles* ». Le texte déclare, d'autre part, que la coopération entre l'U.R.S.S. et la République fédérale d'Allemagne est fondée sur le traité du 12 août 1970 ; il rappelle la phrase traditionnelle sur le « *strict respect et l'application complète* » de l'accord des Quatre sur Berlin ; il répète qu'il n'existe aucune alternative raisonnable à la coopération pacifique et égalitaire entre les Etats. Bonn et Moscou émettent le vœu que « *tous les participants à la prochaine conférence de Madrid* (sur la sécurité et la coopération en Europe) *s'efforceront de contribuer à son succès* » et les dirigeants des deux pays se sont mis d'accord pour que la question d'une conférence sur les « *mesures de confiance* » militaire en Europe soit examinée lors de la rencontre de Madrid.

Au cours de sa conférence de presse, M. Schmidt a conclu que « *ses attentes avaient été comblées* » et que les entretiens de Moscou avaient montré qu'il était non seulement nécessaire et utile de parler mais d'écouter, notamment en temps de crise internationale. Il a *ajouté que les* divers entretiens Est-Ouest, qui ont eu lieu depuis quelques mois, avaient donné le signal d'une amélioration de la situation.

DANIEL VERNET.

... L'IMPORTANT C'EST DE PARTICIPER.

(Dessin de CHENEZ.)

LE MINISTRE BELGE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SE RENDRAIT AUSSI A MOSCOU

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Après les entretiens Schmidt-Brejnev, le ministre belge des affaires étrangères se rendra peut-être à Moscou pour sonder davantage les intentions soviétiques avant que le gouvernement Martens ne prenne une décision sur l'implantation, en 1983, de quarante-huit missiles de croisière Cruise en Belgique. Ce problème suscite de vifs débats : les socialistes sont opposés à l'installation des euromissiles et les autres partis de la coalition y sont favorables. Le voyage de M. Nothomb à Moscou serait donc essentiellement motivé par la politique intérieure.

Selon le journal « le Soir », la décision définitive sur l'implantation des euromissiles serait sans doute sensiblement reculée, ce qui serait accueilli avec soulagement sur le plan intérieur belge. Dans l'immédiat, écrit « le Soir », « il conviendrait d'attendre pour cerner avec plus de précision ce que M. Schmidt rapporte de Moscou, car le dossier est peut-être le plus capital que le gouvernement ait eu à examiner en politique extérieure depuis l'indépendance du Congo belge ».

Il n'est pas exclu que M. Nothomb se rende à Bonn à la fin de la semaine pour obtenir tous les compléments d'information nécessaires au sujet des résultats de la visite de M. Schmidt. — P. de V.

Secrétaire américain à la défense

M. HAROLD BROWN S'EST LONGUEMENT ENTRETENU AVEC M. GISCARD D'ESTAING

M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, a été reçu, mardi 1er juillet, par M. Giscard d'Estaing. L'entretien, qui a duré près de deux heures, s'est déroulé en présence de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, que M. Brown avait déjà rencontré à deux reprises au cours de son séjour à Paris. Ce séjour faisait partie d'un ensemble de contacts dont le secrétaire américain avait été chargé par le président Carter avec différents responsables européens des questions de défense.

Aucune indication n'a été donnée sur le contenu de la conversation entre MM. Brown et Giscard d'Estaing. En ce qui concerne les entretiens que le secrétaire à la défense a eus avec son homologue français, et dont la teneur précise n'a pas non plus été divulguée, il semble qu'ils aient principalement porté sur les armements nouveaux, notamment les missiles de croisière et les missiles balistiques mobiles. Ces derniers sont en cours de fabrication *aux Etats-Unis, où l'on* paraît se heurter à certaines difficultés dans la recherche du système assurant la mobilité de ces engins.

Libres opinions

SEMYON GLOUZMAN
Un combattant poursuivi depuis huit ans

par le docteur GÉRARD BLES

SEMYON GLOUZMAN. Quelque chose de vaguement familier, dont on a déjà parlé. Le nom d'un de ces nombreux « dissidents » soviétiques que l'on oublie petit à petit parce qu'ils n'ont pas pu, ou n'ont pas voulu, quitter leur terre d'origine, et parce que la répression qui s'est abattue sur eux leur a ôté presque tous les moyens de nous interpeller. Un de ceux que, depuis huit ans qu'il est emprisonné ou exilé, l'opinion publique se serait peut-être lassée de prendre en charge si quelques-uns ne s'étaient obstinément préoccupés à remettre son cas en mémoire. Pas un « ténor ». Pas même un martyr. Une victime alors, en ce monde qui ne compte plus les victimes que par millions ?

Non, Glouzman n'est pas une victime. C'est un homme qui, avant et après sa condamnation, a refusé de céder et de concéder. Un combattant. Un combattant que *rien n'a pu entamer, ni le camp, ni le* froid, ni la faim, *ni* la maladie, pas même l'amour de ses parents. « *Je n'ai pas de point vulnérable. C'est un luxe que je ne peux pas me permettre...* »

Quel combat Semyon Glouzman mène-t-il ? Soutient-il une idéologie, une religion, une philosophie, une race ?

A-t-il entrepris de s'attaquer à un appareil, à une bureaucratie, à une hiérarchie, à une police ?

Semyon Glouzman est *médecin*. Et son combat, il l'a fondé sur la probité, la rigueur scientifique. Psychiatre, il s'est trouvé affronté à la perversion de son art et de ses connaissances, à l'utilisation répressive de la psychiatrie à des fins politiques. Il n'a pas supporté ce détournement d'autant plus odieux qu'il s'avère trop souvent *efficace, aliénant* les hommes et *annulant* leur parole. Pour le dénoncer, il évite le piège facile d'une contestation globale de la psychiatrie elle-même : bien au contraire, c'est en appliquant avec rigueur les instruments d'analyse de sa discipline, selon le mode même sur lequel elle lui a été enseignée en U.R.S.S., qu'il a démontré la malhonnêteté scientifique des experts officiels.

Il l'a fait en particulier dans le cas d'un opposant devenu célèbre, le général Grigorenko, dont il a effectué la contre-expertise sur document en 1972 : cela l'a conduit pour sept ans au camp de Perm. Sept années au cours desquelles il n'a rien abjuré de son éthique professionnelle : il y a soigné ses camarades, milité pour améliorer leurs conditions de détention, rédigé, en collaboration avec Boukovski, un *Guide de psychiatrie pour les dissidents soviétiques*... (1). Et, de ce fait, ses conditions de détention n'ont été qu'en s'aggravant !

Bien plus, Semyon Glouzman, actuellement en exil en Sibérie et en très mauvaise santé, risque de se voir à nouveau condamné pour la constance de son engagement et sa fidélité à son éthique.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde où, plus que jamais, l'homme est impitoyable à l'homme, et où, partout, à des degrés et sous des formes diverses, l'Etat fait violence à l'individu en aliénant ses libertés. Il est *tentant*, pour ce faire, d'exploiter la position et le pouvoir du médecin, d'en pervertir l'utilisation. En Colombie, on emprisonne cinq médecins qui refusent de dénoncer leurs malades. En U.R.S.S., on punit de travaux forcés un psychiatre qui refuse d'asservir sa discipline à un système de répression politique. En France, on envisage désormais de sanctionner les praticiens qui, dans leur démarche professionnelle, refuseront de donner la priorité à des finalités économiques...

Face à cette violence, brutale ou insidieuse, face à toutes ces *tentatives plus ou moins rusées d'annihiler une éthique médicale* qui gêne, insupportablement, Semyon Glouzman nous propose l'exemple d'une résistance opiniâtre, sans fracas spectaculaire, mais tout autant sans la moindre concession dans les plus petites choses...

C'est pour cela qu'il doit être puni, indéfiniment, qu'il doit être détruit. Et c'est pour cela que nous devons solidairement le défendre, non seulement les psychiatres, les médecins, les scientifiques, les intellectuels, mais tous ceux pour lesquels le respect de l'homme et de ses libertés demeure le fondement de leur vie personnelle, professionnelle, sociale.

C'est pour que soit libéré Semyon Glouzman que s'est constitué le comité qui porte son nom.

(*) Comité pour la libération de Semion Glouzman. Secrétariat Mme Janine Attal, 15, rue d'Aumale, 75009 Paris.

(1) Traduit et publié en septembre 1975 dans la revue *Esprit*.

Trois petites phrases

(Suite de la première page.)

Une autre petite phrase qu'il eût mieux valu ne pas prononcer est celle-ci : « *Toute attaque nucléaire contre le sol de la France appellerait automatiquement une riposte stratégique nucléaire* ». On comprend les motivations de M. Giscard d'Estaing : sensible aux insinuations — renforcées par un récent sondage IFOP-*Le Point* — selon lesquelles il n'aurait jamais l'audace d'appuyer sur le bouton de la force atomique, le président de la République précise le cas dans lequel il le ferait : celui d'une attaque directe, menée avec des armes nucléaires, contre le territoire national.

C'est bien, en effet, l'une des hypothèses dans lesquelles la force de dissuasion doit entre en jeu. Mais un adversaire potentiel lira dans ce propos un autre contenu : une attaque menée contre la France par des moyens classiques *n'entraînera pas une riposte nucléaire* ; du moins cette riposte ne sera-t-elle pas « automatique », ce qui est une manière de dire qu'elle est plutôt improbable.

Il est normal, dans ce domaine, que les risques encourus entretiennent une incertitude. Personne n'attend aujourd'hui du dirigeant de n'importe quelle puissance atomique qu'il définisse expressément tous les cas dans lesquels sa force sera employée. Mieux vaut cependant éviter que la fourniture d'une précision paraisse exclure un certain nombre d'hypothèses.

Or la force française de dissuasion a été créée pour éviter, non pas seulement la guerre atomique mais la guerre tout court : elle vise à garantir l'indépendance de la France au moins autant que la survie de ses citoyens. Et c'est parce qu'un pays européen moyen n'a guère de chance de tenir tête aux cent soixante-quinze divisions soviétiques que la possibilité d'un recours à l'arme suprême a été retenue, dans le cadre d'une dissuasion « du faible au fort ». Pour ces mêmes raisons, les puissances occidentales, la France en particulier, ont toujours refusé les propositions soviétiques visant à conclure des traités interdisant « l'emploi en premier » de l'arme nucléaire : les Américains eux-mêmes, depuis trente ans — et même si leur position est devenue moins crédible avec les années, — ont toujours entendu préserver le principe du recours aux extrêmes pour contrebalancer la supériorité du pacte de Varsovie dans le domaine classique.

A la limite d'ailleurs, et s'il s'agissait seulement d'éviter une attaque nucléaire, mieux vaudrait renoncer à toute arme de ce type et annoncer qu'on n'en abritera jamais sur son sol. Là encore, l'U.R.S.S. s'est dite prête à conclure avec les pays non nucléaires des traités promettant qu'elle n'emploiera pas contre eux ses armes atomiques ou même la menace de ces armes. Le maintien de sa supériorité classique explique le faible écho rencontré par ces propositions. La France, en tout cas, s'est engagée dans une tout autre voie, non seulement en se dotant d'une *force atomique, mais* en protégeant ses missiles du plateau d'Albion de telle sorte qu'ils ne puissent être détruits que par des salves nucléaires : on comptait ainsi amener l'agresseur à se « démasquer » en « signant » son agression. Là encore, la montée aux extrêmes est en quelque sorte provoquée pour mieux dissuader toute agression en général, nucléaire ou non.

Faut-il enfin rappeler que la dissuasion française comporte encore, à *l'arrière-plan, un volet* « tous azimuts » dans la mesure où elle fournit une sécurité contre une hypothétique résurgence de l'agressivité allemande ? Autant de raisons, donc, pour ne rien exclure *a priori*.

Une heureuse ambiguïté

L'ambiguïté est, en revanche, maniée de manière heureuse avec la troisième petite phrase du chef de l'Etat : « *La France est directement concernée par la sécurité des Etats européens voisins.* » Une évidence que personne ne conteste, mais qui peut contribuer à dissiper l'impression fâcheuse de neutralisme, voire de repli sur soi que donne la doctrine française en matière de dissuasion, surtout dans sa variante « intégriste ».

Il est bien évident que toute « finlandisation », *a fortiori* toute soviétisation de l'Allemagne fédérale aurait des conséquences dramatiques pour la France. La seule question porte sur ce que Paris peut faire de plus utile pour empêcher cette éventualité. Une première option est d'affirmer une solidarité politique sans faille en affichant sa participation garantie à toute « bataille de l'Allemagne » aux côtés des Américains et des autres alliés : la principale objection que l'on peut faire à cette thèse est qu'elle ne modifie pratiquement en rien les conditions militaires de l'affrontement, donc qu'elle ne le rend ni plus ni *moins probable* que par le passé, tout en exigeant un effort de défense bien supérieur sur le plan clasique et nucléaire tactique.

L'autre option consiste à renforcer la dissuasion stratégique française de manière que le parapluie, ainsi créé, déborde peu à peu les frontières de l'Hexagone pour s'étendre à nos voisins. Cet effort peut se poursuivre en solitaire, il ne devrait pas fermer pour autant la porte à la coopération. Une occasion — manquée — s'est présentée, on l'a *vu*, avec le débat sur les euromissiles américains (*le Monde* du décembre 1979) : la mise en place, en R.F.A., d'engins analogues, construits en coopération entre Paris et Bonn et dont l'emploi serait soumis à une « double clef » franco-allemande aurait confirmé cet élargissement de la dissuasion française, sans même qu'il soit besoin de demander à l'Allemagne de renoncer à son intégration à l'OTAN.

Malgré les sympathies affichées par ses amis politiques pour la première de ces options, M. Giscard d'Estaing s'est bien gardé de se prononcer. Il sera sans doute amené à préciser ses vues à l'occasion des choix qu'il se prépare à faire cet été sur la politique de défense. Mais, en attendant, il préfère cultiver l'incertitude qui aurait été de mise à propos de sa seconde petite phrase. Comme il le dit lui-même, certaines indications sur la défense « *doivent être données sous une forme qui permette à l'interlocuteur de se poser lui-même un certain nombre de questions* ».

MICHEL TATU.

DIPLOMATIE

L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE PORTUGAIS A PARIS

M. Sa Carneiro estime que le calendrier d'adhésion du Portugal sera tenu

Le premier ministre portugais devait quitter Paris, ce mercredi 2 juillet, à l'issue d'une brève visite de travail au cours de laquelle il a rencontré MM. Giscard d'Estaing et Barre. La venue en France de M. Sa Carneiro faisait partie d'une tournée des capitales européennes, entreprise par l'équipe au pouvoir, à Lisbonne, depuis les élections de l'hiver dernier, en vue de favoriser l'adhésion du Portugal à la C.E.E., considérée comme une priorité de sa politique étrangère.

C'est par coïncidence que le voyage du chef du gouvernement avait lieu quarante-huit heures avant le déplacement de son homologue français en Espagne — autre candidat à l'entrée dans le Marché commun — et moins d'un mois après les déclarations remarquées du président de la République française sur l'élargissement de la Communauté : le premier ministre portugais devait d'abord venir à Paris en mai, mais un accident de circulation survenu à l'étape antérieure de Londres l'avait obligé à différer son arrivée à Paris.

Compte tenu de la tempête provoquée par M. Giscard d'Estaing lorsqu'il avait déclaré, le 5 juin, devant l'assemblée permanente des chambres d'agriculture que la Communauté devait s'attacher *« par priorité à parachever son premier élargissement avant d'être en état d'en entreprendre un deuxième »*, le déplacement de M. Sa Carneiro s'inscrivait dans un contexte plus difficile.

Les déclarations faites à Trèves par M. Raymond Barre (1) sur la *« place centrale »* que doivent avoir l'Espagne et le Portugal dans la construction européenne étaient certes de nature à rasséréner les deux candidats ibériques à l'entrée dans le Marché commun. M. Sa Carneiro risquait néanmoins de repartir les mains vides ce qui eût été d'un fâcheux effet à quatre mois des élections portugaises. Il avait lui-même exprimé cette crainte avant son départ de Lisbonne en indiquant que l'étape française serait pour lui particulièrement *« délicate »*.

Sans modifier leurs positions sur le fond du problème, MM. Giscard d'Estaing et Barre ont apparemment souhaité éviter de décevoir leur interlocuteur. Aussi a-t-on répété, côté français, que les négociations sur l'adhésion de Lisbonne ne sont ni interrompues, ni suspendues : *simplement*, leur poursuite devra *« être accordée à la négociation entre les Neuf »* sur les questions des ressources financières et de la politique agricole commune — négociation devenue nécessaire après la récente remise en cause par la Grande-Bretagne de certaines règles de fonctionnement communautaire.

Pour sa part, M. Sa Carneiro a présenté cet aspect des choses en indiquant, à plusieurs reprises lors de sa conférence de presse, réunie mardi 1er juillet, que les négociations sur l'adhésion de Lisbonne vont avancer *« parallèlement »* à la réflexion de la Communauté sur son propre avenir.

De fait, certains dossiers relatifs à l'adhésion de Lisbonne peuvent sans inconvénient continuer d'être étudiés dans le nouveau contexte mis en lumière par les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur l'élargissement. On cite par exemple les questions de droit d'établissement, de politique sociale, de coopération politique. Mais il est certain que les négociations sur l'adhésion sont vidées d'une notable partie de leur substance dans la mesure où deux gros dossiers, la politique agricole et le règlement financier, se trouvent mis entre parenthèses. L'optimisme de M. Sa Carneiro, qui estime que le *« calendrier sera tenu »* et que *« 1983 sera l'année de l'adhésion »*, apparaît donc nettement forcé.

Le premier ministre portugais a en tout cas lieu d'être satisfait, au moins sur un point : la France reste favorable à ce qu'une aide communautaire soit fournie au Portugal dans la période précédant l'adhésion, en vue de réduire l'écart de développement existant entre ce pays et ses futurs partenaires. En échange, en quelque sorte, Lisbonne s'engage par avance à être un bon élève de la « classe européenne ». M. Sa Carneiro reconnaît, à la plus grande satisfaction sans doute de Paris, la nécessité d'une *« C.E.E. forte, fonctionnant dans des conditions satisfaisantes pour ses membres, selon des règles claires et justes »* : le Portugal ne sera pas le cheval de Troie de l'Angleterre dans la Communauté...

Les discussions du 1er juillet ont également porté sur un aspect plus immédiat. M. Sa Carneiro a manifesté son intérêt pour un élargissement des investissements des Neuf au Portugal qu'il considère comme un des moyens permettant à ses compatriotes de rattraper leur retard économique. *« Nous ne voulons pas entrer dans la Communauté comme un pays attardé, offrant pour tout attrait son climat, ses plages et des vacances bon marché »*, a conclu le premier ministre lors de sa conférence de presse.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Le 20 juin, devant l'assemblée générale des chambres de commerce et d'industrie de la République fédérale d'Allemagne.

M. GISCARD D'ESTAING A CONFIRMÉ QUE LA FRANCE EST « FAVORABLE A LA VOCATION EUROPÉENNE DU PORTUGAL »

M. Blot, porte-parole de l'Elysée, a fait, jeudi 1er juillet, la déclaration suivante, après l'entretien du premier ministre portugais, M. Sa Carneiro, avec le président de la République :

« 1) La France a pris, depuis longtemps, une position de principe favorable à la vocation européenne du Portugal. Le président de la République a confirmé à M. Sa Carneiro cette position de principe.

» 2) La France a constaté que, dans deux domaines fondamentaux, politique agricole commune et solidarité financière, les négociations relatives à la contribution britannique avaient conduit certains des partenaires de la France à remettre en question certaines règles communautaires. Il faut donc que, sur ces points, les clarifications nécessaires interviennent avant qu'il soit possible d'en discuter avec les candidats à l'adhésion.

» 3) La négociation d'adhésion concernant le Portugal est commencée. Elle va se poursuivre et pourra progresser dans tous les domaines communautaires dont les règles ne sont pas mises en cause. »

Recevant M. Sa Carneiro à dîner, M. Barre a souhaité que la négociation se poursuive « dans la clarté », afin d'éviter « les faux semblants » et de prévenir « les causes futures d'incompréhension, d'irritation et de conflit ».

La coopération avec la Turquie est relancée

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La coopération entre la C.E.E. et la Turquie, en état de desbérence depuis plusieurs années, va être quelque peu relancée. En particulier, l'aide financière fournie par la Communauté croîtra de manière sensible au cours des prochaines années. Un effort sera également accompli pour faciliter l'entrée des produits agricoles turcs sur les marchés des Neuf. Tels sont les résultats du conseil d'association, qui s'est réuni le 30 juin, à Bruxelles. M. Erkmen, ministre turc des affaires étrangères, a répété à cette occasion l'intention de son pays de déposer dans les prochains mois une demande formelle d'adhésion à la C.E.E.

De retour au pouvoir, M. Demirel, tournant le dos à la politique suivie par le gouvernement Ecevit, s'était prononcé en faveur d'une franche réactivation des relations entre la Turquie et la Communauté. Les Turcs se déclaraient disposés à tenir les engagements résultant pour eux du traité d'Ankara signé en 1964, mais demandaient à la C.E.E. de faire de même. Les Neuf pouvaient difficilement se dérober. Ils étaient d'autant moins enclins à le faire que la reprise d'une coopération active avec Ankara pouvait constituer, pensaient-ils, le meilleur moyen d'éviter une demande d'adhésion à laquelle il serait impossible pour eux de répondre de manière positive.

Le principe d'une relance fut donc décidé lors d'une réunion du conseil d'association qui s'est tenue au niveau ministériel le 5 février. Encore fallait-il donner un minimum de substance aux intentions ainsi exprimées. A la veille de la réunion de lundi, on craignait une rupture à cause de l'attitude très rigide adoptée par l'Allemagne fédérale en matière sociale.

Le traité prévoit l'établissement progressif de la libre circulation des travailleurs turcs dans la Communauté, avec comme date ultime 1986. La R.F.A., qui compte déjà environ deux millions de travailleurs turcs, considère qu'il s'agit d'un engagement tout à fait impossible à tenir et aurait voulu que cela soit clairement exprimé. Réaliste, le gouvernement d'Ankara n'exige pas que des progrès soient accomplis dans la voie de la libre circulation, mais estime politiquement et psychologiquement impossible de renoncer au droit à terme à cette libre circulation.

Doublement de l'aide financière

La présidence italienne s'est employée à trouver un compromis qui sauve la face aux Turcs et permette ainsi d'éviter un éclat. Le texte adopté fait référence à la libre circulation — satisfaction donnée à Ankara, — mais indique que le problème fera l'objet d'un réexamen en 1983 : c'est là une *« clause de sauvegarde sociale »* donnant la garantie à la R.F.A. que l'échéance de 1986 pourra, si nécessaire, être repoussée.

En matière agricole, l'arrangement du 30 juin prévoit un programme de réduction progressive des droits de douane perçus sur les importations de la C.E.E. en provenance de Turquie. Ce programme, échelonné sur six ans, commencera à s'appliquer le 1er janvier 1981. Il s'agit d'un effort non négligeable que la Communauté n'a consenti à l'égard d'aucun autre de ses partenaires méditerranéens.

Il faut rappeler, cependant, que les droits de douane ne sont qu'un des éléments de la protection du marché communautaire mise en place par la politique agricole commune. En fait, cette protection ne sera pas affectée par les concessions faites aux Turcs. Le principal avantage, pour eux, sera de se trouver mieux placés par rapport à leurs concurrents de la région méditerranéenne.

Le traité d'Ankara prévoit l'octroi d'une aide financière pour contribuer à l'équipement du pays. Jusqu'ici la C.E.E. calculait chichement l'actualisation de cette aide, qui cette fois va faire un bond en avant. Les crédits inscrits dans le troisième protocole financier d'une durée d'application de cinq ans, qui est actuellement en cours d'exécution portent sur 310 millions d'ECU (1). Il a été décidé que l'aide fournie au titre du quatrième protocole, dont la mise en œuvre commencera en octobre 1981, atteindra 600 millions d'ECU. Sur ce total, 50 millions seront fournis sous forme de dons, 325 sous forme de prêts bonifiés accordés par la Banque européenne d'investissement à des conditions particulièrement favorables, et 225 sous forme de prêts également accordés par la B.E.I., mais aux conditions du marché. En outre, les Neuf ont confirmé l'octroi, pour la période 1980-1981, d'un prêt spécial de 75 millions d'ECU destinés à contribuer à l'effort de redressement économique du pays.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) 1 ECU = 5,90 F.

● RECTIFICATIF. — La nomination de M. Thorn à la tête de la Commission européenne sera annoncée officiellement quand interviendra l'accord des Neuf sur *« la composition d'ensemble de la Commission et la répartition des compétences des commissaires »* (et non *« des commissions »*) (*le Monde* du 2 juillet).

Retour au salazarisme ?

(Suite de la première page.)

Très faible actuellement, l'écart entre la droite et la gauche ne permet guère à la première de réunir à court terme la majorité des deux tiers qui lui serait nécessaire pour faire voter par le Parlement la révision constitutionnelle qu'elle souhaite.

M. Sa Carneiro a donc imaginé de tourner la difficulté par un appel direct au peuple, en invoquant tantôt l'exemple britannique du référendum sur l'adhésion au Marché commun, tantôt l'exemple gaulliste du référendum sur l'élection du président de la République. Ni l'un ni l'autre ne sont pertinents. Le gouvernement anglais a voulu connaître l'opinion des citoyens sur l'opportunité d'un traité tout en laissant le Parlement maître de la décision en dernier ressort. Destiné seulement à éclairer les députés, ce vote populaire n'a rien à voir avec un plébiscite les dépouillant de leurs prérogatives.

La référence à la France n'est pas plus valable. Rappelons d'abord que la plupart de nos juristes ont estimé que le référendum de 1962 était irrégulier, puisqu'il utilisait pour les lois constitutionnelles une procédure prévue seulement pour les lois ordinaires. Malgré tout, il tirait une apparence de régularité du fait que nos constitutions permettent au président de la République un recours au peuple pour des textes *« relatifs à l'organisation des pouvoirs publics »* et que son article 3 fait du référendum *l'une des expressions* de la souveraineté nationale.

Le « droit d'action populaire »

Rien de tel n'existe dans la Constitution portugaise, où le référendum ne figure expressément nulle part. Sans doute l'article 48 déclare que *« tous les citoyens ont le droit de prendre part à la vie politique et à la direction des affaires publiques du pays, directement ou par l'intermédiaire des représentants librement élus »*. L'article 49 organise la participation directe par la possibilité de *« présenter des pétitions, réclamations ou plaintes »* et parti un un *« droit d'action populaire »* fort imprécis en lui-même, dont on indique seulement qu'il est réglementé par la loi. Ces formules ambiguës pourraient permettre d'organiser un référendum de consultation à la manière britannique, mais certainement pas de réaliser ainsi une révision constitutionnelle.

Le fait qu'une telle consultation populaire devrait être décidée et organisée par la loi donne d'ailleurs des garanties, car le Portugal connaît à cet égard un mécanisme de contrôle précis. Le Conseil de la révolution peut se saisir lui-même de tout texte législatif et en proclamer l'inconstitutionnalité : en ce cas, le texte ne pourra être promulgué que si les députés l'approuvent alors à la majorité des deux tiers des présents. Ces dispositions empêchent M. Sa Carneiro de réaliser immédiatement son rêve de référendum, car elles paralyseraient aussitôt la loi qu'il aurait fait voter par sa majorité. Ni le président Eanes ni le Conseil de la révolution actuel ne tolérerait une telle violation de la Constitution, que celle-ci leur donne les moyens de réprimer. Le premier ministre a donc fait endosser ses projets par son candidat à la future élection présidentielle ; le général Soares Carneiro qui semble symboliser l'œcuménisme politique en réunissant dans son nom le chef chef de l'opposition et celui de la majorité, mais qui incarne en réalité une sorte de néo-salazarisme plus encore par ses déclarations sur le référendum comme *« alternative adéquate »* que comme participant d'hier au coup d'Etat de son collègue Spinola.

Son arrivée à la magistrature suprême ouvrirait la voie à un coup d'Etat beaucoup plus grave. Pour appliquer la stratégie référendaire, il faudrait modifier la composition du Conseil de la révolution dans un sens conservateur, c'est-à-dire bouleverser les rapports de force de l'armée dont le Conseil est issu, afin qu'il se décide à trahir ses fonctions de *« garant de l'application de la Constitution »* (art. 146). Du même coup, on reviendrait à un pouvoir militaire de nature quasi dictatoriale en s'éloignant de la Communauté européenne pour se rapprocher des régimes latino-américains.

Respecter les garde-fous

Il est possible que le Portugal ait maintenant besoin d'une pause, voire d'un certain retour en arrière sur la voie de la collectivisation, où il s'est impétueusement engagé en 1974-1975. Si l'on ne veut pas qu'une telle politique brise les fragiles institutions démocratiques difficilement édifiées après un demi-siècle d'autoritarisme, il faut respecter les garde-fous établis par la Constitution. Ils sont moins contraignants qu'on le dit. L'article 83 interdit de remettre en cause les nationalisations réalisées après la révolution des œillets. Mais M. Giscard d'Estaing peut appliquer sa politique d'économie libérale sans procéder à des dénationalisations directes, dans un pays qui possède néanmoins un grand secteur public.

La démocratie consiste à s'accommoder des contraintes qui maintiennent un certain équilibre entre les groupes sociaux afin d'empêcher que les uns n'écrasent les autres. Celles qu'établit la Constitution portugaise ne paraissent pas insupportables. Elles sont probablement nécessaires après une si longue période d'un régime autoritaire qui a sacrifié les classes populaires à une oligarchie possédante. A Lisbonne comme à Paris les difficultés de la gauche donnent aujourd'hui à la droite de grandes possibilités d'action. Il est naturel qu'elle tente d'en profiter à condition de respecter les règles du jeu qui assurent la coexistence pacifique de toutes les familles spirituelles, c'est-à-dire le pluralisme politique. Là se trouve la démarcation entre la dictature et la liberté, entre Salazar et la démocratie. Si M. Sa Carneiro était réellement décidé à les franchir, seule la réélection du président Eanes pourrait l'empêcher de le faire.

MAURICE DUVERGER.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UN JEUNE ARGENTIN, qui avait détourné, lundi 30 juin, un Boeing-737 de la compagnie Aerolineas Argentinas, et exigeait des autorités la somme de 100 000 dollars et du carburant pour gagner Mexico, s'est finalement rendu à la police, mardi matin, sur l'aéroport de Buenos-Aires, après une tentative infructueuse d'une brigade antiguérilla. Les cinquante-quatre passagers et l'équipage ont été libérés, et sont sains et saufs. Le jeune homme, âgé de vingt-cinq ans, M. Roberto Atilio Prinzio, avait fait durant le détournement, une violente déclaration contre le ministre argentin de l'économie, au nom du péronisme. Il a réclamé l'assistance d'un avocat. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● NEUF CENTS PERSONNES ONT ETE ARRETEES à Managua, lundi 30 juin, lors d'une gigantesque rafle opérée par la police, quelques jours avant la célébration du premier anniversaire de la révolution sandiniste. La moitié d'entre elles environ ont été maintenues en détention. L'opération avait officiellement pour but de réduire la délinquance dans les rues de la capitale, mais plusieurs des personnes arrêtées ont été accusées d'activités *« antisociales »* et *« contre-révolutionnaires »*. — *(U.P.I.)*

Portugal

● LES PILOTES DE LA TAP, la compagnie aérienne nationale, ont commencé le mardi 1er juillet une grève totale de durée indéterminée. Elle vient s'ajouter à un arrêt de travail dans les transports maritimes et les chemins de fer, paralysés pour quarante-huit heures. Le gouvernement a riposté en déclarant le Portugal « ciel ouvert ». — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● TROIS PRETRES SUD-AFRICAINS, deux Blancs et un métis, vont passer cinquante jours en prison après avoir refusé de payer une amende de 50 rands (300 F), pour avoir participé à la manifestation de cinquante-trois ecclésiastiques dans le centre de Johannesburg, en mai (*le Monde* du 28 mai). Trente-cinq d'entre eux ont comparu, mardi 1er juillet, devant un magistrat de Johannesburg en affirmant qu'ils ne pouvaient obéir *« à des lois en conflit avec la loi de Dieu »*. Ils ont été déclarés coupables d'avoir pris part à une manifestation illégale et ont été condamnés à 300 F d'amende chacun. Trois d'entre eux, un anglican et deux catholiques, ont refusé de payer et devront donc passer cinquante jours en prison. Dix-sept autres participants à la marche avaient plaidé coupable et payé des amendes automatiques de 35 rands. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● TROIS RUGBYMEN ROUMAINS ont décidé de rester en R.F.A., où ils étaient en tournée, a-t-on appris, lundi 30 juin. Il s'agit de joueurs du Sportbul de Bucarest, dont l'identité n'a pas été divulguée. — *(Reuter.)*

Zimbabwe

● DEUX MINISTRES DU ZIMBABWE font une visite officielle à Paris les 2 et 3 juillet. Ce sont MM. Chidzero, ministre de la planification, et M. David Smith, ministre du commerce et de l'industrie (ce dernier occupait les mêmes fonctions sous le régime précédent.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C. ESPAGNOL SE RENDRA CETTE ANNÉE A PÉKIN

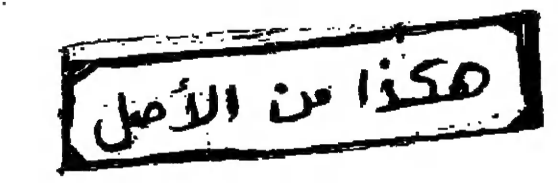
(De notre correspondant.)

Madrid. — Après M. Enrico Berlinguer, M. Santiago Carrillo fera le voyage de Pékin d'ici à la fin de l'année sur l'invitation du P.C. chinois. Deux membres de la direction du P.C.E. se rendront prochainement sur place pour régler les détails du voyage.

La dernière visite à Pékin du secrétaire général du P.C. espagnol remonte à 1971, alors que son parti était encore clandestin et que lui-même vivait en exil en France. Il avait été reçu à cette occasion par M. Keng Piao, membre du bureau politique du P.C.C. Les relations entre les deux partis s'étaient refroidies deux ans plus tard, lorsque Pékin avait établi des relations diplomatiques avec le régime de Franco.

Depuis leur retour à la légalité, les communistes espagnols ont dit clairement qu'ils souhaitaient avoir de bonnes relations avec le P.C. chinois. Ils manifestent cette préoccupation hors de toute polémique avec Moscou, qui n'a pourtant pas ménagé l'eurocommunisme de M. Carrillo. *« Nous pensons que la Chine peut aider à « pluraliser » la politique mondiale »*, affirme M. Manuel Azcarate, chargé des relations internationales au sein du P.C.E.

C'est précisément M. Azcarate qui a fait le premier déplacement à Pékin il y a quelques mois. Une délégation de journalistes chinois a été reçue ensuite par le P.C.E. — C. V.



Chine

La presse évoque « la crise de confiance » dans le régime

La crise de confiance dans le régime a dominé, mardi 1er juillet, la célébration du cinquante-neuvième anniversaire de la fondation du parti communiste chinois. « Le Quotidien du peuple » s'en prend à ceux qui se contentent de constater la supériorité du niveau de vie en Occident et signale que « nombre de jeunes camarades, n'ont pas compris » le rôle du parti dans la mise en valeur de « la supériorité du socialisme ».

Lundi, les militants qui doutent de cette « supériorité » avaient été indirectement priés de se retirer provisoirement du parti.

A Hongkong, une revue officieuse favorable à M. Deng Xiaoping évoque aussi « la crise de confiance que connaît actuellement la Chine ».

Correspondance

Hongkong. — Au mois d'octobre dernier, la revue *Dongxiang*, l'un des porte-parole officieux de M. Deng Xiaoping dans la colonie britannique, annonçait : « *Il faut réviser l'édition du tome 5 des œuvres choisies de Mao Zedong* ». *Dongxiang* devançait de huit mois les propos tenus récemment par M. Hu Yaobang, un haut dirigeant de Pékin, devant des journalistes yougoslaves, pour dénoncer le rôle néfaste de Mao pendant la révolution culturelle et demander que le tome 5 de ses *Œuvres choisies* soit remanié.

Ces propos sont perçus, à Hongkong, comme une attaque directe contre M. Hua Guofeng, ce dernier étant le principal responsable de l'édition du tome 5 (1).

Or, voici qu'une autre revue, *Zhengming*, qui soutient également la politique de M. Deng Xiaoping, s'attaque nommément à M. Hua Guofeng avec violence. Qu'est-il reproché à ce dernier ? Essentiellement d'avoir lancé récemment un slogan, « *édifier ce qui est prolétarien, anéantir ce qui est capitaliste* », qualifié par la revue de « vieille rengaine de gauche ». *Zhengming* écrit : « *Hua Guofeng a visité deux fois la Yougoslavie, il devrait savoir que le phare du socialisme européen, ce n'est pas Tirana mais Belgrade, où l'économie comporte des éléments de capitalisme (...) Hua Guofeng devrait savoir que tous les malheurs de cette dernière décennie ont pour cause le style patriarcal et la ligne politique « de gauche » de Mao Zedong, qui ont leurs racines dans le féodalisme et le stalinisme* ».

Pour *Zhengming*, l'expression « *anéantir ce qui est capitalisme* » est destinée à susciter de vieux réflexes chez les nostalgiques de la révolution culturelle, à saper l'autorité de l'équipe dirigeante actuelle et à détourner les masses des vrais problèmes. « *Quiconque cherche à établir la vérité d'après les faits doit reconnaître que le bureaucratisme, les privilèges, constituent des problèmes très graves, qui sont le principal obstacle à la marche en avant de notre pays. Ces problèmes aggravent les contradictions existant entre les cadres et les masses ; Ce sont eux qui rendent si difficile à surmonter la crise de confiance que connaît actuellement la Chine.* »

La révision des statuts du parti, qui sera annoncée lors du XIIe congrès, devrait permettre de résoudre ces problèmes, « *mise à la retraite obligatoire pour les cadres âgés, instauration d'une direction collective, accent mis sur la démocratisation des élections à l'intérieur du parti, autant de mesures qui vont à l'encontre de la pensée rigide de Mao* », écrit *Zhengming* qui conclut : « *le moment de critiquer ouvertement Mao est arrivé* ».

HENRI LEUWEN.

(1) Il est reproché à l' « édition Hua Guofeng » du tome 5, outre le choix des textes, jugé tendancieux, ses notes de référence, dirigées explicitement contre Liu Shaoqi et d'autres personnes dont il était difficile, en 1977, de prévoir la réhabilitation.

LE PORTRAIT DE MAO TSE-TOUNG A RETROUVÉ SA PLACE A TIANANMEN

L'immense portrait à l'huile de l'ancien président Mao Tse-toung, qui avait été retiré de Tiananmen, à Pékin, en mars, en raison de travaux de restauration *de la célèbre porte* de la Cité interdite, a été remis en place le lundi 30 juin. La nouvelle en avait été annoncée dimanche par le quotidien *Beijing Wanbao (Pékin Soir)*.

Cette décision a surpris nombre d'observateurs dans la capitale, car elle intervient à un moment où divers aspects de la politique du « grand timonier » sont remis en question ; des rumeurs avaient circulé, la semaine dernière à Pékin, selon lesquelles le portrait ne serait pas réinstallé à sa place originelle. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *M. Richard Holbrooke*, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé de l'Asie orientale et du Pacifique, est arrivé, mardi 1er juilletà, à Pékin pour des entretiens avec les dirigeants chinois.

M. Holbrooke a gagné la capitale après un séjour de 24 heures à Shanghai et à Hangzhou. — *(A.F.P.)*

Inde

● ENVIRON TROIS MILLE BENGALIS installés dans l'Etat de Tripura ont demandé asile le mardi 1er juillet dans un camp de réfugiés gouvernemental, à la suite d'une recrudescence des heurts violents avec la population d'origine locale. D'autre part, un millier de policiers autochtones auraient déserté et se cacheraient dans la jungle. — *(A.F.P.)*

Afghanistan

VINGT MOIS A LA PRISON DE KABOUL

Le témoignage d'un ancien détenu politique

Le gouvernement Karmal assure avoir libéré la majorité des prisonniers politiques incarcérés, sous les régimes Taraki et Amin, dans la prison de Pol-è-Charki, dans la banlieue de Kaboul. Un ancien officier de la police afghane, qui a passé plus de vingt mois dans cette prison, M. Haroun Assefy, décrit ci-dessous les conditions de détention.

Le 5 mai 1978, une semaine après le coup d'Etat communiste et prosoviétique à Kaboul, plusieurs officiers armés se présentèrent à mon domicile vers 21 heures, et me demandèrent de les suivre pour une simple formalité. Ils m'emmenèrent alors dans les sous-sols du ministère de la défense. Trois jours après, j'entrais à la prison de Pol-è-Charki, située à 15 kilomètres à l'est de la capitale. Je ne devais la quitter que plus de vingt mois après, le 11 janvier 1980.

Ma cellule, le numéro 12, au deuxième étage du bloc I, était une pièce de 3 mètres sur 4, prévue pour deux personnes : nous y fûmes constamment sept. Mille six cents personnes, toutes prisonniers politiques, se trouvaient alors entassées dans les trois grands blocs de la prison, et quatre cents dans le petit bloc où je me trouvais.

Les bâtiments de la prison n'avaient jamais été achevés, aussi n'y avait-il pas de toilettes dans les cellules ni même dans les blocs. Nos geôliers avaient installé huit cabines dans la cour, et une fois par jour les quatre cents prisonniers du bloc disposaient d'une demi-heure pour s'y rendre, ce qui signifiait que la plupart d'entre eux, souvent victimes de dysenterie, devaient faire leurs besoins dans les cellules. Nos repas de la journée se composaient généralement d'une bouillie de carottes accompagnée de pain noir à peu près immangeable.

Dans les premiers jours, nous disposions de matelas, mais ceux-ci nous furent très vite retirés sur l'ordre du ministre de la défense, le général Abdul Kader (1). Ce même Abdul Kader nous fit également enlever les Corans, chapelets et tapis de prière que nous pouvions posséder La réaction de l'ensemble des prisonniers, jointe à celles d'une partie des soldats qui nous gardaient fut telle qu'ils nous furent retournés peu de temps après. Le seul médicament que nous pouvions acheter en prison était l'aspirine. Certains d'entre nous payèrent les soldats pour obtenir de l'extérieur des cachets qu'ils durent attendre plusieurs semaines. Les mères de nourrissons, qui ne pouvaient allaiter, devaient acheter du lait en poudre qui ne leur était souvent donné qu'au bout de plusieurs jours, pendant *lesquels les enfants n'avaient rien* à manger.

Il n'y avait pas d'eau courante dans les blocs ; une eau couverte d'une mousse verdâtre était livrée par des camions-citernes et versée dans des fûts ayant contenu des produits chimiques. C'était la seule eau que nous pouvions boire, et nous étions presque tous atteints de dysenterie.

La plupart des prisonniers du bloc I étaient des hauts fonctionnaires, des membres du gouvernement de Daoud, des officiers, des religieux et des membres de l'ancienne famille royale avec leurs femmes et enfants, ainsi que les femmes et les enfants d'une grande famille religieuse, la famille Mojadidi (les membres mâles de cette dernière famille avaient été tous exécutés). Plus tard, des membres de la tendance Parcham du parti démocratique et populaire d'Afghanistan (P.C.), rivale de l'autre branche, le « Khalq », vinrent nous rejoindre, y compris le général Kader.

Insultes

L'âge des prisonniers allait de quarante jours à plus de quatre-vingt-dix ans, le doyen des prisonniers de Pol-è-Charki, Ahmad Ali, ancien ministre de la Cour, devait mourir quelques temps après son incarcération.

Le règlement de la prison était le même pour les femmes et les enfants que pour les hommes. Pendant la promenade quotidienne, *nous pouvions alors tourner* dans la cour du bloc pendant une heure. Il nous était interdit de parler entre nous. Nous n'avions ni livres, ni papiers, ni stylo, ni radio. Un prisonnier d'une cellule voisine de la mienne fut exécuté pour avoir été trouvé en possession d'un transistor. Aucune visite de la famille n'était permise. Tous les quinze jours, les familles des prisonniers amenaient à la porte de la prison du linge propre... Lorsque aucun paquet de linge sale ne leur était remis en échange, elles savaient qu'un des leurs était mort.

Nous recevions très souvent la visite des membres du gouvernement et des hauts dignitaires du parti qui venaient nous insulter et nous contempler comme les bêtes d'un zoo.

Souvent, vers 11 heures du soir, les lumières s'éteignaient dans les cellules. Des autobus arrivaient alors, la plupart du temps précédés par la Mercedes noire de M. Assadullah Sarwari, chef de la police secrète « Agsa », actuel numéro 2 du régime de M. Babrak Karmal. Nos geôliers passaient dans les cellules et appelaient ceux d'entre nous qui devaient être exécutés ce soir-là, leur liant les mains derrière le dos et leur bandant les yeux avec des morceaux de leurs draps.

Un soir, ce fut mon tour. Mes gardiens me bandèrent les yeux et me firent monter dans un autobus, puis m'en firent descendre et réintégrer ma cellule. La méthode pouvait être plus cruelle encore. C'est ainsi que mon beau-frère fut placé contre un mur parmi un groupe d'hommes, yeux bandés, dont certains seulement furent abattus.

Ma cellule était située près du bureau de Said Abdullah, commandant de la prison. Et les cris des prisonniers que l'on torturait me parvenaient jusqu'à fort tard dans la nuit. Beaucoup d'entre eux ne pouvaient plus marcher après la torture, et je me souviens en particulier du docteur Nawin, ancien ministre de l'information et de la culture du gouvernement Daoud et du professeur Hachimi, que nous devions porter jusqu'aux *cabines de toilettes*. *Je me souviens* aussi de la réponse de l'officier qui emmena pour exécution M. Akbar, ancien chef de cabinet de Daoud. A celui-ci, qui voulait chausser ses lunettes, l'homme dit : « *Où tu vas, tu n'as pas besoin de lunettes.* »

Les exécutions avaient lieu juste en dehors des murs de la prison, ou dans un champ de tir situé environ à 3 kilomètres de celle-ci. Les suppliciés étaient enterrés sur place.

Une nuit, cent soixante prisonniers furent amenés d'un autre bloc : cinq autobus les attendaient. Il y eut alors un mouvement de révolte parmi ceux qu'on allait exécuter, en présence de MM. Sarwari et Abdullah. Ceux-ci firent tirer sur le groupe, et achever les blessés à coups de barre de fer. Les chauffeurs des autobus furent aussi exécutés pour qu'il n'y eut pas de témoins extérieurs de cette tuerie.

De temps en temps nous devions subir des cours de rééducation politique, faits par des officiers communistes. Malgré notre détresse, ou peut-être à cause d'elle, il nous arrivait de sourire pendant ces cours. C'est ainsi que Said Abdullah nous affirma un jour avec aplomb que Fidel Castro était le chef d'un pays voisin de l'Afghanistan et qu'il avait déclaré que le camarade Taraki (alors chef de l'Etat afghan) était le plus grand révolutionnaire du monde.

Dans la nuit du 26 au 27 décembre 1979, plus de dix chars prirent position autour de la prison, nous étions fous de joie, persuadés qu'il s'agissait des forces de la résistance victorieuses, aidées par l'armée afghane, qui venaient nous délivrer. Mais c'étaient les soldats soviétiques qui venaient prendre possession de Pol-è-Charki.

Deux semaines plus tard, sur les ordres des Soviétiques, la plupart d'entre nous furent libérés. Mais nous découvrîmes alors que nous venions de quitter une petite prison pour une plus grande : l'Afghanistan. Dès ce jour, je n'eus plus qu'une pensée, emmener ma famille loin de cet enfer et revenir combattre les véritables geôliers de mon pays.

(1) Actuellement membre du Conseil révolutionnaire.

● *A la suite de la publication (le Monde du 25 juin)* d'un témoignage de MM. Alain Madelin et Gilbert Barbier, dans lequel les deux députés U.D.F. déclaraient avoir, pour se rendre en Afghanistan, « *tout simplement demandé* » leurs visas à l'ambassade de ce pays à Paris, celle-ci nous précise avoir établi ces documents gratuitement à la suite « *d'une demande du ministère français des affaires étrangères* ».

Thaïlande

Le président Carter ordonne l'envoi d'urgence d'armes à Bangkok

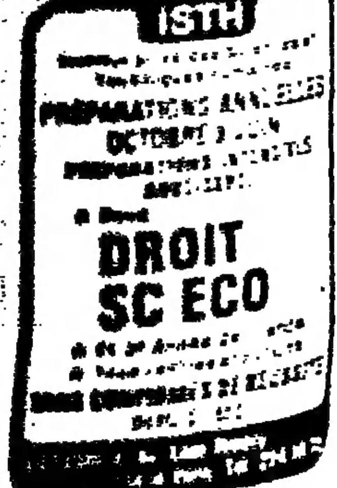
Le président Carter a ordonné mardi 1er juillet l'envoi d'urgence par avion d'armes à la Thaïlande à la suite de l'incursion de troupes vietnamo-cambodgiennes sur le territoire de celle-ci la semaine *dernière. Six avions-cargos géants* C-141 vont livrer à Bangkok dix-huit canons de 105 mm, trente-huit canons sans recul de 106 mm et mille fusils M-16, ainsi qu' « *une importante quantité de munitions* », a précisé le porte-parole du département d'Etat. La livraison de trente-cinq chars prévue par bateau va aussi être accélérée.

Ce « pont aérien » « *répond à une requête urgente du gouvernement thaïlandais pour la livraison accélérée d'équipements achetés par la Thaïlande dans le cadre du programme d'aide militaire à l'étranger* », a précisé la Maison Blanche dans un communiqué. On dit à Washington que cette décision constitue une « *réponse mesurée et délibérée* » à l'attaque vietnamienne : « *un nombre significatif de soldats vietnamiens sont toujours dans le secteur* » de la frontière khméro-thaïlandaise, ajoute-t-on. Pour sa part le secrétaire d'Etat, M. Muskie, a qualifié l'incursion des troupes de Hanoï de « *menace dangereuse pour la paix* ».

A Bangkok, où le ministre des affaires étrangères a donné son autorisation pour la reprise des opérations de secours à destination du Cambodge — que ce soit en direction de Phnom-Penh ou à travers la frontière — à partir *de ce mercredi, on déclare que* les troupes vietnamiennes contrôlent la majeure partie de la frontière et sont toujours engagées dans des combats à quatre endroits différents le long de cette frontière ; il s'agit de deux zones tenues par les maquisards nationalistes Khmers serei et de deux zones khmères rouges.

Enfin, dans un texte diffusé par l'ambassade vietnamienne à Djakarta, Hanoï a mis en garde les pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande), leur demandant de « *ne pas se laisser duper* » par la Chine, qui « *multiplie les actes de division et s'oppose à la tendance à une compréhension mutuelle entre les nations de la région* ». *L'Humanité* de ce mercredi publie une interview du ministre de la défense du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, M. Pen Sovan, qui rejette à nouveau sur la Thaïlande la responsabilité des incidents de la semaine dernière.





AFRIQUE

Algérie

Paris et Alger font un premier bilan des négociations sur le contentieux bilatéral

De notre correspondant

Alger. — M. Dembri, secrétaire général du ministère algérien des affaires étrangères, rencontre, ce mercredi 2 juillet, à Paris, son homologue M. Bruno de Leusse. Ils doivent faire le point des négociations engagées depuis six mois pour tenter de régler le lourd contentieux accumulé entre les deux pays dans les domaines les plus divers depuis l'indépendance. Les six commissions constituées après la visite à Paris, en janvier dernier, de M. Benyahia (main-d'œuvre et émigration, question de personnes, sécurité sociale, questions financières et fiscales, biens et activités des Français en Algérie, transfert en Algérie des archives de la période coloniale) ont maintenant à peu près terminé leur travail après une longue série de navettes et de réunions qui ont mobilisé de part et d'autre plusieurs dizaines de fonctionnaires.

Les discussions ont été difficiles mais se sont déroulées dans un climat de franchise et de cordialité. Si des points d'accord ont pu être dégagés en plusieurs domaines, notamment celui de la sécurité sociale ou encore celui de la situation des Français établis en Algérie, des blocages subsistent en ce qui concerne particulièrement le problème des archives ou le contentieux financier et fiscal. Mais on convient volontiers, de part et d'autre, que rien de cela n'est de nature à entraîner une crise entre les deux pays.

On voit mal, en revanche, pour le moment comment surmonter les divergences de vue concernant l'émigration. Le gouvernement français souhaite toujours le retour en Algérie de cette main-d'œuvre et se donne pour objectif trente-cinq mille départs par an. Alger refuse de s'associer à la fixation d'un quota et de cautionner ainsi les mesures coercitives qui pourraient être prises par les autorités françaises pour atteindre leur objectif.

Les responsables algériens se disent très attachés eux-mêmes à la réinsertion des émigrés. Le congrès extraordinaire du F.L.N. qui s'est déroulé du 15 au 19 juin a ainsi mis l'accent sur la nécessité de *« mettre en place des structures adéquates disposant des moyens nécessaires »* pour la réintégration des travailleurs vivant à l'étranger. Mais il a insité aussi sur le *« caractère volontaire et individuel que doit revêtir ce retour au pays »*. L'Algérie fait de cette libre détermination un principe intangible et ne veut envisager pour sa part que des mesures incitatives d'ordre fiscal, social ou administratif.

Pour tourner la difficulté, Paris propose l'organisation d'une phase transitoire de deux ans, durant laquelle on s'efforcerait d'atteindre le quota de trente-cinq mille par le volontariat. S'il ne l'était pas, Paris et Alger se mettraient d'accord sur d'autres méthodes. Les Algériens considèrent qu'ils mettraient le doigt dans l'engrenage en acceptant une telle proposition. Alger de surcroît ne veut pas signer un texte qui consacrerait à nouveau la précarité de la situation des émigrés, ceux-ci se retrouvant dans deux ans avec une épée de Damoclès sur la tête. On voit mal comment les négociateurs pourraient sortir de l'impasse où ils se trouvent d'autant plus que les deux gouvernements avaient fixé au 14 juillet le terme des discussions. On se demande à Alger si la visite envisagée pour le 12 juillet de M. François-Poncet permettrait de trouver un terrain d'entente. Ce serait d'autant plus souhaitable que les cartes de résidence de cinq ou dix ans n'ont été prolongées que jusqu'au mois de septembre. Le problème de leur renouvellement va donc se poser rapidement pour quelque trois cent cinquante mille travailleurs.

DANIEL JUNQUA

Le sommet de l'O.U.A. à Freetown

M. Léopold Senghor plaide en faveur de la proposition française de trilogue

De notre envoyé spécial

Freetown. — Face à l'Atlantique, sur la colline d'Aberdeen battue par la pluie et qui surplombe la baie de Freetown, quatorze présidents, huit chefs de gouvernement et une trentaine de ministres des affaires étrangères, ont participé, mardi 1er juillet, à la séance d'ouverture de la dix-septième conférence au sommet de l'Organisation de l'unité africaine. Les portraits des dirigeants actuels du continent étaient accrochés dans le grand hall du centre de conférences. L'un d'entre eux fut particulièrement remarqué : celui du sergent-chef Samuel Doe, nouveau président du Libéria, absent de Freetown.

A la demande de leur hôte sierra-leonais, M. Siaka Stevens, les leaders de l'Afrique observèrent une minute de silence à la mémoire de son prédécesseur, William Tolbert, ancien président en exercice de l'O.U.A., dont le corps mutilé pourrit dans une fosse commune quelque part à Monrovia. Seuls les représentants libérien et éthiopien restèrent assis pendant cet hommage. A la fin des débats, le premier vint serrer la main du second... Dès le début de son intervention, le président Senghor évoquera par deux fois cet « assassinat ».

Depuis le sommet économique de Lagos, en mai dernier — où l'Ethiopie, presque seule, avait d'ailleurs plaidé la cause des soldats de Monrovia, — le chef de l'Etat sénégalais était président intérimaire de l'O.U.A. A ce titre, il lui revenait de prononcer le traditionnel discours-bilan de l'année écoulée : une allocution à la fois constructive et lucide où le président Senghor analyse sans concessions les faiblesses et les crises d'un continent dont il est l'un des doyens.

L'élément le plus neuf concerne le Tchad. *« J'ai l'impression,* a-t-il observé, *que les choses étant ce qu'elles sont aujourd'hui, il nous faudra faire appel à l'ONU en lui demandant d'envoyer de préférence des « casques bleus » africains. »* On ne peut tirer plus nettement les leçons de l'échec de la mission confiée l'an dernier à la force neutre interafricaine. Le recours aux fameux « casques bleus », même s'ils appartiennent au monde de la négritude, serait un constat de faillite de l'O.U.A. La proposition de M. Senghor va beaucoup plus loin que le projet de résolution préparé par le conseil des ministres à l'intention du sommet.

Pour sauver la face, les ministres avaient fait appel à la bonne volonté des pays riches du continent invités à relancer la force interafricaine. M. Senghor, comme beaucoup de ses pairs, ne se nourrit pas d'illusions sur les chances de succès d'une telle formule. D'où sa préférence pour une intervention de l'ONU. *« Ce ne sera pas là,* a-t-il ajouté, *manifestation de l'incapacité de l'Afrique à résoudre ses propres difficultés, mais plutôt preuve de sagesse. Sagesse d'appeler à l'aide quand on est dans la détresse. »*

Autre constat lucide de M. Senghor : celui qu'il porte sur la crise saharienne. Se disant révolté *« par cette guerre inutile »* et partisan d'*« un compromis dynamique à l'africaine »*, le président sénégalais a rappelé que *« si les deux précédents présidents en exercice n'ont pas convoqué un sommet extraordinaire, pourtant décidé par deux conférences ordinaires, c'est que, très sagement, ils voulaient éviter un éclatement de l'O.U.A. »*. Voilà qui est clair. Le comité des sages, qu'il préside, chargé de produire un rapport aux chefs d'Etat, s'est réuni mardi avant la séance d'ouverture : *« Nous proposerons,* a dit M. Senghor, *une procédure à défaut d'une solution. »*

Reprenant une idée qui lui est chère autant qu'à l'Elysée, celle du « trilogue » euro-arabo-africain — même si le mot ne fut pas prononcé — le président sénégalais a suggéré, d'autre part, la tenue d'une nouvelle réunion de la conférence des ministres arabo-africains. *« Je propose,* a-t-il poursuivi, *une résolution prévoyant l'octroi d'un mandat exploratoire aux secrétaires généraux de l'O.U.A. et de la Ligue arabe, afin d'analyser les voies et les moyens de cette association euro-arabo-africaine. »* M. Senghor est donc monté en première ligne pour relancer le trilogue giscardien, accueilli jusqu'à présent dans l'indifférence par une partie des pays arabes. Envers ceux-ci, M. Senghor ne s'est pas montré tendre. La coopération arabo-africaine — très mal en point, il est vrai — s'est, selon lui, *« enlisée dans les querelles inter-arabes »*.

L'avenir de la Namibie est revenu dans les discours des quatre autres orateurs de la journée : les présidents Stevens et Shagari (Nigéria), M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, et bien sûr, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, seul mouvement nationaliste namibien reconnu par l'O.U.A. et l'ONU. *« Soyez patients, l'heure de votre délivrance approche »*, a prédit le premier. M. Waldheim a déploré le *« retard fort regrettable »* enregistré dans l'application du plan des Nations unies.

Parlant au nom des mouvements de libération, M. Nujoma a dénoncé *« la complicité »* des Occidentaux avec Pretoria et proposé un plan d'action en sept points comportant l'adoption de sanctions obligatoires, et un *« soutien concret »* à l'Angola. Comme prévu, M. Robert Mugabe, dont chacun fit l'éloge, fut le héros de la journée. M. Senghor, une fois de plus, trouva les mots les plus justes : *« Notre joie,* dit-il, *est d'autant plus grande que les vainqueurs se sont montrés d'une sagesse exemplaire dans leur triomphe. M. le premier ministre s'est révélé un grand homme d'Etat qui honore l'Afrique tout entière. »* L'ancien rebelle ne pouvait espérer lauriers mieux tressés.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Angola

Les derniers raids sud-africains auraient fait 300 morts dans les camps de guerilleros de la SWAPO

De notre correspondante

Johannesburg. — Tandis que les Sud-Africains affirment avoir mis un terme à leurs raids contre les bases arrières de la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain), l'administrateur sud-africain du Sud-Ouest africain (Namibie) a remis, mardi 1er juillet, à Windhoek, certains pouvoirs exécutifs à un conseil de cabinet présidé par M. Dirk Mudge, chef de l'Alliance démocratique de la Turnhalle. L'administrateur général continuera cependant de prendre les décisions les plus importantes. Dès à présent, les soldats de Namibie forment l'armée du Sud-Ouest africain-Namibie tout en demeurant, en pratique, sous le haut commandement sud-africain.

M. Dirk Mudge a prononcé, mardi, un discours d'investiture extrêmement dur et peu favorable à un règlement international. *« L'Assemblée nationale,* a-t-il dit, *va devoir considérer (...) si elle désire prendre une place plus importante dans le jeu de l'échiquier politique. Jusqu'à présent, les partis internes ont joué le rôle de spectateurs (...) nous ne sommes pas satisfaits d'être exclus des négociations (...) surtout quand la SWAPO subit des revers aussi dévastateurs. »*

Selon l'envoyé spécial de l'agence sud-africaine Sapa, dont la dépêche a été soumise à la censure militaire, les troupes de Prétoria auraient détruit *« toutes les structures militaires de la Swapo dans le sud de l'Angola »*. Plus de trente entrepôts d'armes situés dans six régions différentes auraient été détruits ainsi que *« la principale base logistique de la Swapo et son quartier général opérationel »*.

L'opération se serait étalée sur les vingt derniers jours de juin et aurait comporté deux phases. Au cours de la seconde, du 13 au 30 juin, l'armée sud-africaine aurait saisi 250 tonnes d'armes et de munitions de toutes sortes (missiles, armes automatiques, canon de 23 mm., 76 mm., bombes, roquettes...) d'origine soviétique ou des pays de l'Est, ainsi que des camions militaires soviétiques Gaz et Zil. Tout ce qui ne pouvait être transporté a été, selon le journaliste, détruit sur place (la plupart du temps dans des bunkers souterrains). Des documents prosoviétiques et des tonnes de médicaments provenant pour la plupart d'Union soviétique mais aussi de Pologne, de Belgique et de Hollande et même fournis par l'UNICEF ont également été détruits.

L'armée sud-africaine affirme avoir tué plus de trois cents partisans dela Swapo mais on ignore le bilan total dans les rangs sud-africain. On sait seulement que seize soldats sud-africains avaient trouvé la mort pendant la première phase des opérations.

Selon un pore-parole militaire sud-africain, des documents trouvés dans les camps de la Swapo prouveraient que le Congrès national africain (banni par Pretoria) collabore *« dans une certaine mesure »* avec la Sawpo. Par ailleurs, ce porte-parole réafirme que les contacts avec les Angolais ont été évités *« à tout prix »*.

A en juger par la quantité d'armement saisie par les Sud-Africains ,la Sawpo a subi de sérieux dommages. Fort de son avantage, l'Afrique du Sud devrait durcir ses positions et ralentir la négociation d'un règlement international en Namibie. Elle n'a toujours pas donné sa réponse à la dernière lettre de M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, dans laquelle celui-ci annonce d'importantes concessions de la part de la Swapo. Mais, peut-être attendait-elle le retrait de ses troupes d'Angola avant de le faire.

Ce mercredi, la radio sud-africaine a ouvert son bulletin d'information en déclarant que les milieux gouvernementaux avaient extrêmement mal accueilli la dénonciation, par M. Waldheim, au sommet de l'O.U.A., des raids sud-africains en Angola. Pretoria accuse, en effet, depuis longtemps M. Waldheim de partialité et lui demande de condamner les actions de la Swaop en territoire namibien.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *M. Robert Galley*, ministre de la coopération, se rendra au Niger du 3 au 5 juillet.

PROCHE-ORIENT

Iran

Les internes des hôpitaux décrètent une journée de grève pour protester contre l'exécution sommaire d'un médecin

L'association des internes des hôpitaux iraniens a appelé les médecins à une grève générale de vingt-quatre heures, ce mercredi 2 juillet, dans tout le pays pour protester contre l'exécution d'un médecin à Ahwaz au Khouzistan.

Le docteur Narimisa, trente-six ans, exerçant à l'hôpital Djondi Chahpour à Ahwaz avait été exécuté, dimanche dernier, à l'issue d'un procès sommaire. Il était accusé de s'être opposé à l'expulsion des éléments de gauche de l'université de la ville en avril dernier. Selon les internes, le docteur Narimisa n'a pu être assisté d'un avocat durant son procès, qui s'est tenu à huis clos, et n'a pas bénéficié d'un appel.



La grève, qui a été interdite par les autorités, a été décidée lors d'une assemblée qui a réuni un millier de médecins venus de tout l'Iran. Dans une résolution adoptée à l'issue de cette réunion et affichée sur totes les portes de l'hôpital Mofid et de la faculté de médecin Imam-Khomeiny, le Comité des internes exige que *« les responsables de ce meurtre épouvantable »* soient châtiés.

Entretemps, la « chasse aux sorcières », qui vise en particulier les universités, se poursuit sans répit sous la direction personnelle de l'imam Khomeiny. Ce dernier s'adressant, lundi, aux représentants provinciaux de l'éducation nationale a déclaré : *« L'université ne doit pas être une machine à qui l'on confie des musulmans et qui nous rend des communistes. »* L'imam a surtout critiqué une nouvelle fois la science telle que la conçoit le *« colonialisme »*, en prenant vivement à partie les universitaires dont il affirme avec force qu'il n'était liée avec eux par aucune *« alliance fraternelle »*. *« Tous les députés, sénateurs et responsables de l'ancien régime,* a-t-il dit, *étaient sortis de ces universités et n'ont mis à profit cette éducation que pour brader le pays aux étrangers. »*

Pour l'imam Khomeiny, il faut éliminer de l'université tous les programmes *« soi-disants éducatifs »* qui donnent en fait une mauvaise éducation. *« Il faut éduquer dans les mosquées,* a-t-il ajouté. *Il ne faut pas que les mosquées soient vides. La révolution est née dans les mosquées et mosquées et universités doivent coexister, car il n'y a pas de contradiction entre les deux institutions et les deux enseignements. »* L'imam a également critiqué le fonctionnement des *« ministères »* qui, a-t-il dit, ne doivent pas être des *« centres de prostitution »* et s'en est pris en particulier aux fonctionnaires qui *« n'hésitent pas à venir travailler en mâchant du chewing-gum »*.

De son côté, l'ayatollah Khalkhali, chargé de la lutte contre la drogue s'est déclaré mardi *« très satisfait »* de l'efficacité de ses méthodes. L'ayatollah Khalkhali, qui a prononcé plus de cent condamnations à mort depuis sa nomination, le 10 mai dernier à la tête de la lutte antidrogue, a affirmé *« ce que nous avons fait en un mois, la justice ne l'a pas fait en soixante ans. Cela veut dire que notre justice ne sert à rien. J'ai demandé plusieurs fois à l'ayatollah Behechti, président de la cour suprême, de dissoudre la justice. »*

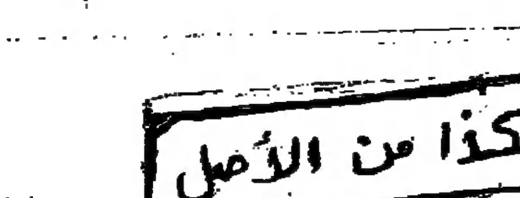
« Notre réussite, a-t-il dit, *a été de cent pour cent ou plutôt de deux cents pour cent. La police internationale et les autorités qui luttent contre la drogue nous admirent beaucoup et disent que c'est un miracle. »* Il a ajouté que le président Bani Sadr l'avait félicité, mais a reconnu que le chef de l'Etat lui avait demandé de réduire le speines. *« Si je faisais ce que je voulais, lui ai-je répondu, j'aurais exécuté cinq cents personnes. Ils méritent tous la peine de mort. »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Israël

● *Les obsèques du petit Oron Yarden* (huit ans), victime d'un rapt le 2 juin dernier et dont le cadavre a été découvert lundi 30 juin, ont eu lieu mardi en présence du ministre israélien de l'éducation, M. Zebulon Hammer. Selon la police, l'enfant a été tué le mardi 4 juin, quelques heures avant que l'auteur du rapt — qui a été arrêté — ne perçoive la rançon exigée (200 000 francs environ).

Le président de la fraction parlementaire du Likoud (qui regroupe les partis de la coalition), M. Abraham Sharir, a déposé à la Knesset un projet de loi en faveur de la peine de mort pour les ravisseurs d'enfants. Cette peine n'a été appliquée en Israël qu'une seule fois : l'ancien dirigeant nazi Adolf Eichman fut condamné à mort et pendu en mai 1962. — *(A.F.P.)*

● MISE AU POINT. — Après la publication dans *le Monde* du 19 juin d'une lettre de l'ambassade d'Israël à Paris affirmant qu'il n'y a pas de réfugiés politiques israéliens en France, Mme Elisabeth Mathiot, secrétaire de l'International Committee for Palestinian Human Rights, nous adresse la photocopie de trois cartes de réfugiés délivrés par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides portant la mention *« réfugié israélien »*. M. Jacques Fouchet, directeur de l'Office, nous précise que s'il n'y a pas à proprement parler de réfugiés israéliens en France, quatre ou cinq Palestiniens, qui ne reconnaissent pas l'Etat hébreu, ont été répertoriés par l'Office dans la catégorie *« réfugié israélien »*.



LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II AU BRÉSIL

Seul l'amour réalise l'union dans la diversité

déclare le pape aux jeunes de Belo-Horizonte

Jean-Paul II est arrivé à Rio-de-Janeiro le mardi 1er juillet, à 16 h. 45 (heure locale), pour la troisième étape de son voyage brésilien — et la plus longue, puisqu'il y passe deux nuits. Ayant quitté Brasilia le matin, après avoir visité la prison de Papuda, près de la capitale, le pape a passé six heures à Belo-Horizonte, capitale de l'Etat du Minas-Gerais. C'est là que le pape s'est adressé aux jeunes, qui représentent « la plus grande richesse de ce pays », avant de les mettre en garde contre la tentation de la violence révolutionnaire. Selon lui, « seul l'amour rapproche ce qui est différent et réalise l'union dans la diversité ».

A Rio, Jean-Paul II a célébré une grand-messe dès son arrivée (18 heures, heure locale) au cours de laquelle il a loué les vertus de la famille et l'harmonie qui règne entre les races au Brésil. Après la messe, le pape a reçu une centaine d'intellectuels et d'artistes brésiliens.

Ce mercredi 2 juillet, Jean-Paul II devait s'entretenir avec les membres de deux écoles célèbres de samba, puis avec une délégation d'habitants des nombreux bidonvilles proches de Rio, avant de rendre visite à l'un de ceux-ci, la « favela » de Vidigal. Ensuite, il devait rencontrer les évêques du CELAM (Conseil des épiscopats latino-américains) à la cathédrale, ainsi que des prêtres et des religieuses. A midi, le pape devait se rendre en haut du rocher de Corcovado, où se dresse la statue du Christ rédempteur, pour bénir la ville. Dans l'après-midi, enfin, il devait célébrer une messe d'ordination de plusieurs jeunes prêtres.

Le Fla-Flu des « torcedores » de Dieu

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — Il y a des moments où l'on ne peut hésiter. Etait-ce un fascinant instant religieux ? Ou simplement un fabuleux spectacle ? Dans la seplendeur d'une soirée d'hiver, aussi belle ,aussi douce que la meilleure des soirées d'été, quatre projecteurs, deux blancs, deux jaunes, balayaient le ciel de Rio. Et en face, à droite, deux mille cinq cents choristes, les filles en blanc, les hommes en jaune, se balançaient doucement en agitant des foulards et en chantant l'hymne brésilien. Derrière, un million, un million et demi peut-être, de personnes, chantaient aussi, en agitant encore des foulards. La grande messe carioca commençait, comme un match extraordinaire de « Fla-Flu » (Flamengo-Fluminense, les deux grands clubs de football de la ville), le match des « torcedores » (supporters) de Dieu.

Il ya des moments où l'on doit hésiter. Joao-Paulo II super star ? Quoiqu'il arrive sur ce « parque do Flamengo », dans ce site extraordinaire d'odeurs et de beauté ; quand des femmes par dizaines s sont évanouies ; quand la foule s'est mise à scander son nom ; quand l'évêque « gorille » Marcinkus touché par la paix de l'instant, s'est surpris à prendre dans ses bras de bon papa gâteau les enfants de Rio pour les passer au pape ! quand des moines se sont jetés à terre pour embrasser les pieds du pape ; quand les musiciens de l'orchestre symphonique ont tapoté leur instrument comme à l'entrée du meilleur des chefs ; quand les soldats de la police militaire ont commencé à se signer à même leur casque ; alors oui, c'est qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire — de déraisonnable? — d'exceptionnel.

Au nord des pauvres au sud des riches

Il y a des moments en tout cas qu'on ne voudrait pas manquer : Rio de Janeiro est une ville envoûtante. Pas seulement le Rio de Paul Claudel *« la seule grande ville que je connaisse qui n'ait pas réussi à mettre la nature à la porte »*, mais aussi le Rio du commun, celui qui réussit si bien à masquer tant de misère, tant de beauté. A l'arrivée, au sortir de l'aéroport, construit comme tous les aéroports du monde en zone populaire, il y avait eu la traversée au pas de charge des quartiers nord. Ceux-là où même le soleil, les couleurs, l'exubérance et le foisonnement de la vie ne suffisent pas à farder la vérité des favelas, des bidonvilles. Et où les restes des petits villages encore portugais, avec leurs façades jaunes, ocres ou violettes, font figure de résidences de luxe. On en gardera le souvenir de ces milliers de soldats de plomb paradant dans leurs uniformes vert, bleu, blanc, camouflé, de cette police à cheval, à moto et à pied.

Mais le souvenir de ces milliers d'enfants faisant des pied-de-nez à cet ordonnancement, de cette belle fille riant aux éclats d'une pareille aventure, de toute cette jeusesse, celle-là même à laquelle le pape disait mardi matin, à Belo-Horizonte : *« La plus grande richesse de ce pays immensément riche, c'est vous. Le futur réel de ce pays du futur est contenu dans votre présence. »* Et à qui il déclarait aussi : *« Vous dites avec raison qu'il n'est pas possible d'être heureux quand on voit une multitude de frères qui n'ont pas la moindre occasion d'une existence humaine. Vous dites aussi qu'il est indécent que quelques-uns gaspillent ce qui manque à la table des autres. Vous êtes décidés à construire une société juste, libre et prospère où tous et chacun puissent jouir des avantages du progrès. »*

Cette société plus prospère, sinon plus juste ou plus libre, elle était justement là, au pied de l'avenue du Président-Vargas. Là, on passe du nord des pauvres au rio sud des riches, des maisons sans eau aux immeubles à air conditionné, des favelas sud-américaines aux buildings nord-américains. Elle était bien là, avec ses enseignes lumineuses vaguement arrogantes, ses titres de mines et de gloire, avec ses gratte-ciel et ses modernes ambitions, la ville du travail pour ceux qui ont du travail.

Et puis enfin, passé l'Opéra, un peu celui de Paris, mais condamné à n'être qu'un « chou à la crème » dans cet encadrement de béton et d'aluminium, vint le premier nom de la fameuse litanie touristique de Rio : Flamengo, juste avant Botofago et Copacabana. Flamengo est ce parc immense gagné sur la mer, un Flamengo de carte postale. Avec, à gauche, l'aéroport citdin Santos-Dumont et cette piste en pleine ville qui conduit les avions du Ponte Aero, les autobus volants Rio-Sao-Paulo, à lécher le Pain-de-Sucre. Avec, derrière ,la merveilleuse petitet église Gloria, te puis, un peu plus loin, la moderne cathédrale San-Sebastiao, directement échappée de Brasilia. Le Flamengo des palmiers nains, des jardins fleuris, des mille placettes qui deviennent mille terrains de football.

L'immense foule sans heurts ni bousculades...

Et puis, le Flamengo d'une foule immense, cette foule carioca dont on ne sait pas si elle est parfois canaille ou toujours tendre, ouverte, souriante. Par milliers, par dizaine de milliers, le flot des croyants est arrivé, sans se presser, sans heurts ni bousculades, par familles entières, pour cette messe de la famille. Et c'était une fête extraordinaire que cette marée humaine, des gens presque nus au jour finissant, à peine habillés la nuit vneue, submergeant le parc.

Et c'était une fête des yeux et des sens, sur cette mer en marche simplement fendue à contre sens par les porteurs de *cafezinho*, des « petits cafés », par les crieurs de journaux vendant en prime *« une médaille à bénir par le pape »*, par les marchands de glace et les marchands de Dieu. Et une fête des sens que les odeurs mélangées des fleurs sur l'autel de l'océan tout proche, des friandises grillées et des fumées d'encens que deux prêtres, en attente du pape, chauffaient sur un brasero.

On ne saurait tout voir, tout dire. Quand la messe fut commencée par un chant, *« La bénédiction de Dieu »*, primé à la suite d'un concuors organisé par l'archevêché de Rio et la chaîne de télévision Globo, ne restèrent que quelques images parmi des centaines. Celle de ces milliers de personnes écrasées contre les barrières et tendant vers la bénédiction papale un chapelet, une vierge en plâtre, un crucifix, un postr et tout simplement un enfant. Celle de cette femme évanouie et, à peine remise, s mettant à g-noux pour rmercier le pape d'une si prompte guérison. Cette autre, jeune, pieds nus et corsage ouvert, donnant le sein au dernier des sept enfants présents, et, son contraire, cette autre, corsage de soie fermé, orchidée dans les cheveux, lançant au pape des baisers.

L'image encore de ces religieuses, en robe blanche, riant, pleurant de joie au passage de Jean-Paul II ou de cet évêque, là-haut, l'un des cent présents, évanoui et évacué. Celle enfin d'enfants jouant sous la brise de mer avec des cerfs-volants, évidemment blancs et jaunes, ou d'une jeune fille agenouillée pendant toute la messe et montrant au pape la photo d'un fiancé probablement égaré.

Un homme fourbu et joyeux

Ce fut une belle, une très belle messe au pays de la convivialité joyeuse. Et quand le pape eut parlé à ces multiples familles de la famille brésilienne après la communion donnée aux femmes en mantille, un feu d'artifice vint signifier que la messe était finie et provoquait un retour un peu rapide au temporel. Dans la baie de Rio de Janeiro, les fusées multicolores éclairèrent le doux balancement des splendides bateaux de plaisance.

Jean-Paul II, apparemment fourbu mais joyeux, s'en est allé. Ce mercredi 2 juillet est un autre jour qui le verra, à Rio, assister à une représentation d'écoles de sambas, visiter la favela Vidigal, rencontrer les évêques du CELAM (Conseil des épiscopats latino-américains), se rendre sur le Corcovado pour s'y recueillir et, sous le Christ gigantesque, bénir la ville, et enfin, ordonner des prêtres au stade Maracana.

Demain est toujours un autre jour avec cet homme infatigable.

PIERRE GEORGES.

● RECTIFICATIF. — A la fin du reportage de Pierre Georges sur le voyage du pape au Brésil (*le Monde* du 2 juillet), nous avons imprimé par erreur que le « marathon évangélique » de Jean-Paul II commençait le 1er juillet à Porto-Alegre. Il s'agissait en fait de Belo-Horizonte, comme l'indiquaient la carte et sa légende.

Aux prisonniers, aux jeunes, aux familles...

Le 1er juillet, le pape a rencontré successivement les prisonniers à la prison Papuda à Brasilia, des jeunes à Belo-Horizonte et des familles à Rio-de-Janeiro. Voici quelques extraits des discours de Jean-Paul II :

● AUX PRISONNIERS : *« En vous, je rencontre des personnes humaines et je sais que toute personne humaine correspond à une pensée de Dieu. Dans ce sens, tout être humain est fondamentalement bon et fait pour le bonheur. Il y a eu dans la vie de presque vous tous, ce moment où vous vous êtes éloignés du dessein de Dieu. Le mal fait doit vous donner de la peine mais ne doit pas être envisagé comme une fatalité. Vous pouvez de nouveau refléchir la pensée de Dieu. Vous pouvez de nouveau être heureux (...) J'aimerais entrer pour une visite comme celle-ci dans toutes les prisons du Brésil. Que celle-ci soit un symbole et que chaque prisonnier se sente visité par le pape. »*

● AUX JEUNES : *« On ne construit pas une société juste sur l'injustice. On ne construit pas une société qui mérite le titre d'humaine en manquant de respect, ou pire encore en détruisant la liberté humaine, en refusant aux individus les libertés les plus fondamentales.*

» J'ai partagé comme prêtre, évêque et cardinal, la vie d'innombrables jeunes à l'université, dans les clubs de jeunes, dans les excursions en montagne, dans les cercles de réflexion et de prière. Et j'ai appris qu'un jeune commence dangereusment à faillir quand il se laisse tromper par le principe facile et commode que la fin justifie les moyens, quand il en vient à croire que l'unique espoir pour améliorer la société consiste à promouvoir la lutte et la haine entre les groupes sociaux, avec l'utopie d'une société sans classes qui se révèle très tôt créatrice de nouvelles classes. Je me suis convaincu que seul l'amour rapproche, ce qui est différent et réalise l'union dans la diversité. (...)

» Un de mes grands prédécesseurs, Pie XII, a adopté comme devise : « Construire la paix dans la justice ». *Je pense que c'est une devise et surtout un engagement digne de vous, jeunes Brésiliens. Je crains que beaucoup de vos désirs de construire une société juste périssent dans l'inauthenticité et se vident comme des bulles de savon parce qu'il leur manque le soutien d'un effort d'austérité et de frugalité. En d'autres termes, il est indispensable de savoir vaincre la tentation de ladite société de consommation, la tentation de l'ambition d'avoir toujours plus au lieu de chercher à être toujours plus, alors que d'autres ont toujours moins. »*

● AUX FAMILLES : *« Un grand connaisseur de votre pays m'a dit que le Brésil est une grande nation malgré tous ses éventuels problèmes parce qu'ici se rencontrent toutes les races, des gens venus de tous les horizons du monde, réunis dans un seul peuple, sans préjugés ni ségrégation, dans une claire fusion des esprits et des cœurs. « C'est une » famille », me disait mon interlocuteur enchanté. Je prie pour que cet esprit de famille ne vienne jamais à s'affaiblir ou à mourir. (...)*

» Cela dit, comment fermer les yeux sur les graves situations dans lesquelles, concrètement, se trouvent de très nombreuses familles entre vous, et sur les sérieuses menaces qui pèsent sur la famille en général. Quelques-unes de ces menaces sont d'ordre social et sont dues aux conditions sous-humaines d'habitation, d'hygiène, de santé, d'éducation, où se trouvent des millions de familles à l'intérieur du pays et dans les périphéries des grandes villes, à cause du chômage et des salaires insuffisants. D'autres sont d'ordre moral et se rapportent à la désagrégation généralisée de la famille, à cause de la méconnaissance, du manque d'estime ou du manque de respect pour les normes humaines et chrétiennes au sujet de la famille dans les différentes couches de la population. D'autres encore sont d'ordre civil, liées à la législation sur la famille (...). »

Supplique indienne

De notre envoyé spécial

Brasilia. — *« Nous pensons que le pape aussi sera triste et aura des difficultés à saluer, avec un sourire aux lèvres, le gouvernement et les hommes de pouvoir qui sont en train de créer la plus grande souffrance pour nous et pour les pauvres, c'est-à-dire pour l'immense majorité du peuple de ce pays riche en ressources et riche en misère. »*

Les représentants de vingt-six « nations » indiennes, réunis à Brasilia, ont adressé un message à Jean-Paul II. Ils y dénoncent *« la situation de misère faite à l'Indien brésilien »*, parlent de leurs luttes et se désolent que le pape aille à Manaus voir *« les Indiens chanter et danser »*, alors que *« dans le même temps on vole leurs terres, on tue leurs chefs et on force les Indiens à travailler comme des esclaves »*. Les chefs indiens regrettent que le pape *« ne voie pas ces milliers d'Indiens qui vivent une vie inhumaine dans cette ville. Ils vivent comme des travailleurs sous-payés, des esclaves domestiques, des prostitués. Il serait bon que le pape aille aussi à* Vale-do-Guapore *pour voir le peuple à Nambikwara vivant une situation comparable à celle des populations du Biafra. Il verra comment un organisme de protection des Indiens — la FUNAI — approuve l'arrivée de dizaines d'hommes de main qui tuent les Nambikwaras usant de tous les moyens, y compris des produits chimiques, pour s'en débarrasser. Cette situation est un objet de honte nationale »*, affirment les Indiens, qui concluent : *« Le Christ, cela dit quelque chose, durant ces journées, aux chefs de ce pays. Et le pape, dont les catholiques affirment qu'il est le représentant du Christ, que leur dira-t-il ? »*

Une motion signée par plus de deux mille intellectuels brésiliens, artistes, enseignants, avocats, journalistes, sera confiée au cardinal Paulo Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo, pour qu'il la remette au pape lors de sa venue dans cette ville, jeudi 3 juillet. Ce document, selon ses signataires, *« vise à montrer au pape l'estime des intellectuels pour l'Eglise brésilienne engagée avec les pauvres et les marginaux »*.

Cette notion est apparue au moment où le pape devait rencontrer un groupe d'intellectuels, ce mercredi 2 juillet, à Rio-de-Janeiro. Parmi les signataires du texte, on note des noms très connus : ceux de l'architecte Oscar Niemeyer, de l'avocat Sobral Pinto, de l'écrivain et penseur catholique Alceu Amoroso Lima et du chanteur Chico Buarque de Holanda. — P. G.

AMÉRIQUES

États-Unis

M. John Anderson dresse un bilan positif de deux mois de « candidature indépendante »

De notre envoyé spécial

Washington. — « *Je ne peux pas demander aux Américains de voter pour moi parce que les deux autres candidats leur déplaisent. Je dois les persuader que je suis capable de gouverner ce pays...* » En présentant, mardi 1er juillet, lors d'une conférence de presse au Congrès, le bilan de deux mois de « candidature indépendante », M. John Anderson n'a pas pu éviter de faire allusion à ce qui constitue à la fois la force et la faiblesse de sa campagne : les réticences — pour en pas dire plus — de bon nombre d'Américains devant le choix qui leur est proposé entre MM. Carter et Reagan. Alerte, incisif, enjoué, le représentant de l'Illinois a affirmé qu'il était décidé, quoi qu'il arrive, à aller jusqu'au bout de sa tentative, c'est-à-dire jusqu'au 4 novembre.

Le dernier sondage Gallup lui accorde 23 % des intentions de vote, contre 36 % à M. Reagan, et 35 % à M. Carter. Les contributions au fonds de soutien à sa campagne affluent au rythme de 300 000 dollars par semaine. M. Anderson amasse ainsi un trésor de guerre qui lui sera indispensable cet automne. Les candidats des deux grands partis recevront en effet chacun, après avoir été officiellement désignés par les conventions, 29,5 millions de dollars de fonds fédéraux. Selon les estimations les plus optimistes, M. Anderson, qui n'a droit à aucun subside officiel, ne peut guère espérer récolter plus de 12 millions de dollars de contributions privées.

M. Anderson a quelque raison d'être satisfait, même si une ombre majeure plane sur son entreprise : aucun candidat n'est jamais entré à la Maison Blanche sans le soutien d'un des deux grands partis depuis que ceux-ci existent.

Issu des républicains (il a été élu en 1960 sous les couleurs du « G.O.P. » et sans cesse réélu depuis), c'est du côté démocrate qu'il subit les plus vives attaques. Le comité national démocrate a dépensé 225 000 dollars et recruté une équipe d'avocats pour empêcher que son nom soit inscrit, en novembre, sur le bulletin de vote de plusieurs Etats. Chaque Etat fixe en effet ses propres délais d'inscription et le nombre de signatures requis pour qu'une candidature présidentielle soit retenue. M. Anderson a laissé passer les délais légaux dans l'Ohio, le Kentucky, le Nouveau-Mexique et le Maine. Mais ses avocats contestent la validité des décisions qui l'excluent ici ou là de la course à la Maison Blanche.

Le candidat indépendant est actuellement inscrit dans quatorze Etats, et a affirmé, mardi, qu'il avait déjà recueilli suffisamment de signatures dans vingt-deux autres pour s'y faire enregistrer prochainement. Mais, dans le Sud, en Georgie et dans l'Oklahoma par exemple, ses supporters ont du mal à trouver des signatures, et le maquis juridique dans lequel se déroule une élection présidentielle américaine ne facilite pas sa tâche. Une loi de Virginie, par exemple, oblige tout candidat indépendant à déclarer à l'avance quel serait son vice-président. M. Milton Eisenhower, frère cadet de l'ancien président, a accepté de jouer ce rôle jusqu'à ce que M. Anderson désigne, cet été, son véritable colistier.

La saison des conventions, qui commence par les républicains, le 14 juillet à Detroit, représente une autre difficulté pour le candidat indépendant. Il risque d'être oublié par les médias au moment même où les deux grands partis désignent leur champion dans une pluie de confettis et au milieu des flonflons et des fanfares. Cela explique peut-être sa décision de voyager à l'étranger pendant cette période. M. Anderson a annoncé mardi qu'il se rendrait successivement, à partir du 7 juillet, en Egypte, où il sera reçu par M. Sadate, en Israël, en R.F.A., en Grande-Bretagne et en France. Dans ces trois derniers pays, il espère rencontrer respectivement le chancelier Schmidt, Mme Thatcher et M. François-Poncet.

De nombreux Américains interrogés dans les sondages se déclareraient prêts à voter pour M. Anderson s'il avait une chance raisonnable de l'emporter le 4 novembre. L'argument du « vote utile » risque de se faire plus pressant à mesure que l'échéance approche : le vote idéologique ou de protestation n'est guère dans la tradition américaine.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Canada

A l'occasion de la fête nationale

Le pays adopte un nouvel hymne composé il y a un siècle par deux Québécois

De notre correspondant

Montréal. — Les Canadiens ont célébré, mardi 1er juillet, le cent treizième anniversaire de l'indépendance de leur pays avec un peu plus de conviction que par le passé. Pour la première fois en effet, ils ont chanté un hymne national qui est désormais le leur et qui remplace le *God save the Queen* de l'ancienne métropole. Ce dernier ne disparaît pas pour autant, puisqu'il reste l'hymne royal d'un pays, dont le chef d'Etat est toujours la reine d'Angleterre.

Répondant à l'appel du gouvernement de M. Pierre-Elliot Trudeau et des deux partis d'opposition à la Chambre des Communes, plusieurs stations de radio et de télévision ont retransmis, mardi en fin de matinée, les images de la cérémonie officielle qui s'est déroulée devant le Parlement à Ottawa, en présence de plusieurs milliers de personnes et sous un ciel radieux. Après un bref discours de M. Trudeau, qui était rentré la veille d'un voyage de douze jours en Europe, la foule a entonné le nouvel hymne national, dont le premier vers est le suivant : « *O Canada terre de nos aïeux* ».

M. Trudeau semble avoir voulu donner d'autant plus d'importance à l'événement qu'il survenait peu de temps après l'échec du référendum québecois sur la souveraineté-association. En faisant vibrer le sentiment patriotique canadien, qui ne paraît pas encore avoir trouvé son expression dans ce pays à la recherche d'une identité propre le premier ministre canadien espère affaiblir le nationalisme québécois.

L'adoption du nouvel hymne national ne s'est pas faite sans difficulté, et c'est grâce à un compromis de dernière minute que les députés ont réussi à s'entendre sur ce point, le 27 juin, et ont voté à l'unanimité en faveur de la reconnaissance officielle des versions française et anglaise du chant patriotique. Le désaccord porte sur certains termes utilisés dans le texte anglais, dont il existe d'ailleurs plusieurs versions. Quelques députés anglophones souhaitent supprimer les références à Dieu pour ne pas froisser les athées. D'autres craignent que les femmes et les nombreux Canadiens nés à l'étranger ne se sentent exclus par l'utilisation de certains mots. Pour mettre tout le monde d'accord, le gouvernement s'est finalement engagé à étudier les amendements qui pourraient être ultérieurement proposés.

En fait, les réticences du Canada anglais à ce sujet ont une origine beaucoup plus sérieuse que les désaccords sur le vocabulaire. En premier lieu, les anglophones sont très attachés à la monarchie britannique et à ses symboles, dont le *God save the Queen*. Il est d'ailleurs tout à fait significatif que le 1er juillet soit encore aujourd'hui considéré comme le *Dominion Day* et non comme la fête nationale du Canada. Mais surtout, les paroles et la musique du nouvel hymne national sont l'œuvre de deux Canadiens français, Adolphe-Basile Routhier et Calixa Lavallée, qui le créèrent au Canada en 1880 à la demande de la société Saint-Jean-Baptiste, organisme dont l'objectif est la réalisation de l'indépendance du Québec. L'œuvre fut chantée pour la première fois à l'occasion d'une messe célébrée à Québec sur les plaines d'Abraham, où les troupes anglaises avaient battu les Français en 1759. Cette messe eut lieu le 24 juin 1880, jour de la saint Jean-Baptiste (le patron des Canadiens français), qui depuis 1977 correspond à la fête nationale des Québécois. Pour ces derniers, le 1er juillet n'est donc qu'un jour férié comme les autres.

L'hymne patriotique des Canadiens français a malgré tout été chanté en version anglaise dès 1905, et il était courant de l'entendre à l'occasion de diverses manifestations publiques, notamment avant le début des matches de hockey. La décision du Parlement d'en faire l'hymne national aurait pu être interprétée comme une revanche des nationalistes québécois qui, après avoir perdu leur référendum le 20 mai dernier, auraient réussi à imposer leur hymne au reste du pays. En fait, la concentration de plus en plus forte des francophones au Québec, au détriment du reste du Canada, fait que les nationalistes ne se retrouvent plus dans *O Canada* depuis longtemps. Un glissement analogue s'était déjà produit au début des années 60 lorsque le Canada avait adopté le drapeau à feuille d'érable qui, lui aussi, avait appartenu à la société Saint-Jean-Baptiste, et que les nationalistes québécois ont remplacé par la fleur de lis.

Comme l'ont montré les péripéties entourant l'adoption d'un drapeau et d'un hymne nationaux, les symboles jouent un très grand rôle au Canada, au point que certains commentateurs critiquent l'utilisation abusive qu'en font les hommes politiques, en particulier M. Trudeau. C'est ainsi que le quotidien montréalais *le Devoir* écrit que « *symboles et discours officiels (...) ne suffisent pas à construire la cohérence d'un pays à la recherche de son équilibre* ». D'autres se demandent si la récupération des symboles du nationalisme québécois suffira à créer le nationalisme canadien.

BERTRAND DE LA GRANGE.

SUR ANTENNE 2

L'hécatombe quotidienne au Salvador

Exécutions et cadavres au long des routes, enlèvements, occupations d'édifices, cahutes incendiées et sang séché : vingt-quatre heures de la vie du Salvador. C'est la quasi-banalité de la violence, pourtant sans égal, dans cette République d'Amérique centrale que Bernard Rapp a montrée dans une page spéciale du journal télévisé de 20 heures, mardi 1er juillet, sur Antenne 2. Images pourtant filmées dans une période « calme », à la fin du mois de mai, avant que l'occupation par l'armée de l'université ne vienne porter la violence à son apogée.

« Etre chrétien dans la campagne salvadorienne, c'est être engagé, donc dangereux », *rappelle le film. Messes à la sauvette, semi-clandestines, pour des paysans sur le qui-vive, prêtres jouant avec la mort pour célébrer l'office : depuis l'assassinat de l'archevêque, Mgr Romero, en mars dernier, la répression continue à s'abattre sur l'Eglise salvadorienne comme dans les campagnes.*

Entre la guérilla encore peu organisée de l'extrême gauche et les mouvements paramilitaires d'extrême droite, liés aux autorités militaires et liquidant sans discernement, la réalité salvadorienne ne laisse guère de place à la nuance. Les illusions nées avec l'avènement, en octobre dernier, d'une nouvelle junte militaire aux velléités réformistes, paraissent déjà loin.

Bernard Rapp ne s'étend guère sur les structures sociales qui sous-tendent cette violence, comme le problème de la terre ou les archaïsmes d'une oligarchie pour qui toute réforme signifie communisme. Mais l'hécatombe quotidienne qu'il a montrée à la télévision française ne peut qu'inciter à rompre le silence sur le « Nicaragua silencieux ».

● *Trente-huit personnes* ont été tuées dans les dernières quarante-huit heures au Salvador, victimes de la violence politique. Le principal journal d'opposition, *El Independiente*, a eu sa façade mitraillée lundi 30 juin. C'est le second attentat subi par ce quotidien en une semaine. D'autre part, après les démentis de plusieurs personnalités liées à la junte salvadorienne, dont le dirigeant de la démocratie chrétienne, M. José Napoléon Duarte (*le Monde* du 1er juillet), la conférence épiscopale du Honduras a réaffirmé que l'armée salvadorienne avait massacré le 14 mai quelque six cents paysans à la frontière du Honduras alors qu'ils tentaient de s'enfuir vers ce pays. — (*A.F.P., U.P.I.*)

● *Le Comité de solidarité avec le peuple du Salvador* a organisé mardi 1er juillet un rassemblement place Beaubourg, à Paris, pour exprimer « *sa plus vive indignation devant les massacres de communautés paysannes sur le territoire du Salvador* ». Une centaine de personnes avaient répondu à son appel.

Ce moité, né officiellement au début de cette année à l'initiative d'une douzaine de Salvadoriens de Paris, se propose d'informer l'opinion sur les événements tragiques qui déchirent le pays et de soutenir financièrement les familles paysannes réfugiées dans les églises et les écoles. D'autre part, une association, dénommée Aide médicale et sanitaire à la population du Salvador, a été fondée (*le Monde* du 2 juillet) en liaison avec ce Comité de solidarité.

Mettant en cause les forces armées salvadoiennes, « *en liaison, dans certains cas, avec les forces armées honduriennes et guatémaltèques* », le Comité de solidarité dénonce l'« *oppression* » exercée par une « *oligarchie* » qui tient à conserver ses « *privilèges exorbitants* ».

Le Comité de solidarité rassemble environ soixante-quinze personnes, sous la présidence de M. Maurice Barth.

★ Comité de solidarité avec le peuple du Salvador, compte bancaire : BICS 04043007133 43. Adresse postale : 45 bis, rue de la Glacière, 75013 Paris. Téléphone : 580-16-78.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Libres opinions

Dissiper le brouillard

par MAURICE GOLDRING (*)

J'ETAIS présent à la réunion du conseil de rédaction de *Révolution* samedi 21 juin. Je pensais que les éléments suivants étaient assez clairs : un article est envoyé à *Révolution* par Lucien Marest, collaborateur à la section des intellectuels et de la culture auprès du comité central du P.C.F. Il remet en cause la politique culturelle du parti communiste en biffant brutalement l'écart entre création et idéologie. Contre l'avis de la rédaction du journal, l'article est imposé et publié. François Hincker, rédacteur en chef adjoint, rédige une réponse. Le directeur refuse de la publier. François Hincker considère qu'il est impossible de rester rédacteur en chef adjoint d'un journal où il n'a pas le droit d'écrire. C'est simple ? Erreur.

La mise au point de Guy Hermier dans *Révolution* du 27 juin enveloppe l'enchaînement des faits dans un épais brouillard. L'article de Lucien Marest n'est pas une remise en cause. Il pose des questions importantes qui devront faire l'objet d'un débat. Ce débat s'engage par le refus de publier un article. Pour calmer ceux qui s'en inquiètent, il suffit de nier : refus ? Quel refus ? *« J'exprimais le souhait qu'en plus des remarques qu'il avait à faire, [François Hincker] aborde surtout les questions nouvelles qui nous sont posées afin d'élever et de faire avancer le débat. »* En plus, il n'y a pas eu d'interdit. Guy Hermier a, au contraire, demandé d'en faire plus.

Puisqu'il n'y a pas eu d'interdit, la démission est inexplicable : *« Pour moi, l'argument avancé par François Hincker ne peut expliquer la décision qu'il a prise. »*

La réponse de Guy Hermier est contraire aux engagements qui ont été pris devant les membres du conseil de rédaction réunis le 21 juin. Le directeur de *Révolution* s'était engagé à tenir compte de la discussion pour rédiger sa réponse. Il s'était engagé à dire que, peut-être, en évitant quelques maladresses, il aurait pu éviter la démission. Il s'était surtout engagé à ne pas suggérer d'autres motifs pour la démission que l'enchaînement rigoureux des faits. Les faits sont niés. Il y a donc d'autres motifs à la démission. Lesquels ? Que les hypothèses cheminent.

Il y avait cent manières de refuser l'article de François Hincker. Il y avait dix façons de masquer la censure sous les bonnes intentions. Il n'y en a qu'une, une seule, de manifester concrètement la volonté de faire de *Révolution* un journal de confrontations : c'est de publier l'article refusé. Huit phrases, dans la réponse de Guy Hermier, utilisent les mots « débat », « confrontations », « discussion », « échanges ». L'atrophie du débat aujourd'hui est toujours accompagné d'une hypertrophie des promesses de débat pour l'avenir. Moins les promesses sont tenues, plus elles sont répétées avec force.

Le directeur du journal *Révolution* a le droit de dire une chose devant les membres du conseil de rédaction et d'en écrire une autre trois jours plus tard. Il a le droit de refuser un article et de faire de ce refus une preuve de la volonté de débattre. Il a le droit de reconnaître la sincérité d'un camarade en réunion privée, et de jeter sur lui la suspicion politique dans sa réponse publique. Le seul droit qui me reste, comme membre du conseil de rédaction de *Révolution*, est de dire publiquement que je ne marche pas.

(*) Membre du conseil de rédaction de *Révolution*.

Vive polémique au conseil Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Defferre accuse les élus régionaux communistes de pratiquer le double langage

Marseille. — L'enceinte du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, où jusqu'à l'an dernier le parti socialiste et le parti communiste évitaient de s'affronter — à défaut de pouvoir travailler ensemble, — est désormais devenu le lieu d'âpres conflits entre les deux anciens partenaires de l'union de la gauche.

De vifs échanges ont ainsi opposé le mardi 1er juillet M. Gaston Defferre, député socialiste et maire de Marseille, président du conseil régional, à M. Guy Hermier, député communiste des Bouches-du-Rhône, au sujet du budget supplémentaire de l'exercice 1980 voté seulement par le P.S. et l'U.D.F. (1).

De notre correspondant régional

M. Hermier ayant critiqué les orientations de la politique suivie par les socialistes, tendant selon lui à un « *recentrage à droite* », M. Defferre a alors fait état d'un document interne du P.C. donnant des « *instructions* » aux élus communistes régionaux. D'après ce texte, qui serait le compte rendu d'une réunion des présidents des groupes communistes dans les conseils régionaux en date du 24 juillet 1979, il s'agirait pour le P.C. « *d'abord de lutter contre la fiscalité pour que les recettes soient les plus petites possibles* », et ensuite, puisque « *l'argent est là* », de « *l'utiliser* ».

Le document, dont M. Defferre n'a lu que quelques extraits, tandis que M. Hermier s'interrogeait sur sa provenance, recommanderait d'autre part d'« *utiliser le budget existant sur critère politique* » afin non de payer mais de « *mouiller* » financièrement le conseil régional dans des opérations appelant l'intervention financière de l'État, « *à condition que le parti soit déjà sur le terrain* ». Un autre passage indiquerait notamment : « *De la même manière, quand les conseils généraux à direction communiste de la région parisienne demandent sans vergogne un financement régional pour le cadre de vie (parcs, etc.), il s'agit encore de transferts, mais l'argent est là, nous avons lutté contre les impôts et chacun connaît la part des communistes dans la lutte pour ces parcs : nous tirons le bénéfice politique.* »

« *Quelles que soient nos propositions* » a commenté M. Defferre « *On nous fait la démonstration que nous nous alignerons sur la droite. Ce que M. Hermier oublie de dire, c'est qu'un certain nombre de fois à l'Assemblée nationale, le groupe communiste vote avec l'U.D.F. ou le R.P.R. alors que nous votons contre.* »

Réplique de M. Hermier : « *Le groupe communiste n'a pas de leçons à recevoir de M. Defferre, qui a refusé l'union à Marseille. L'ensemble du programme proposé par les socialistes exprime une politique qui se traduira notamment par une augmentation de la fiscalité (...) et qui se rapproche plus des orientations du VIIIe Plan que d'une action convaincante et efficace contre la politique gouvernementale* ».

GUY PORTE.

(1) Le groupe communiste n'a pas pris part au vote. Le R.P.R. s'est abstenu.

● *M. Gaston Defferre* a souligné mardi 1er juillet au micro de France-Inter les qualités de M. François Mitterrand, « *homme de caractère, solide, qui s'exprime comme un homme d'Etat dont il a la carrure, ainsi qu'en témoigne notamment sa dernière conférence de presse* ». Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale s'est refusé à répondre à la question de savoir si le premier secrétaire du P.S. serait candidat en 1981. « *Nous avons le temps*, a-t-il déclaré, *rien ne nécessite de se précipiter, nous prendrons notre décision à la fin de l'année.* »

M. Fourcade (U.D.F.) : si l'on n'y prend garde la rentrée de septembre pourrait être tumultueuse

M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, a tenu, mardi 1er juillet au cours d'une conférence de presse, des propos relativement critiques sur la politique du gouvernement. Il a aussi dressé un bilan fort pessimiste de la situation économique. A propos de la candidature de M. Michel Debré à la présidence de la République, M. Fourcade s'est déclaré « en accord complet » avec l'analyse que l'ancien premier ministre fait des difficultés à venir. Mais il lui reproche d'avoir engagé un processus qui, dix-huit mois avant l'élection de 1981, mettra gravement en cause la cohésion de la majorité.

Selon M. Jean-Pierre Fourcade, « *les perspectives économiques internationales s'assombrissent* » et la deuxième moitié de l'année 1980 devrait être dominée, ainsi que le début de l'année 1981, par les conséquences néfastes du second choc pétrolier.

« *L'économie française enregistre*, a ajouté M. Fourcade, *de mauvais résultats en ce moment : la hausse des prix et le déficit du commerce extérieur sont élevés, l'augmentation du chômage est certaine, le ralentissement de l'activité est probable.* » Selon le président des clubs Perspectives et Réalités, le « *maintien du pouvoir d'achat des travailleurs sera d'autant plus difficile que la population active continue d'augmenter et que la concurrence internationale s'avive* ». « *Le dialogue social connaît quelques tensions*, a-t-il souligné. *Si l'on n'y prend garde, la rentrée de septembre pourrait être plus tumultueuse que prévu.* »

L'ancien ministre des finances considère que le débat n'est plus entre les partisans d'une relance de l'économie et les partisans d'un soutien sectoriel aux activités les plus touchées, mais que la question fondamentale est désormais de « *répartir les efforts qu'implique la politique d'assainissement* ». Il a souhaité en particulier que la reprise du dialogue social en ce qui concerne l'aménagement du temps de travail, la hausse des rémunérations les plus basses et la revalorisation du travail manuel soit « *activement encouragée par le gouvernement* ».

Il a demandé que la loi de finances pour 1981 prévoie des mesures de dégrèvement fiscal de nature, d'une part à aider les plus défavorisés et, d'autre part, à encourager la création d'entreprises. « *A cet égard*, a déclaré M. Fourcade, *un plafonnement à 50 % du barème de l'impôt sur le revenu et un allégement des droits de succession frappant les patrimoines agicoles, commerciaux et industriels devront être proposés* ».

Au niveau international M. Fourcade et les clubs Perspectives et Réalités estiment que le gouvernement doit « *prendre l'initiative* » de quelques propositions « *destinées à pallier les inconvénients du désordre actuel* », notamment : « *l'introduction progressive d'un mécanisme d'indexation du prix des produits pétroliers sur l'évolution des prix des produits agricoles et industriels vendus au tiers-monde* » ; la recherche « *d'un système expérimental de flottement concerté entre le dollar, le yen et le Système monétaire européen* » ; « *l'intensification du recyclage des pétrodollars par une meilleure utilisation du Fonds monétaire international* ». Sur le deuxième point M. Fourcade a noté : « *La balance des paiements japonais se rééquilibre au détriment des balances européennes. Je ne comprends pas que le gouvernement français ne prenne pas d'initiatives précises.* »

M. Fourcade a conclu en condamnant les « *jeux politiques stériles* » dans lesquels il range le fait que « *le gouvernement demande au Parlement de voter des textes mal foutus* » qui conduisent les élus à « *perdre leur temps* » et qui ont pour conséquences que « *la cohésion de la majorité s'effrite* ».

M. CHARPY (R.P.R.) : comme si le gouvernement avait partie liée avec des « lobbies »...

Dans *la Lettre de la Nation* (organe du R.P.R.) du 2 juillet, Pierre Charpy, évoquant les « *péripéties parlementaires* » de la session de printemps, commente le report à l'automne du vote de la proposition de loi du R.P.R. sur la participation et du projet de loi créant une distribution d'actions aux salariés. Il écrit notamment : « *Tout cela ne peut surprendre que ceux qui ont bien voulu être dupes de la comédie montée par le président de la République. Celui-ci disait le 24 février dernier : « La participation devra accomplir des progrès décisifs au cours de la décennie 1980. » S'il était sincère, on peut s'étonner que son gouvernement ne l'ait pas mieux épaulé, que ses plus fidèles partisans au Parlement ne l'aient pas mieux suivi. S'il n'était pas sincère, on comprend mieux que tout se soit passé comme si le gouvernement avait partie liée avec des « lobbies », comme s'il avait voulu discréditer l'institution parlementaire, comme s'il avait voulu ridiculiser les parlementaires R.P.R.*

» *Tout au long de cette session, qui devait — paraît-il — être sans problème, le gouvernement a joué au chat et à la souris avec le R.P.R. (...) Et quelle dérobade sur le fameux projet sécurité-liberté qui n'a pu être voté que complètement transformé. Et quelle dérobade sur la politique familiale qui n'en est pas une. Enfin, gardons pour la bonne bouche la non-réponse du premier ministre à la question de Jean Falala sur la situation économique et sociale. Le président de la République n'a pas été beaucoup plus disert et, finalement, l'impression que laisse cette session parlementaire est que le gouvernement se moque des parlementaires coupables à ses yeux de se soucier des intérêts des Français.* »

De son côté, M. JEAN CHARBONNEL, délégué général du R.P.R. pour la participation, a formulé, mardi 1er juillet, les mêmes critiques en estimant que les « *manœuvres confuses du gouvernement et l'intervention de groupes de pression* » avaient empêché le Parlement d'adopter, au cours de la session de printemps, la proposition de loi du R.P.R. sur la participation.

Un responsable du P.C.F. décrit la situation des militants critiques

M. François Esquer, membre du comité fédéral de Seine-Maritime du P.C.F., décrit, dans le numéro de juin de *Luttes et débats*, revue de communistes critiques, la situation de militants qu'il définit comme « *la génération de la crise de « l'idéologie de parti »*, après [avoir] *été celle de 1968, puis celle du programme commun* ». *gramme commun* ».

« *Il est inutile de se le cacher*, écrit M. Esquer, *certains d'entre nous sont mal armés pour répondre aux agressions qu'ils subissent dans le quartier ou à l'usine de la part des autres membres du parti, notamment ses cadres, et cela pour des raisons objectives qui tiennent à leur passé. Membres du P.C.F. depuis deux à cinq ans, ils ont été habitués à se trouver en harmonie avec l'immense majorité d'une grande organisation politique ; ils se retrouvent une poignée minoritaire dans un environnement organisationnel hostile.* (...)

» *Critiques, ils sont attaqués ; on leur fait honte et durement sentir leur condition nouvelle de parias, de transfuges, de traîtres en puissance, d'individus peu recommandables en qui on ne peut avoir confiance et qu'on ne tolère que pour mieux leur faire entendre combien on est généreux avec eux, eux qui sont indignes et devront bien un jour ou l'autre se soumettre ou se démettre...*

» *Pris à partie sur d'autres terrains que ceux qu'ils connaissent pour les avoir pratiqués, notamment la situation internationale, nos camarades manquent d'arguments. Certains cèdent et se rallient, sacrifient leurs opinions critiques, sur la question de l'union dans les luttes, sur l'autel de la solidarité internationale. D'autres recourent à ce qui se fait de plus proche sur le marché des idées et varient de la vertueuse indignation social-démocrate aux subtilités des analyses trotskistes (...).* »

★ *Luttes et débats*, Stéphan Lequien, B.P. 164, 75864 Paris Cedex 18.

● *Le groupe communiste de l'Assemblée nationale* a saisi, mardi 1er juillet, le Conseil constitutionnel sur la conformité à la Constitution de deux projets de loi adoptés au cours de la session parlementaire de printemps. Le premier concerne la convention entre la France et la R.F.A. additionnelle à la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale ; le second est relatif à l'extension du code de procédure pénale dans les territoires d'outre-mer. Selon *l'Humanité* du 2 juillet, ce dernier texte comporte une « *pseudo-extension* [qui] *aboutirait à ce que des citoyens, se trouvant dans des conditions semblables et poursuivis pour les mêmes infractions, pourraient être jugés selon une procédure différente* ».

A la Martinique

LE CONGRÈS DU P.P.M. ADOPTE UN PROJET DE SOCIÉTÉ SOCIALISTE AUTOGESTIONNAIRE

De notre correspondant

Fort-de-France. — Le huitième congrès du parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste), que préside M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, député apparenté socialiste, a adopté, dimanche 29 juin, au cours de sa deuxième journée de travaux, le « *projet de société socialiste autogestionnaire pour la Martinique* », présenté par M. Claude Lise, élu conseiller général, en mars dernier, dans le quatrième canton du chef-lieu, dont le siège avait été laissé vacant par la démission, en janvier, de M. Arthur Régis, directeur de l'hebdomadaire du P.P.M. (*le Monde* daté 9-10 mars).

Ce document préconise notamment « *la disparition non seulement de la propriété privée des moyens de production, mais aussi celle de la propriété privée du pouvoir* ». Le nouveau mot d'ordre adopté par le congrès — « *Autonomie pour la nation martiniquaise, étape de l'histoire du peuple martiniquais en lutte depuis trois siècles pour son émancipation définitive* » — traduit toutefois un souci de prudence dans la mesure où il apparaît nettement en retrait, dans la forme en tout cas, par rapport à l'option indépendantiste retenue en mars dernier par M. Césaire.

Trois autres motions, sur lesquelles les auteurs appelaient les congressistes à se prononcer clairement pour l'indépendance de l'île, ont d'ailleurs été repoussées par la majorité des militants présents. Il semble donc que les partisans d'une ligne modérée l'aient emporté sur le courant pro-indépendantiste incarné notamment par M. Régis qui avait proposé de porter la question martiniquaise devant les instances internationales. Les dirigeants du P.P.M. se refusent, pour l'instant, à tout commentaire sur les débats qui se sont déroulés à huis clos et doivent se poursuivre les 5 et 6 juillet. — F. R.

Les marginaux de l'extrême droite cherchent à radicaliser leurs activités

Après l'été de la nouvelle droite, en 197', voici venu le temps des taupes de la vieille extrême droite.

MM. Marc Fredriksen, leader de la Fédération d'action nationale européenne (FANE), et Jean-Gilles Malliarakis, fondateur du Mouvement nationaliste révolutionnaire, qui ont été interpellés par la police, avaient fait leurs premières armes politiques il y a déjà plusieurs années.

« *Nos efforts commencent à être payants*, écrivait le premier sous le pseudonyme de Michel Leloup, dans le numéro d'avril de *Notre Europe*, organe de la Fane. *Nous assistons à une redistribution des cartes sans précédent au sein de l'extrême droite ; les mouvements droitiers stagnent (Parti des forces nouvelles) ou crèvent (Front national) ; les nationaux de droite piétinent et perdent leur vigueur (monarchistes) et les nationaux gaullistes disparaissent dans les bistros du quatien Latin (Pensée nationale, Item, Mouvement nationaliste révolutionnaire), alors que les mouvements radicaux et la presse fasciste se renforcent contamment (FANE, Œuvre française, Défense de l'Occident, Militant... et que l'on voit même des partis nazis étrangers prendre pied en France. L'extrême droite française, en ce début des années 80, est devant un choix : ou disparaître dans le conglomérat régimiste, sioniste et anticollectiviste* (sic), *ou se durcir et choisir le national-socialisme et l'Europe.* »

Presque au même moment, M. Malliarakis résumait dans *Jeune Nation solidariste* l'objectif du Mouvement nationaliste révolutionnaire : « *Nous nous bornons à dire que l'actuelle combinaison Giscard-Barre mène apparemment la France à une explosion contestataire ; que les politiciens régimistes ou englués dans le système, de Chirac à Marchais, ne seront pas crédibles aux yeux du peuple le jour du grand nettoyage ; enfin que le M.N.R. peut alors, ce jour-là, encaisser les dividendes de son opposition totale et sincère au système en place et servir d'axe de rassemblement à tous les Français écœurés et qui ne veulent pas du bolchévisme.* »

Le leader du M.N.R. ajoutait : « *Pendant deux ans, nous avons rodé une équipe de plus en plus efficace sur la base d'une opposition sociale et nationale qui était à la recherche d'un nouvel espace politique (...) dessiné pour la première fois depuis des années, grâce au travail de taupes effectué depuis des mois, par* Jeune Nation solidariste, *comme hebdo, par le M.N.R. depuis février 1979, par une presse qui va s'élargissant de* Nord solidariste *à vocation ouvrière à* Assas solidariste *destiné aux étudiants en droit en passant par les* Etudes solidaristes *trimestrielles et notre* Fer de Lance solidariste *destiné aux lycéens.*

» *Dans les mois à venir (...), nous allons donc passer à une action plus massive, plus concrète.* »

Un autre groupuscule d'extrême droite refait également surface : la Nouvelle droite française, association constituée en 1973 par M. Michel-Georges Micberth, dont le but avoué est la destruction de l'Etat républicain. Un groupuscule qui vient de publier le premier numéro d'un mensuel *Révolution droitiste* et qui dispose depuis quelques semaines d'un « journal d'informations téléphonées » : Radio Philalèthe, qu'on peut obtenir en appelant à Paris le 554-97-28. Un groupuscule qui, à son tour, revendique en partie l'héritage « culturel » dont se prévaut le courant de la « nouvelle droite ».

Expliquant que ses amis et lui-même poursuivaient uniquement un objectif culturel, M. Alain de Benoist déclarait, le 18 septembre dernier : « *Il est bien entendu qu'il ne faut pas tomber dans l'angélisme. Il est parfaitement clair que les mouvements d'idées, à l'intérieur des sociétés, ont un jour ou l'autre des effets qui touchent la sphère du politique. Si cela se produit, ce ne sera pas nous qui le ferons, ce n'est pas notre rôle.* »

Il est tout aussi net, aujourd'hui, que ce rôle-là est clairement revendiqué par les activistes de la FANE et des autres groupuscules décidés à constituer un courant « autonome » d'extrême droite en radicalisant leurs activités. Les protestations de M. Alain de Benoist et de ses amis n'y changeront rien.

ALAIN ROLLAT.

● *Le Mouvement nationaliste révolutionnaire* (extrême droite) a publié, mardi 1er juillet, une « *protestation énergique* » contre « *l'arrestation arbitraire* » de plusieurs de ses militants, dont M. Jean-Gilles Malliarakis, membre du bureau politique. Le M.N.R. affirme : « *Ces interpellations font suite a une campagne diffamatoire visant à amalgamer notre mouvement, qui condamne la voie terroriste avec un groupuscule nazi d'inspiration policière. En conséquence, nous réclamons la libér..tion immédiate de nos camarades injustement emprisonnés.* »

● *Le P.S.U.* a précisé, mardi 1er juillet, en réponse à une « lettre ouverte » publiée dans *le Matin de Paris* du 30 juin par Mmes Elisabeth Badinter et Elisabeth de Fontenay et MM. Wladimir Jankélévitch et Daniel Mayer, que l'O.L.P. ayant indiqué qu'elle ne participerait pas à la fête du P.S.U., les 14 et 15 juillet, si le Michmar, groupe de jeunes juifs de gauche, y était représenté, le P.S.U. avait estimé qu' « *il ne pourrait retirer à l'O.L.P. le stand qui lui avait été attribué* ».

L'ENQUÊTE N'AURAIT PAS PERMIS D'ÉTABLIR LA RESPONSABILITÉ DES MILITANTS DE LA FANE DANS LES RÉCENTS ATTENTATS PARISIENS

Les onze militants de mouvements d'extrême droite, dont M. Mark Fredriksen, quarante-quatre ans, responsable de la FANE (Fédération d'action nationale européenne), interpellés mardi 1er juillet à Paris, pourraient, selon les enquêteurs, être libérés d'ici à l'expiration du délai de garde à vue de quarante-huit heures. Les policiers de la brigade criminelle estiment, en effet, que ces militants ont pu être victimes de la provocation d'un autre groupe d'extrême droite : les insignes de la FANE retrouvés, mardi, sur les lieux de l'attentat commis contre le magasin du couturier Hechter, ont pu être dérobés lors d'un récent cambriolage de ce mouvement.

Les enquêteurs n'ont pu établir, en outre, que ces militants avaient réellement commis les attentats, le 28 février, contre les bureaux parisiens de l'Aeroflot et, le 25 juin, contre les locaux du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples), pourtant revendiqués par la FANE. M. Fredriksen doit néanmoins comparaître le 4 juillet devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris pour incitation à la haine raciale et apologie de crimes contre l'humanité pour des articles parus dans « Notre Europe », organe d'expression de la FANE.

● *Les dirigeants du MRAP* (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) ont déploré, mardi 1er juillet, au cours d'une conférence de presse, que l'initiative de la justice, dans les affaires de racisme, « *reste du domaine de l'exception* ». Ils se sont élevés contre la non-utilisation, « *pour des raisons politiques* », de la loi prévoyant la dissolution par décret des groupes appelant à la discrimination ou à la haine raciale.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Travail et participation* : M. Jacques Matteaccioli est nommé conseiller technique au cabinet de M. Jean Matteoli.

● *Agriculture* : M. Christian Herrault, ingénieur des mines, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Pierre Méhaignerie.

● *Anciens combattants* : M. François-René Altmayer cesse d'exercer les fonctions de chargé de mission auprès de M. Plantier, secrétaire d'Etat. M. Roger-Lucien Chinchilla, magistrat, est nommé conseiller technique.

Le Monde

société

POLICE

UNE RENCONTRE A BERLIN-OUEST

L'Europe des polices entre deux modèles

Berlin-Ouest. — A l'heure où l'idée de l'Europe des polices fait son chemin, il paraissait utile de savoir à partir de quels matériaux on veut la construire, autrement dit de comparer les diverses institutions du Vieux Continent pour rechercher entre elles d'éventuels points de convergence. La conférence que vient d'organiser à l'université libre de Berlin-Ouest sur le thème du « développement de la police en Europe de l'Ouest » le comité sur les libertés publiques et la police (Civil Liberties and Police : Cilip), et qui a réuni pendant trois jours des chercheurs et des universitaires de neuf pays européens et des Etats-Unis, a utilement fait progresser cette recherche, même si elle a mis au jour de vastes domaines de divergence voire d'incompréhensions dans les structures comme dans les principes. Mais faut-il le regretter ?

De notre envoyé spécial

Le mot « police » prend des sens bien différents au nord et au sud de l'Europe, reflet de contextes politiques et sociaux eux-mêmes fort éloignés. Ce sur quoi les participants n'ont pas toujours suffisamment insisté, préférant souvent confiner la fonction policière à une entité abstraite.

Entre les mots il est pourtant apparu avec une grande netteté qu'à l'opposé de l'Europe du Sud (représentée par l'Italie et la France) il existe dans le Nord un consensus populaire largement favorable à la police. Tout se passe comme si, dans le but d'éviter de périodiques convulsions, les citoyens avaient accepté de voir l'appareil policier s'emparer progressivement des leviers du contrôle social.

La prévention y est présentée comme une panacée, alors qu'elle peut apparaître à un Latin non seulement comme une sorte de constat d'échec — puisque dans le domaine criminel, par exemple, elle suppose qu'on n'a pas supprimé les causes fondamentales du mal et qu'on se contente d'en éviter les effets, — mais surtout comme une amorce d'instauration progressive d'un pesant et tentaculaire quadrillage policier. M. Martin Kettle, de l'organisation New Society de Londres, observe ainsi qu'en Grande-Bretagne le contrôle de l'immigration a fourni un prétexte à quadriller les quartiers noirs. Un participant allemand, M. Manfred Brusten, de la Gesamt Hochschule de Wuppertal, a évoqué une expérience menée dans sa ville, où la police et les travailleurs sociaux travaillent la main dans la main à la prévention de la délinquance juvénile. Mais quel accueil cette expérience jugée satisfaisante outre-Rhin recevrait-elle en France ?

Consensus

Le consensus autour de la police, une certaine conception du civisme, permettent aux gouvernants d'Europe septentrionale d'imposer sans grande controverse des législations restrictives. *« Law and order »*, cette expression chère à Mme Thatcher, est revenue souvent dans la bouche des orateurs — et pas seulement des Britanniques. A part la Finlande, qui apparaît comme une oasis de paix et d'ordre — *« Nous n'avons pas de terroristes, pas de problème de drogue, par de conflits politiques, pas de manifestations de rue »*, constatait M. Martti Grönfors de l'université d'Helsinki, — tous les pays ont saisi le prétexte du terrorisme pour chercher à se doter de législations restrictives des libertés. *« Law and order »* c'est le maître-mot du ministre de l'intérieur des Pays-Bas — a dit M. Jan Holvast de l'université libre d'Amsterdam, — comme de celui de Norvège, ont ajouté MM. Hakon Lorentzen de l'université d'Oslo et Thomas Mathiesen de l'université de Tromsö. En Allemagne aussi, le ministre de l'intérieur cherche à réformer les codes pour accroître les pouvoirs de la police, notamment en matière de perquisitions. Quant à la Grande-Bretagne, qui s'est dotée, en 1974, de lois anti-terroristes, elle a vu depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs la police grignoter de nouvelles prérogatives — pour la garde-à-vue et la répression des manifestations notamment, — qu'on voudrait là-bas voir encore élargies par des possibilités plus vastes d'intervention préventive contre les actions terroristes et criminelles. C'est dire qu'en évoquant le projet de loi « sécurité et liberté » de M. Alain Peyrefitte, M. Karl Van Meter, de la revue *Actes*, ne pouvait pas bouleverser son auditoire.

A côté de l'arsenal législatif, celui des forces de police a pu aussi se renforcer au nom du même anti-terrorisme. Il n'est plus guère aujourd'hui de police qui ne possède ses unités spéciales, entraînées et équipées pour des missions dites anticommandos, qu'elles s'appellent A-Group au Danemark, G.S.G.-9 en Allemagne, ou encore S.A.S. (militaire) en Grande-Bretagne. Préparées à des situations pouvant aller jusqu'à la guerre civile, il arrive cependant qu'elles interviennent dans des conflits politiques et sociaux. En Norvège, la section spéciale anti-terroriste a servi lors de grèves ou contre des manifestations de masse. Les A-Group danois ont été photographiés en civil et armés de matraques aux abords de mouvements de rue. Aux Pays-Bas, des unités spéciales à vocation initialement antiterroriste se sont vu confier des actions contre les squatters et les militants antinucléaires. Et en Grande-Bretagne, où l'on a refusé, au début des années 70 de créer, pour le maintien de l'ordre public, une « troisième force » entre la police et l'armée (l'équivalent des C.R.S. françaises) les Special Patrol Groups (S.P.G.), nés en 1965, à Londres, et étendus depuis à tout le pays, dotés, en 1972, d'une structure paramilitaire, représentent maintenant une force de mille trois cents hommes qui dépend directement de Scotland Yard. Initialement chargés, eux aussi, de la lutte antiterrorise, ils ont vu leur rôle dévoyé jusqu'à l'intervention sur des manifestations *« dans lesquelles des militants étaient supposé causer du désordre »* et même dans *« les conflits du travail impliquant les dockers et les ouvriers du bâtiment »*, selon les propres termes du rapport du « commissionner » de Scotland Yard pour 1972.

Libertés en peau de chagrin

Ainsi dans presque toute l'Europe au nom de principes habilement exploités l'espace de libertés se transforme en peau de chagrin. Et la seule lueur dans ce sombre tableau vient finalement du pays qui — l'Irlande du Nord mise à part — se trouve le plus directement concerné par un véritable terrorisme : l'Italie. Là-bas, depuis dix ans, se mène un combat pour une réforme de la police, une réforme qui irait cette fois dans le sens d'une démocratisation de l'appareil et d'une modernisation — sans atteinte, bien au contraire, aux libertés des citoyens — des conditions de travail des trois cent mille policiers officiels et privés qui assurent l'ordre dans ce pays. Un projet qui ne va pas sans déplaire à la haute hiérarchie policière fort satisfaite apparemment de la situation actuelle. M. Franco Fedeli, un journaliste romain qui lui-même mène le combat dans sa revue *Nuova polizia*, diffusée à cinquante mille exemplaires, est venu expliquer les deux principes qui devraient régir la police italienne de demain : *« Premièrement, mieux vaut avoir une loi douce appliquée qu'une loi dure qui reste sur le papier ; deuxièmement, une police ne doit pas être une armée d'occupation. »*

M. Fedeli a souhaité que dans la conscience de la population, la police cesse d'être synonyme de violence d'Etat et que, pour ce faire, elle soit totalement réorientée vers ses tâches originelles de sécurité publique, que ses fonctionnaires par un meilleur emploi retrouvent la confiance des citoyens — ce qui pourrait amener à terme une meilleure prévention du phénomène terroriste (dont il n'a pas caché qu'il ne vivait dans son pays que grâce à des complicités au plus haut niveau de l'Etat).

M. Fedeli a été applaudi. Mais a-t-il été entendu ? Entre le modèle du Nord et celui du Sud, la future Europe des polices n'a-t-elle pas déjà choisi ?

JAMES SARAZIN.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Un magistrat au banc des prévenus

Si l'on en croit le président de la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, M. Jean-Michel Guth, plus rien ne l'étonne. Il a déjà vu défiler au banc des prévenus des préfets, des généraux, des P.-D.G. de banque, voire même un évêque. Lundi 30 juin et mardi 1er juillet, c'est à un magistrat qu'il a eu affaire. Un substitut du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis), M. Henri Monnet, âgé de soixante ans, faisant depuis peu de temps l'objet d'une mesure d'interdiction provisoire en raison d'une inculpation pour escroquerie remontant à l'automne 1978 (le Monde du 28 octobre 1978).

Certes, les faits qui lui sont reprochés n'ont pas été commis à l'époque où, du haut de son estrade, il demandait l'application de la loi, mais alors qu'il était avocat inscrit au barreau de Paris. La plainte déposée contre lui le 14 mai 1974 et les sommations à payer qui commençaient à pleuvoir au début de l'année 1975 ne l'ont certes pas empêché d'entrer dans la magistrature le 4 mars 1975 et d'être nommé substitut à Douai. Le recrutement « latéral », si cher au ministre de la justice, a quelquefois des ratés. Mais qu'importe ! Après tout, il n'est reproché à M. Monnet que d'avoir escroqué la bagatelle de 353 000 F. Comment cela ? Le mécanisme est à vrai dire des plus simples.

Spécialisé dans les affaires internationales, cet ancien avocat du barreau d'Alger avait eu l'idée de créer à Montréal (Canada) une société chargée de restructurer complètement les studios et la production cinématographique française, belge, canadienne, voire internationale : la compagnie Bromont-Productions. Ce qui devait devenir un consortium capable de rivaliser avec Hollywood vit le jour le 13 juillet 1970 grâce au versement par la banque Mirabaud de Genève d'une somme de 47 505 dollars canadiens (environ 176 000 F), déposée par M. Monnet lui-même et un mystérieux investisseur sur un compte à numéro.

« Comme dans un bal »

D'où venait l'argent ? On ne le saura jamais. L'identité de l'investisseur restera secrète, ainsi que l'origine des fonds. La banque Mirabaud n'assura, en fait, que le transfert des fonds et ne prit jamais de participation dans cette société, comme le fit croire M. Monnet. Les actions furent distribuées. Jean de Broglie en acheta même une pour la valeur d'un dollar canadien. M. Robert Dorfmann, producteur, fut nommé vice-président et M. André Moussy, dit « Nivernais » en raison de ses origines, acquit le titre de directeur général.

Mais la société n'était qu'une façade, les administrateurs des prête-noms et le nouvel Hollywood ne fut que de carton pâte. La compagnie Bromont n'avait pas de comptabilité, les procès-verbaux des conseils d'administration étaient signés avec deux ans de retard, et cette société ne figurait même pas dans l'annuaire téléphonique. Elle était, en réalité, destinée à obtenir de divers prêteurs des sommes d'argent dans le but d'assurer le financement de ce complexe cinématographique, dont l'investissement prévu était de 400 millions de francs.

M. Henri Monnet, qui n'apparaissait pas dans les structures administratives de la société, était, en réalité, selon l'accusation, le maître de l'affaire. Quant à M. André Moussy, cinquante-huit ans, également inculpé et accusé d'avoir escroqué 748 000 F, il était chargé *« d'établir les plans technique, industriel et économique, la réorganisation de l'industrie cinématographique »*. Se disant romancier, il crie haut et fort que ses projets étaient sérieux et qu'il *« s'est fait rouler par des coquins »*. Petit, volubile, il joue parfaitement le rôle de l'escroc, qui se dit lui-même escroqué.

Mais comment réaliser un si vaste projet avec un aussi maigre capital ? On décida donc de l'augmenter de 50 000 à 4 millions de dollars canadiens. M. Henri Monnet, qui se présentait comme le conseil de la banque Mirabaud, affirma que celle-ci s'engageait à participer aux augmentations de capital sur la base de 75 % et fit éditer une plaquette dans laquelle, selon lui, des sociétés importantes comme Philips, Siemens, Agfa-Gevaert, la banque suisse Lombard Odier, faisaient état de prises de participation. En réalité, ces sociétés avaient seulement manifesté un intérêt *« de fournisseurs et non d'investisseurs »* dans la société Bromont. Ce qui n'empêcha pas les inculpés d'utiliser leurs noms pour se faire remettre d'importantes sommes d'argent. La machine était en marche. *« C'est comme dans un bal*, dira le président, M. Guth, *il suffit qu'un couple se lève pour que les autres suivent. »* Au total, 1 779 563 F furent escroqués et se sont évanouis en honoraires, frais de déplacement et financement d'études fictives.

Un ingénieur, M. Philippe Duval-Fleury, quarante et un ans, travaillant à l'époque à la banque Paribas, se laissa également piéger. Devenu trésorier de la société Bromont, il oeuvra également à faire rentrer de l'argent, collectant des fonds jusque dans sa propre famille. Inculpé en raison du fait qu'il savait qu'une partie des investissements avait été dilapidée, il se défend aujourd'hui d'avoir mis *« le moindre sou »* dans sa poche. C'est lui cependant le premier qui porta plainte, le 1er mai 1974, contre ses acolytes. Quant à Henri Monnet, dont M. Moussy ira jusqu'à dire qu'il était le frère d'un homme politique important (Georges Monnet, le père de l'Europe) pour mieux tromper les pigeons, il reste le plus souvent silencieux. Il indique simplement que son rôle s'est cantonné à donner des conseils pour la mise en place de cette société bidon et qu'il n'avait jamais participé à ses activités, si tant est qu'elle en ait eu, répétant sans cesse que *« la législation canadienne est extrêmement libérale »*.

Le substitut, M. Antoine Bartoli, ne fut pas tendre pour son confrère : *« Je ne suis pas là*, a-t-il, *pour donner mon opinion sur les méthodes de recrutement de la magistrature. Mais force est d'observer que la justice est ici en position d'accusée, qu'elle est mise en mesure d'être bafouée, vilipendée par celui dont l'impérieux devoir était de la servir et non de l'asservir à ses propres besoins ! »* M. Bartoli a requis contre M. Monnet une peine d'emprisonnement de deux ans partiellement assortie du sursis, ainsi qu'une amende et une peine de douze à quinze mois d'emprisonnement également assortie pour partie du sursis avec une amende contre ses deux coprévenus. Le jugement sera rendu à l'automne.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Un jeune homme poursuivi pour violences à agent

Les « civils » et le badaud

Quelle version retenir ? Celle des policiers ou celle de M. Dominique Ferret ? Lui, ou eux ? A défaut de certitude, faut-il, au bénéfice du doute, également repousser l'une et l'autre ? Tels furent les termes du débat, mardi 1er juillet, devant la dixième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Raymond Le Floch.

La cour avait devant elle M. Ferret, un jeune homme de vingt-deux ans au casier judiciaire vierge, animateur attaché à la mairie de Chelles (Seine-et-Marne), soutien de famille et syndiqué à la C.G.T. M. Ferret comparaissait en appel, à sa demande, après avoir été condamné, en flagrant délit, le 2 mai, à un an d'emprisonnement dont quatre mois avec sursis, pour violences et voies de fait contre des agents de la force publique (le Monde daté 4-5 mai).

Lui, d'abord (première version). C'est le 1er mai et il revient de la manifestation de la C.G.T., place de la République. Vers 16 h. 45, il arrive avec un ami place Saint-Michel. Un musicien y régale une cinquantaine de badauds. Deux hommes en « civil » s'en prennent alors, on ne sait pourquoi, à un « Africain ».

M. Dominique Ferret intervient. L'un des « civils » le frappe, il répond. Mais voilà, le « civil » est un policier en « bourgeois », et tout se passe mal. Les « civils » s'acharnent, il s'échappe, ils le rattrapent... Au commissariat, on lui dit : « T'es pas de chance, on a un collègue blessé. On va s'arranger pour te le coller. » *Au tribunal de Paris, on lui dit :* « Vous avez le droit à l'assistance d'un avocat... » *Mais il n'y en a pas. On le rassure :* « Ce n'est pas grave. Avocat ou pas avocat, cela revient au même. »

Eux, les policiers (deuxième version). Ils sont en faction place Saint-Michel, des gardiens de la paix et dix « civils ». Ils observent un « rassemblement d'anarchistes », des gens « assez véhéments », dit le rapport du gardien Mégret., ils essuient des jets de pierres et repèrent un jeune : Dominique Ferret.

Un pavé dans une main (ou une pierre), une matraque dans l'autre (à moins que cela soit un balai ou un manche de pioche), il blesse à la cheville un gardien de la paix, un autre à la main, puis un autre, légèrement au front. Les « civils » l'arrêtent mais Ferret nie tout. Les « civils », eux, confirment. Le gardien Laurent, d'abord, qui souffre d'un arrachement osseux à la cheville (soixante-quinze jours d'arrêt de travail) ; le gardien Mégret ensuite, blessé à la main, qu'on lui a volumineusement pansée pour aller au tribunal, le 2 mai, mais qui a tout de même pu taper et signer son rapport, de la même main.

Lui, eux, qui croire ? « Lui », *ont répondu Mes Antoine Comte et Bernard Andreu, ou si vous préférez, pas eux. A l'appui de leur demande, les avocats ont cité quatre témoignages et des photographies de « civils », pistolet au poing, ce jour-là, place Saint-Michel, photographies non contestées.*

Qui croire ? « Eux », *a dit le substitut du procureur général, M. Olivier de Saint-Blancard, qui a demandé la confirmation de la peine.* « Vous êtes là pour maintenir l'ordre dans nos rues », *fut-il proclamé.*

La cour rendra son arrêt le 8 juillet.

LAURENT GREILSANER.

DE PARIS

c des prévenus

homme poursuivi
ences à agent

s » et le badaud





Faits et jugements

Corse : trois condamnations et trois attentats.

La Cour de sûreté de l'Etat a condamné samedi 28 juin MM. Antoine Graziani à huit ans de réclusion criminelle, Antoine Mariani et Jean Gueguen à quatre ans de réclusion criminelle, dont deux avec sursis (nos dernières éditions du *Monde* daté 28-29 juin). Ils étaient poursuivis pour avoir été les auteurs ou les complices de vingt-quatre attentats par explosifs commis à Paris dans la nuit du 30 au 31 mai 1979.

D'autre part, trois attentats ont été commis dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 juin. Un engin de faible puissance, qui n'a causé que peu de dégâts, a explosé devant le cabinet de M. Dominique Arrii, kinésithérapeute à Corte et secrétaire local du R.P.R. M. Arrii avait été interpellé la semaine dernière, puis relâché après quelques heures à propos de l'enquête sur le réseau antiautonomiste FRANCIA. Ensuite un autre attentat a été commis contre un village de vacances, « Marina-Vita », de Porticcio, près d'Ajaccio. Les vitres de la salle de restaurant ont été brisées. Enfin, un autre village de vacances situé au lieudit Santa-Severa, sur la commune de Luri (Haute-Corse), a été plastiqué. Les dégâts sont peu importants. Seul le premier de ces *attentats a été revendiqué* par le F.L.N.C. par une inscription à la craie.

● *Deux nationalistes corses* ont été libérés sur ordonnances de M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Il s'agit de MM. René Casanova, trente ans, chef d'atelier à Ajaccio, écroué pour avoir participé à l'occupation de la mairie de Bastelica, et de Jean-Paul Maurel, *vingt-neuf ans, chômeur* à Bastelica, incarcéré pour avoir participé à l'occupation de l'hôtel Fesch d'Ajaccio au mois de janvier.

● *Un homme qui tenait deux Américains en otages*, dans une agence bancaire de Würzburg, en Allemagne fédérale, a été abattu par des tireurs d'élite d'une unité anti-terroriste ouest-allemande, le 1er juillet. Les otages sont sains et saufs. — *(Reuter.)*

LA FIN D'UNE RUMEUR

Amiens. — La découverte, jeudi 26 juin, à Amiens dans une fosse d'aisance, au numéro 31 de la rue Gaulthier-de-Rumilly, des restes d'une jeune *femme qui a été identifiée* grâce à son alliance comme étant Mme Françoise Beaudhuin, vingt et un ans, met fin définitivement à ce qu'on avait appelé à l'époque la « rumeur d'Amiens ». Cette jeune femme avait disparu le 7 février 1979. Une rumeur avait alors couru dans la ville laissant entendre que plusieurs jeunes femmes avaient été enlevées pour se retrouver ensuite à Tanger ou en Amérique du Sud. Les commerçants juifs étaient plus ou moins visés. Une plainte contre X... avait alors été déposée par Mme Blanche Dubois pour propos diffamatoires et injurieux (« le Monde », daté 8-9 mars 1979). Le procureur de la République avait publié un communiqué dénonçant cette campagne de malveillance.

En réalité, une seule personne avait disparu. Ce sont ses restes qui ont été retrouvés la semaine dernière. Elle avait été tuée d'un coup de couteau par un jeune homme de dix-sept ans parce qu'elle refusait de se laisser embrasser. Celui-ci, Gilbert J..., soigné à l'hôpital psychiatrique d'Amiens depuis 1976, a reconnu les faits. Il s'en était également pris en 1973 et 1974 à plusieurs jeunes femmes. L'une d'entre elles avait été grièvement blessée alors qu'elle marchait au bord d'une route après qu'il eut tenté de l'écraser avec sa voiture. — (Corresp.)

● *En marge des incidents de Jussieu.* — M. Frédéric Fouassier, vingt ans, étudiant, inculpé le 16 mai par M. Claude Hanoteau, juge d'instruction à Paris, de violences à agent et d'infraction à la législation sur les armes pour des faits qu'il est accusé d'avoir commis le 14 mai après une manifestation de Jussieu, a été remis en liberté le 30 juin.

La chambre d'accusation avait décerné contre lui le 28 mai un mandat de dépôt... qui fut exécuté le 27 juin.

Un trafiquant d'héroïne écroué.

Un trafiquant d'héroïne, M. Marc Counil, ancien lieutenant des F.F.I. (Forces françaises de l'intérieur), âgé de cinquante-quatre ans, a été inculpé par M. Jean Trocheris, premier juge d'instruction, et écroué dimanche 29 juin pour infraction à la législation sur les stupéfiants. Il avait été arrêté le 28 juin à Paris par la police alors qu'il négociait un « chargement » avec un revendeur.

M. Marc Counil, décorations bien en vue, allait s'approvisionner lui-même en Thaïlande, via la Belgique. Il a reconnu avoir effectué huit voyages et rapporté cinq cents grammes d'héroïne pure par voyage. Cependant, selon la police, son trafic serait plus étendu.

Lors de son arrestation, il avait soixante grammes de drogue sur lui, et la perquisition à son domicile a permis d'en saisir six cents grammes.

Chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire et croix de guerre, M. Marc Counil s'était engagé dans les corps francs à seize ans, dissimulant son jeune âge. Aujourd'hui, officiellement, il s'occupait de réfugiés cambodgiens, tout en escomptant racheter l'Elysée-Montmartre, à Paris, pour en faire un établissement de nuit, avec la fortune qu'il avait patiemment amassée

Ses deux revendeurs habituels, Hendrix Alm, trente-sept ans, de nationalité allemande, et Didier Stroebel, vingt-sept ans, ont été interpellés quelques heures après leur « patron » et mis à la dispo*sition de la justice.*

● *Colis radioactifs pour des députés bretons.* — Trois députés bretons de la majorité, MM. Guy Guermeur, Eugène Berest et Marc Becam Mme Sylvie Leroux, Becam, Mme Sylvie Leroux, et plusieurs magistrats ont reçu par la poste des pastilles de poudre faiblement radioactive, qualifiées de « *symbols d'un développement économique que nous refusons, car il ne nous apporte rien d'autre que l'aliénation* ». Les destinataires de ces colis ont, soit exprimé leur soutien au projet nucléaire de Plogoff, soit participé aux procès des habitants qui s'étaient opposés au déroulement de l'enquête publique.

FAITS DIVERS

L'ENLÈVEMENT DE M. MAURY-LARIBIÈRE

Déploiement de forces autour de Confolens

De notre envoyé spécial

Confolens (Charente). — La police, qui depuis le samedi 28 juin, jour de l'enlèvement de M. Michel Maury-Laribière, n'avait pas manifesté outre mesure sa présence tant à Confolens que dans les environs immédiats, a *brusquement changé d'attitude* dans la journée du mardi 1er juillet, jour fixé par les ravisseurs pour une reprise de contact avec la famille de leur otage. L'activité déployée par les enquêteurs permettait de penser à l'imminence d'une opération pour laquelle ont été réunis des moyens importants.

Non seulement on a vu circuler sur les routes de la région les voitures banalisées des hommes du service régional de la police judiciaire de Bordeaux ainsi que ceux de l'Office central de répression du banditisme dépêchés sur place sous l'autorité du commissaire Pellegrini, mais encore on a vu bel et bien arriver les effectifs d'une compagnie républicaine de sécurité de Poitiers et ceux d'un escadron de gendarmes mobiles venus de Toulouse et qui ont établi leur cantonnement dans un collège de la localité.

Cette soudaine effervescence paraissait bien signifier que les enquêteurs n'excluaient plus l'éventualité d'une remise possible et imminente de la rançon de 3 millions de francs exigée par les auteurs de l'enlèvement dans un message qu'ils ont laissé à l'*intention de la famille. Ou tout* au moins celle d'une recherche de « contact » de la part de ceux qui détiennent M. Maury-Laribière et dont on continue de penser qu'ils sont demeurés dans la région.

Cependant, tout au long de cette même journée du 1er juillet, la famille de M. Maury-Laribière a continué d'affirmer qu'elle n'avait reçu aucun appel lui permettant de croire qu'elle avait affaire à ceux qui détiennent l'industriel charentais. Elle a répété qu'il était exclu pour elle de satisfaire les exigences des ravisseurs tant que ceux-ci ne lui auraient pas fourni « *une preuve tangible* » de l'intégrité physique de celui pour qui elle continue d'espérer. Mais dire que la remise de la rançon est exclue tant que cette preuve ne sera pas fournie, implique qu'une fois remplie cette condition la rançon sera bel et bien remise et, par voie de conséquence, que la somme nécessaire *est déjà, sinon réunie, du moins* susceptible de l'être sans difficulté. « *De ce côté*, devait même préciser M. Manuel Maury-Laribière, l'un des fils du président-directeur général des Tuileries et briqueteries de France, *il n'y aura aucun problème.* »

Pour les enquêteurs, de tels propos peuvent suffire à expliquer l'état d'alerte dans laquelle ils se sont maintenant placés. Mais peut-être disposent-ils en outre d'éléments complémentaires pour les conforter dans l'idée que les auteurs du rapt pourraient parvenir à leurs fins à leur nez et à leur barbe, ce à quoi ils ont pour mission première de s'opposer.

Chacun continue donc de jouer *sa partie*. Car si la famille, bien unie, continue d'assurer qu'elle se désintéresse de la police, qui « *fait son travail et que nous ne voyons pas* », la police, elle, ne peut se désintéresser de ce que fait et plus encore fera cette même fa*mille. On ne saurait même pas* dire qu'elle se cache, car, depuis deux jours, il y a au moins une maison qu'on surveille. Ce n'est pas la grande demeure de Confolens, dont, au reste, les locaux de la gendarmerie sont tout proches. C'est celle, sur la route de Ruffec, à 4 km de là, en pleine campagne, du frère de M. Michel Maury-Laribière, M. Jean Maury-Laribière, exploitant agricole de son état.

Il y a là en permanence au bord de la route une camionnette bleue de la gendarmerie dont les occupants munis de jumelles relèvent consciencieusement les numéros de toutes les voitures qui s'arrêtent ou paraissent s'attarder aux alentours de la ferme. Il faut dire que c'est à M. Jean Maury-Laribière que fut adressé le coup de téléphone qui démentait, la veille, le démenti de l'organisation Action directe adressé à l'Agence France Presse. On ne saurait rien négliger. — J.-M. Th.

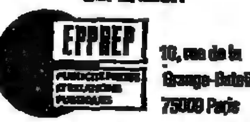
La « bavure » de l'avenue de Saint-Mandé

LE POLICIER QUI AVAIT TUÉ DEUX JEUNES AUTOMOBILISTES A PARIS ÉTAIT EN ÉTAT D'IMPRÉGNATION ÉTHYLIQUE CHRONIQUE.

Deux experts, médecins légistes, les docteurs André Deponge et Jacques Bailly, viennent de remettre à M. André Moréchand, premier juge d'instruction au tribunal de Paris un rapport *accablant pour un motard* de la préfecture de police, M. Patrick Evra, trente-deux ans, qui, dans la nuit du 12 au 13 mars 1978, avait tué, avenue de Saint-Mandé à Paris (12e), Alain Chaussin, vingt-deux ans et son frère Bernard, *trente-quatre ans (le Monde* du 14 mars 1978), qui circulaient à bord d'une fourgonnette. Les deux jeunes gens avaient eu un léger accident boulevard de Sébastopol avec un taxi dont le chauffeur avait alerté ses collègues, puis *la préfecture de police* indiquant qu'il avait affaire à des « *malfaiteurs armés* ». Le chauffeur de taxi avait sorti un revolver et Alain et Bernard Chaussin avaient pris la fuite. Le motard de la préfecture de police les avait rattrapés et avait ouvert le feu à six reprises sans sommation.

Les experts ont examiné les conditions psychologiques et physiques dans lesquelles M. Patrick Evra — qui a été suspendu de ses *fonctions* avec traitement — avait tiré. Ils expliquent dans leur rapport que le motard « *était loin d'être dans un état normal pour toutes sortes de raisons* » : son taux d'alcoolémie était, en effet, de 0,87 grammes par litre. « *Il est apparu à l'évidence*, souligne le rapport, *que celui-ci présentait indiscutablement des signes d'imprégnation éthylique chronique et même subaiguë. Cette imprégnation pathologique est susceptible à elle seule d'entraîner des perturbations psychomotrices et psychosensorielles avec notamment réduction de la maîtrise de soi.* »

Le parquet de Paris a immédiatement demandé une contre-expertise du rapport des deux médecins.





ÉDUCATION

UNE EXPÉRIENCE DANS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des collégiens en entreprise

Peut-on, à quinze ans, « découvrir le monde du travail » en séjournant une semaine dans une entreprise ? Nul ne le sait encore car l'expérience est nouvelle : pour la première fois cette année, des collégiens de troisième (1) ont pu, à la demande du ministère de l'éducation, passer quelques jours (2) à regarder vivre des adultes au travail — autres que leurs professeurs.

La classe de 3e B du collège Jean-Rostand, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) a été dispersée dans dix-huit entreprises de la région parisienne, du 16 au 20 juin. On a laissé les élèves choisir leur « terrain de stage » — parmi ceux que professeurs et parents avaient pu découvrir. Bien sûr, tous ont voulu les entreprises considérées comme « nobles », c'est-à-dire la presse, la télévision, la recherche médicale, etc. Et l'on a d'abord boudé les travaux jugés ingrats, comme la blanchisserie ou les services municipaux.

Bien vite, cependant, les jeunes stagiaires ont modifié leur point de vue. « *Pour moi, la blanchisserie, c'était une table et un fer à repasser*, avoue un garçon. *Je ne savais pas qu'à Boulogne ce sont des entreprises industrielles avec toutes sortes de services.* » Il a apprécié cette taille industrielle, qui lui a permis de « *ne jamais rester plus d'une demi-journée dans le même service* ».

Une collégienne a fait la découverte inverse, dans une pharmacie. « *Le métier est très répétitif*, dit-elle, *et il y a vraiment des clients qui exagèrent. Je m'étonne qu'on accepte de faire autant d'études pour servir ensuite des gens pareils.* » Encore une illusion qui tombe. Le prestige de la blouse blanche terni en une semaine au comptoir !

D'autres sont confirmés dans leur pressentiment. Fascinés par le petit écran, ils découvrent que « *la télé, c'est plus intéressant derrière que devant* ». Et ce collégien, tout juste remis de son expérience, avoue que quand « *on voit la télé, on n'imagine pas ce qu'il y a derrière* ».

L'un court, l'autre long

Trop long ou trop court, ce stage d'une semaine ? « *Trop long* », coupe sans hésiter le garçon placé chez un fourreur. Lui a eu du mal à suivre, et surtout à « tenir » le rythme de la journée de huit heures. « *Trop court* », répond une autre, qui a été complètement délaissée les premiers jours parce que la personne chargée de l'accueillir devait recevoir sept cents candidats à un emploi intérimaire pour les mois d'été. « *Le dernier jour a été formidable* », reconnaît-elle. Mais c'était trop tard : il fallait reprendre le chemin du collège.

Car le stage n'était en aucune manière un précongé scolaire. Au contraire : chacun a dû faire un rapport qui servira, non pas à évaluer ses capacités — les orientations sont déjà faites, — mais à apprécier la valeur pédagogique du court séjour en entreprise.

Les tuteurs de stages — improvisés — estiment généralement que des élèves de quinze ans sont trop jeunes pour profiter pleinement de l'expérience. « *Comment expliquer des recherches sur la myopathie à des gosses qui n'ont jamais fait de chimie sérieusement ?* », observe une chercheuse de laboratoire médical. Un paysagiste, pour sa part, a noté une « *très nette baisse de régime à la mi-journée* ». Les collégiens se fatiguent vite. Leur attention fléchit dès le début de l'après-midi. Beaucoup préconisent donc le mi-temps, jugé plus compatible avec la capacité d'attention de jeunes adolescents... et plus compatible aussi avec les obligations professionnelles.

Les professeurs, eux, ont été conquis. « *J'aurais bien fait le stage avec mes élèves* », dit un professeur de mathématiques. Beaucoup ont en effet découvert à leur tour le monde de l'entreprise (ils devaient rendre visite à leurs élèves pour suivre le déroulement de l'expérience). Et certains ont manifestement apprécié la coupure. Ah ! voir ses élèves ailleurs qu'entre quatre murs de classe !

Quant aux élèves, ils ont compris l'intérêt de continuer leurs études. Comme l'a dit crûment un collégien : « *Maintenant, je sais que je dois travailler pour ne pas rester dans une blanchisserie.* »

ROGER CANS.

(1) L'expérience a porté sur cinq collèges : Jean-Rostand, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Diderot à Tourlaville (Manche), Jean-Macé à Perpignan, Neuville-aux-Bois (Loiret), collège du Jardin des Plantes à Poitiers.

(2) De deux à cinq jours.

M. DOMINIQUE PACCARD PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE SAVOIE

M. Dominique Paccard, directeur de l'Institut universitaire de technologie (I.U.T.) d'Annecy, a été élu, le jeudi 12 juin, président de l'université de Savoie. Il succède à M. Jacques Rebecq dont mandat arrive a expiration au mois de septembre. M. Paccard a obtenu vingt voix sur trente-trois votants (douze membres du conseil d'université s'étant abstenus).

[Né le 11 juillet 1939 à Annecy, M. Paccard est ancien élève de l'Ecole spéciale de mécanique et d'électricité de Paris. Attaché puis chargé de recherches au laboratoire de magnétisme (C.N.R.S., Grenoble), il a enseigné comme maître de conférences à l'I.U.T. de Toulon, dont il dirigeait le département de génie mécanique. En janvier 1973, il est nommé professeur sans chaire et directeur de l'I.U.T. d'Annecy, l'une des unités d'enseignement et de recherche qui constituent l'université de Savoie. Depuis cette date, il anime un groupe de recherche de la faculté des sciences de Chambéry intitulé : « Structure de la matière ».]

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● HÉBREU :

Mmes et MM. Attias Jean-Christophe (1er), Bouzaglou Jacob (2e), Nezri Battia-Jeannette (3e).

● RUSSE :

Mmes et MM. Louge Françoise (1er), Weinstein Marc (2e), Montagne Sabine (3e), Launay Bernard (4e), Rolet Serge (5e), Roudet Denise (6e).

SCIENCES

● *Le vaisseau spatial automatique* de transport Progress-10 s'est amarré, le mardi 1er juillet, à 7 h. 53 (heure française) avec le train spatial soviétique Saliout-6 - Soyouz-36, annonce l'agence Tass. — (*A.F.P.*)

AÉRONAUTIQUE

● *La compagnie South African Airways (S.A.A.)* a transformé, mardi 1er juillet, en commande ferme une option prise sur un Airbus A-300-C-4 (combiné transport de fret et de passagers), et prend deux nouvelles options, a annoncé le consortium Airbus-Industrie. Au total, S.A.A. a commandé ferme six A-300 et prix deux appareils six A-300 et pris deux appareils en option. Cet avion sera livré en automne 1982.

MÉDECINE

A l'Académie

INDISPENSABLE AU PROGRÈS SCIENTIFIQUE, L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE DOIT ÊTRE ÉTROITEMENT CONTROLÉE.

Lors de la séance du mardi 1er juillet, l'académie nationale de médecine, après l'avis du groupe de travail sur « *les animaux de laboratoire* » qu'elle avait constitué, a rappelé que l'expérimentation sur l'animal demeurait « *indispensable au progrès scientifique et au respect des prescriptions de la législation concernant les essais des médicaments, des additifs, etc.* ». Elle a émis plusieurs vœux sur les modalités de cette expérimentation. Selon l'académie, celle-ci ne doit être entreprise « *qu'à des fins très précises* » ; les dispositions prévues pour l'hébergement, l'entretien des animaux et la réalisation des expériences doivent être « *rigoureusement appliquées et respectées* » et « *les autorisations accordées aux seules fins d'enseignement dans les cycles primaires et secondaires* », doivent être « *retirées sans délai* ».

L'académie souligne aussi la nécessité d'un contrôle rigoureux de la provenance des animaux et d'une information objective et réitérée portée à la connaissance du public sur la nécessité de l'expérimentation animale contrôlée. Elle souhaite enfin que soient poursuivies les recherches *in vitro*, notamment sur cultures cellulaires, afin d'en évaluer les possibilités par rapport aux techniques classiques.

Lors de la même séance, deux associés étrangers ont été élus : M. Paul Vacarezza, professeur à la faculté de médecine de Buenos-Aires et spécialiste de la tuberculose, et M. Marcolino G. Candau (Rio-de-Janeiro), ancien directeur général de l'Organisation mondiale de la santé.

DÉFENSE

M. Mitterrand juge « surprenante » l'attitude de M. Giscard d'Estaing sur les euromissiles

M. François Mitterrand a été informé, mardi 1er juillet, avec l'accord du président de la République, des données techniques « *relatives à des armes nouvelles* », par quatre experts en matière de défense.

Le premier secrétaire du P.S., qui souhaitait obtenir une telle information, a ainsi reçu à son domicile MM. Jean Martre, délégué général pour l'armement, le général Coutanceau, et le contre-amiral Louzeau, de l'état-major des armées, ainsi que M. Le Febvre de Saint-Germain, directeur du centre de prospective et d'évaluation du ministère de la défense.

M. Mitterrand évoque, mercredi 2 juillet, ces questions de défense dans une interview publiée par le quotidien *Ouest-France*. Le chef de file des socialistes juge « *surprenant* » que M. Giscard d'Estaing ait abordé ces questions « *sans dire un mot des fusées soviétiques SS 20 et des fusées américaines Pershing* » : à ses yeux, engager une négociation « *pour geler* » ces deux armes « *est une priorité* ». M. Mitterrand rappelle que, selon lui, les fusées soviétiques représentent une menace pour la France. « *Je ne dis pas que l'U.R.S.S. ait l'intention de s'en servir*, ajoute-t-il, *mais le fait qu'elle le puisse suffit pour peser sur nos choix, ce qui est inacceptable.* »

A propos de la crise afghane, M. Mitterrand indique qu'il ne croit pas à « *une solution hors un statut de neutralité de l'Afghanistan sous garantie internationale cautionnée par l'ONU. Tout autre arrangement serait reconnaître le fait accompli* », explique-t-il. A cet égard, le premier secrétaire critique le récent sommet des Sept à Venise, au cours duquel, selon lui, MM. Giscard d'Estaing et Carter se sont mis d'accord « *sur du vide* » ; il rappelle qu'il est opposé à l'idée d'un calendrier de retrait des forces soviétiques de ce pays.

S'interrogeant enfin sur « *la réalité* » de l'alliance atlantique, et déplorant le peu d'harmonie qui règne entre ses différents membres, M. Mitterrand affirme : « *Le gouvernement français a le devoir de faire le point sur l'alliance atlantique, car nul ne sait vraiment ce que sont les obligations nouvelles des uns et des autres.* » Le premier secrétaire du P.S. réaffirme qu'il s'agit là, pour lui, du « *sommet le plus urgent* ».

∴

L'Humanité du mercredi 2 juillet commente la visite des experts militaires chez M. Mitterrand en écrivant notamment : « *La faveur accordée à F. Mitterrand par M. Giscard d'Estaing s'explique tout naturellement par l'identité de vues des deux personnages sur les problèmes de défense, mise en évidence ce matin encore dans une interview accordée par le premier secrétaire du P.S. à* Ouest France. (...)

» *D'accointances particulières, on en vient maintenant à une franche collaboration.* »

La marine nationale comprendra à l'horizon 2000 cent trente-six navires de combat et de soutien

Deux ans après son approbation par un conseil de défense présidé par le chef de l'Etat, le plan d'équipement naval à long terme de la marine nationale est rendu public par l'état-major dans le dernier numéro de *la Nouvelle Revue maritime*. Ce plan prévoit que la France devrait disposer, à l'horizon 2000, de cent trente-six navires de combat et de soutien, non compris les sous-marins nucléaires lance-missiles et une flotte de bâtiments plus légers pour des missions civiles.

C'est la première fois que l'état-major de la marine nationale donne des précisions sur son plan d'équipement, qui a été adopté par un conseil de défense de juin 1978. Depuis, le gouvernement, malgré des réclamations réitérées de nombreux parlementaires, s'était refusé à en communiquer les grandes lignes. Il a fallu l'insistance obstinée de certains rapporteurs de la commission de la défense à l'Assemblée nationale pour que M. Bourges, le 5 novembre dernier (*le Monde* daté 7 novembre 1979), accepte de donner, à un cercle restreint de députés, quelques précisions sur ce plan naval d'équipement.

Aujourd'hui, dans *la Nouvelle Revue maritime* de juin, l'état-major rend public « *le volume de l'effort d'équipement naval continu, défini en juin 1978 par le président de la République* » et destiné à préparer la marine pour l'horizon 2000.

La force de combat, dite « *à usage général* », devrait comprendre trois porte-aéronefs (deux porte-avions et un porte-hélicoptères), dix-huit corvettes de lutte anti-sous-marine, neuf corvettes de défense anti-aérienne, dix-huit avisos et dix patrouilleurs. Les deux porte-avions actuels, *Foch* et *Clemenceau*, devraient être remplacés après 1991, et depuis trois ans, précise l'état-major, des crédits sont affectés à des études sur la propulsion nucléaire des futurs porte-avions.

Cette force aéronavale sera complétée par cinquante-six hélicoptères légers, dix-huit hélicoptères lourds, et environ quatre-vingts avions embarqués. La force aérienne de patrouille maritime devrait comprendre quarante à cinquante avions.

La force de lutte anti-mines devrait disposer, à l'horizon 2000, de quarante bâtiments : chasseurs et dragueurs de mines. Une force sous-marine d'attaque est également prévue, avec dix sous-marins nucléaires et quatre sous-marins diesel.

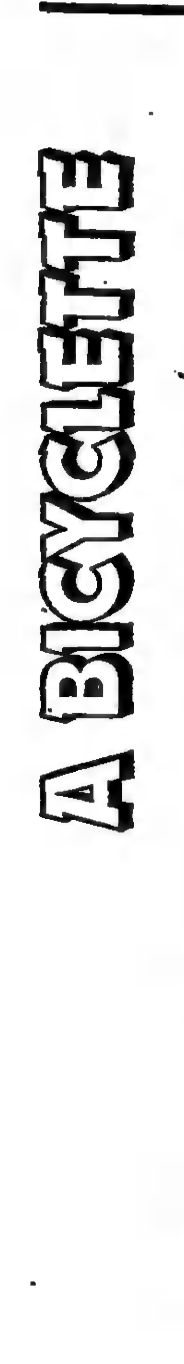
Pour ce qui concerne la force dite de soutien, la marine nationale devrait posséder trois transports de chalands de débarquement, six bâtiments de transport léger, six navires de soutien logistique, deux bâtiments-ateliers polyvalents, trois remorqueurs de haute mer et quatre pétroliers ravitailleurs. Enfin, il est prévu de constituer une force de surface de service public pour des missions civiles de protection et de lutte anti-pollution, avec onze navires dont la construction est estimée à 836 millions de francs entre 1981 et 1985.

★ *La Nouvelle Revue maritime*, juin 1980, 20 francs, 70, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

● *Un pilote de chasse*, le sous-lieutenant Lebau, s'est tué mardi 1er juillet, au cours d'un vol d'entraînement. L'appareil qu'il pilotait, un Mirage-III E de la 13e escadre de chasse de Colmar (Haut-Rhin), s'est écrasé près de la localité de Thorey-Lyautey (Meurthe-et-Moselle).

[هكذا من الأصل]

Le Monde jours d'été



L'HEXAGONE EN DIAGONALE

Marches militaires

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Sur son vélo, Jean-Marc Théolleyre mange du kilomètre en direction d'Hendaye. Pour l'instant il est passé des Ardennes à la Champagne et cela a été l'occasion de traverser villages et bourgs, silencieusement, mais en ouvrant l'œil mieux qu'on ne le ferait en voiture. Il a vu les jardins de terre noire et les maisons de brique et salué un artiste au passage, le tout entre 20 et 30 à l'heure (« le Monde » du 2 juillet). Les marches militaires s'annoncent.

MICHELET nous avait pourtant bien prévenus : « C'est une triste chute que de tomber dans la Champagne, de voir, après ces *riants coteaux, des plaines basses* et crayeuse sans parler du désert de la Champagne pouilleuse, le pays est généralement plat, pâle, d'un prosaïsme désolant. Les bêtes sont chétives, les minéraux, les plantes, peu variés. De maussades rivières traînent leur eau blanchâtre entre deux rangs de jeunes peupliers. » Eh bien, nous y voilà dans cette succession de lignes droites que casse à peine un virage et qui refilent de plus belle, droit devant au milieu d'un infini de champs et de petits bois en bosquets, auxquels d'ordinaire on ne prête nulle attention. A vélo *c'est le temps de la peine*, l'épreuve du « hard labour » proche de la désespérance mais non point, Dieu merci, de l'ennui. D'abord il y a ce vent méchant qui s'est levé et avec lequel il va falloir se colleter cinq ou six heures de rang sans tricherie possible, sans ces répits que donnerait partout ailleurs l'abri d'un creux, d'un écran d'arbres. Au tableau triste de Michelet, l'histoire a depuis apporté là l'empreinte ineffaçable de ses propres tragédies, comme pour ajouter à l'envoûtement, à l'oppression naturelle du paysage. Ce fut ici, dans les années 1915, 1916, 1917, le lugubre « front de Champagne », *le théâtre des batailles enterrées*, des tranchées de boue et de craie. Il s'étendait de part et d'autre de cette route nationale 77 sur laquelle filent, giclent, vers le Sud, sans un regard au temps des vacances, ceux du Nord, Français, Belges, Hollandais, Allemands, en recherche de soleil et de bords marins. Pour ceux-là c'est un passage à accomplir, un parcours dont ils n'auraient rien à dire sinon qu'ils l'ont fui au plus vite. Personne au fond n'est obligé de regarder. Il y a à voir pourtant, dès lors qu'on accepte l'envoûtement singulier de cette terre *faussement assoupie, faussement indifférente*. Quels que soient le temps, l'état du ciel, l'horizon reste empli de son épreuve, habité d'un silence inquiétant auquel ajoute encore la subjectivité.

Il y a belle lurette, c'est sûr, que la nature a repris le dessus, que les cultures ont retrouvé et peut-être même élargi leurs étendues. Mais pour témoigner du massacre, voici, kilomètre après kilomètre, les cimetières militaires bien ordonnancés, les croix alignées, les plaques qui disent à quelle division, à quel régiment appartenaient ceux qui sont restés là et y demeurent ainsi rassemblés. Cimetières, monuments. Et aussi des noms de lieux qui ne disent plus rien ou pas *grand-chose au plus grand nombre et* ne diront plus rien du tout à personne, dès l'orée du prochain siècle. Ils ont pourtant nourri, des mois durant, des communiqués qui les mentionnaient quotidiennement et leur donnaient toutes leurs affreuses et lugubres résonances. Souain, butte de Souain, *Tahure*, butte de Tahure, *Perthes-les-Hurlues*. Les pierres en ont été relevées. On a refait les églises fracassées. Mais, dans leurs alentours, demeurent ces petits bois courts sous lesquels se dissimulent encore les traces fragmentées des tranchées, cicatrices blêmes pudiquement voilées sous des verdures agrestes, faussement bonhommes.

C'est ici, dans ces solitudes, que doit s'écouter encore la chanson du souvenir :

« La butte rouge, c'est son nom,
le baptême se fit un matin
où tous ceux qui montaient
roulaient dans le ravin.
Aujourd'hui, y a d'la vigne
Il y pousse du raisin.
Qui boit de ce vin-là
boit le sang des copains. »

Pour sûr ce n'est pas Verdun et sa célébrité sinistre et internationale. On n'y voit point de visiteurs débarqués d'autocars entiers. On passe et le monument de la ferme de Navarin reste solitaire au milieu de son parterre de graviers blonds. Seuls sont restés sur cette terre militaire les militaires. Camps de Suippes, camp de Mourmelon ; plus au sud, camp de Châlons. Quotidiennement, on manœuvre, on s'entraîne. Les pistes de chars sont là, juste à côté de la route, derrière les grillages avec leurs engins qui soulèvent la poussière et font gicler la boue de cette Champagne que traversaient déjà les grandes voies romaines, encore parfaitement visibles. Celles-là ne retiennent pas le touriste, fût-il curieux d'Antiquité et d'histoire. Qui, au reste, songerait à flâner quand, de part et d'autre de la route, se succèdent des panneaux rouges à tête de mort tout à fait dissuasifs : « Danger de mort, tirs. »



Hommage aux « Poilus ».
Photo Tournassoud.
Coll. « Bibliothèque de la garnison de Paris ».

Avec cela, avec ce poids du souvenir, ce présent de l'armée, on reste entre soi. Il faut être un cycliste singulier et aux étranges curiosités pour avoir l'idée de faire étape à Suippes, de flairer comment peut vivre une petite commune de cinq mille habitants comme celle-là, au carrefour sans grâce de deux nationales. Suippes, au temps de cette guerre si lointaine et si présente ici, c'était « l'arrière », le cantonnement pour les jours de repos, le fief des « territoriaux », ces plus de quarante ans qu'on occupait à l'entretien des routes. Histoire ancienne. Suippes vit sa vie ordinaire, banale, sur la Suippes qui passe là, ruisseau paisible *derrière l'église. On avait établi d'elle* un joli plan, avec du vert, du rouge, des points de repère pour les gens de passage sans doute. Le plan est toujours là mais échoué contre un mur et à l'envers. Au principal café-hôtel, on passe le temps comme on peut devant des bières ou des ballons de rouge. Tous les militaires du camp voisin, en tenue de combat vert-bronze, exercent leur talents devant des machines à sous, et dans la sono vigoureuse des airs du moment. Pas de discours, pas de considérations extérieures. En dépit de la télé, le pape à Paris et en *direct n'a pas fait recette. Entre Reims* vers l'ouest, l'Argonne vers l'est, la plate Champagne crayeuse subit sa propre platitude et l'ingratitude à laquelle l'a vouée, par-delà sa propre et morne nature, un destin de marches militaires à perpétuité. La gloire des armes, tout bien pesé, *n'a* jamais suffi à nourrir son homme. Quant au souvenir qui peut s'en conserver au fond des cœurs de quelques anciens, il ne sera jamais qu'une plaie ouverte.

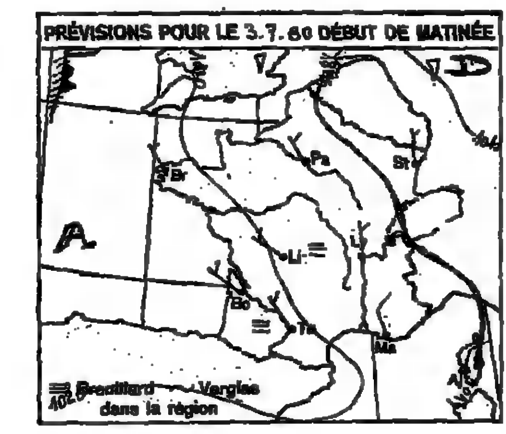
Page suivante :
JEUX ● MÉTÉO
INFORMATIONS-SERVICES

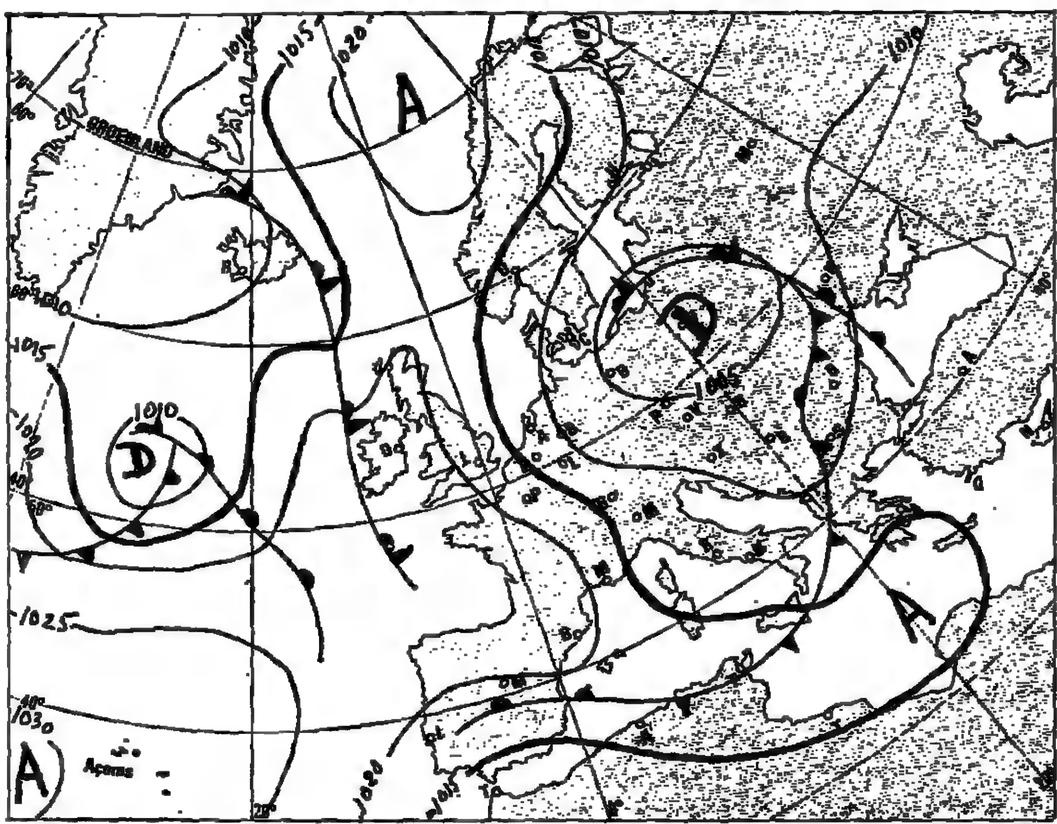
Demain :
ONDÉES PASSAGÈRES

JOURS D'ÉTÉ

MÉTÉO

SITUATION LE 2 JUILLET A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 3 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 juillet à 0 heure et le jeudi 3 juillet à 24 heures :

Un flux maritime frais continuera à circuler des îles britanniques et de la mer du Nord à l'Europe centrale et à la Méditerranée. En fin de période, une perturbation venant de l'Atlantique atteindra nos régions de l'Ouest.

Jeudi 3 juillet, le temps restera frais pour la saison et les vents de nord-ouest à nord, modérés en début de journée, s'affaibliront progressivement. Le ciel sera le plus souvent bien ensoleillé. On notera quelques nuages passagers un peu plus abondants près de la Manche et de la mer du Nord. En fin de journée le ciel se couvrira en Bretagne, où le vent se renforcera en tournant à l'ouest et où il pleuvra probablement dans la nuit.

Le mercredi 2 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014 millibars, soit 760,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er juillet ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 23 et 15 degrés ; Biarritz, 17 et 14 ; Bordeaux, 19 et 9 ; Bourges, 18 et 10 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 16 et 12 ; Cherbourg, 14 et 12 ; Clermont-Ferrand, 18 et 10 ; Dijon, 17 et 11 ; Grenoble, 22 et 11 ; Lille, 13 et 11 ; Lyon, 20 et 11 ; Marseille, 23 et 16 ; Nancy, 15 et 11 ; Nantes, 19 et 7 ; Nice, 26 et 17 ; Paris-Le Bourget, 14 et 12 ; Pau, 18 et 11 ; Perpignan, 26 et 16 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 16 et 11 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 21 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 degrés ; Amsterdam, 17 et 12 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 20 et 12 ; Bonn, 17 et 11 ; Bruxelles, 15 et 12 ; Le Caire, 39 (max.) ; îles Canaries, 24 et 21 ; Copenhague, 19 et 13 ; Genève, 18 et 10 ; Lisbonne, 27 et 14 ; Londres, 15 et 11 ; Madrid, 32 et 15 ; Moscou, 18 et 14 ; Nairobi, 20 et 13 ; New-York, 26 et 20 ; Palma-de-Majorque, 27 et 16 ; Rome, 24 et 19 ; Stockholm, 22 et 10 ; Téhéran, 34 et 25.

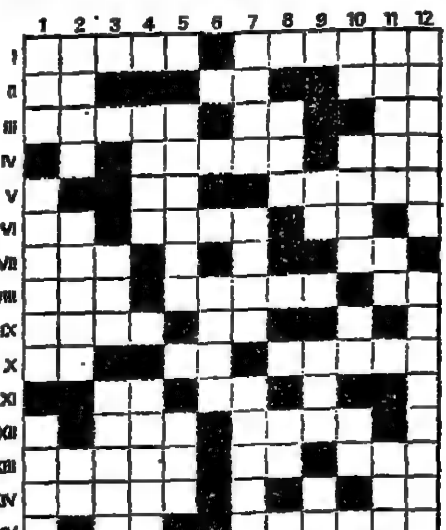
(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JEUX

Anacyclo-palindromique — N° 2

Anacyclique est le nom donné à un mot (verbe, nom, adjectif...) qui, lu lettre à lettre de gauche à droite ou de droite à gauche, fournit *deux* mots. Par exemple : Zeus/Suez, Léon/Noël, etc. Le *palindrome*, lui, est un mot tel que, lu lettre à lettre de droite à gauche, on retrouve ce même mot. Ainsi : Noyon, R.E.R., non...

La grille ci-contre est donc composée de palindromes et d'anacycliques. Ces mots peuvent être lus de gauche à droite et de haut en bas, comme dans les mots croisés courants, mais de plus, en les déchiffrant de droite à gauche ou de bas en haut, nos lecteurs trouveront d'autres mots répondant aux définitions en italique.



HORIZONTALEMENT

I. Permet de se reposer *(Sorte de parade)* ; Cépage blanc *(Désolés)*. — II. Conjonction *(Phonét. : Brave)* ; Conjonction *(Fer en cornière)* ; Gendre du Prophète *(Habite la Rhodésie du Nord)*. — III. Appréciations *(Bandelette de linge)* ; Langue *(Symbole chimique)* ; Phonét. : prière *(Soit !)*. — IV. Leva l'ancre *(Ensuite)* ; Ancien salut *(Prénom féminin)*. — V. Phonét. : au-dessous de l'épaule *(Bout de fils)* ; Homme politique français *(Ville de la Mayenne)*. — IV. Préposition *(Personnel)* ; Ancien Etat d'Asie *(Viril)* ; Note *(Dans le nom d'une commune de la Côte-d'Or)*. — VII. Possessif *(Au cinéma, c'est un plateau)* ; Coups de baguette *(Phonét. : donne de l'oxygène)*. — VIII. Blonde légère *(Roi d'Israël)* ; Mère d'Isaac *(Les étalons n'y manquent pas)* ; Fin de verbe *(Ancienne mesure japonaise)*. — IX. Peintre français *(Plan incliné)* ; Affirmation catégorique *(Révolution)*. — X. Début d'émancipation *(Personnel)* ; Dans le vent *(Négation)* ; Langue finno-ougrienne *(Porte des raquettes)*. — XI. Adverbe *(Symbole chimique)* ; Phonét. : arme *(Dans le nom de communes pyrénéennes)*. — XII. Irrité *(Coule en U.R.S.S.)* ; Etat vénézuélien *(Sorte de mer « rouge »)*. — XIII. Arrondissement français de l'Amérique du Sud *(Palindrome géographique)* ; Emet bien des ragots *(Cuvette africaine)* ; Effet comique *(Péripétie burlesque)*. — XIV. Système de détection *(Dispositif fondé sur la réflexion)* ; Issu *(Personnel)*. — XV. Préposition *(Adverbe)* ; Pêcher au filet *(Répudiés)*.

VERTICALEMENT

1. Homme parfois de robe *(Navigateur qui aborda à un mont)* ; Racolage populaire *(Faire de l'effet)* ; Imperméable *(Prénom masculin)*. — 2. Adverbe *(Passage pyrénéen)* ; Sultan ottoman *(Mesures anglaises)* ; Symbole chimique *(« Litre », pour Vidocq)*. — 3 Esprit *(Article)* ; Equeuté, en quelque sorte *(Magistrat)*. — 4. Asseau *(Crochet)* ; Friandise *(Chose délicieuse)*. — 5. Groupes d'anneaux *(Déterminent l'assiette)* ; Titre honorifique *(Partie de voile)*. — 6. Prénom féminin *(Sicilienne haut perchée)*. — 7. Sépare des phrases *(Arrosages familiers)* ; Isola *(Cousin de l'acore)* ; Pièces d'ourdissoirs *(Ville de Poméranie à l'heure allemande)*. — 8. Sorte de certificat de travail *(Thème d'une célèbre poésie)* ; Début d'anxiété *(Phonét. : compositeur danois)*. — 9. Bat les dames *(Sigle d'une noire formation)* ; Allure *(Aber)* ; Parcouru autrefois par un Chinois *(Sujet impersonnel)*. — 10. Commandement *(Partie d'avion)* ; Rabattre des pièces métalliques *(Fixa à demeure)* ; Phonét. : qui a une touffe *(Participe)* ; Phonét. : Est sur le retour *(Moitié d'un débile)*. — 11. Des Basques espagnols y soignent des vignobles *(Engloutit)* ; Ne devrait manger que de la bouillie *(Abréviation agreste latine)* ; Etau *(Prépare des cadres)*. — 12. Rendis égal *(Début d'empoissonnement sans danger)* ; Reprendre à son service *(Reconquérir)*.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

(Solution dans notre prochain numéro.)

Mots croisés — PROBLEME N° 2704

HORIZONTALEMENT

I. Plus elles sont exquises et moins elles sont appréciées. — II. Victimes du sort. — III. Pas vilaine ; Le dernier est très apprécié par les lions. — IV. N'en est que plus à l'aise pour travailler quand la pièce est très sombre. — V. Fume en Sicile. — VI. Est souvent plein de vers ; Ne reste pas neuf longtemps. — VII. Règles ; Pince en même temps qu'il saisit. — VIII. Pronom ; De mer, sont des ascidies. — IX. Alliage de cuivre et de nickel. — X. N'est pas une fine mouche ; Qu'on n'avait peut-être pas bien digéré. — XI. Nom de gendre ; Dieu ; Lettres pour annoncer que tout va bien.

VERTICALEMENT

1. Dure quand on ne laisse rien passer ; Très utile quand il s'agit de faire une passe. — 2. Qui exige un acquittement ; Article étranger. — 3. Elément important d'un archipel ; Peut être un objet de culte. — 4. Saint ; Nom qu'on donne familièrement à un martinet. — 5. Défendit Paris contre les Normands ; Pays. — 6. Note ; Aura une attitude blâmable. — 7. Une relation généralement intéressante ; Fonda Albe la Longue. — 8. L'air de la nuit ; Bienheureux. — 9. Architecte turc ; Sorte de bazar.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 2 703

Horizontalement

I. Cartouche. — II. Haveneau. — III. AR ; Oc ; Blé. — IV. Marteleur. — V. Pu ; Isle. — VI. Chaste. — VII. Peu ; Tard. — VIII. Bu ; Amen. — IX. Or ; Car ; An. — X. Nepal ; Art. — XI. Dé ; Nenies.

Verticalement

1. Champs ; Bond. — 2. Aarau ; Purée. — 3. RV ; Ce. — 4. Teotihuacan. — 5. Once ; Mâle. — 6. UE ; Lister. — 7. Cabestan ; Al. — 8. Hululer ; Arc. — 9. Ere ; Dents.

GUY BROUTY.

INFORMATIONS "SERVICES"

Troisième âge

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE :

Nouveau régime de pension de reversion

Depuis le 1er juillet, les régimes de retraite complémentaire appliquent leur nouvelle réglementation : le partage de la pension de reversion entre le conjoint survivant et les « ex », divorcés.

Les institutions ne font que mettre en vigueur, après un long temps de réflexion, la loi du 17 juillet 1978 (« improvisation législative » selon certains) qui instaure cette répartition.

Deux principes inspirent les décisions de l'AGIRC (Association générale des institutions de retraites des cadres) et de l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires) : ne donner aucune force rétroactive au texte — ses effets seront pleinement ressentis dans dix, quinze ou vingt ans — et ne pas léser la compagne des derniers jours. Celle-ci sera créditée des périodes de célibat ou de mariage ne pouvant profiter à une autre femme. Il s'agit, en somme, d'une prime à la dernière épouse.

ARRCO et AGIRC ont recours sensiblement aux mêmes critères généraux d'attributions de la pension de reversion. Dans l'un et l'autre régime, les femmes sont favorisées par rapport aux hommes. Elles peuvent prétendre à cette pension dès l'âge de cinquante ans ou plus tôt, si elles justifient d'une invalidité réduisant des deux tiers leur capacité de travail (1) ou encore si elles ont à leur charge deux enfants de moins de vingt et un ans (2). La pension continuera de leur être servie même si la condition d'attribution n'est plus remplie : enfant trop âgé ou état de santé amélioré. Sauf pour l'AGIRC, dans cette dernière éventualité qui suspend ses versements et ne les reprend qu'en cas de rechute ou, bien sûr, à partir de cinquante ans.

Les hommes sont moins bien lotis. La pension ne leur est consentie qu'à soixante-cinq ans (parfois soixante ans — ou même jamais ! — pour certaines institutions dépendant de l'ARRCO) et pour les mêmes conditions d'invalidité et d'enfants à charge. L'ARRCO cesse ses paiements si les critères ne sont plus respectés. L'AGIRC assimile leur situation à celle des femmes.

Cette pension, qui s'élève à 60 % des droits acquis par le cotisant est supprimée en cas de remariage.

La nouvelle législation accorde, donc, des droits aux « ex », conjoints divorcés. Dorénavant, la seule date importante sera celle du divorce.

Si le divorce a lieu avant le 1er juillet 1980, et quelle que soit la date ultérieure du décès, la dernière conjointe aura droit à une pension calculée sur la totalité de la carrière du participant et la ou les « ex » épouses percevront une pension de reversion fondée sur les droits acquis pendant la durée de leur mariage. Les caisses de retraites complémentaires effectueront un double versement.

En revanche, si le divorce a lieu après le 1er juillet 1980, et a fortiori le décès, c'est la loi du partage. Pour l'ex-épouse, même méthode de calcul : elle recevra une pension qui sera toujours établie en fonction des droits acquis durant son mariage. La conjointe survivante bénéficiera des droits acquis durant le mariage, mais en outre, durant les diverses périodes de célibat et éventuellement des autres mariages n'ouvrant pas droit à pension.

En pratique, les caisses calculent la totalité de l'allocation revenant au dernier conjoint et en « déduisent » la ou les parts des autres.

En revanche, si le mari a jugé bon de ne pas se remarier, jamais l'ex-épouse ne pourra bénéficier de l'intégralité de la pension de reversion (3).

Est-ce vraiment la loi du partage ? Les caisses ont, en fait, légèrement adapté le texte de la loi qui prévoit que « en cas d'attribution d'une pension de reversion... les droits de chacun d'entre eux ne pourront être inférieurs à la part qui leur reviendrait si celle-ci était calculée en fonction de la durée respective de chaque mariage ». Elles ont décidé de ne pas étendre le système du partage à tous les conjoints si, au moment du mariage, le mari ne relevait pas de leur régime.

Prenons par exemple, un homme qui divorce à trente-deux ans, devient cadre à trente-trois et se remarie à trente-cinq : sa première femme n'aura pas droit à une partie de la pension de reversion du régime des cadres. La dernière conjointe sera l'unique bénéficiaire de la pension. Est-ce le signe d'un sursaut d'indépendance devant l'ingérence des pouvoirs publics dans les relations contractuelles ?

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Cette définition de l'état d'invalidité vient d'être précisée par un récent conseil d'administration de l'ARRCO.

(2) Sont aussi considérés à charge les enfants âgés de plus de vingt et un ans invalides.

(3) Les conjoints séparés de corps seront au moins traités comme des divorcés et leur pension sera calculée en fonction des droits acquis pendant la durée du mariage (dans la mesure où ils ne sont pas déjà assimilés au conjoint légitime).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 2 juillet 1980 :

UNE LOI

● Portant diverses dispositions en faveur de certaines catégories de femmes et de personnes chargées de famille.

UN ARRÊTÉ

● Portant désignation des auditeurs de la trente-troisième session de l'Institut des hautes études de défense nationale.

Paris en visites

JEUDI 3 JUILLET

« Promenade dans Montmartre », 15 h., gare du Funiculaire, Mme Bachelier.

« Musée des monuments français », 15 h., place du Trocadéro, Mme Garnier-Ahlberg.

« La basilique Saint-Denis », 15 h., entrée, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Chez un doreur-argenteur », 15 h., métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Vieux Montparnasse », 15 h., façade Notre-Dame-des-Champs, Mme Hager.

« L'Islam », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hauller.

« Le Marais », 15 h., 23, rue de Sévigné, M. de La Roche.

« Le Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

Conférences

JEUDI 3 JUILLET

17 h. 30, Futuribles, 55, rue de Varenne, M. Alfred Sauvy : « La machine et le chômage ».

19 h., 4, place Saint-Germain-des-Prés, salle C. M. Seif-El-Dawla : « Les dangers du plébiscite dans le tiers-monde » (Centre d'étude des droits de l'homme en Egypte).

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

UN ENTRETIEN AVEC LE VIOLONCELLISTE ALAIN MEUNIER

Au nom de Stradivarius...

JUILLET est là, et jusqu'à septembre Alain Meunier va retrouver l'Italie : il ira à Sienne, puis il restera à Naples, et enfin il passera du temps à Asolo, près de Venise. Pourtant son été, peut-être, ne ressemblera pas à ceux d'avant. Que le bel été fût arrivé, il avait déjà pu le croire, l'année passée, en 1979, quand il était parti heureux, ravi, avec l'instrument qu'il venait d'acquérir : un violoncelle de Ruggierius dont la seule vue laissait quiconque interloqué. Car c'était une merveille de lutherie. Les proportions en étaient magnifiques et relevaient d'un imparable nombre d'or ; la couleur, de miel rare, n'était plus celle d'aucun bois. Sous le vernis, les ondes qui brillaient composaient autant de motifs inouïs.

Meunier ne commençait de le jouer qu'après l'avoir observé avec une sorte de timidité furtive, un étonnement : que ce fût dans une église de village en Charente tandis qu'avec d'autres il avait rêvé d'un festival libéré des contraintes bienséantes, que ce fût au Théâtre des Champs-Elysées où accouraient les férus et les amoureux de Brahms, la beauté survenait. La beauté s'était installée également dans telle maison ordinaire où il avait déjeuné par un dimanche ensoleillé alors qu'il venait juste d'entrer en possession du nouvel instrument : un homme d'un certain âge, venu de la campagne, avait demandé à voir, à entendre. L'homme, ignorant tout de lui, ne savait pas davantage qu'un musicien patenté ne se prête guère aux démonstrations domestiques. Le musicien peut être l'aimable convive d'un repas dominical, même si personne autour de la table ne connaît un iota du solfège ; cependant il ne mélange pas les genres, ni ne répond aux sollicitations profanes.

Néanmoins, ce midi-là, tout tombait bien, comme on dit. A tel point que la fille du vieux monsieur — qui est peintre — avait conclu, s'adressant au faiseur de notes : « *Mon père a aimé, lui qui pourtant d'habitude déteste le bruit.* » « *Vous avez de la chance* », avait-elle ajouté.

Une patiente marche

De la chance..., c'est nous qui avions de la chance de voir le violoncelliste sourire à son violoncelle, et l'écouter avec cet air d'admiration définitive, irrévocable.

Il fut donc étrange d'apprendre, quelques mois plus tard, qu'il en avait trouvé un autre, de l'entendre déclarer ébahi lui-même : « *Cette fois-ci c'est le mien.* »

Meunier joue désormais un instrument de Stradivarius. Tout s'est passé très vite, au début de cette année : il a sauté sur la quasi unique occasion, car, de par le monde entier, il n'existe guère plus de cinquante violoncelles de la main de cet auteur. Alors Meunier a vendu le Ruggierius encore à peine apprivoisé; alors il a résolu de se séparer également de son vieux compère le Balestrieri qu'il avait conservé.

Durant quelques semaines, il put garder les trois instruments chez lui ; les voir réunis lui causait une émotion plaisante. Toutefois, les deux premiers restaient dans leur étui : le musicien était occupé exclusivement du nouvel arrivant et ne jetait qu'un vague coup d'œil de tendresse aux deux boîtes fermées, bien sagés. Il ne ressentait pas trop de nostalgie à considérer les partants. Il les conjuguait déjà au passé, sans y songer. Sans réfléchir non plus, tel un Bernard Palissy près du but, Meunier a aussi liquidé quelques meubles un peu jolis qu'il possédait. Sans illusions cependant : il reste toujours loin du compte (un chiffre qu'il ne faut pas citer). Que lui importe : il dispose d'un instrument d'Antonio Stradivarius.

« *Je m'aperçois*, dit-il, *que depuis le premier jour où j'en ai joué un, à dix-huit ans, tout mon cheminement a été une patiente marche vers cet instrument. Je n'ose pas dire une stratégie. Je me souviens de mon bonheur, de mon incrédulité, non pas que ce que je faisais était beau. Cela n'avait rien à voir : c'était soudain l'irruption de l'incroyable. J'ai eu ensuite l'occasion de jouer six de ces instruments que Stradivarius a fabriqués entre 1680 et 1720. C'était chaque fois une rencontre. Même s'ils ne sont pas identiques, tous ces violoncelles ont en commun un timbre, ce son particulier que j'aime. La marque. Le génie donne sa marque. Par exemple toutes les œuvres de Beethoven portent une marque, non ?*

» *Les instruments qui sonnent fort m'intéressent peu, c'est pourquoi je préfère les instruments italiens du dix-huitième siècle, ceux de l'école de Crémone. Dans le son du Stradivarius se mêlent douceur et puissance. Si j'en écoute un de l'extérieur, je pense à ces acteurs qui, même* sotto voce, *se font entendre mieux que les autres, autant que ceux-là se démènent. A cause seulement d'une présence, d'une voix.*

» *Le son est l'expression la plus viscérale de notre devenir musical, c'est ce qui est en train de se jouer. Le son, chargé du sens que nous lui donnons, nous dévoile aux oreilles des autres. Ce n'est pas une question de beauté. Le « beau son » n'est pas l'unique objet.*

» *Il y a vingt ans, ce matin où j'avais passé l'archet sur le Saint-Sénoque — un Stradivarius de 1668, — je ne crois pas que je m'étais laissé piéger par le nom. Cependant, j'avais eu la révélation de ce qu'était dans mon esprit un instrument à cordes. Cette qualité ne pouvait être imaginée. Le nom de Stradivarius est magique, un peu, ou mythique. Les têtes se relèvent quand il est prononcé ; « Strad » : synonyme de violon. Le déclic est automatique. Mais ce n'est pas intéressant, ce qui est curieux, c'est la force du mythe.*

» *On voulait bien reconnaître à Stradivarius le talent d'avoir inventé les plus beaux violons, mais, comme les suprématies sont agaçantes, on compensait en affirmant que ses violoncelles étaient moins bons. Or, il y a cent ans, cent cinquante ans, les plus grands violoncellistes recherchaient toujours les Stradivarius. Duport par exemple à la fin du dix-huitième siècle, sans parler de Piati, de Hugo Becker ou de Davidoff.*

» *Ce qui est advenu, c'est que dans la première moitié du vingtième siècle les virtuoses, qui étaient pour beaucoup Français, ont préféré jouer des instruments de l'école de Venise à l'aigu plus brillant, ou des instruments français. Ils considéraient — à cause de leur composante fondamentale très grave — les Stradivarius comme des basses. Or le répertoire propose des morceaux qui tendent vers l'aigu. Les chefs de file, dédaigneux, ont donc laissé les Stradivarius aux chambristes. Et il ne faut pas sous-estimer le rôle des chefs de file. Casals lui-même n'a jamais joué un Stradivarius. Pour d'autres raisons peut-être, il était trop respectueux. Cette idée change il semble : Rostropovitch a acheté le Duport il y a cinq ans.* »

Meunier soudain raconte une anecdote, comment dans un hôtel où il avait retrouvé justement Rostropovitch et Rocco Phillippini, ils avaient comparé leurs trois Stradivarius, comment, donc, étaient rassemblés « sous un même toit » le Duport, le Goore Booth et le sien, qui s'appelle le Lévêque, du nom d'un Rochelais qui l'avait acheté en 1861

Le moins de muscle possible

Le Levêque est d'un modèle ancien, celui de son maître Amati : d'allure rustique, il a la beauté solide, non élégante. Il n'impressionne pas de la même façon que le Ruggierius. Toutefois, si l'on pinçait une corde successivement de l'un et de l'autre, on entendait. Même le néophyte entendait. « *Il m'est bien égal*, disait alors le violoncelliste d'un ton convaincu, *de savoir si le Strad est fait ou non pour le répertoire de soliste. Ce qui compte, c'est la façon qu'il a de sonner.* »

Il insiste sur le « pouvoir d'attraction » de ce Stradivarius que, déjà, il ne joue plus comme aux premiers temps. « *Il a fallu*, dit-il, *procéder à des réglages nombreux, l'instrument n'avait pas été joué depuis longtemps. Je me suis mis à l'écoute. On n'aborde pas impunément un Stradivarius, il modifie votre jeu. Il n'est pas question de le violenter mais de le trouver, c'est lui qui a raison, et il vous investit de devoirs très particuliers.* »

Sans cesse Alain Meunier, qui est professeur au conservatoire national supérieur de Lyon, recommande à ses élèves qui jouent souvent ce qu'on appelle des « crêpes », de ne pas vouloir faire de leur instrument ce qu'il n'est pas. « *Les musiciens, fréquemment, ont peur de n'être pas entendus, ils confondent leur peur avec la performance en décibels. La technique, c'est de parvenir à l'efficacité en employant le minimum de moyens, sans scories ni déperdition, avec la clairvoyance de ce que l'on a d'important à dire. En un mot, mettre le moins de muscle possible, être attentif à soi-même, à son corps.*

» *L'archet ne fait que deux choses : il tire, il pousse. Ce sont des gestes élémentaires, et, parce que nous mélangeons tout, ils sont détournés de leur fonction traductrice ; ils ne traduisent plus les états que provoque la matière musicale ; ils deviennent la matière elle-même, et le corps se met en mouvement alors qu'il ne devrait que faire des mouvements.*

» *On réfléchit sur soi-même au long de ce dressage, et le plaisir arrive, que l'on ne connaissait pas forcément lors des premières émotions. L'apprentissage est long.*

» *A cet égard, je ne pense pas que la pratique amateur, peu exigeante, permette de saisir les différences de sens du son. L'instrumentiste à cordes doit avoir avec le son une relation très intime. Salvatore Accardo a joué quatre violons de Stradivarius avant de trouver celui qu'il gardera toujours, parce que tout d'un coup il sut que c'était « le bon ». Il arrive que les instrumentistes modifient la personnalité de leur instrument parce qu'ils en ont découvert le caractère, parce qu'ils lui font confiance et lui laissent la bride sur le cou.*

» *Pour en finir avec les instruments eux-mêmes, il faut bien voir que souvent on leur impose des choses pour lesquelles ils ne sont pas conçus, ce n'est pas tant de jouer de la musique contemporaine qui les abîme, même si les attaques plus violentes qu'impose l'écriture moderne donnent parfois le sentiment qu'on leur casse la voix (on les « gratte » comme on contraindrait quelqu'un à chanter en lui pressant la pomme d'Adam). Non, ce qui les fatigue, ce sont les variations climatiques et les changements de pression liés aux fréquents voyages en avion. Isaac Stern a deux violons, il joue six mois l'un, six mois l'autre, pour leur accorder du repos.* »

Meunier parle aussi du métier d'un luthier comme Etienne Vatelot, celui qui lui prêtait des instruments quand il passait ses concours. Régulièrement, ils affinent ensemble le réglage du Stradivarius, car un réglage peut modifier la voix du violoncelle.

Propos recueillis par
MATHILDE LA BARDONNIE.

● **LES GROUPES CONSTITUES, LES ORCHESTRES :**

« Ma vie est jalonnée de rencontres heureuses. Je préfère garder la disponibilité, choisir ceux avec qui je joue. Le seul noyau fixe auquel j'appartienne est le groupe « Contraste ». A Naples, deux fois par an, pendant les semaines internationales, nous faisons du quatuor à cordes. Les gens ont pris goût aux répétitions en public. Nous dévorons de la musique : ils la digèrent. Certains hurlent parce que nous ne sommes pas un quatuor constitué. Faut-il transpirer pendant vingt-cinq ans ensemble, jour après jour, pour avoir le droit d'interpréter la plus belle littérature jamais écrite ?

» Du dehors je crois deviner que, dans un orchestre, les désirs individuels sont toujours en butte à ce qu'est la réalité d'une collectivité. Je crois pressentir qu'on s'y épuise dans une guérilla qui a peu à voir avec ce que chacun au plus profond de lui-même aurait envie de faire. On retombe dans les schémas patrons-employés et dans les revendications du type quantitatif. On est dépossédé de la capacité d'infléchir son devenir. »

● **LES DISQUES :**

« Je ne suis pas un forcené des cartes de visites, je n'ai enregistré que les disques que j'avais envie de faire, avec des amis. C'est-à-dire peu. Le disque, aujourd'hui, c'est comme un badge, un rectangle où il y a votre nom. Alors il y a des rectangles plus ou moins heureux. Dans l'ensemble, les enregistrements modernes, parfaits parce qu'ils doivent se vendre à des milliers d'exemplaires, ont perdu ce caractère intime et jubilant des vieilles cires. A écouter Serkin, ou Fischer, on sent la griffe de l'instant. On peut avoir le trac dans un studio, le trac, c'est l'émotion, l'échange aussi. *Déclarer que dans un studio on contrôle tous les paramètres, c'est prononcer la condamnation du disque.* »

● **UNE JOLIE HISTOIRE :**

« Alfredo Piati, le grand violoncelliste du dix-neuvième siècle, rendit un jour visite au colonel Olliver, qui possédait de beaux instruments, dont un Stradivarius. Le lendemain, le majordome du colonel arrive à l'hôtel où était descendu Piati, avec le violoncelle, et lui dit : « Il est à vous ». Ce violoncelle est devenu le Piati. Cela peut encore arriver : Jacqueline Dupré en a ainsi reçu un, *sublime.* »

UNE SELECTION

cinéma

8 1/2, DE FEDERICO FELLINI

Les obsessions d'un cinéaste déprimé, en panne d'inspiration. Plus ou moins autobiographique, ce film est le grand tournant du cinéma de Fellini, qui suivit désormais la voie de l'imaginaire, brassant des images de fantasmes, des visions intérieures (reprise).

Que le spectacle commence, de Bob Fosse : la comédie musicale et la mort. **Une semaine de vacances**, de Bertrand Tavernier : un nouveau regard sur Lyon et sur la vie de « prof ». **American Gigolo**, de Paul Schreder : l'itinéraire du péché et de la rédemption pour un beau garçon qui vend ses charmes. **Le Gang des frères James**, de Walter Hill : hors la légende hollywoodienne, la vie quotidienne des « brigands bien-aimés ». **Chinatown**, de Roman Polanski : un thriller rétro dans le Los Angeles de l'entre-deux-guerres (reprise). **Jules et Jim**, de François Truffaut : un hymne aux élans du cœur et à la vie (reprise).

théâtre

BENEDETTO ET MEHMET ULUSOY AU FESTIVAL DE CARCASSONNE

Les cultures méditerranéennes sont rassemblées à l'intérieur des murailles de Viollet-le-Duc ; André Benedetto crée **Fusillade à Montredon** (du 2 au 6) et lui succède, en avant-première au Festival d'Avignon, Mehmet Ulusoy avec trois représentations (9 au 12) de **Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé** de Nazim Hikmet. On peut voir aussi les catalans Els Joglar (3) le Théâtre de la parole avec **Une saison en enfer** (du 1er au 6), les Palestiniens El Hakawati (6 et 7) les Bouffons du midi (7, 8, 10) le Théâtre populaire d'Occitanie (8-10).

MEPHISTO A LA CARTOUCHERIE DU SOLEIL

Les dernières représentations de ce spectacle qui est un appel généreux à la conscience et à la lucidité, qui est un grand plaisir théâtral, et dont le texte est paru aux Editions Solin. Jusqu'au 12 juillet.

musique

MUSIQUE ANCIENNE A SAINTES

L'abbaye aux Dames de Saintes est à nouveau le centre du beau Festival de musique ancienne, où reprennent les stages (musique monodique et chant grégorien, musique médiévale et musique baroque) ; une quarantaine de concerts dans la région permettront d'entendre *le Studio de musique ancienne de Montréal*, ainsi que W. Christie et les Arts florissants, Ph. Herreweghe et le Collegium vocale, les Sacqueboutiers, le Groupe vocal de France, etc., sans oublier **Arlequin poli par l'amour** de Marivaux, avec une magnifique musique de scène de J.-J. Mouret. (Du 3 au 16 juillet ; renseignements : CIRMAR, B.P. 214, Saintes, tél. 46/74-13-69.)

A TRAVERS LA FRANCE

Beaucoup de festivals débutent cette semaine : à Aix-les-Bains, d'excellents concerts de musique de chambre, très variés avec le Sextuor de l'Orchestre national, le *Quatuor* Bartholdy, l'Ensemble Corrette, Lluis Claret, etc., et un concours de saxophone (jusqu'au 12 juillet ; Syndicat d'initiative, tél. 79/35-40-99) ; à Saint-Bertrand-de-Comminges (Ariège), autour d'un orgue magnifique, où alterneront Michel Chapuis, J. Guillou, L. Rogg, A. Isoir, J.-P. Brosse, avec l'Orchestre de chambre de Toulouse, J.-P. Wallez, etc. (du 4 juillet au 22 août ; téléphone 61/90-00-38) ; à Romans (Drôme), qui se consacre courageusement à la musique contemporaine et au jazz (du 1er au 25 juillet ; téléphone 75/42-00-07) ; dans l'admirable château de Braux-Sainte-Cohière (Marne), qui revit par des expositions et des concerts du Quatuor Parrenin, de l'Orchestre P. Kuentz, du Trio Debussy (jusqu'au 31 août ; tél. 26/60-83-51) ; à Langeais, dans le domaine de Vernou, où l'Ensemble Andrée Colson reçoit, comme chaque année, quantité de musiciens pour des journées de « concerts-fleuves » (les 5 et 6 juillet, de 11 heures à 18 heures ; tél. 47/55-80-59) ; *dans les églises et les châteaux du Berry*, où l'on entendra luths, guitares, pianos, harpes et chanteurs (du 4 au 27, tél. 54/34-82-00) ; à l'abbaye de Senanque, avec ses programmes si savoureux de musique ancienne : scènes de la vie judéo-comtadine (le 6), musique traditionnelle d'Italie du Sud, Jeu de l'étoile, etc. (du 6 juillet au 9 août ; tél. 90/72-02-05), et en bien d'autres lieux...

JUILLET A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Comme chaque année, Yvonne Lefébure donne une série de cours d'interprétation pianistique (du 3 au 31 juillet), accompagnés par des concerts, qu'inaugure le Quatuor Parrenin (Bartok, Haydn, Beethoven), le 3 juillet (Juillet musical, 1, rue Marcel-Aubert, 78100 Saint-Germain-en-Laye, tél. 973-18-26).

Ensemble Rameau (Carnavalet, le 3) ; Mozart et Schubert, par l'Orchestre national, dir. L. Hager (Saint-Paul - Le Marais, le 4) ; N. Yepes (Sully-sur-Loire, le 4) ; Journée de musique continue (le 5, de 17 heures à 24 heures, couvent de Saint-Maximin) ; S. Vegh et la Camerata accademica du Mozarteum (Dominicains de Guebwiller, le 5) ; Ensemble orchestral de Paris, dir. J.P. Wallez (Sully-sur-Loire, le 5) ; Mozart, par l'Octuor à vent de la Philharmonique de Berlin (Fort de Brégançon, le 5) ; Barbara Hendrickx et l'Orchestre des Pays de la Loire, dir. M. Soustrot (abbaye de Fontevraud, le 6, à 18 heures ; Nantes, le 8 ; Angers, le 9) ; Prokofiev, Tchaïkovsky, Stravinsky, par l'Orchestre national, dir. L. Maazel, avec H. Gutierrez (Champs-Elysées, le 8).

expositions

SOUFFLOT A LYON

Lyon commémore le souvenir de Jacques-Germain Soufflot — qui est mort il y a deux cents ans — par une exposition de la Caisse des monuments historiques, dont l'inauguration s'est assortie d'un colloque à l'Institut d'art de l'université. Pourquoi Lyon ? Parce que l'architecte y commença sa brillante carrière dont le couronnement fut l'église Sainte-Geneviève, conçue comme le manifeste d'un nouveau style à l'« antique », noble et pur, mais dont le parti fut corrigé sous la Convention pour en faire un *Panthéon national.*

HIER POUR DEMAIN — ARTS, TRADITIONS ET PATRIMOINE AU GRAND PALAIS

Le Musée des arts et traditions populaires s'est déplacé au Grand Palais où il offre un panorama efficace et séduisant de l'ethnologie française de ses origines, peu connues, à nos jours, à demain...

GROMAIRE AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Cent vingt tableaux, des tapisseries, la totalité de l'œuvre gravé, des aquarelles, des dessins, des documents : la première rétrospective, depuis sa mort en 1971, de cet artiste reconnu entre les deux guerres, consacré après 1945, puis négligé. Qui fut préoccupé de géométrie, mais resta fidèle au sujet. Qu'il est bon de replacer dans l'histoire du réalisme au vingtième siècle.

ECOUTER PAR LES YEUX A L'ARC

Bricolages, détournements, *manipulations d'artistes et de musiciens,* pour fabriquer des sons. Où la fantaisie et la drôlerie côtoient les techniques les plus poussées ; où l'objet sonore peut être fait de bric et de broc, mais aussi être beau. Où l'on peut, où il faut toucher pour entendre, par les yeux, tout au long d'un parcours ludique.

Cartes et figures de la Terre, au Centre Georges-Pompidou : où il est peut-être montré que le centre du monde n'est pas la gare de Perpignan. **Faïences françaises**, au Grand Palais : de Rouen à Nevers, une production diversifiée pour témoigner du génie et de la maîtrise de nombreux centres de création. **Les frères Lumière à l'aurore de la couleur**, au Petit Palais : les autochromes venus de Lyon. **Restauration des peintures** au Louvre : médecines picturales. **Maîtres de l'eau forte des seizième et dix-septième siècles**, au Pavillon de Flore : un procédé de gravure à ses débuts et à son apogée, en cent soixante-dix estampes. **L'affiche en Belgique (1880 - 1930)**, au Musée de l'affiche : dans sa diversité, avec ses ténors d'hier et d'aujourd'hui (Folon est belge).

danse

La Belle au bois dormant au Palais des Congrès : en l'absence de Ghislaine Thesmar, mise à pied pour la fin de la saison, trois danseuses se partagent le rôle principal : Noëlla Pontois, Florence Clerc et Claude de Vulpian.

Tanaka Min à la Forge et au Théâtre d'en face (la *modern dance japonaise*).



PICASSO A NEW-YORK

La dernière rétrospective

Si, vue de Washington, l'Amérique a en la France une alliée difficile, en revanche du côté des musées, particulièrement de New-York, la coopération franco-américaine fonctionne au mieux. De part et d'autre, on se prête des chefs-d'œuvre sans compter. Comment sans cette entente aurait-on pu concevoir la rétrospective du Museum of Modern Art de New-York avec ses mille Picasso, dont plus de trois cents viennent de Paris ? (« le Monde » des 16 avril et 30 mai).

La tradition est ancienne. C'est des Etats-Unis que vient l'ouverture du musée au grand public et c'est d'abord dans les musées américains, dans un pays à la recherche de ses valeurs culturelles, que l'art moderne, qui depuis l'impressionnisme n'avait rencontré en France que portes closes, a obtenu sa première grande vitrine internationale. On n'en trouvera pas de meilleure illustration que l'accrochage des nouvelles salles de peinture européenne du dix-neuvième siècle au Metropolitan, dans la galerie dite « André Meyer », presque toute consacrée à la peinture française d'Ingres à Renoir. Tandis qu'en France l'Art Institute de Chicago a envoyé au musée d'Albi, qui les expose cet été, une splendide suite de chefs-d'œuvre impressionnistes de sa collection, considérée comme une des plus importantes du genre.

IL était juste que la dernière grande rétrospective Picasso ait lieu au Moma, musée qui a le plus contribué à la fortune critique du peintre. C'est au Moma, où venait d'être déposé *Guernica*, qu'eut lieu la première en 1939-1940, organisée par Alfred Barr Jr., qui publia, six ans après, la monographie *Picasso : fifty years of his art*, ouvrage resté, en dépit de quelques erreurs et simplifications, l'étude fondamentale sur l'œuvre du peintre. La classification par périodes successives, la « bleue », la « rose », l'« archaïque » et la « cézanienne », qui précède le cubisme analytique, c'est le travail de Barr.

Quarante ans après, à l'occasion du cinquantenaire du musée, William Rubin, qui fut l'élève de Meyer Schapiro, est l'inventeur d'un type d'exposition intelligente qui fait école à New-York. Plutôt que de couvrir succinctement et superficiellement l'histoire, elles centrent leur intérêt sur une période donnée pour l'examiner en profondeur. C'est dans cette perspective qu'il avait conçu la manifestation sur les « dernières années de Cézanne ».

Le cas de Picasso a fourni une dimension nouvelle : une étude en détail par les tableaux, leurs dessins préparatoires, les sculptures et la gravure, d'un œuvre entier, prolifique et changeant, présenté de manière que les tableaux s'expliquent par eux-mêmes. L'occasion, dit William Rubin, d'esquisser *« une histoire de l'art sans mots »*. Et, contrairement aux idées reçues sur les « périodes » trop nettement définies — on voit bien que le nombre des œuvres qui entrent strictement dans ces appellations est très limité, — de montrer l'œuvre dans sa complexité et dans son déroulement continu tout au long de trois quarts de siècle.

L'exposition montre que la création chez Picasso, c'est moins simple que ça. L'œuvre de Picasso, en effet, défie le classement, son évolution correspondant à la montée d'une énergie picturale qui se renouvelle comme à chaque saison les fleurs. C'est la relation directe de la peinture avec la vie, qui fait vibrer le trait, les couleurs et les formes. Dès le départ, la tendance s'annonce alors que Picasso pille les autres avec brio, s'inspire de ses maîtres, et parfois les dépasse, ce qu'illustre la salle de l'année 1901 où trône le portrait de Gustave Coquiot, portrait apparenté à la peinture de son maître barcelonais Nonell, qui fut jusqu'en 1945 le seul Picasso des collections nationales !

A Paris, où il s'installe définitivement, libre de l'influence de Nonell, Picasso voit la vie et la transcrit autrement. Du Bateau-Lavoir, à Montmartre, il descend au cirque Médrano et peint la série de saltimbanques dont un *Jeune Enfant conduisant un cheval*, de 1906, symbole du poète en rose et ocre à qui tout est donné. Presque toutes les toiles de cette période ont été achetées par Vollard, qui aurait presque voulu que Picasso s'en tienne là, car le « rose » se vend bien. Mais Picasso est déjà ailleurs, défié par les autres et par les événements. Plus tard, il aura sa célèbre boutade : *« Je ne cherche pas, je trouve. »*

Il « trouve » d'abord le Salon Fauve de 1905 où se tient comme par ironie une rétrospective Ingres avec le *Bain turc*, que le Malaguène mettra longtemps à digérer. Il restera logé dans sa mémoire jusqu'aux années vingt, où il réapparaîtra dans une variante maniériste et surréaliste. La sculpture ibérique archaïque récemment découverte à Osun et présentée au Louvre cette année même l'excite plus directement et va modifier sa manière de peindre. Picasso le misérabiliste du Barcelone bleu et l'enchanteur des acrobates roses va tourner à l'imagerie archaïque sculpturale. Celle-ci culmine avec le fameux portrait de Gertrude Stein, la monumentale *Femme assise* et *les Deux Nus* de Prague, qui ont le relief solide et ferme de sculptures de pierre, mais déjà des allures de baigneuses de Cézanne.

L'attention de Picasso vient, en effet, d'être attirée par l'escaladeur imaginaire de la montagne Sainte-Victoire. Cézanne vient de mourir, et le Salon d'Automne lui rend un hommage avec plusieurs œuvres. Son influence ne va pas tarder à se manifester plus résolument. Le bleu, le rose et l'ocre archaïque vont se fondre dans ce qui s'annonce.

Picasso a une mémoire visuelle infaillible. On trouve dans sa peinture sculpturale archaïque beaucoup de nus. Ces nus connaîtront leur apothéose dans le tabelau pivot des *Demoiselles d'Avignon* de 1907.

Le bonheur peint

Mais voici que Matisse en montre un, étrangement déhanché, *le Nu bleu*, au Salon des Indépendants, et Derain des *Baigneuses*, qui semblent les compagnes de celles de Cézanne. *Les Demoiselles d'Avignon*, de Picasso, vont suivre quelques mois plus tard. Tableau étrange qu'on a mis du temps à accepter, tant il paraissait sauvage. Seuls quelques amis l'avaient vu, et un marchand, Kahnweiler. Mais il ne fut exposé que sept ans après, en 1916. Picasso avait vendu le tableau, mais gardé les dessins préparatoires. C'est pourquoi le chef-d'œuvre se retrouve dans les collections du Moma, qui l'a acheté en 1936 pour 25 000 dollars et a dû vendre un Degas 18 000 dollars pour l'acquérir. Mais c'est aussi la raison pour laquelle les dessins d'études figurent dans la dation pour le musée Picasso. Tableaux et dessins sont tous réunis, pour la première fois, dans une des salles les plus saisissantes de cette rétrospective.

C'est l'œuvre fondatrice du cubisme, qui s'annonce après une période de déchiffrement et d'analyse des formes dans la nature selon Cézanne, qui n'y voyait que cylindres, cubes et cônes... Picasso rencontre Braque, alors que le Salon d'Automne présente une rétrospective Cézanne, et lui montre les *Demoiselles*. Les deux compères vont, pendant l'été 1909, peindre ensemble, à Horta-de-Ebro, des tableaux tout à fait cézanniens : le *Paysage au pont de Prague*, *le Réservoir*, *l'Usine de l'Hermitage* (chef-d'œuvre absent en raison des circonstances...).

Tandis que Picasso refuse d'exposer dans les Salons, Braque propose ses paysages de Horta au Salon d'Automne, mais le jury, où siège Matisse, refuse ses toiles, qui sont ensuite exposées chez Kahnweiler.

Tout chez Picasso se réduit désormais à de petits cubes, comme le montre la très complexe *Nature morte au pain fruit sur une table*. Ce style analytique culmine avec les très célèbres portraits de trois marchands de tableaux : Uhde, Vollard (manquant) et Kahnweiler. Puis avec *Ma jolie* de 1912, tableau-poème dédié à Eva Gouël, l'amie du peintre à l'époque et tiré de la chanson à la mode : *« Manon, ma jolie, mon cœur te dit bonjour. »* Et dans ce Gotha du cubisme, tout en haut, il faut placer la superbe *Nature morte à la chaise cannée* de la dation, première peinture collage en trompe l'œil, de 1912. C'est la même année que Picasso réalise ses fameux « papiers collés », que chante Aragon, en grande partie exposés. Les « papiers collés », c'est la conclusion logique des portraits analytiques, comme si le peintre, lassé d'un système lent, en poussait l'expérience par une voie rapide.

Ce qui va suivre, l'exposition le montre avec des œuvres magistrales, procède de ces « papiers collés » de 1912-1913, mais en peinture, par des aplats qui sont un simulacre des collages et annoncent un début d'abstraction. Cette manière culmine en 1921 avec les *Trois Musiciens* du Moma où Arlequin tient une clarinette avec un air que l'on retrouve dans une surprenante sculpture en bois de 1914, qui appartient, elle, à la dation Picasso.

Mais ce qui apparaît clairement ici et qu'on n'avait pas mesuré auparavant, c'est l'importance des années 20 dans l'œuvre de Picasso, avec la sculpture ouverte, et surtout des années 30, avec sa figuration disloquée. Tout s'ouvre et se met en pièces chez Picasso, qui défait et refait le monde. Il n'a que vingt-sept ans lorsqu'il peint les *Demoiselles*, mais entre quarante et soixante ans, à la force de l'âge, il donne une suite formidable que surplombent, au fil des ans, les *Trois Musiciens*, *la Crucifixion*, et à la fin des années 30, *Guernica*. A vrai dire, Picasso a jusque-là peint sagement, en chercheur, à travers les styles des autres, parfois les dépassant, et menant à leur terme les intuitions de Cézanne... C'est à partir des années 20 et 30 que l'homme Picasso s'engage tout entier dans sa peinture.

Lorsque Picasso est heureux, il peint le bonheur. Il ne l'est pas, et ses images deviennent convulsives. C'est toute l'histoire de Picasso et ses femmes. Il vit avec Olga Kolkhova, que naguère, en 1917, amoureux transi, il avait peinte à la manière presque ingresque, en châle espagnol, comme une Carmen de Bizet.

En 1929, il torture et met en pièces son *Portrait de femme assise* (dation) et *le Baiser* d'Antibes de 1925. Mais il vient de rencontrer en 1928 une jeune et candide beauté... devant les Galeries Lafayette. *« Je suis Picasso, je veux faire votre portrait »*, dit-il à Marie-Thérèse Walter, qui n'a jamais entendu parler d'un tel homme. Quelques mois plus tard, ils vivent ensemble, et, en 1930, il l'installe rue La Boétie, au numéro 49, alors qu'il vit avec Olga, au 23 de la même rue. La *Nature morte sur une table*, aux pimpantes couleurs printanières, que Picasso a gardée toute sa vie, est un portrait secret de Marie-Thérèse. Une salle entière montre une série de cette peinture heureuse, réalisée de janvier à mars 1932, cette fois au grand jour, où éclatent de tendres nuances mauves, roses et vertes : *le Rêve*, *la Liseuse*, la *Femme endormie devant les persiennes*, la *Jeune Fille dans un miroir*...

Comme il l'était de Braque au temps du cubisme, c'est de Matisse que Picasso est alors proche. Il lui rend visite dans son atelier, regardant d'un œil gourmand les idées plastiques du peintre du *Bonheur de vivre*.

Mais *Guernica* reste la plus vaste fresque que Picasso ait jamais peinte. Le tableau, qui fut mis en dépôt au Moma, est pour la dernière fois entouré de ses dessins préparatoires. Quelle ébullition dans cette salle, qui montre tout ensemble l'anarchie et la logique interne des intuitions qui émergent dans les études avant de s'inscrire dans le grand œuvre ! Celui-ci n'a pas épuisé l'élan vital de l'année 1937, puisque Picasso en poursuit la veine dans une suite qui s'achève avec le fameux portrait disloqué, schizophrénique, de *la Femme en pleurs*, au ridicule bibi rouge.

C'est le dernier haut moment de l'œuvre de Picasso, qui passe pour n'avoir plus rien inventé après 1945. Mais on voit bien dans sa production tardive, aux années 60 et 70, des tableaux qui valent par leur intensité ceux des grandes années. Vers la fin, souvent, Picasso donne le sentiment de bâcler sa peinture, mais il est insurpassable dans le dessin, où la ligne déliée suit magnifiquement le labyrinthe des songes d'un vieillard hanté par la sexualité.

L'exposition tourne un peu court avec ses « paraphrases » de maîtres anciens et autres « peintre et son modèle ». Elle est moins claire et moins magistrale. La peinture de Picasso aussi. Son histoire n'est pas encore vraiment faite.

JACQUES MICHEL.

★ *Pablo Picasso : a retrospective*. Mille œuvres au Moma, jusqu'au 16 septembre. Exposition co-dirigée par William Rubin et Dominique Bozo. Au catalogue, chronologie de la vie de Picasso par Jane Fluegel.



Dessin (11/7/1969.)

Le voile bleu

« PIC, pic, pic, Picasso, c'est l'époque des dingos », pouvait-on entendre chanter au lendemain de la guerre dans un cabaret parisien. L'opinion générale est aujourd'hui moins négative, bien que, si l'on en croit les chiffres d'entrées aux expositions, elle semble encore préférer à Picasso ce pauvre Dali, et bien entendu Chagall, éternelle idole des cœurs simples, l'âne qui batifole dans sa biosphère étant le frère spirituel du perroquet de la Félicité de Flaubert.

Au perroquet et à l'âne, on peut préférer le Phénix. Et c'est bien sûr de Picasso qu'il s'agit, auquel la galerie Claude-Bernard, en écho à la grande exposition de New-York, rend un hommage d'excellent choix et de grand prix.

Les œuvres exposées rue des Beaux-Arts ne sont pas très nombreuses : quarante-six numéros, tous des huiles, à l'exception d'un grand collage, fort beau et curieux par sa date (1926), qui est décrit comme un projet de décor. Mais le choix permet de reconstituer à peu près tout le parcours de l'artiste, depuis la période bleue et l'énigme cubiste (*Personnage à la table*) jusqu'aux grandes toiles hyper-baroques des dernières années. Incohérentes parfois à force d'agressivité, elles sont ici remarquables par l'autorité, l'éclair du graphisme, où les plans de couleur s'affrontent comme les cuivres de l'orchestre au rappel à l'ordre des instruments à percussion.

L'ordre, le voici, avec quelques compositions post-cubistes où la plus exquise géométrie alterne avec des formes plus dansantes, plus chaloupées, et, pour le grand apaisement des années 20, on est royalement servi puisque, à côté d'une très touchante *Femme au voile bleu*, on peut voir, ô surprise ! une première communiante qui est sans doute un souvenir d'Espagne. Car, où trouver, sinon en Espagne, des premières communiantes aussi placides et bien nourries, les nôtres ayant depuis longtemps découvert Freud, ses poisons et ses délices, ainsi que les charmes des jeans et de la cuisine minceur ?

Voile bleu et voile blanc représentent un idéal de sérénité rarement atteint dans la gynécomachie de Picasso, plus tumultueuse encore que sa tauromachie, si l'on en juge par les tableaux de la première salle. Dans cette galerie des amies et dames du temps jadis, la palme revient à Dora Maar, à son visage disloqué, à ses yeux hagards, à ces mains qui pendent si bêtement sur les genoux des femmes malheureuses. Et si Françoise Gilot est un peu mieux traitée (la toile est superbe), le vilain chien qu'elle tient dans ses bras montre bien qu'un mot de plus (il fut dit) et l'orchestre déchaînerait tous ses cuivres. Un faune à barbe bleuissante observe le spectacle d'un regard oblique et amusé.

La demeure magique

Non loin du faune, une petite fille joue avec un bateau. C'est une variante de *Maïa à la poupée*, une des œuvres le plus souvent reproduites de Picasso, qui est aujourd'hui dans la dation, et quelques toiles de très bonne qualité font écho à certains des moments majeurs de la carrière de l'artiste. Ainsi, *le Buffet de Vauvenargues*, *l'Atelier de Cannes*, *la Femme fleur*, et une délicieuse étude pour les *Femmes à la fontaine* du Musée d'art moderne de New-York.

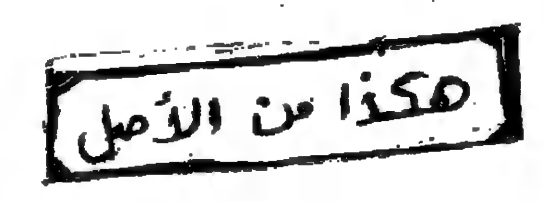
Bien qu'il n'y ait pas de monstres dans cette exposition et que les aspects les plus violents et ténébreux de l'art de Picasso n'y soient pas représentés, on se demande une fois encore le pourquoi de tant de ruptures, d'une telle prodigalité affective et formelle. Mille explications en ont été données qui valent ce que valent toutes les explications devant le mystère du génie. En voici une qui fut entre les deux guerres fréquente et que l'on peut lire dans le journal récemment publié de Marcel Gromaire (*le Monde* du 26 juin).

Pour Gromaire, Picasso est un *« hybride »*, un *« illusionniste »* dont *« le goût du bizarre et de l'effroi »* est *« l'image même de la société bourgeoise décadente »*. Il tourne *« autour de la demeure magique dont il ne possédera jamais la clef »*, il a *« vu le trésor mais il a réservé pour lui l'offrande destinée aux dieux »* et *« cette offrande s'est desséchée entre ses mains »*.

La cause de tout cela ? Les juifs, *« ses nombreux admirateurs juifs qu'a enthousiasmés son éternel nomadisme »*, et Picasso lui-même serait *« un hispano-mauresque avec en plus l'esprit catastrophique et destructeur des juifs »*. De tels propos laissent pantois et montrent à quel point a été long le chemin qui a conduit Picasso de Montmartre et de Montparnasse à la royauté solitaire de ses dernières années.

ANDRE FERMIGIER.

★ Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 26 juillet.



هكذا من الأصل

LE MONDE



Le voile bleu

...STIVAL DE LA ROCHELLE

MUSIQUES

THÉATRE

DANSE

CINÉMA

QUÉBEC 80

Métiers anonymes

Un peintre du faux

Les peintres, les sculpteurs, les artistes plasticiens, comme on dit maintenant, n'aiment en général pas beaucoup parler de leur vie quotidienne, des difficultés qu'ils ont souvent à vivre de leur création, n'aiment pas parler d'argent. Dans le milieu on est souvent soucieux de préserver cette image romantique de l'artiste dégagé des contingences matérielles, qui ne vit que pour son art, un peu honteux d'avouer que cet art ne permet pas souvent de vivre et qu'il faut se débrouiller autrement.

Se débrouiller, c'est souvent multiplier les petits « boulots » ponctuels, qui distraient le moins possible de la création, qui prennent du temps, mais pas la tête : être gardien de nuit, ou livreur par exemple. Mais c'est aussi avoir un « second métier » qui de près ou de loin a souvent quelques rapports avec ce que l'on sait faire : publicité, décoration, et ce que l'on sait : animation, enseignement. Ce « second métier », certains artistes s'en trouvent bien pour diverses raisons (indépendamment de la sécurité matérielle) : insertion sociale, liberté par rapport au système marchand, mais d'autres ne le vivent pas bien, qui se sentent dévorés. Il est vrai que parfois ce « second métier » tend à devenir un « premier métier ».

Le peintre Latil, pendant dix ans, a été décorateur de cinéma. Il le raconte. Il s'est bien amusé, dit-il, et c'est sûrement vrai. *Mais...* — G. B.

Flash-back

« J'AI été peintre décorateur de cinéma pendant une dizaine d'années. Je suis rentré là-dedans parce que je connaissais Wakhevitch. C'est lui qui m'a mis sur le tas. J'ai d'abord beaucoup travaillé pour un film américain à gros budget, avec Bob Hope et Fernandel : *A Paris tous les deux*. Je devais exécuter un décor de fête foraine. En quelques mois je pouvais gagner plus que jusque-là en plus d'un an avec des tas de petits métiers un peu minables comme laver des chiens, faire des photographies sur les places, sculpter des cadres pour Vidal, c'est là que j'ai connu Cueco et Rebeyrolle, qui venaient faire encadrer leurs tableaux. Le cinéma rapportait, et puis ça demandait une habileté, et j'aimais peindre...

» Au début aussi il y a eu *Clara et les méchants*, avec Minou Drouet, Poiret et Serrault, qui n'étaient pas connus comme maintenant. C'est vieux, ce que je vous raconte, ça date des années 1956-1957. On m'avait demandé de faire une « découverte ». Une découverte en termes de métier est un fond de décor vu d'une fenêtre ou d'une porte — la noble « veduta » de la peinture — qui doit faire l'effet d'un paysage lointain. Il y avait une cabane dans une forêt — c'est là que la petite Clara (Minou Drouet) était séquestrée par les méchants (Poiret et Serrault), — de petits arbres, et tout autour du plateau, à Billancourt, un énorme « cyclo », une toile tendue qui mesurait bien 80 mètres de longueur sur 8 de hauteur.

» Là-dessus je devais faire un ciel d'orage très chargé, avec, en bas, la forêt qui prolongeait les arbres en plâtre. Ces décors-là se peignaient à la colle de peau et au pistolet. Il fallait savoir que la colle de peau, quand elle sèche, pâlit bien plus que la gouache. Moi, je ne le savais pas. Je ne savais pas non plus qu'il fallait tamiser les couleurs en poudre pour les mélanger à la colle. Sinon ça fait des grumeaux, ça bouche le pistolet, ça ne sort pas, ou ça part d'un coup... Au bout de huit jours, j'étais toujours sur mon ciel d'orage. Un professionnel l'aurait fait en un jour ou deux. Alors on m'a viré. Mais ce sont des choses qui ne sont pas forcément dites, et j'ai pu me faire embaucher ailleurs.

» A l'époque, on était assez nombreux pour faire ce travail : une quinzaine. Maintenant, il n'en reste que trois ou quatre. Ils venaient tous du théâtre. C'était une petite mafia très fermée, très hiérarchisée. Il fallait être très professionnel pour se défendre. Pour un nouveau, c'était difficile. Moi, j'étais un gamin qui ne connaissait rien à rien. J'arrivais avec ma sensibilité d'artiste et c'était tout. J'étais un barbouilleur parmi d'autres, de ceux à qui le metteur en scène ou les acteurs n'adressent jamais la parole. Mais le piège de ce genre de métier, est que ceux qui savent *faire* bien quelque chose, le faux marbre, la patine, finissent tellement par être spécialisés qu'ils sont paumés sur quelque chose de plus global. Je n'avais pas de métier, mais j'avais des idées qui cassaient un peu les habitudes. Et puis, moi aussi, je me suis fait ma spécialité...



Eric, dessin 1976.

» C'est un type qui s'appelait Dufour, il est mort maintenant, qui m'a appris à m'en sortir. Il avait la gentillesse. Il y en a. Il était très fort pour peindre des roses sur les plafonds, et vous monter une énorme architecture en trompe-l'œil en un après-midi.

» J'ai travaillé longtemps avec Max Douy, un grand chef décorateur. Je n'ai pas toujours eu la chance de me trouver sur des films de qualité.

» Et il y a eu Alexandre Trauner, qui a fait des films de Carné, Prévert, Billy Wilder, le *Don Giovanni* de Losey aussi. Grâce à lui j'ai été embauché dans un film américain avec une équipe chargée de patiner les pierres d'une ville. La veille de commencer c'était le vernissage de mon exposition — j'avais réussi à faire une exposition dans une galerie. A huit heures du matin, j'étais sur le chantier, sur une petite planche, avec une gueule de bois et le vertige, coincé là-haut, sur mon échafaudage. Ils ont vu que ça n'allait pas et m'ont fait descendre. Trauner m'a alors demandé si j'étais capable de faire un vitrail 1900. J'ai dit que oui. Je l'ai fait. C'était très réussi. Alors il m'a donné un Murillo à faire, une photo à colorier. La photo était très sombre et je lui ai dit que c'était idiot de travailler sur la photo, qu'il me donne une toile et que je lui reproduisais son Murillo.

Un plafond de Rubens

» Après, il y a eu un Zurbaran, un saint avec une main posée sur une tête de mort. Très réussi aussi. Et c'est comme ça que j'ai acquis la réputation d'un type qui pouvait faire des faux sans peindre par-dessus la photo... J'avais trouvé le moyen par lequel je pouvais m'engouffrer. Je n'étais plus le sous-fifre. En devenant spécialiste, j'étais devenu le gars qui peut discuter de la mise en scène.

» Si on avait besoin de faux tableaux, de faux chefs-d'œuvre, on appelait Latil. Dans *le Procès*, à la gare d'Orsay, Welles a eu besoin d'un portrait pompier de vieux juge assis dans son fauteuil. Il était très content du résultat ; il m'a serré dans ses bras. J'ai failli étouffer.

» J'étais spécialiste du portrait. J'ai fait Nathalie Delon en vierge du seizième siècle pour *le Moine* d'Ado Kyrou ; Jean-Pierre Aumont à travers les siècles, pour *Un château en enfer* de Sidney Pollack. Là, j'ai été responsable d'une grosse affaire artistique : il fallait reconstituer un plafond de Rubens, des tapisseries du Moyen Age, une galerie de portraits, toute une collection de tableaux, des Rembrandt, des Goya, des grandes décorations murales...

» Pendant des années, le cinéma m'a bouffé six ou sept mois sur douze. C'était fatigant. On commençait à 8 heures du matin à Joinville, Saint-Maurice ou Boulogne ; on finissait à 7 heures du soir. Il était exclu que je peigne pour moi pendant un film, et le travail pour le film pouvait durer une semaine, trois mois, plus. En Yougoslavie, en 1968, sur le Pollack, on est resté six mois. J'ai même raté les débuts de Mai.

» C'était très prenant ; j'y ai perdu un temps considérable ; la relation avec ma peinture était très dure, mais j'aimais bien ça. J'ai fait des kilomètres de « découvertes », plus de cinq cents trucs, d'énormes plafonds à la Rubens... C'était grisant de faire des « à la manière de », des copies, de jongler avec les formes, avec les codes. C'était grisant quand c'était réussi. Mais fragile. Il n'en reste rien. C'est de la poussière, tout ça. Mais la virtuosité était telle, le prestige aussi était tel, que j'ai vraiment pris mon pied à faire ce métier. Et ça payait bien. Dans les années 68, ça me rapportait plus de 2 000 F par semaine quand je faisais un film, parce que j'avais la réputation d'être « super ». Et puis je m'étais battu au Syndicat des techniciens du film pour faire monter les salaires. J'ai milité beaucoup au syndicat. Pendant ce temps, je ne peignais pas.

Un ténor d'opéra

» En 68, je me suis aperçu que tous ces films américains à gros budget, qui se tournaient en France pour des histoires de fiscalité et qui donnaient une fausse santé aux studios français, allaient de plus en plus vers l'Italie ou l'Espagne, qu'ils allaient disparaître et que j'allais perdre une possibilité de gagner ma vie. J'avais un peu d'argent d'avance. Je me suis dit que cet argent je l'avais gagné pour *faire de la peinture*. J'ai décroché du cinéma et rallié mes copains de la Jeune Peinture, et puis je me suis lancé dans l'histoire des Malassis, où j'ai investi énormément.

» Je n'ai plus alors accepté de faire pour le cinéma qu'une bricole de temps en temps, non plus en salaire, mais en honoraires. Il y a eu *Fedora* de Billy Wilder, *Mr. Klein* de Losey, récemment un Otto Dix pour Gavras dans *Clair de femme*. Il m'a rapporté une « brique », mais m'a donné du fil à retordre. Je crois que je ne peux plus faire ça. Je suis arrivé à saturation.

» Maintenant, j'ai intériorisé. Il se passe quelque chose de nouveau... Ce décrochage du militantisme... Depuis deux ans, j'ai envie de travailler fortement, seul. J'ai un appétit terrible pour faire un tas de choses pour moi. En ce moment, j'ai un plaisir fou avec mes grands dessins aux crayons de couleurs qui me prennent beaucoup de temps. C'est peut-être une régression, mais tant pis, quelque chose d'égocentrique, d'un peu narcissique, dans lequel je suis retombé.

» Au départ, je me prenais pour Beethoven ou Rimbaud, j'étais romantique, et je crachais sur tout ce qui pouvait ressembler à de l'argent. Je refusais les boulots. Je disais qu'un ténor d'opéra ne fait pas de chansonnette...

» Et puis, en parallèle avec le peintre des années 60 qui faisait de la peinture un peu abstraite, à la Pignon (Edouard), laborieuse, lente, il y a eu Latil décorateur, faussaire, habile, mariole. J'étais paumé, je devenais schizophrénique. Autour de 1964, avec la Jeune Peinture, j'ai eu l'intuition qu'à travers toute cette remise en question, ce développement de la peinture narrative, politique, à partir du pop' art, j'étais un type qui pouvait mettre ses capacités de faussaire, de réaliste et de militant sous la même casquette. J'ai eu l'impression de faire l'unité. L'aboutissement de tout ça a été la coopérative des Malassis et les grandes suites de peintures politiques : l'affaire Russier, l'*Appartemensonge*, le *Grand Méchoui*, les fresques pour le centre commercial de Grenoble...

» J'ai peut-être été trop militant. On était bougrement réducteurs à l'époque. Ça, je ne peux plus le supporter non plus.

» Je ne suis plus tout jeune. J'arrive à quarante-huit ans. J'ai l'impression que mon temps est compté maintenant. Je pense qu'il était temps que je redevienne un peu « parano ». Tout travail à côté, qui me distrait trop, me gêne.

» Les contraintes d'un second métier sont souvent odieuses, mais, malgré tout, il me semble que c'est mieux que d'être pris dans le système marchand. Parce que le système marchand est tout à fait malade. Les vrais marchands, ceux qui permettent aux artistes de produire selon les normes qu'ils se sont eux-mêmes fixées, qui leur permettent de se développer, d'évoluer comme ils l'entendent, et s'occupent vraiment de la promotion de leurs œuvres, ça existe, mais ils se comptent sur les doigts d'une main en France. Le plus souvent, c'est du compromis, toujours un peu minable. Et je pense vraiment que beaucoup d'artistes qui ne font que leur création, sans en avoir conscience, meurent plus ou moins sous des contraintes de fabrication.

» Je viens d'obtenir un poste d'enseignement à l'école d'art de Nantes. Je crois que cela me conviendra. Une certaine stabilité m'est nécessaire maintenant dans ce contexte de crise ouverte ou larvée de la peinture. »

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE.

JUILLET EN JAZZ

MONTREUX
(4 au 20)

Casino (20 h.) : Santana (4) ; Brazil 80 (5) ; Africa reggae : Miriam Makeba, Jimmy Cliff, Tokoto Ashanti (6) ; Marvin Gaye, Wayne State University, Michael Walden (7) ; Big Bands (8) ; Brecker Brothers, Stanley Clarke, Janne Schelfer (9) ; B. B. King, Van Morrison Passport avec Klaus Doldinger (10) ; Ska and Rock, Tickets, Q-Tips, Falcons, Specials (11) ; F-Beat : Elvis Costello (12) ; Rock of the eighties (13) ; Rock et France (14) ; Big Bands (15) ; Albert Mangelsdorff Trio, Didier Lockwood Quintet, Mel Lewis Big Band (16) ; Chico Hamilton Septet, Tony Williams Trio, Art Blakey's Jazz Messengers, Amano-Kai (17) ; Dollar Brand Group, Original Mingus Dynasty, Latin Jazz Ensemble (18) ; Toots Thielemans, Noaya Matsuoka Orchestra, Mongo Santamaria Orchestra, Gato Barbieri Septet, Dizzy Gillespie (19) ; Champion Jack Dupree, Wallace Davenport and his band, New Orleans Gospel Choir, Fats Domino Explosion (20).

★ **International Jazz Festival. Office du tourisme, tél. : 19-41 (21) 61-33-84 ou 61-61-59.**

BORDEAUX - ANDERNOS
(7 au 14)

B O R D E A U X. — *Place Saint-Projet* : Jazz Parade (17 h.) ; *Quai de la Douane* : Showboat, promenade avec Carrie Smith, jusqu'à Blaye, et retour (départ 20 h.). *Entrepôts Lainé* : Jams (24 h.), le 7. *Place Saint-Pojet* : Tap Dance (17 h.) ; *Palais des sports* : Basie Alumni, avec Joe Williams, Harry Edison, Joe Newman, Jimmy Forrest, Billy Mitchell, Nat Pierce, Eddie Jones, Gus Johnson ; Ellington orchestra, dirigé par Mercer Ellington, avec Cootie Williams ; Pau Big Band (20 h.) ; *Maison de la radio* : Jams (24 h.), le 8. *Place Saint-Pojet* : Tap Dance (17 h.) ; *Palais des sports* : Mickey Baker, Muddy Waters, B. B. King (20 h.) ; *Maison de la radio* : Jams (24 h.), le 9. *Place Saint-Projet* : Tap Dance, finale du concours (17 h.) ; *Palais des sports* : François Biensan et Guy Lafitte, S c o t t Hamilton-Concord ; Panama Francis and his Savoy Sultans ; Benny Carter All Star, avec Doc Cheatham, Jimmy Maxwell, Budd Johnson, Cecil Payne, Curtis Fuller, Ray Bryant, Major Holley, Oliver Jackson (20 h.), le 10.

A N D E R N O S. — *Salle des sports* : Jams (17 h.) ; Gospel and Spiritual Caravan, Stars of Faith, avec Marion Williams (21 h.) ; *Taussat* : Jams (24 h.), le 11. *salle des sports* : Pau Big Band, François Biensan Septet, New Orleans Jazz Band, Hank Jones-Slam Stewart, Wild Bill Davis (17 h.) ; *Taussat* : Jams (24 h.), le 12 ; orchestres amateurs et pique-nique aux fontaines (17 h.), le 13. *Andernos, salle des sports* : Fats Domino Orleans-Rock and Roll (21 h.), le 14.

★ **Bordeaux : Grand Théâtre, tél. : 16 (56) 90-91-60 et Office du tourisme, tél. : (56) 44-28-41. Andernos : Jazz Sessions, tél. : 16 (56) 82-02-95.**

NIMES
(10 au 17)

Arènes (21 h.) : Art Ensemble of Chicago, Marmite Infernale, Impressions (10) ; Kai Winding, Curtis Fuller, Chet Baker, Caratini-Fosset, Michel Delaporte (11) ; Pharoah Sanders, Michel Portal, European Group (12) ; Gato Barbieri, Melba Liston, Barre Phillips-John Surman (13) ; B. B. King, Mighty Joe Young (14) ; Art Blakeys Jazz Messengers, Swing Strings System, Ian Carr (15) ; George Coleman Octet, Joe McPhee Quartet, Nat Adderley Quintet (16) ; Miriam Makeba (17). Durant le Festival : ateliers animés par les musiciens *professionnels* (notamment Jef Gilson, Philippe Maté, André Jeaume, François Couturier).

★ **Jazz Club, 45, rue Flamande, tél. : 16 (66) 67-03-77.**

MUNICH
(10 au 11)

Olympiapark (matinée et soirée) : Dave Brubeck, Betty Carter, Klaus Doldinger's Passport, Fats Domino, Maynard Ferguson, Stan Getz, Dizzy Gillespie, Scott Hamilton, Melba Liston, All Woman Band, McLaughlin - Escoudé Duo, Carmen McRae.

★ **Jazz Festival, Olympiapark, Veranstaltungsdienst, POB 401, D-8000, Munich 40, Allemagne de l'Ouest.**

SOUILLAC
(11 au 13)

Place de la Halle : Le Hot d'Oc (11, 21 h. 30). *Palais des congrès* : New Jazz Five, avec Patrick Artero, André Villéger, René Urtreger, Pierre Michelot, Jean-Louis Viale (12, 21 h. 30) ; Panama Francis, avec Francis Williams, Irvin Stockes, George Kelly, Bobby Smith, John Smith, Bill Pemberton, Red Richards ; Carrie Smith (13, 21 h. 30).

★ **Syndicat d'initiative, tél. : 16 (65) 37-81-56.**

LA HAYE
(11 au 13)

Palais des Congrès (matinées et soirées, en neuf salles distinctes). Avec, notamment : Nat Adderley, l'Art Ensemble of Chicago, Monty Alexander, Gato Barbieri, Basie Alumni, Art Blakey, les Brecker Brothers, Benny Carter, Betty Carter, Ray Charles, Don Cherry, Stanley Clarke, Wallace Davenport, Fats Domino, Art Farmer, Stan Getz, Dizzy Gillespie, Chico Hamilton, Didier Lockwood, Carmen McRae, Oscar Peterson, Queen Ida, Art Pepper, Mongo Santamaria, Archie Shepp, Jimmy Smith, Clark Terry.

★ **Northsea Jazz Festival, La Haye, Hollande, tél. : 19 (70) 54-29-58 et 55-75-22.**

LONDRES
(11 au 14)

Alexandra palace. Avec notamment : Nat Adderley, Chris Barber, Cato Barbieri, Dave Brubeck, Stanley Clarke, Wallace Davenport, Fats Domino, Dizzy Gillespie, Herbie Hancock, Freddie Hubbard, B.B. King, Rose Murphy, Pharoah Sanders, Muddy Waters.

★ **Radio Jazz Festival, Londres Angleterre, tél. : 19 441 437-2774.**

N I C E
(12 au 22)

Arènes et jardins de Cimiez (de 17 heures à minuit). Adderley Brotherhood avec Nat Adderley (15, 19-21) ; Basie Alumi, avec Joe Williams (13, 19-22) ; François Biensan (20-22) ; Gato Barbieri (21, 22) ; Brecker Brothers (14, 16, 19) ; Dave Brubeck (15, 16, 18) ; Benny Carter All Star (12-17, 20-21) ; Larry Coryell (12-17) ; Wallace Davenport Orchestra (14-22) ; Vic Dickenson (12-15, 17-22) ; Fats Domino Rhythm and Blues Explosion (16-17, 19, 21-22) ; Ellington Orchestra, dirigé par Mercer Ellington, avec Cootie Williams (12-18).

Christian Escoudé (18-19) ; Panama Francis (12, 14-16, 18-19) ; Dizzy Gillespie Quartet (12, 14, 29) ; Scott Hamilton-Concord (13-14, 19-20, 22) ; Roy Haynes (12, 14-17, 20-22) ; Freddie Hubbard Quintet (15, 17-18, 20-22) ; Hank Jones-Sam Jones (14-17, 19-22) ; B.B. King Blues Band (13, 18-20) ; Lee Konitz (12-18, 20-22) ; John Lewis (13-16, 18-20, 22) ; Melba Liston's All Woman Band (14, 18-22) ; Pierre Michelot (13-19) ; Rose Murphy (13-18, 20-22) ; Carmen McRae (14-20).

Jimmy Raney (12-18, 20-22) ; Mighty Joe Young (12-13, 18-22) ; Mongo Santamaria's Latin Jazz (12-15, 17-18, 21-22) ; Carrie Smith (12, 14-17, 20-21) ; Martial Solal (12-15) ; Slam Stewart (13-16, 18-22) ; Sam the Man Taylor (14-15, 18-22) ; Clark Terry (13-14, 16, 18-22) ; Sir Charles Thompson (12, 14-16, 18-22) ; Maurice Vander (12-15) ; Kai Winding (12-16, 18-22).

Concerts et jams avec, notamment, la participation de : Ruby Braff, Doc Cheatham, Harry Edison, Roger Guérin, Joe Newman, Warren Vaché, Francis Williams (trompettes), Curtis Fuller, Benny Powell (trombones), Lee Allen, Jerry Bergonzi, Budd Johnson, George Kelly, Guy Lafitte, Charles McPherson, Harold Minerve, Billy Mitchell, Cecil Payne, Marc Richard, Michel Roques, Dave Schnitter, Edgar Synegal, André Villéger, Michel de Villers (saxes) ; Georges Arvanitas, Sharon Freeman, Milt Hamilton, Dave McKenna, Marshall Otwell, André Persiany, Nat Pierce (piano). Tom Bliss, Billy Childs, Frank Ferrucci, Don Grolik, Edward Martinez (keyboard). Ed Cherry, Barry Finerty, Marc Fosset, Russel Jackson, Doug Raney, Don Smith, David Snyder (guitares). Chris Brubeck, Patrice Caratini, Michel Gaudry, Major Holley, Eddie Jones, Luigui Trussardi, Larry Klein (basses). Charles Bellonzi, Tom Campbell, Jimmy Cobb, Jack Hanna, Oliver Jackson, Randy Jones, Richie Morales, Aldo Romano (drums) ; Claude Guilhot (vibra) ; Didier Lockwood (violon). Anita Moore (voc.).

★ **Parade, bureau, tél. : 16 (93) 81-30-14 et arènes : 81-40-98.**

DROME - ROMANS
(13 au 25)

Le soir à 20 h. 30. *Château de Suze la Rousse*. Alain Brunet-Didier Levallet (13). *Place de Clousclat*. Michel Portal et H.J.T. — Humair, Jeanneau, Texier — (15). Bernard Lubat et H.J.T. (16). *Cathédrale de Die* : Golden Gate Quartet (20). *Foyer du Théâtre de Romans*. Duo Vinko Globokar - Jean-Pierre Drouet ; Improvisations (22). *Crest*. Big Band de la Drôme, *dirigé par* Alain Brunet, avec Gérard Badini ; Martial Solal-Lee Konitz (25). Durant le Festival, ateliers animés par André Hodeir, Jacques Bonnardel, Martial Solal, Jean-Pierre Drouet, Vinko Globokar...

★ **A.D.I.M., Semaines de musique contemporaine, tél. : 16 (75) 42-00-07 et Paris : 271-71-30.**

SAUMANES
(18 au 20)

Château de Sade (21 h.) : Trio Humair-Jeanneau-Texier (18) ; Pic-Saint-Loup Orchestra, Jackson Quartet (19) ; Patrice Caratini-Marc Fosset (20).

★ **Ecole de Saumanes (Vaucluse).**

ANTIBES
(19 au 26)

Pinède Gould (21 h.) : Stanley Clarke, Wooden Ear (19) ; Egberto Gismonti, Couturier-Cela Duo, John McLaughlin-Christian Escoudé Duo, Tito Puente (20) ; Monty Alexander, Stan Getz, Claude Bolling, Big Band (21) ; Sugar Blue, Muddy Waters, Jacques Higelin (22) ; Lavelle McKeennie, Billy Preston (23) ; Boulou et Elio Ferré, Urtreger Quintet avec Jean-Louis Chautemps, Philip Catherine, J.-F. Jenny-Clark, Aldo Romano ; Johnny Griffin, Art Blakey's Messengers (24) ; Joe Turner, Thousand Years of Jazz (25) ; Don Cherry Tentet, George Adam-Don Pullen Quartet, Michel Portal Quintet avec Daniel Humair et François Jeanneau (26).

★ **Maison du tourisme, tél. : 16 (93) 76-95-64.**

LA GRANDE-MOTTE
(20 au 24)

Théâtre de verdure (21 h.) : Bill Evans Trio, Randy Weston Trio, Dollar Brand Quartet (20). *Patio de l'église Saint-Augustin* (21 h) : Elios et Boulou Ferré, Couturier-Celea, Pandemonium avec François Jeanneau, Jean-Louis Chautemps, Philippe Maté, Daniel Humair (21) ; Steve Lacy, Kent Carter, Mike Zwerin, Bernard Lubat, André Jaume, Michel et Louis Petrucciani (22). *Théâtre de verdure* (21 h) : Monty Alexander Trio, George Adams-Don Pullen Trio, Dizzy Gillespie Quartet (23) ; Didier Lockwood, Jean My Truong, Marc Berteau, Marc Perru, Egberto Gismonti, Stan Getz (24).

★ **Office du tourisme, tél. : 16 (67) 56-62-62.**

SALON-DE-PROVENCE
(21 au 25)

Château de l'Emperi (21 h. 30) ; Cour Renaissance : Scott Hamilton avec, notamment, Warren Vache et Dave McKenna (21) ; Grande Cour : Benny Carter All Star (22) ; Grande Cour : Carmen McRae Trio, Ellington Big Band conduit par Mercer Ellington, avec Cootie Williams (23) ; Cour Renaissance : Basie Alumni, avec Joe Williams (24) ; Grande Cour : Fats Domino Rhythm and Blues Orchestra (25).

★ ***Office du tourisme*, tél. : 16 (90) 56-57-81.**

SAINT-REMY-EN-PROVENCE
(28 juillet au 2 août)

Hôtel de Lubières (21 h.) : Humair-Jeanneau-Texier Trio, Tania Maria Trio (28) ; Boell et Roubach Duo, Art Ensemble of Chicago (29) ; Melao (31) ; Couturier-Celea Duo, Michel Portal et Bernard Lubat (30) ; Oriental Wind, Azuquita y su Stéphane Grappelli et son Quintet (1er août) ; Ateliers en concerts (2 août) ; Durant la semaine, ateliers animés par les musiciens professionnels qui sont participants au Festival.

★ **La Masade, Saint-Mamert-du-Gard, tél. : 16 (66) 8-14-73.**

L. M.

A Paris

Le jazz prend ses quartiers d'été, et Paris, du coup, devient un peu plus que ville-escale. Entre deux voyages, on y retient les musiciens. Bonne occasion, pour ceux qui ne seront pas du côté de la Côte, de s'inventer à la carte leur propre festival. Et l'on verra que ce qui leur est proposé, au hasard des tournées, ce ne sont pas seulement les « restes » des grands festivals estivals, mais l'essentiel de leurs programmes, dans le calme relatif de Paris en juillet.

Au Palace (6, rue du Faubourg-Montmartre, à 20 h.) : George Adams, Don Pullen et Pharoah Sanders, le 2 juillet ; Kenny Burrell Trio, le 9 ; Art Pepper Quartet, le 10 ; Art Ensemble of Chicago, le 11 ; Art Blakey Big Band et Johnny Griffin, le 14 ; Defunkt, avec Joseph Bowie, le 19 ; Don Cherry et Magic Show, le 23.

A l'Olympia (boulevard de la Madeleine, à 21 h.) : Dizzy Gillespie Quartet, Joe Williams and the Basie Alumni, le 18 juillet ; Dave Brubeck, Brecker Brothers, le 19 ; Stanley Clarke, le 20 ; B.-B. King, le 21 ; Duke Ellington Orchestra, dirigé par Mercer Ellington, Carmen McRae Trio, le 22, Gato Barbieri, Mongo Santamaria, le 23 ; Fats Domino, le 24.

Au Dunois (28, rue Dunois) : deuxième Festival musique ouverte, juillet et août ; Percussions du Cameroun ; Jazz Impressions de François Couturier, les 2 et 3 juillet ; Celestrial Big Band (Alan Silva), du 4 au 6 ; Wooden Ear, les 7 et 8 ; Herbe Rouge, les 9 et 10 ; Jacques Thollot Quartet, les 11 et 12 ; Nuit non stop, les 13 et 14 ; Newton Expérience, le 15 et 16 ; Rova Saxophone Quartet, du 17 au 19 ; Dou, le 20 ; Fusion Jazz Quartet, du 21 au 23 ; Bobby Few Trio, les 24 et 25 ; Edja Kungali, le 26.

Au Dreher (place du Châtelet) : Michel Roques, jusqu'au 11 juillet ; Chico Hamilton, du 19 au 23 ; Ray Bryant, du 24 au 27 ; Art Farmer, du 28 au 31.

A la Chapelle des Lombard (62, rue des Lombards) : Faton Cahen et Yochk'o Seffer, du 2 au 9 juillet ; Portal, Chautemps, Jeanneau, Didonato, Lubat, etc : Nuit non-stop, le 10 ; Guédon, Voltage 8, Los Salseros, non-stop salsa, le 11 ; Steve Lacy et Steve Potts, du 16 au 21 ; Joe Lee Wilson, du 23 juillet au 5 août ; Salsa tous les soirs, à 22 h. 45 : les 7, 8 et 9 juillet, grand orchestre de Tito Puente.

F.M.

Point de vue

Pour en finir avec la chanson française

Après la publication, dans le Monde du 26 août 1979, d'un article d'Henry Chapier intitulé « Complot contre la chanson française », le ministre de la culture et de la communication confiait à son auteur une mission sur ce sujet. Henry Chapier devrait remettre très prochainement son rapport, quelques jours avant que la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de m u s i q u e) ne dresse, le 10 juillet, au cours d'une conférence de presse, un réquisitoire contre l'incurie des pouvoirs publics face à la crise de l'industrie française du disque. Le point de vue que nous publions est, selon son auteur, un résumé du rapport.

par HENRY CHAPIER

TANDIS que l'on s'obstine à exalter les vertus culturelles de la chanson française, sa cote d'amour au niveau des masses, sa qualité d'incomparable véhicule de notre langue à l'étranger, et que l'on organise — pour la fêter ou la promouvoir — force opérations publicitaires, sondages, rassemblements ou festivals, notre industrie du disque, victime de la politique compétitive des multinationales, ressemble de plus en plus à ce que M. Raymond Barre appelle un « canard boiteux ».

Rappelons très brièvement qu'il ne saurait y avoir d'essor de la chanson française ou du disque créé, fabriqué, et diffusé dans notre pays, si rien n'est fait pour éviter la disparition de l'outil national de production. Or, après la mise en vente de Vogue, il ne restera en France aucune société indépendante capable de s'opposer au raz de marée des productions étrangères ou à la force de frappe du système multinational. Comment imaginer, dès lors, l'avenir prometteur de nos auteurs, compositeurs, interprètes, ou celui de nos ouvriers des usines de pressage si les compagnies nationales fermant les unes après les autres ne laissent en place que des relais français de sociétés étrangères, qui préfèrent logiquement exploiter — sous licence française — tous les disques conçus, créés, produits et fabriqués ailleurs ? Comment s'étonner d'autre part, que l'effort de ces mêmes géants de la diffusion du disque en France se porte logiquement sur ces produits d'importation ? Ils coûtent moins cher, ils rapportent des bénéfices sans gros risques, et jouissent — de surcroît — de la faveur des programmateurs de radio-télévision, sensibles aux modes.

Ainsi, la boucle est bouclée : tenue en échec d'un côté par le taux écrasant d'une T.V.A. à 33 % mettant à sec sa trésorerie, et concurrencée — par ailleurs — sur les chaînes de radio-télévision par les productions étrangères, notre industrie française du disque s'étiole, provoquant le chômage dans les usines, et réduisant les chances des jeunes créateurs faute d'investissements.

Le 10 juillet 1980, les chiffres de la SACEM vont à nouveau démontrer que la balance des comptes est à notre détriment : ce que l'organisme récolte comme redevances pour le compte du disque étranger vendu en France dépasse largement ce que nos exportations françaises auront totalisé au crédit de nos auteurs-compositeurs. Autrement dit, l'échec de la création française et celui de notre industrie du disque se doublent d'une fuite de capitaux parfaitement légale au profit de l'étranger.

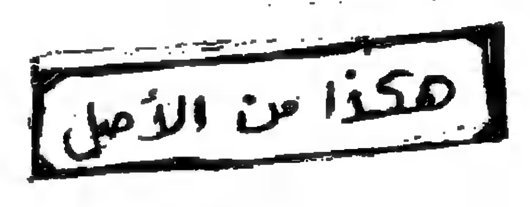
Devant ce phénomène, que peut faire le ministère de la culture, qui n'a aucune autorité sur un secteur industriel à peine connu par l'administration de M. Giraud dont il devrait logiquement relever ? A quelle doctrine faut-il rattacher l'existence d'un comité pour l'exportation du disque chez M. Charpentier à la direction de la musique ? Quels résultats peut-on espérer d'un tel contre-sens ?

En revanche, un ministère de la communication devrait en principe améliorer la progammation radio-télévisée, et en venir au système des quotas, puisque le discours libéral n'aura depuis un an abouti qu'à des opérations-alibis, et à un effort uniquement limité à Radio-France. En effet, les postes périphériques continuent de pratiquer de plus belle la co-édition pour tout ce qui est français, réservant le meilleur temps d'écoute populaire aux productions étrangères.

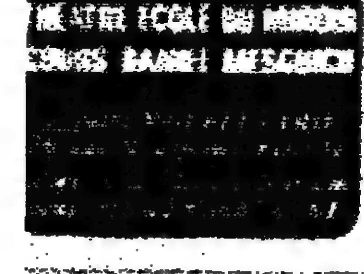
Si les pouvoirs publics refusent d'aborder ces deux dossiers-clés, celui de la T.V.A. et celui des médias, la musique populaire française sera définitivement condamnée aux aléas d'une production et d'une culture marginales...

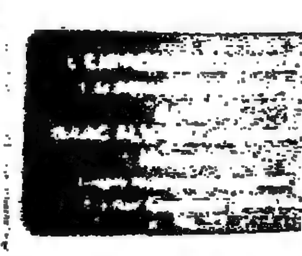
Le ministère des finances, qui cite volontiers ce que le taux actuel de la T.V.A. sur le disque apporte comme recettes au Trésor, ne pourra guère camper indéfiniment sur ses positions intransigeantes, à moins de vouloir jeter sciemment le bébé avec l'eau du bain : n'a-t-on pas déjà noté, rue de Rivoli, que l'année 1979 donnait — du côté des ventes de disques — des signes d'essoufflement ? Faudra-t-il dans ce cas en venir comme ce fut le cas pour le cinéma français à un système d'aide de l'Etat, alors qu'il est encore temps de sauver l'essentiel en abordant le problème sous son aspect économique ?

Croit-on sérieusement que l'envolée lyrique du discours culturel ou le rapport de mission le plus circonstancié peuvent encore modifier une situation que seules des mesures radicales seraient à même de sauver ?



A Paris







Les festivals en France

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

BEAUNE

Hôtel-Dieu, le 4, 21 h. : Camerata Academica du Mozarteum de Salzbourg, sol. : S. Vegh (Bach, Mozart, Boccherini, Wolf).

DIJON
Estivades 80

Place François-Rude, le 4, 21 h. : la Bourguignonne ; le 8, 21 h. : Warzawa.

Jardin Darcy, du 7 au 12, 20 h. : Cirque Aligre ; le 7, 22 h. : U.S.A. don Rieder Clown ; le 8, 22 h. : les Morosophes ; le 9, 22 h. : Yorickova Pantominy ; le 10, 22 h. : Teatar levo ; les 3, 4, 21 h. 30 : Atelier chorégraphique de Bourgogne.

Grand Théâtre, le 10, 21 h. : M. Denard, centre Delta Phi.

Cathédrale St-Bénigne, le 10, 21 h. : M. Clerc (Bruhns, Bach, Böhm, Bierne, Tournemire).

Cour du Conservatoire, les 9 et 10, 21 h. 30 : l'Ecole des femmes.

BRETAGNE

DINAN

Abbaye de Lehon, le 7, 20 h. 45 : Octuor de cuivres de l'orchestre philharmonique des Pays de la Loire.

Eglise St-Sauveur, le 8, 20 h. 45 : Chœurs et orchestre Le Thabor (Cantate du Bout du monde).

Théâtre des Jacobins, le 9, 20 h. 45 : Tristan et Yseult.

Eglise Anglicane, le 10, 20 h. 45 : Ensemble J. Ritchie (Musique à la cour d'Anne de Bretagne).

CENTRE

BOUCARD

Grande Grange de Boucard (Cher), le 5, 21 h. 15 : A. Candau, clavecin (musique française des dix-septième, dix-huitième siècles et contemporaine).

FONTEVRAUD

Abbaye, le 9, 21 h. 30 : John Lee Hooker.

LANGEAIS

Domaine de Vernou, les 5, 6 : Journées musicales internationales (à partir de 11 h., avec l'Ensemble Andrée Colson).

GRANGE DE MESLAY

Orchestre de chambre de l'académie de musique de Budapest. Dir. : A. Simon (Mozart, Hummel, Bartok), le 4, 21 h. ; le 5, 21 h. : Même orchestre. Dir. : Aviva Einhorn (Wagner, Mozart, Mendelssohn) ; le 6, 20 h. 30 : S. Richter, piano.

SULLY-SUR-LOIRE

N. Yepes (Bach, Kuehnel, Scarlatti, Roldan, Albeniz...), le 4, 21 h., salle des gardes du château.

Ensemble orchestral de Paris. Dir. : J.-P. Wallez. Sol. : J.-P. Collard (Mozart), le 5, 21 h., cour d'honneur du château.

VIERZON
Pulsar 80

Le 3, 22 h. : Pan Ra. D. Allam, N. Pereira, Trust.

Le 4, 18 h. 30 : A. Marcœur; 20 h. : J. Cliff, Steel Pulse, Cimarrons ; 21 h. : Y. Boukoff.

Le 5, 16 h. : Bratsch, Fawzi ; 18 h. : J. Villeret ; 20 h. : Ray Charles, John Lee Hooked ; 21 h. : Mady Mesple et Jeanine Reiss ; 22 h. : Kinks ; 22 h. 30 : Le Grand Magic Circus.

CHAMPAGNE - ARDENNES

CHATEAU DE BRAUX-SAINTE-COHIERE

Le 5, 21 h. : Quatuor Parrenin (Haydn, Dutilleux, Brahms).

Le 6, 16 h. : Orchestre Paul Kuentz (Haydn, Bach, Murgier).

LANGUEDOC - ROUSSILLON

BAGNOLS-SUR-CEZE

Chorales « A Cœur Joie », de Nîmes, Uzès, Montpellier, Bagnols, le 10, 22 h., place Mallet.

UZES

Cour de l'Hôtel de Ville, le 7, 21 h. 30 : L. Urbain, J. Pontet, E. Péclard (Bach).

Cathédrale Saint-Théodorit, le 10, 21 h. 30 : orchestre P. Merle-Portales, sol. M. Maur, F. Lengellé, S. Garcia, C. Villevieille (Purcell, Haendel).

LIMOUSIN

BELLAC

Logis de Monteil, le 5, 21 h. : Supplément au voyage de Cook, de J. Giraudoux, mise en scène de Ch. Le Guillochet, avec l'Atelier du Lucernaire Forum ; l'Apollon de Bellac, mise en scène de J.-P. Cisife. Le 6, 21 h. 30 : Bayanihan, Ballet national des Philippines.

Eglise de Bellac, le 6, 10 h. 15 : D. Videaud, orgue (messe solennelle).

MIDI - PYRÉNÉES

CASTRES
8es Rencontres Internationales de la Guitare

Salle Drouot, 21 h. 30, le 10 : Récital Abel Carlevaro.

COMMINGES

Saint-Bertrand-de-Comminges, cathédrale, le 4, 21 h. : Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. J.-P. Marty, sol. S. Hamilton, orgue (Barber, Franck, Elgar, Kenton Coe). Le 10, 21 h. : J.-J. Grünenwald, orgue (Schumann, Grünenwald).

NORMANDIE

GUER CARANTOIRE

Les 5, 6, apr.-m. : 2e Festival Folk.

Le 5 : D. Annegarn, A. Tome, Pan-Râ, F. Béranger, P. Bensusan, Vermenton-Plage.

Le 6 : New Celeste, Claire, M. Fossey, P. Caratini, J.-P. Alarcen, Mama Béa.

HONFLEUR

8e Festival des Soirées de Normandie

Le 5, 21 h. : Orchestre de Chambre de Caen. Sol. et dir. : R. Krivine (Bach, Dvorak).

CARROUGES

Château, le 5, 21 h. : voir Honfleur.

Festival d'Été

Elbeuf, le 9, 21 h. : Chant d'Ivoire et de Passion.

Montivilliers, le 5, 21 h. : Un cœur simple.

Saint-Maurice-d'Etelan, château, le 6, 17 h. : Ensemble Baroque Duvauchelle (Couperin, Rameau, de Mondonville).

Varengeville-sur-Mer, le 4, 21 h. : voir Saint-Maurice-d'Etelan.

PAYS DE LA LOIRE

Sixième Festival d'Anjou

Château d'Angers, le 2, 21 h. 30 : les Bacchantes, d'Euripide.

Château du Plessis-Bourré, le 9, 21 h. 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé, de Th. de Viau.

Deuxième Festival
des Pays de Loire

Fontenay-le-Comte, le 4, 21 h. : la Seconde Surprise de l'amour, de Marivaux, par le Centre dramatique des Pays de Loire, mise en scène : D. Brémont.

Bessé-sur-Braye, le 5, 21 h. : la Seconde Surprise de l'amour (voir le 4, à Fontenay-le-Comte).

Saint-Jean-de-Monts, le 9, 21 h. : Georges Dandin, de Molière, par le Centre dramatique des Pays de Loire, mise en scène de J. Goasguen.

Les Essarts, le 2, 21 h. : Marie Tudor, de V. Hugo, mise en scène de J. Guichard, par le Centre dramatique des Pays de Loire.

Machecoul, le 3, 21 h. : Marie Tudor (voir le 2, aux Essarts).

PROVENCE - COTE D'AZUR

ARLES

Cour de l'Archevêché, le 2, 21 h. 30 : Théâtre de Fenestroun ; le 3, 21 h. : Chant et musique en pays d'Oc ; le 4, 21 h. : Théâtre de la Carriera.

Théâtre Antique, le 5, 22 h. : Ouverture des Rencontres internationales de la photographie Projections avec M. Tournier, D. Appelt, T. Damish, P. Desfons.

Boulevard des Lices et place du Forum, le 5, 22 h. : Fotoforum, diapositives, audiovisuels, même forum les 6, 7, 8, 9, 10, 22 h.

Théâtre Antique, le 6, 22 h. : Ch. Negre, W. Ronis, D. McCullin ; le 7, 22 h. : la Vie et l'humour, de Lartigue à Doisneau ; le 8, 22 h. : Célébration de Coco Chanel, par E. Charles-Roux, la mode aujourd'hui : de Hiro à S. Moon ; le 9, 22 h. : les Grands Voyageurs de l'image, F. Hidalgo, J. Maizel, R. et S. Michaud, H. Sylvester, Yon Fan ; le 10, 22 h. : Hommage à Garcia Lorca, avec G. Montero, M. De Plata, Los Ballardos, mise en scène et photos de L. Clergue.

FREJUS

Cathédrale, le 4, 21 h. 30 : Orchestre Cannes-Provence-Côte-d'Azur (Prokofiev, Mozart, Haydn) ; le 9, 21 h. 30 : Orchestre J.-F. Paillard (Vivaldi, Pergolese) ; le 8, 21 h. 30 : Ensemble vocal Esterelenco, dir. : D. Artus.

Théâtre Romain, le 5, 21 h. 30 : Ballet de l'Opéra du Nord (Antigone).

SAINT-PAUL-DE-VENCE

Eglise, le 4, 21 h. 30 : Orchestre de chambre de Rouen, dir. J.C. Bernède (Telemann, Eccles, Bach, Mozart).

SENANQUE

Abbaye, le 6, 19 h. : Scènes de la vie judéo-comtadine.

TOULON

Eglise Saint-Paul, le 10, 21 h. : N. Yepes (Borrono, Bach, Kellner, Scarlatti...).

Fort de Brégançon, le 5, 21 h. : Bläser der Berliner Philharmoniker (Mozart).

Hyères, église Saint-Louis, le 8, 21 h. : Orchestre de chambre symphonique de Vienne (Kodaly, Schoenberg, Wagner, Mozart).

RHONE - ALPES

AIX-EN-PROVENCE-LAC DU BOURGET
9e Festival de musique

Palais de Savoie, le 2, 18 h. : Trio à cordes, M. Lacour, violon, R. Gaillard, alto, A. Lacour, violoncelle (Schubert, Beethoven, Roussel). Le 3, 21 h. : Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France, J. Duhem, Ph. Pouveau, violons, M. Lemoine, M Gaillen, alti, R. Albin, G. Zanlonghi, violoncelles (Bramhs, Schoenberg). le 6, 21 h : Neil et Ivar Gotkovsky, violon, piano (Schubert, Schoenberg, Webern, Prokofiev, Bartok). le 9, 18 h. : Duo flûte et piano, C. Février et O. Malvezin (Rousse), Hindemith, Gonin, Doppler) Le 10, 21 h. : L Claret et A. Gimenez-Attenelle, violoncelle, piano (Beethoven, Brahms, Hindemith, Kodaly).

Prieuré du Bourget du Lac, le 5, 21 h. 30 : Bartholdy Quartett, A. Peraz, M. Speermann, violons, J. W. Jahh, alto, A.-M Dengler, violoncelle (Webern, Verdi). Le 8, 21 h. 30 : Agrupacion Musica (Buenos-Aires), dir. E. Gieco (Missa Criola, folklore argentin ..).

Chapelle anglicane, le 7, 18 h. : Ensemble Michel Corrette, E. Kiss, soprano, F. Carre, flûte, O. Baumont, clavecin, Ph. Delzant, hautbois, Ph. Letanoux, flûte à bec (musique allemande du dix-huitième siècle).

Palais des fleurs, le 10, 9 h. et 14 h. : Eliminatoire du 4e Concours national de saxophone.

CHIRENS

Prieuré, le 4, 21 h. 15 : L. Lopez, luth et guitare (Blondeau, Mudarra, Albeniz, Turina, Lavro).

Le 5, 21 h. 15 : Ensemble instrumental de Grenoble. Dir. : S. Cardon. Sol. D. Berthet (Vivaldi, Charpentier, Bach, Schoenberg).

DIVONNE

Théâtre du Casino, 20 h. 30 : le 2 : M. Beroff, piano, P. Amoyal, violon, P. Del Vescovo, cor (Brahms). Le 4 : Trio de Trieste, P. Farulli, alto (Schumann, Brahms). Le 7 : Ensemble d'instruments à vent de l'Orchestre philharmonique de Berlin (Mozart). Le 9 : Il Complesso Sergio Vartolo « La Nanesca » (Comédie des Nains, musiques et danses de la Renaissance).

VIENNE

Cathédrale Saint-Maurice, le 4, 21 h. 30 : Orchestre de Versailles, dir. : B. Wahl Chœur national de Paris, dir. : J. Grimbert (Haendel).

Théâtre Antique, le 8, 20 h. : Fats Domino, B.B. King, M. Waters.

ROMANS

Semaine de musique contemporaine

Jardins du musée, le 4, 21 h. 30 : El Canto General, dir. C. Barbier ; le 10, 21 h. 30 : Compagnie Andy de Groat *(danse)*.

Chapelle du musée, le 8, 21 h. 30 : C. Ognibene, F. Lieutaud, A. Jollivet (Holliger), Chœur Madrigal (Milhaud), Chœur Madrigal et Croc-Notes (Gagneux).

Temple de Valence, le 7, 21 h. : Chœur Madrigal et Croc-Notes (Gagneux). Orchestre de Valence, dir., Y. Cayrol (Gagneux).

SALLANCHES

Eglise Saint-Jacques, le 9, 20 h. 45 : N et I. Gotkovsky (Schubert, Mozart, Poulenc, Beethoven).

VENDÉE - CHARENTES-POITOU

Créations en Val-de-Charente

Jarnac, église, le 2, 21 h. : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, sol. J.-L. Dasse (Bach, Haendel, Schubert, Purcell, Telemann).

Rouillac, église, le 3, 21 h. : J. Pontet, clavecin, L. Urbain, flûte, E. Pechard, violoncelle (Bach, Monteverdi, Rameau, Haydn, Haendel). Le 8, 21 h., au château : Compagnie des Marionnettes d'Angoulême, Orchestre d'enfants de l'Ecole nationale de musique d'Angoulême (Pierre et le loup - Prokofiev).

Cognac, Salle des Gardes du château François-1er, le 7, 21 h. : R. Flachot et *Ensemble de huit violoncelles*, sol. B. Duval, Y. Nara, soprano (Bach, Barrière, Petit, Villa-Lobos, Ticciati).

Bourg-de-Charente, Salle intérieure du château, le 9, 21 h. : Les Ménestriers (musique à la Cour du roi François 1er).

St-Meme-les-Carrières, église, le 10, 21 h. : J. Bernard, harpe, M. Larrieu, flûte (Bach, Telemann, Haydn, Pierné, Debussy).

LA ROCHELLE

Oratoire, le 2, 22 h. : Trio à cordes de Paris (Bach/Mozart, Dusapin, Nunes, Mozart) ; le 3, 22 h. : Même *ensemble* (Bach, *Schoenberg*, Ton That Thiet, Beethoven) ; le 5, 15 h. : même ensemble (Schubert, Webern, Denisov/Beethoven) ; le 8, 20 h. 30 : M. Portal.

Hôtel de Ville, le 3, 16 h. : Trio à cordes de Paris (Schoenberg) ; le 4, 15 h. : même ensemble (J.-C. Pennetier) ; le 4, 18 h. 30 : même orchestre (Schoenberg) (le 5, 11 h. 30); le 7, 18 h. : J.-C. Pennetier.

Maison de la culture, le 4, 20 h. 30 : R. Duguay ; le 8, 11 h. 30 : Andy de Groat ; le 9, 20 h. 30 : Groupe Triangles.

Théâtre, le 5, 20 h. 30 : la Bordée.

Gymnase de l'I.U.T., le 6, 20 h. 30 : Sept paroles du Québec ; le 8, 22 h. : *A. de Groat and Dancers* ; le 10, 22 h. : Théâtre du Silence.

SAINTES

Abbaye aux Dames, les 3 et 4, à 21 h. : Ensemble les Arts florissants. Dir. : W. Christie (Monteverdi, M.-A. Charpentier ; le 5, à 22 h. : Collegium vocal de Gand. Dir. : P. Herreweghe (de Lassus, Purcell) ; le 7, à 21 h. : même ensemble (Purcell : « Didon et Enée ») ; le 8, à 21 h. : les Sacqueboutiers de Toulouse (H. Schütz) ; le 9, à 21 h. : Ensemble Sequentia (musique médiévale).

Anciennes écuries de l'abbaye, le 4, à 18 h. : B. Verlet (Bach : « Partitas »).

Auditorium, les 7 et 9, à 18 h : B. Verlet (Bach, « Variations Goldberg »).

Auditorium, le 10, à 18 h. : E. Buckley (Merula, Scarlatti, Froberger et Bach).

Le 6 : Journée de la Roche-Courbon, dans les jardins, à 21 h. 30 : les Fastes de la comédie-ballet ; « *Arlequin poli par l'amour* ».

ABONNEMENTS DE VACANCES

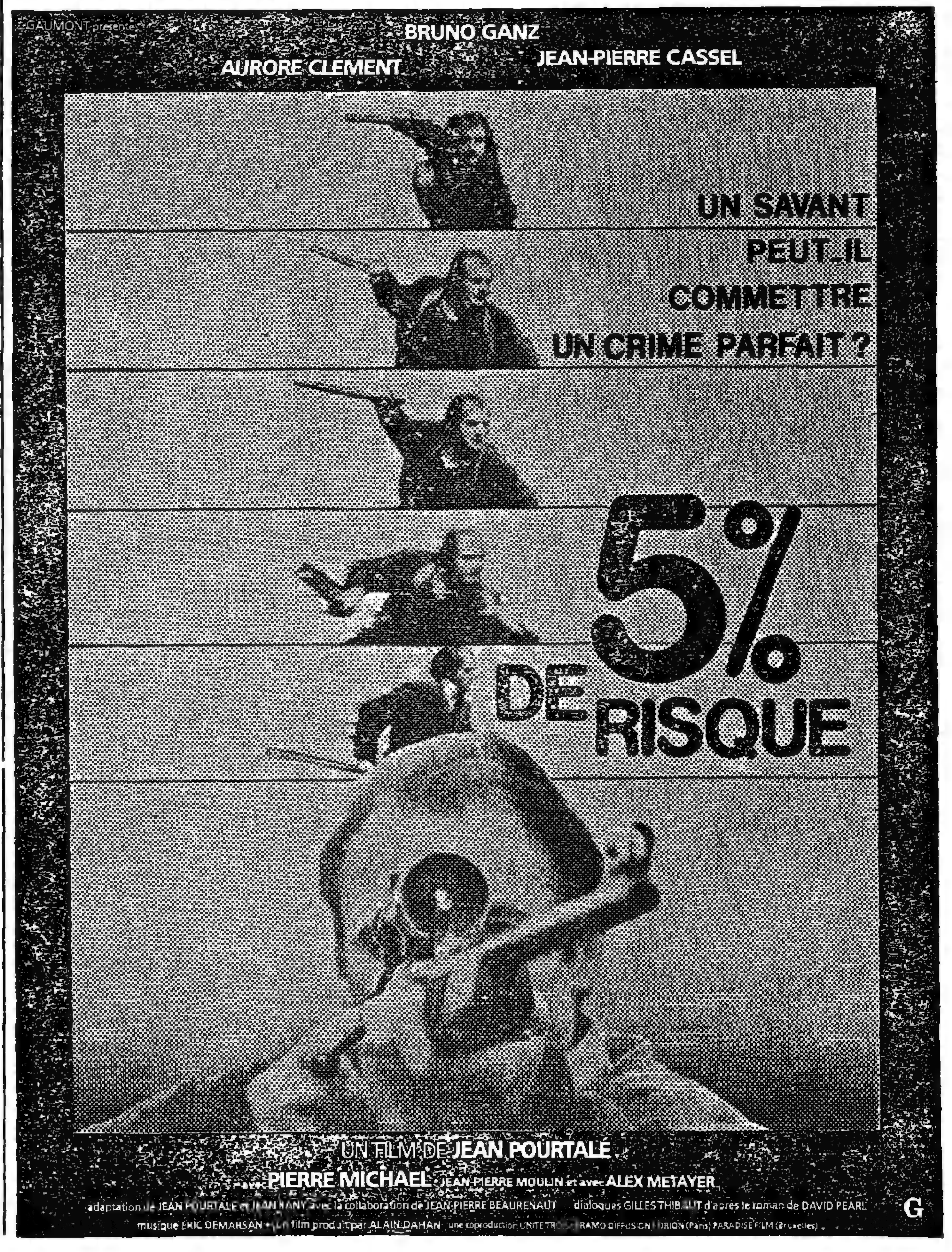
Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	60 F
Un mois	77 F
Un mois et demi	108 F
Deux mois	140 F
Deux mois et demi	171 F
Trois mois	202 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	73 F
Trois semaines	100 F
Un mois	132 F
Un mois et demi	191 F
Deux mois	250 F
Deux mois et demi	308 F
Trois mois	367 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	90 F
Trois semaines	125 F
Un mois	165 F
Un mois et demi	241 F
Deux mois	316 F
Deux mois et demi	392 F
Trois mois	467 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.





Cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 2 JUILLET

15 h. : le Fils de Spartacus, de S. Corbucci ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (films de J. Marey et L. Lumière) ; 21 h. : Fontamara, de C. Lizzani (en avant-première).

JEUDI 3 JUILLET

15 h. : les Misérables, de L. Milestone ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (films de Méliès, Zecca) ; 21 h. : Reflets dans un œil d'or, de J. Huston.

VENDREDI 4 JUILLET

15 h. : Ligne rouge 7 000, de H. Hawks ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (films de L. Lumière, F. Zecca, A. Calmette, M. Linder, E. Cohl, G. Méliès) ; 21 h. : l'Ombre d'un doute, d'A. Hitchcock.

SAMEDI 5 JUILLET

15 h. : Hiroshima, d'H. Sekihawa ; 17 h. : les cinéastes signataires du manifeste d'Oberhausen 1962 ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (films de V. Jasset, A. Deed, J. Durand, G. Méliès) ; 21 h. : la Dernière Chance, de J. Huston.

DIMANCHE 6 JUILLET

15 h. : le Cuirassé Potemkine, de S. M. Eisenstein ; 17 h. : Adieu je reste, d'H. Ross ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (l'Enfant de Paris, de L. Perret) ; 21 h. : Funny Girl, de W. Wyler.

LUNDI 7 JUILLET

Relâche.

MARDI 8 JUILLET

15 h. : l'Extase et l'agonie, de C. Reed ; 19 h. : quinzaine des réalisateurs, Cannes 1980 : le Sang d'Hussain, de J. Dehlavi ; 21 h. : Casey's shadow, de M. Ritt.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 2 JUILLET

15 h. : la Bohémienne, de J. W. Horne et C. Rogers ; 17 h. : Aspects du court métrage français ; 19 h. : cinéma japonais : le Carnet noir, d'H. Horikawa.

JEUDI 3 JUILLET

15 h. : la Petite Voiture, de M. Ferreri ; 17 h. : les cinéastes signataires du manifeste d'Oberhausen 1962 ; 19 h. : cinéma japonais : les Gangsters associés, de K. Fukasaku.

VENDREDI 4 JUILLET

15 h. : Maris aveugles, d'E. von Stroheim ; 17 h. : les cinéastes signataires du manifeste d'Oberhausen 1962 ; 19 h. : cinéma japonais : Ataragon, d'H. Honda.

SAMEDI 5 JUILLET

15 h. : la Poupée, d'E. Lubitsch ; 17 h. : Okraina, de B. Barnett ; 19 h. : cinéma japonais : Invasion des astramonstres, d'I. Honda ; 21 h. : Séduite et abandonnée, de P. Germi.

DIMANCHE 6 JUILLET

15 h. : Morte saison des amours, de P. Kast ; 17 h. : Sciuscia, de V. de Sica ; 19 h. : cinéma japonais : Sanpo suru reikyushya, de H. Sato ; 21 h. : les Evadés de la nuit, de R. Rossellini.

LUNDI 7 JUILLET

15 h. : l'Aurore, de F. W. Murnau ; 17 h. : Trois chants sur Lénine, de D. Vertov ; l'Homme à la caméra, de D. Vertov ; 19 h. : cinéma japonais : Cœur d'Hiroshima, de K. Kurahara.

MARDI 8 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ALIEN (A., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint - Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

5 % DE RISQUE, film français de J. Pourtalé : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), Parnassien, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UN VRAI SCHNOCK, film américain de C. Reiner (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Murat, 16e (651-99-75), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

CALIGULA, film italien de Tino Brass (v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Lumière, 9e (246-49-07), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE COLLEGE EN FOLIE, film américain de G. Sindell (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE BATEAU DE LA MORT, film américain de S. Howard et H. Greenberg (v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 3e (222-57-97), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).

L'ARME AU POING (Ang., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.f.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 25-02).

CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp., Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359 15-71) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LES FAISEURS DE SUISSES (S.) : Marais, 4e (278-47-86).

FORCE ONE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Rex, 2e (236-83-93), Tourelles, 20e (636-51-98).

LE GANG DES FRERES JAMES (LONG RIDERS) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Impérial, 2e (742-72-52).

GIMME SHELETER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassien, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (539-52-43).

INTERNATIONAL PROSTITUTION (Fr.-Chin., v.f.) (**) : George-V, 8e (562-41-46), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), Miramar, 14e (320-89-52).

LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Ternes, 17e (380-10-41)

LULU (Fr.-All.) (**) (v. all.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06).

LES MONSTRESSES (It., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91).

LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche-Saint - Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SATURN III (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : Racine, 6e (633-43-71), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE SHERIFF ET LES EXTRA-TERRESTRES (It., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60), Secrétan, 19e (206-71-33).

TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Concorde, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (354-34-838).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 12e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540 - 45 - 91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

BIBLITIS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CHAT'LA (Ant.) : Espace - Gaîté, 14e (320-99-34).

COCO LA FLEUR CANDIDAT (Ant.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34). H. spéc., Palais des arts, 3e (272-62-98).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action - Ecoles, 5e (325-72-07).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.F. : Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LE CONVOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).

DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES DUELLISTES (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40), Parnassiens, 14e (329-83-11), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Fauvette, 13e (331-56-96), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It, v.f.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Studio de La Harpe, 5e (354-34-83), Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Mercury, 8e (562-45-90). — V. f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11) H. sp.

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Le Berlitz, 2e (742-60-33), Hollywood-Bld, 9e (770-10-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

MURIEL (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine-Cinéma, 5e (325-95-99). H. sp.

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v. o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v. f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-94-50).

PSYCHOSE (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

QUE VIVA MEXICO (Sov., v. o) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ROME, VILLE OUVERTE (It., v. o) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v. o.) : Seine, 5e (325-95-99).

LE SEXE FOU (It., v. o.) : Seine, 5e (325-95-99).

SHOCK CORRIDOR (A., v. o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

Cinémas

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TROIS FEMMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

VALENTINO (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

ALAIN RESNAIS : Studio 43, 9e (770-63-40), mer., jeu., ven., lun. : Nuit et brouillard (h. sp.) ; Mer., sam. : Hiroshima, mon amour ; Jeu., sam. : Muriel ; Ven., sam. : la Guerre est finie ; Lun. : Je t'aime, je t'aime ; Mar. ; Courts métrages d'A. Resnais.

FRITZ LANG (v.o.), Olympic, 14e (542-67 42), mer., ven., dim., mar. : le Tigre du Bengale ; Jeu., sam., lun. : le Tombeau hindou. Action République, 11e (805-51-33), jours imp. : le Tigre du Bengale ; jours pairs : le Tombeau hindou. (V.o.), Marais, 4e (278-47-86), mer., ven, dim., mar. : le Tigre du Bengale ; Jeu., sam., lun. : le Tombeau hindou.

INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), mer. : Toutes ces femmes ; Jeu. : Sourires d'une nuit d'été ; Ven. : le Silence ; Sam. : le 7e sceau ; Dim : le Visage ; Lun. : la Source ; mar. : A travers le miroir.

LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Rio Bravo ; Jeu. : Now voyager ; Ven. : Lucky Stars ; Sam. : la Femme au portrait ; Dim. : Tendre est la nuit ; Lun. : Esther et le roi ; mar. : Ce n'est qu'un au-revoir.

ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) en alternance : le Ballon rouge ; Crin blanc.

JACQUES TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85). 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon oncle.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Monkey business ; Jeu. : Chercheurs d'or ; ven. : la Soupe au canard ; Sam. : Une nuit à l'Opéra ; Dim. : Plumes de cheval ; Lun. : Un jour aux courses ; Mar. : les Marx au grand magasin.

CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-66-42), mer. : Tous les autres s'appellent Ali ; Jeu. : le Rôti de Satan ; ven. : Signes de vie ; Sam. : le Marchand des quatre saisons ; Dim. : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; Lun. : la Roulette chinoise ; Mar. : les Nains aussi ont commencé petits.

L'ANTIQUITE PASOLINIENNE (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42), mer., ven., dim., lun. : Médée ; Mar., jeu., sam. : Œdipe roi.

FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., jeu. : l'Enigme du Chicago express ; Ça commence à Vera-Cruz ; Ven., sam. : Confession à un cadavre ; Dim., lun. : Témoin à charge ; Mar. : Ultime razzia.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), mer. : Cul de sac ; Jeu. : Journal d'une maison de correction ; Mer. : le Chat et le canari ; Ven. : le Criminel ; Sam., mar. : Johnny got his gun.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. - 14 h. : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. 5 (+ sam., 0 h. 10) : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : l'Epouvantail ; 20 h. 15 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 10 (+ ven., 0 h. 10) : Orange mécanique. — II - 14 h. 10 : A l'est d'Eden ; 16 h. 15 : l'Enfant sauvage ; 18 h. (+ ven., 0 h. 20) : les Diables ; 20 h. 5 (+ sam., 0 h. 25) : Marathon man ; 22 h. 20 : Love.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.) : 13h. 50, Mar., jeu et ven. : Iphigénie. Mer., sam., dim. et lun. : *Un été 42. 19 h. 10 : Le souffle de la tempête.* 18 h. 30 : Kid Blue. 20 h. 15 : La Poussière, la sueur et la poudre. 22 h. 15 : L'empereur du nord. 24 h. 15 : Délivrance.
II. : 13 h. 35 : Bonnie and Clyde. 15 h. 30 : Easy Rider. 17h. 30 : La petite. 19 h.50 : Midnight express (v. f.). 22 heures : A la recherche de Mr Goodbar. Mer., jeu., dim. et lun., 24 h. 10 : Le Voyage fantastique. Ven. et sam., 24 h. 10 : The song remains the same.

ROCK-OPERA (v.o.) : Calypso, *17e (380-30-11), 14 heures. 22 h. 15* : Quadrophenia. 16 h. 15 : Godspell. 18 h. 15 : The Kid are allright. 20h. 15 : Jesus-Christ super-star. Ven. et sam., 24 heures : Les folles années du rock.

ROBERT MITCHUM (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11). 17h. 45 : Le grand sommeil. 19 h. 50 : Adieu ma jolie. 21 h. 50 : Eldorado.

CINE-POLAR (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90). Mer. : Les fous du roi. Jeu : Traqué par Scotland Yard. Ven. : Les 7 voleurs de Chicago. Sam. : Chut ! Chut ! Chère Charlotte ! Dim. : Joe McBeth. Lun. : Une femme dangereuse. Mar. : Témoin à charge.

WIM WENDERS (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Mer. et sam. : Faux mouvement. Jeu. et dim. : Alice dans les villes. Ven. : Au fil du temps. Lun. : L'angoisse du gardien de but... Mar. : La lettre écarlate.

FESTIVAL DU FRISSON (v.o.) : Haussmann, 9e (770-47-55). Mer. : *L'hérétique. Jeu. : Le monstre est vivant.* Ven. : L'homme qui venait d'ailleurs. Sam. : La sentinelle des maudits. Dim. : Phase IV. Lun. : La nuit des masques. Mar. : Génération Proteus.

REGARDS SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.) : Le Seine-Ciné, 5e (325-95-99). Mer. : Pink Narcissus. Jeu. : Outrageous. Ven. : A bigger splash. Sam. : Myrha Breckinridge. Dim. : Je t'aime, moi non plus. Lun. : Parlons-en. Mar. : Sebastiane.

SERGIO LEONE (v. o.), Acacias, 17e *(764-97-83), 16 h. 45 :* Le bon, la brute et le truand. 19h.15 : Et pour quelques dollars de plus. 21h.30 : Il était une fois la révolution (+ sam. et dim., 14 heures).

WESTERN *(v. o.), Marais, 4e (278-47-86)*, Mer. : Les aventure de Robin des Bois. Jeu. : Les aventures du capitaine Wyatt. Ven. : Barbe Bleue. Sam. : Rio Bravo (v.f.). *Dim. : Les chevaliers du Texas.* Lun. : Bronco Apache. Mar. : Les cavaliers.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (952-20-07) : Girls (*) ; sam., dim. : Flic ou voyou.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE U.G.C. (972-60-96 : Horror Show (**) ; Force One ; le Shériff et les extra-terrestres.

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : James Bond contre Docteur No ; le Bateau de la mort ; Contes pervers (**) ; les Sous-Doués ; Mon oncle d'Amérique.

ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-91-24) : Girls ; Saturn III ; Salo ou les 120 journées de Sodome.

LES MURREAUX, Club (474-04-53) : le Bateau de la mort (*) ; Contes pervers (**) ; jeu : l'Argent de poche.

LE VESINET, Médicis (976-09-15) : *Que le spectacle commence.*

MAISONS - LAFITTE, Studio (962-19-31) : l'Exorciste (en soirée) ; Captain America (en mat.).

MANTES, Domino (092-04-05) : *Force One* (*) ; James Bond contre Docteur No ; Caligula (*). — Normandie (477-02-35) : Frissons (**) ; Sœurs de sang (**) ; Amytiville, la maison du diable (*) ; Tommy (*).

MAULE, Etoiles (090-85-74) : la Bande du Rex ; Au boulot Jerry !

POISSY (U.G.C. (965-07-12) : Contes pervers (**) ; Mon oncle d'Amérique ; le Bateau de la mort (*) ; Horror Show (**).

SAINT - CYR - L'ECOLE (045-00-62) : Au boulot Jerry.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-64-11) : les Sous-Doués ; Caligula (*).

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Horror Show (**) ; Contes pervers (**) ; Caligula ; Une semaine de vacances.

VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : The Rose ; Force One ; Un vrai schnock ; Caligula (**) ; Une semaine de vacances ; le Shériff et les extra-terrestres ; ven., sam., 24 h. : Macadam cow-boy. — C2L (950-55-55) : Chinatown.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Julia.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Chinatown ; Contes pervers (**) ; le Gang des frères James ; le Chaînon manquant.

BURES - ORSAY, les Ulis (907-54-14) : le Shériff et les Extra-Terrestres ; les Sous-Doués ; Mon oncle d'Amérique ; Collège en folie.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Trinita ne pardonne pas ; Force One (*) ; le Bateau de la mort (*).

ETAMPES, Petit Théâtre (494-07-32) : Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Festival du fantastique : les Sous-Doués ; Dingo et Donald champions olympiques ; Mon oncle d'Amérique ; le Shériff et les Extra-Terrestres.

GIF - SUR - YVETTE, Central Ciné (907-51-85) : le Pré (v.o.). — Val-Courcelles (907-44-18) : Que le spectacle commence ; Guyanna, la secte de l'enfer (*) ; Rayon laser.

GRIGNY, Paris (905-79-60) : le Roi et l'Oiseau.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-73) : la Maison du docteur Edwardes ; les Enchaînés.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray *(016-07-38) : 5 % de risques* ; Force One ; On l'appelle Trinita.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Caligula (**) ; Chinatown ; Dingo et Donald, champions olympiques.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Que le spectacle commence ; Apprends-moi l'amour (**).

CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : l'Argent de la vieille ; la Guerre des boutons.

CHAVILLE (926-51-96) : J'irai cracher sur vos tombes ; le Jour de la fin du monde ; le Roi et l'Oiseau.

COLOMBES, Club (784-94-00) : les Monstresses ; le Shériff et les extra-terrestres ; Mary Poppins ; Emmanuelle (**).

COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Orange mécanique ; Yanks.

NEUILLY, Village (722-83-05) : les Monstresses.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Caligula (**) ; le Shériff et les extra-terrestres ; Studio (749-19-47) : Donald et Dingo, champions olympiques ; Un génie, une cloche et deux associés ; le Bateau de la mort.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : les Sous-doués ; l'Evadé d'Alcatraz.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe (**) ; Saturn III ; le Retour des morts vivants (*).

SEINE-SAINT-DENIS

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Derniers Amours ; Nos héros réussiront-ils ? le Pré.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : James Bons contre Dr No ; Caligula (**) ; le Shériff et les extra-terrestres ; Dingo et Donald champions olympiques. — Prado (866-80-60) : les Sous-Doués ; J. : The Kids are allright.

BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Fantastica ; le Pré.

LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : le Shériff et les extra-terrestres ; Cinq pour cent de risques ; l'Exorciste.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : le *Collège en folie* ; le Bateau de la mort (*) ; Contes pervers (**).

LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Une semaine de vacances.

PANTIN, Carrefour (843-61-38) : le *Collège en folie ; Force one* ; Contes pervers ; Un vrai Schnock ; Horror show (**) ; le Bateau de la mort (*).

ROSNY, Artel (528-90-00) : James Bond contre Dr No ; American Gigolo ; Caligula (**) ; les Sous-Doués ; Une semaine de vacances ; Force One.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : le Saut dans le vide ; Mar. soir : Gatsby le magnifique.

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : le Shériff et les extra-terrestres ; Chinatown ; l'Exorciste ; Dingo et Donald champions olympiques.

CHOISY - LE - ROI, C.M.A.C. (890-89-70) : les Joyeux débuts de Butch Cassidy et le Kid.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Force One ; Une semaine de vacances ; Contes pervers (**) ; Caligula (**) ; le Collège en folie ; les Sous-Doués. — La Lucarne (207-37-67) : Bonnie and Clyde.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : le Chaînon manquant.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : le Bateau de la mort (**).

LA VARENNE - SAINT - HILAIRE, Paramount (883-59-20) : Contes pervers (**) ; Que le spectacle commence.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Elle ; Vol au-dessus d'un nid de coucou ; Apprends-moi l'amour (**).

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : Caligula (**) ; Un vrai schnock ; Horror Show (**) ; Contes pervers (**). — Port : Mon oncle d'Amérique.

ORLY, Paramount (726-21-69) : James Bond contre Dr No. — Salle L.-Aragon-E.-Triolet (687-33-66) : Ras le cœur.

THIAIS, Belle-Epine (656-37-90). Le shériff et les extra-terrestres. *L'exorciste. Dingo et Donald champions olympiques.* La nuit des morts vivants.

VILLENEUVE SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21). Horror show (**). le Bateau de la mort (*). Jam Bond contre le docteur No.

VAL-D'OISE

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07). le Bateau de la mort (*). Contes Pervers (**). Collège en folie. Force One (*). Un vrai Schnock. Chinatow.

GAMMA (981-00-03). Une semaine de vacances. Le shériff et les extra-terrestres. Palmarès du film fantastique. Dingo et Donald...

BEZONS, Théâtre (982-20-88). Orange mécanique.

CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80), Caligula (**). Collège en folie. Le Bateau de la mort (*). Contes pervers (**).

ENGHIEN, Français (417-00-44 ; 964-56-23), Caligula. Les sous-doués. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir... (**). American Gigolo. Horror show (**).

P 6, Le Shériff et les extra-terrestres.
P 7, Les héritières.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (987-22-49). Je vais craquer.

SAINT-GRATIEN, Les Toiles (989-21-89). Le grand blond avec une chaussure noire. Le Cavalier électrique. Parfum de femme.

SARCELLES, Flanades (981-80-55). Le collège en folie. Contes pervers (**). Force One. Le shériff et les extra-terrestres. Les sous-doués.

TAVERNY, Studio (960-32-06). Saturne III. Girls (*).







Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 7 septembre.

MATISSE : « les Marocains » et « la Danse ». — Jusqu'au 15 septembre.

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er septembre.

NIKI DE SAINT-PHALLE. Rétrospective. — Jusqu'au 1er septembre.

DIX PHOTOGRAPHIES POUR LE PATRIMOINE. — Jusqu'au 29 septembre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

À TRAVERS LA COULEUR. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 juillet.

C. C. I.

LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.

CARTO - GRAPHISME ou LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

ERRANTS, NOMADES, VOYAGEURS. — Entrée libre. Jusqu'au 8 septembre.

B. P. I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.

Musées

MAITRES DE L'EAU-FORTE DES XVIe ET XVIIe SIECLES. Douzième exposition de la collection E. de Rothschild. Jusqu'au 25 août. RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. Jusqu'au 1er décembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

MARIO PRASSINOS. Peintures et dessins récents. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi, 6 F. Jusqu'au 14 juillet.

FAIENCES FRANÇAISES DU XVIe AU XVIIIe SIECLE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; le samedi, 9 F (gratuite le 25 juillet). Jusqu'au 25 août.

HIER POUR DEMAIN. Arts, tradition et patrimoine. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; le samedi, 9 F (gratuite le 4 août). Jusqu'au 1er septembre. L'exposition est complétée par des conférences-débats, à 18 h. 30, salle 404 : le 2 juillet : « Littérature orale et identité régionale » ; le 7 : « Imagerie populaire » ; le 9 : « Devantures commerciales et quartiers anciens ».

LA BULGARIE MEDIEVALE. Art et civilisation. — Galeries nationales du Grand Palais, entrée avenue Georges-Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 août.

ARCHITECTURE RURALE ET MOBILIER AU CAP SIZUN. — Exposition de l'Inventaire général. Grand Palais. Entrée avenue Franklin-Roosevelt (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

LES FRERES LUMIERE ET LA COULEUR. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 17 août.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution, stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 août.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 septembre.

GROMAIRE. Rétrospective 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 septembre.

ECOUTER PAR LES YEUX. Objets et environnements sonores. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 août.

BHOULBHOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

PROJETS DU CONCOURS D'ARCHITECTURE, pour le Musée du dix-neuvième siècle. — Gare d'Orsay, 9, quai Anatole-France. Sauf dim., de 10 h. à 17 h.

LA CAMPAGNE ROMAINE A PROPOS D'UN TABLEAU D'HEBERT : LA MAL'ARIA. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHAPEAU ! — Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'à fin septembre.

SENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 décembre.

TROISIEME CENTENAIRE DE LA COMEDIE-FRANÇAISE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 juillet.

PANORAMA DE LA GRAVURE SUEDOISE. — Bibliothèque Nationale (voir ci-dessus). Jusq. 31 juillet.

APEL. LES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

CHANG WOO-SOUNG. Un peintre officiel coréen. — Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 à 17 h. 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 20 juillet.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 26 octobre.

L'ESTAMPE INUIT (Eskimo). — Hall du Musée de l'homme (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 juillet.

VISIBLE-INVISIBLE. Aspects de la photographie scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

HORACE VERNET. — Chapelle des Petits-Augustins. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 11 juillet.

KARSKAYA. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Jusqu'au 14 août.

CIRES ANATOMIQUES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. Collection du docteur Spitzner. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 septembre.

LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement de quelques symboles mystiques. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 14 septembre.

ERIK DIETMAN. Peintures. — CARL FREDRIK HILL (1849-1911). Dessins. — UNE COLLECTION ROYALE. Poteries en grès. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.

LE CHIEN ET LE CHAT DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 septembre.

BETTY PARSONS. Sculptures et tableaux. — American Center, 261, bd Raspail (260-42-40). Sauf dim., de 12 h. à 19 h. ; sam., de 12 h. à 17 h. Jusqu'au 16 juillet.

TRESORS DES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS. — Hôtel de ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (742-94-71). Tous les jours (sauf 14 juillet et 15 août), de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 septembre.

LE PATRIMOINE DE LA VILLE ET LA COMMISSION DU VIEUX PARIS. 1898-1980. — Mairie annexe du 10e arrondissement, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 10 juillet.

ANTHOLOGIE D'UN PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE. 1847-1926. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 7 septembre.

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

Galeries

LES NABIS (1890-1900). — Galerie « la Cave », 7, rue de Miromesnil (265-40-86). Jusqu'au 15 juillet.

LES OLYMPIADES DE L'ART : Larguier, peintures - Bakker Bottagisio-Decoux, Dimas, Diss, Lasserre, sculptures. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 15 septembre.

LEÇON D'ANATOMIE : Lutz, Pellin, Segui. — Galerie Noire, 20, rue Molitor (651-62-90). Jusqu'au 15 juillet.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. — Galerie Daniel Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 19 juillet.

COURTIN. Œuvres sur papier : ALECHINSKY, MEDRICE, POLIAKOFF, PERICAUD, PINCEMIN, SOULAGES. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-St-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 27 juillet.

LE DEFI A LA PEINTURE. 1950-1980. — Galerie Hervé Odermatt, 85 bis, rue du Fg-Saint-Honoré et Evolution Pierre Cardin, 118, rue du Fg-Saint-Honoré. Jusqu'au 20 juillet.

PETITS FORMATS. Bigo, Cupsa, Morteyrol, Naccache, Picart, Rival, Schnee, Tisserand, Tremeau, Turlot. — Peintures et dessins. — KO-LIN. Œuvres sur papier (espace 2). Galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusque fin juillet.

MOHLITZ, DOARE, SOSOLIC, BEAUDET, etc. : Gravures fantastiques. — Librairie de l'Oxus, 35, rue de la Gaîté (322-68-50). Jusqu'au 31 juillet.

TELE/GRAPHISME. — Mecanorma Graphic Center, 48, rue des Mathurins (483-90-90). Jusqu'au 25 juillet.

HORIZON 80 : Férand, Kijno, Koch, Moisset, Morisson, Pelayo, etc. — Galerie Saint-Guillaume, 308, boulevard Saint-Germain (544-46-27). Jusqu'au 12 juillet.

CHIFFRES. Hommage à Roger Caillois. — Galerie Yoshii, 8, av. Matignon (359-73-46). Jusqu'au 10 juillet.

LIBRE EXPRESSION 1980 : de Poliakoff à Luc Peire... — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 10 août.

PARTIR... Affiches originales. — Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 11 septembre.

EN EGYPTE AU TEMPS DE FLAUBERT. Les premiers photographes, 1839-1869. — Centre Kodak information, 38, avenue George-V. Jusqu'au 19 septembre.

JEAN-PIERRE BERNARD. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). — Jusqu'au 3 juillet.

JOSEPH BEUYS. — Galerie N. Gillespie-E. de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 12 juillet.

EUGENE BOUDIN. — Galerie Schmidt, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 12 juillet.

SAMUEL BURI. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 10 juillet.

CHAVAL. Dessins humoristiques et gravures. — Le Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 1er septembre.

MICHAEL CRAIG-MARTIN. — Galerie Baïna, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 11 juillet.

DADO. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 12 juillet.

JEANNIE DUMESNIL. Œuvres récentes. — Galerie Erval, 18, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 12 juillet.

GILLES GUEZ. Œuvres récentes. — Bar de l'Aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 9 juillet.

SHOICHI HASEGAWA. Peintures récentes. — Galerie J. Ballanche, 10, rue Jacques-Callot (326-31-38). Jusqu'au 19 juillet.

JEAN LEGROS. Œuvres récentes. — Galerie R. Prouté, 12, rue de Seine (326-93-22). Jusqu'au 19 juillet.

TAMARA DE LEMPICKA (1893-1980). — 33, rue de Seine (633-82-41). Jusqu'au 20 juillet.

MAN RAY. Œuvres de 1912 à 1976. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-60). Jusqu'au 19 juillet.

MATISSE. Dessins. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 20 juillet.

DANIEL NADAUD. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 8 juillet.

POUGNY. 1894-1956. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 13 juillet.

EUGENE SMITH. — Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 26 juillet.

JACQUES VILLON. Aquarelles, dessins. — Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 19 juillet. — Trente peintures (1919-1960). — Galerie Louis-Carré, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 11 juillet. — Gravures d'interprétation. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 12 juillet.

CAREL VISSER. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 19 juillet.

ROBERT ZAKANITCH. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg. Jusqu'au 12 juillet.

En province

« Le Monde » daté 19 juin a publié une liste d'expositions en province. En voici d'autres :

ANGERS. Festival d'Anjou (87-60-81) : Roland Cat. Orangerie du château d'Angers - Félicien Rops : Aquarelles, dessins, gravures, peintures - Martines : Impressions de tissus brodés (château de Montreuil-Bellay) - B.D.B. : La bande dessinée belge « Les Nobis », à Montreuil-Bellay - Gilles Aillaud : Peintures 1970-1979. Abbaye de Fontevraud : L'affiche en Wallonie - Sarah Kaliski : Peintures. Château des Hayes à Brion-Beaufort-en-Vallée - Stanislao Lepri : peintures, dessins. Théâtre de Saumur - Le surréalisme en Hainaut. M.J.C. place Verdun à Saumur. Jusqu'au 15 juillet.

ARC - ET - SENANS. Architectures d'ingénieurs XIXe et XXe siècles. La mesure du temps. — Fondation C.-N.-Ledoux, salines de Chaux. Juillet-août.

ARRAS. Rétrospective Jean Dubreuil. — Musée, ancienne abbaye Saint-Vaast (21-26-43). Jusqu'au 8 septembre.

CAGNES - SUR - MER. Douzième Festival international de la peinture. — Château-musée (20-85-57). Eté.

CAVAILLON. Cathelin. — Chapelle du Grand Couvent. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 septembre.

CHATEAUROUX. Boussard, Bouteas, Delrieu, Dugain, Fremiot, Gerbault, Guerin. — Centre régional d'art contemporain, 5, place Sainte-Hélène (22-15-14). Jusqu'au 12 juillet.

CLUNY. Gilioli. — Ecuries Saint-Hughes (face à l'abbaye). Jusqu'au 14 juillet.

COMPIEGNE. Voyager sur des maquettes de rêve comme hier, aujourd'hui et demain. — Musée national du château de Compiègne (440-02-02).

DIJON. La peinture italienne dans les musées de Dijon. — Musée des Beaux-Arts (33-15-37) - Dessins italiens des musées de Dijon. Musée Magnin (32-12-64). Jusqu'au 31 décembre.

FONTENOY-EN-PUISAYE (Yonne). Paris les années 50. — Centre régional d'art contemporain. Château du Tremblay. Jusqu'au 15 septembre.

LE HAVRE. Des bateaux et des hommes. — Musée des beaux-arts, André Malraux, J.-F. Kennedy. Jusqu'au 15 septembre.

LILLE. La peinture française des XVIIe et XVIIIe siècles. — Trésors des musées du Nord. Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-64). Jusqu'au 29 septembre.

MACON. Eglises, statuaires et peintures murales du Moyen Age en Saône-et-Loire. — Centre d'action culturelle (38-79-11). Jusqu'au dimanche 31 août.

MAILLOT (Yonne). Le dos, l'envers et l'endroit : Œuvres d'Adami, Arroyo, Cremonini, Dodeigne, etc. Galerie le Temps de voir (85-12-14). Jusqu'au 25 août.

MENERBES. Ph. Carpentier - M. Pigeon. — Galerie Cance Manguin (72-31-81). Jusqu'au 25 juillet.

MEYRARGUES. Jean Megard. Bronzes, dessins. — Château (57-50-32). Du 5 au 28 juillet.

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galeries de la Charité. Jusqu'au 26 octobre.

NICE. Costumes populaires des Alpes-Maritimes en 1860. — Musée Masséna, 65, rue de France (88-11-34). Eté-automne. — Pattern : Kushner, Mac Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Eté. — Jean-Baptiste Carpeaux (1827-1875). Sculptures, peintures, dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 5 octobre. — Lenzi. Galerie municipale Renoir. Du 5 au 27 juillet.

PONT-AVEN. Graveurs en Bretagne, 1850-1950. — Musée. Eté.

SAINT-ETIENNE. Jean-Paul Riopelle. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-JUNIEN. Bande dessinée et vie quotidienne. — Syndicat d'initiative, 3, avenue G.-Flaubert. Juillet.

SOISSONS. Jean-Baptiste Godin ou les équivalents de la richesse. — Centre culturel, 7, rue Jean-Dormans. Jusqu'au 18 juillet.

TOURNEMIRE. Les Neuf Preux au Moyen Age et à la Renaissance. — Château d'Anjony (47-61-67). Jusqu'au 31 juillet.

VANNES. Le golfe et la mer. — La cohue. Jusqu'au 30 septembre - Mathurin Meheut, peintre de la mer. — Palais des Arts. Jusqu'au 27 septembre.

VENCE. Raoul Dufy à Vence. Fondation E. Hugues, château des Villeneuve, place du Frêne. Jusq. 24 août.

VILLANDRY. Les peintres russes à Villandry. — Château. Jusqu'à mi-octobre.



هكذا من الأصل

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 3 et 9 à 19 h. 30 : les Noces de Figaro ; les 4 et 8, à 20 h. : la Bohème.
SALLE FAVART (296-12-20). Relâche.
COMEDIE-FRANÇAISE (269-10-20), les 2 et 3, à 20 h. 30 : Simul et Singulis (dernières) ; le 4, à 20 h. 30 : Port Royal (dernière) ; les 8 et 9, à 20 h. 30 : la Nuit des rois.
CHAILLOT (727-81-15). Relâche.
ODEON (325-75-32). Relâche.
PETIT ODEON (325-70-33). Relâche.
TEP (797-96-06). Relâche.
CENTRE G.-POMPIDOU (277-12-33) (Mar.). Cinéma, les 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9, à 19 h. : Le cinéma expérimental dans les années 60 : les 3, 4, 5 et 6, à 15 h. : Daddy (N. de Saint Phalle et P. Whitehead).
CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 5 et 6, à 14 h. et 16 h. 30, le 9, à 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24). Relâche.

LES AUTRES SALLES

AIRE LIBRE (322-70-78) (L.), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. 15, mat. Dim., 17 h. : Amélia.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pic du bossu.
CARREAU DU TEMPLE (624-53-25) (mar.). 21 h. : le Cirque de Molière.
CARTOUCHERIE - THEATRE DU SOLEIL (374-24-08) (D. soir, L., mar.), 20 h., mat. dim. 15 h. 30 : Méphisto. — **L'EPEE DE BOIS** (374-20-21) (D. soir, L., mar.), 21 h. ; mat. dim. 15 h. 30 ; mat. sam. 17 h. : le Neveu de Rameau. — **THEATRE DE LA TEMPETE** (328-36-36) (D. soir, L., mar.), 20 h. 30 ; mat. dim. 16 h. : l'Incroyable et triste histoire du général Pegnaloza et de l'exilé Mateluna.

NOUVEAUX SPECTACLES

Théâtre en rond (387-75-38) : Huis-clos, de Sartre, 20 h. 30 (3).
Hôtel de Fourcy (241-41-45) : les Exploits d'Arlequin, 21 h. (4).
Cour des miracles (548-85-60), Nazare Pereira, 20 h. 30 (7).
Théâtre 18 (226-47-47) : la Mère coupable, de Beaumarchais, 20 h. 30 (8).
Comédie-Française (296-10-20) : la Nuit des rois, dans la mise en scène de Terry Hands (reprise), 20 h. 30 (8).

CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim. 17 h. : Pinok et Matho (mimes).
CLOITRE SAINT-SEVERIN (D., mar.), 22 h. : le Fou de la reine.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (L.), 20 h. 45 : J'suis bien.
COMEDIE ITALIENNE (338-28-92) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim. 15 h. 30 : la Locandiera.
ESSAION (278-46-42) (D., L.), 22 h. : les Bonnes.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
HOTEL DE FOURCY (241-41-45) (D.), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-38-92) (D.), 21 h. : les Dialogues putanesques.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h. 30 : le Biberon de la révolte ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky ; II : 18 h. 15 : Idée fixe ; 22 h. 15 : After Liverpool ; III : (D.), 18 h. 15 et 21 h. : Parlons français.
MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
MARIGNY (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Kean, désordre et génie ; salle Garnier, 20 h. 45 : Merci, Prévert ; 22 h. 30 : V comme Vian.
MICHEL (265-35-02) (L), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
MONTPARNASSE (320-89-90) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles ; II : 20 h. 30, le 3 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts. A partir du 4 : Jugement.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.). 20 h. 30 : Le farre sifflera trois fois.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.). 20 h. 30 ; mat. D., 15 h. 15 : Joyeuses Pâques.
PETIT PALAIS (277-92-28) (J., L.), 21 h. 30 : *le Jeu de l'amour et du hasard.*
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 ; mat. sam., 15 h. 30 : le Temps de solitude (dern. le 5).
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.). 20 h. 30 ; mat. D., 17 h. : Yerma (jusqu'au 6) ; à partir du 8 : la Maison de Bernarda Alba. — Amphi, J., V., S., 20 h. 30 ; mat. D., 17 h. : les Livrets de l'enfer ; L. et mar., 21 h. : les Aveugles.
TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51), jours pairs, 19 h., jours imp. 20 h. 30 : les Bonnes ; jours pairs 20 h. 30, jours imp. 19 h. : le Horla.
THEATRE 18 (226-47-47), 20 h. 30, mat. D., 17 h. : Tambours dans la nuit (dern. le 6).
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 20 h. 30 : *Huis Clos* (à partir du 3).
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : le Plein dans le mille.
THEATRE DE POCHE (548-92-97) (D.), 20 h. 45 : Ouverture sur la mer (dern. le 5).
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. L., 15 h. : Un tramway nommé Désir.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. 15 : Je veux voir Mioussov.

FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

Hôtel d'Aumont (D.), 21 h. 30 : Il ne faut jurer de rien.
Théâtre Essaïon, les 2, 3, 4 et 5, à 20 h. 30 : Des phantasmes dans *le caviar.*
Caf'Essaïon (D., L.), 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Hôtel de Marle, le 2, à 20 h. 30 : I. Södergen (Brahms, Beethoven) ; les 8, 9 et 10, à 20 h. 30 : Théâtralisation *du sonore.*
Hôtel Carnavalet, le 3, à 21 h. 15 : Ensemble Rameau, H. Bougerolle (Biber, Bach, Rameau, Telemann, Leclair).
Eglise Saint-Paul - Saint-Louis, le 4, à 21 h. 15 : Orchestre national de France, dir. L. Hager ; sol., P. Fontanarosa, T. Adamopoulos (Mozart, Schubert) ; le 8, à 21 h. 15 : J.-P. Wallez ; sol., P. Beach, B. Nicolaissen (Mozart).
Eglise Saint-Merri, le 4, à 21 h. 15 : Groupe Los Rupay (sons et paroles d'Indiens des Andes).
Hôtel de Beauvais (D.), 20 h. 30 : F. Kleynjans (Barrios, Ayala, Pernambuco, Ponce, Villa-Lobos) ; (D.), 22 h. : Strasbourg Purée.
Pavés du Marais, le 4, à 19 h. 30 : Bruce Mac Quartet et Two ; les 5 et 8, à 19 h. 30 : Mar y Llano ; les 2, 7 et 9, à 19 h. 30 : Parce-Oreille ; les 2 et 5, à 20 h. 30 : les Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon ; les 3, 7 et 9, à 20 h. 30 : Ensemble de cuivres Pro Musica (de la Renaissance à nos jours) ; le 8, à 20 h. 30 : Amédée Bricolo, clown.

Région parisienne

BRETEUIL, Château (052-05-11), le 6 à 17 h. : A la rencontre de M. Proust.
DOURDAN, Château, le 5 à 16 h. : Formation de chambre du nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : R. Norrington (Purcell, Lulli, Rameau, Mancini, Bach).
COURSON-MONTELOUP, Château, le 6 à 15 h. 30 : Antiqua musica, dir. : J. Roussel (Haydn, Vivaldi, Leclair, Mouret, Corelli).
ORSAY, Campus (941-78-88), le 3 à 17 h. : L. Omnes, P. Delsaux, H. Boschi, Quatuor Margand, D.-A. Gelenbe ; le 4 à 21 h. : H. Boschi (Bach, Beethoven, Schumann, Debussy) ; le 7 à 21 h. : L. Omnes, P. Delsaux (Geminiani, Scarlatti, Locatelli) ; le 8 à 21 h. : Quatuor Margand (Boccherini, Pipo, Ravel, Dvorak).
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Salle M. Denis (973-18-26), le 3 à 20 h. 30 : Quatuor Parennin (Bartok, Haydn, Beethoven).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : la Collection de Pinter ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (*Mar.*), *20 h. 15* : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
BLANCS-MANTEAUX (887-16-70) (D., L., Mar.), 19 h. : M. Piolot ; (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : l'Homme à la coque ; (D., L.), 22 h. 30 : les Belges.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffre ; II : 22 h. 30 : Popeck.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Gotainer-Coluche ; 22 h. : Charlelie Couture.
CAFESSAION (278-46-42) (D., L.), 22 h. : Maupassant.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 21 h. : Promesse de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; jeudi, vend., sam., 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : B. Deraine (dern. le 5) ; à partir du 7 : Nazare Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette ; (D., L.), 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
CROQ'DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 20 h. 30 : Pascadel ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'ECHAUDOIR (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin ; A. Cuniot et G. Verghere.
L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 h. 30 : S. Alonso ; 22 h. : M. Etchart ; les 3 et 4, à 23 h. 45 : Pyramide, jazz-rock.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
LA MIRANDIERE (229-11-13) (D., L.), *21 h. : A la rencontre de* M. Proust (dern. le 5).
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I : 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; II : 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 23 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
SELENITE (354-53-14) (D.), I : 21 h. : les Lions oui... mais les panthères pas ; II : 21 h. : le Navire Night.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Si la femme n'existait pas ; 21 h. 30 : Compartiment non fumeur.
SPLENDID (887-33-82) (D., L., 21 h. 30 ; sam., 20 h. 30 et 22 h. 30) : Elle voit des nains partout.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Patpapa ; 21 h. 30 : la Baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : D. Kaminka.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : Louise Dhour ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande.

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les comédies musicales

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Ta Bouche.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), V., S., mar., 21 h. ; S., D., 15 h. : Phi-Phi.
MOGADOR (285-28-60). V., S., L. et mar., 20 h. 30 ; sam., 14 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Cent ans d'opérette.
RENAISSANCE (208-21-75), V., S., 20 h. 45 ; S., 14 h. 30 ; D., 14 h. et 18 h. 30 : Un de la Canebière.

La danse

LA FORGE (371-71-89), V., S., D., 20 h. 30 : Tanaka Min et Derek Bailey.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D.), 20 h. 30 : la Belle au bois dormant.
UNIVERSITE DE VINCENNES, J., V., 16 h. 30 : Improvisations fantasmatiques.

Les music-halls

BOBINO (322-74-84) (D., L.), 20 h. 45 : Odeurs.
CRYPTE SAINTE-AGNES (296-88-33), *20 h. 45 : Christine Londeyt.*
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h. ; mat. D., 15 h. 30 : Pépé Cordoba et sa Fiesta Flamenca.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 45 : Tupac-Tosco.
GALERIE 55 (326-63-51), Mer., J., V., S., 21 h. : la Galcante.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. D., 15 h. : Sacha Distel ; le 7 à 20 h. et 22 h. : Ray Charles.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 21 h. : Michel Berger (jusqu'au 5).

Jazz, pop, rock, folk

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Ethnik Duo ; 22 h. 35 : Los Salseros (jusqu'au 5). A part. du 7 : Tito Puente, Latin Percussion Jazz Ensemble.
CLUB SAINT-GERMAIN (222-51-09), 22 h. 30, jusqu'au 5 : M. Posset, P. Caratini, M. Delaporte. A part. du 7 : Quartet R. Urtreger.
DREHER (233-48-44), jusqu'au 6, 22 h. : Peper Adams Quartet.
DUNOIS (584-72-00), les 2, 3, 20 h. 30 : Jazz Impression ; les 4, 5, 6, 20 h. 30 : Celestrial Communication Orchestra ; le 6, 22 h. 30 : le Groupe Dou ; les 7, 8, 20 h. 30 : Modern Ear.
GIBUS (700-78-88), les 2, 3, 22 h. : I Speak ; les 4, 5 : Mbbo ; les 8, 9 : Banlieue Est.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 5, 22 h. : Chantier.
LA SOUPAP, le 7, 20 h. 30 : Mario Litwin.
LE BOURGET, le 3, 19 h. 30 : Average White Band ; 20 h. 30 : Bob Marley.
OPERANIGHT, les 2, 3, 4, 24 h. : Reflex.
PALACE (246-10-87), le 2, 20 h. : G. Adams, Don Pullen Quartet, P. Sanders.
PETIT JOURNAL (326-28-59), le 5, 21 h. 30 : Hot Antique Jazz Band.
RIVERBOP (325-12-27), les 1er, 2, 3, 4 et 5, à 22 h. 30 : Benoît Wideman, Sylvain Marc et Kirt Rust.
SLOW CLUB (233-84-30), les 2, 3, 4, 5, 8, 9, 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
THEATRE NOIR (797-85-14), les 4, 5, 6, 8, 9, 20 h. 30 : G. Midonet.

Concerts

MERCREDI 2 JUILLET

NOTRE-DAME, 21 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm ; chœurs, dir. : A. Oldham (Saint-Saëns, Fauré).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : J. Sérébrier ; sol. : C. Farley ; maîtrise de Radio-France (de Falla, Holst).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Rophée, D. Salzer, M. Malaprade (art vocal des castrats du XVIIIe siècle).

JEUDI 3

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : C. Termini (Frescobaldi, Gabrielli, Rossi, Clementi, Maselli, Bach).
JARDIN DU LUXEMBOURG, 18 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haendel, Corrette, Mozart, Bach).

VENDREDI 4

HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).

SAMEDI 5

CONCIERGERIE, 18 h. 30 : La Maurache (chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance).

DIMANCHE 6

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : C. Smith (Bennet, Reger).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Amherst College Glee Club, dir. : B. McInnes (de Lassus, motets de la Renaissance, negro-spirituals).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : M. de Jouvencel (Dandrieu, Buxtehude, Bach).
CONCIERGERIE, 18 h. 30 : voir le 5.

LUNDI 7

POINT-VIRGULE, 21 h. : C. Wolf, G. Simonot (Tartini, Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : A. Musso (Schumann, *Villa-Lobos*).

MARDI 8

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel ; sol. : H. Gutierez (Prokofiev, Tchaïkovsky, Stravinsky).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Pireworks Music (Haendel).
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : F.-H. Houbart (Bach-Vivaldi, Bach, Franck, Alain, *Mendelssohn*).
CONCIERGERIE, 18 h. 30 : voir le 5.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 7.
EGLISE AMERICAINE, 21 h. : P. Alberts (Chopin, Brahms, Liszt, Prokofiev).

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 2 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Documentaire : « Regards sur le monde ».
La descente du Gange.
19 h Caméra au poing : Au soleil du Karoo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Série : « les Incorrigibles ».
Réalisation d'A. Isker, avec F. Tirmont, G. Segal, E. Marconi, A. Medina (1er épisode).
21 h 25 Documentaire : Mai 1947.
Une émission de J. Perriot.
La première crise de la IVe République racontée dans un documentaire dramatisé, suivi d'un débat qui réunit trois historiens autour de Jean Ferniot : MM. J.-N. Jeanneney, J. Bruhat, R. Rémond.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Le Fantôme de l'espace, Mlle Rose et Charlemagne, Satanas et Diabolo, Dino Boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Luis Mariano.
22 h 10 Un homme et sa mémoire : Yves Montand.
Premier volet de cette émission. Yves Montand évoque les événements, les étapes, qui ont marqué son existence. Il le fait en compagnie d'Alain Touraine, sociologue, et de Raymond Jean, écrivain.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : combattre la délinquance.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L' « Ile mystérieuse » d'après Jules Verne ; Carrousel : films.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « le Diable dans la boîte ».
Film français de P. Lary (1976), avec J. Rochefort, M. Lonsdale, D. Labourier, A. Ferjac, M. Presle, A. Rignault, B. Haller.
Apprenant qu'il va être licencié, un cadre moyen attaché à une société installée dans une tour de la Défense occupe son bureau et entame une grève de la faim. Il perturbe et détraque toute l'entreprise.
22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : « la Cantate à trois voix », de P. Claudel, enregistrée à l'église Saint-Merri.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations.

FRANCE - MUSIQUE

17 h. 30, Concert Ravel : « Ma mère l'oye », « Rapsodie espagnole », « la Valse » et « Daphnis et Chloé » suite n° 2, par l'Orchestre national de France, direction Lorin Maazel ; 19 h. 5, Kiosque.
20 h. 5, Debussy : « Etudes », avec W. Gieseking.
20 h. 30, Concert, en direct de Radio-France : « le Tricorne », première suite ; « la Vie brève », prélude et interlude (de Falla) ; « les Planètes » (Holst), par le Nouvel Orchestre philharmonique et la Maîtrise de Radio-France, dir. J. Serebrier, avec C. Farley, soprano.
23 h., Les Nuits d'été : Liège (Pousseur, Boyoul, Lohet, Babou, Van Maldère) ; 0 h. 5, Œuvres de Grétry, Froidebise, Ysaye, Franck, Lekeu et Paque.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 2 JUILLET

— *M. Michel Rocard*, membre du bureau exécutif du P.S., député des Yvelines, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 15.

Jeudi 3 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Tennis à Wimbledon.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 30 Série : « La riche et le pauvre ».
Réal. Boris Sagal, avec P. Strauss, N. Nolte, S. Blakely, McGuire.
14 h 25 Jeune pratique.
La santé et la trousse de santé du voyageur.
15 h 50 Vickie le Viking.
16 h 15 Tour de France.
17 h 25 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h 30, Isidore le Lapin ; 17 h 35, Infos-magazine ; 17 h 40, Variétés ; 17 h 45, Momo et Ursule.
18 h Regard sur le monde : Akulivic.
Un reportage de B. Sésé.
19 h Caméra au poing : Au soleil du Karoo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les formations politiques.
Le Mouvement des radicaux de gauche.
20 h Journal.
20 h 30 L'odyssée sous-marine : Fortunes de mer.
Une émission de J.-Y. Cousteau.
On retrouve encore des restes de vaisseaux naufragés. Ce film nous fait découvrir les fouilles de deux navires, dont l'un devant Saint-Pierre, à la suite de l'explosion de la montagne Pelée en Martinique, en 1902.
21 h 30 Comédie : « le Fourbe de Séville ».
Retransmission du spectacle présenté au Festival de Sarlat en 1979. Mise en scène de Jacques Rosny, avec J.-P. Bouvier, M. Nevers, J. Leuvrais, J.-P Bacri...
23 h 20 Tour de France.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille.
Cindy.
14 h Feuilleton : La dynastie des Forsyte.
La Cullière d'argent.
14 h 55 Sports : Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
Le Fantôme de l'espace, Mlle Rose et Charlemagne, Satanas et Diabolo, Sophie la Sorcière.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Ah ! les belles bacchantes ».
Film français de Jean Loubignac (1954), avec R. Dhéry, C. Brosset, R. Bussières, L. de Funès, R. Luguet, R. Caccia, J. Legras, J. Maillan.
Un commissaire de police, une danseuse débutante, un plombier et sa femme perturbent les répétitions d'une revue de music-hall.
Mise en images par un tâcheron d'un spectacle de théâtre burlesque dans l'esprit de Branquignol.
22 h 5 Anna Prucnal.
Un portrait. L'histoire de la chanteuse polonaise. Des images « brossées » par le réalisateur Raoul Sangla.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : l'épanouissement par le sport.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
« L'Ile mystérieuse » d'après Jules Verne : Enfants de France : Trois enfants en Brière.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle C. Deneuve) : « Liza ».
Film italien de M. Ferrari (1971), avec C. Deneuve, M. Mastroianni, C. Marchand, V. Stroh, P. Laperrousaz, M. Piccoli. (Rediffusion).
Un homme vit seul avec son chien sur une île. Il recueille une jeune femme échappée d'un yacht. Elle tue le chien par jalousie, met son collier et s'offre à l'homme, soumise comme une chienne.
Une fable sur les rapports sado-masochistes du couple. Un style alourdi de symboles, une atmosphère morbide : Catherine Deneuve domine la distribution.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le Moyen Age ancien (les fouilles) ; à 8 h. 32, La demeure et la cité : Richelieu, ville nouvelle de l'ancien temps ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « Rachel », avec N. Toussaint du Wast.
11 h. 2, Carl Nielsen ou la lumière du Nord (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « la Ténébreuse Histoire de la prise d'Alger », avec P. Serval.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues en France : Pons (Charente-Maritime).
14 h., Sons : Canton (Repos).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Contretemps », de D. Martin.
14 h. 47, Départementale : à Annecy.
16 h. 50, Actualité : Les plates-formes pétrolières.
18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les artérites.
20 h., « Siddhartha », de V. Segalen, avec P. Constant, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peinture fraîche.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs : Œuvres de Rameau, Elgar, Brahms, Pierne, Mozart, Lully, Saint-Saëns.
7 h. 38, Intégrale pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Giacomo Puccini ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Le délire des doigts : « L'intégrale » de Liszt.
10 h. 10, Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Missa di Gloria » (Puccini).
11 h. 30, Concert : « Les fontaines de Rome », « Les pins de Rome » et « Les fêtes romaines » (Respighi), par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel.
13 h. 5, Jazz vivant estival : Panama Francis et ses Jazz Sultans, et Muddy Water Blues Band.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Concerto pour piano » (Rimski-Korsakov) ; « Quatuor » opus 18 n° 3 (Beethoven).
15 h. 45, Concert Puccini « Il Trittico » : « Il Tabarro », « Suor Angelica », « Gianni Schicchi », par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. Gian Luigi Gelmetti ; 19 h. 5, Kiosque ; 20 h., « Elégie à la mémoire de Liszt » (Liapounov).
20 h. 30, Festival de Vienne 1980 : « Divertissement » K 138 (Mozart) ; « Sonate pour cordes en ut » (Rossini) ; « Emotionen » (Fuerst) ; « Polonaise en si bémol » (Schubert) ; « Symphonie pour cordes en ut mineur » (Mendelssohn), par le Wiener Streichersolisten.
23 h., Les Nuits d'Eté : Anvers.

— *VU* —

Allez, mangez !

Vous vous rappelez ce dessin de Claire Bretécher, la fille en train de faire de la gymnastique, debout, bras tendus, sur le dos, jambes pliées. Elle se relève péniblement, fonce vers le réfrigérateur et se retrouve bien installée devant son poste, un énorme plateau sur les genoux, la bouteille et le téléphone à portée de la main. C'est tout moi, ça, c'est tout vous, c'est toutes celles et tous ceux qui se sont empiffrés mardi soir en suivant, plein d'espoir, ces « Dossiers » sur les kilos en trop.

Le standard de S.V.P. a littéralement croulé sous les appels. Il en pleuvait de partout, des femmes à 95 %, lourdement pendues au bout du fil : qu'est-ce qu'il faut faire, qu'est-ce qu'il faut prendre : des massages, des piqûres, des médicaments, de l'hypnose, de l'homéopathie, des plantes, des bananes, des yaourts ou quoi ? Hélas ! non, rien de tout ça. A croire que les médecins réunis sur le plateau s'étaient donné le mot. Arrêtez, il n'y a pas de miracle, il n'y a pas de secret, il y a un régime, toujours le même... en gros, pas de pain, pas de sucre, pas de beurre, etc.

C'est un peu triste, je sais bien et, en plus, c'est très injuste parce qu'il y en a, on en connaît, qui mangent tant et plus et qui restent minces. Pourquoi ? Alors là, tenez-vous bien, on ne nous avait encore jamais dit ça, on n'osait pas. La réponse vous surprendra. Pourquoi ? Parce que. C'est comme ça. C'est génétique. Il y a mieux, il y a des différences entre obèses, certains ont plus de chance que d'autres, ils sont programmés pour vivre heureux, gros et vieux. S'ils veulent maigrir, c'est leur problème, ce n'est pas pour des raisons de santé.

Le professeur Apfelbaum, il était là, a d'ailleurs écrit un livre là-dessus, intitulé les Mangeurs inégaux, et le professeur Vilain attrapait la balle au bond avec sa drôlerie habituelle, en nous montrant, diapositives à l'appui, comment on enlève au bistouri, histoire d'encourager une cure d'amaigrissement, des ventres-tabliers, des seins énormes, des fesses vastes comme des commodes, ce qu'on appelle des bosses génétiques, des montagnes de graisse impossibles à vaincre, sinon au scalpel.

Nous, on s'accrochait, on insistait ; enfin tout de même : et l'égalité des chances ? La minceur, n'est-ce pas aussi et surtout au départ une question de volonté ? Oui, non, pas tellement, pas seulement... Le professeur Klotz tenait à le préciser : le gros n'est pas responsable de son corps, il est responsable de sa cure. Nuance. Au départ, il y a l'inné et il y a l'acquis, c'est vrai, il y a le fameux cri qu'on entend résonner tous les soirs, du Nord au Midi : « Allez, mange, finis ce qu'il y a dans ton assiette. » *Pour un peu, on ajouterait :* « Pense aux petits Ougandais », *mais ça, on n'ose pas trop, on a vaguement compris que le bon vieux système des vases communiquants qui permettait de se gaver, la conscience tranquille, en Occident pendant qu'on crevait de faim en Orient ne fonctionne plus comme avant.*

CLAUDE SARRAUTE.

Une proposition de loi de M. Crépeau

LES RADICAUX DE GAUCHE PROPOSENT UNE SUSPENSION DE LA LOI SUR LE MONOPOLE

M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, député de Charente-Maritime, a déposé à l'Assemblée nationale, au nom de son parti, une proposition de loi tendant à autoriser des radios locales et régionales dans le cadre du service public.

Estimant dans l'exposé des motifs que le monopole est devenu une « fiction juridique », M. Crépeau propose la suspension, pour une durée de deux ans, de l'application de la loi du 28 juillet 1978, accompagnée d'une amnistie des condamnations prononcées et de l'arrêt des poursuites en cours. Il suggère que pendant cette période une commission nationale (constituée de parlementaires, élus locaux, praticiens des radios libres, juristes, responsables d'associations, représentants de la presse et personnalités compétentes) prépare un rapport d'orientation et un projet de statut.

En attendant, des autorisations d'émettre seraient accordées, à titre précaire, pour une durée d'un an renouvelable, à toute association sans but lucratif par des commissions régionales composées d'élus nationaux et locaux, de représentants des associations et de la presse régionale, à condition que le rayon d'émission ne dépasse pas 30 kilomètres.

Pour des radios régionales (dont le rayon d'émission serait supérieur à 30 kilomètres), la commission nationale serait compétente. Un cahier des charges serait imposé. Ces radios devraient être gérées par des sociétés d'économie mixte comprenant des représentants de l'Etat, des collectivités locales, des associations, des organisations socio-professionnelles.

● *M. Maurice Cazeneuve* assumera, à partir d'octobre prochain, la direction générale de la filiale parisienne de Télé-Union production, contrôlée à parts égales par R.T.L. et M. Jacques Antoine, fondateur il y a vingt ans de la société. M. Maurice Cazeneuve, qui a réalisé de nombreuses dramatiques, sera responsable du département fiction (dramatiques, feuilletons), qui sera créé en octobre. M. Maurice Cazeneuve a été, de 1968 à 1972, directeur de la deuxième chaîne de télévision et, de 1973 à 1977, directeur général de FR 3.

RELIGION

Mgr LEFEBVRE ANNONCE LA CRÉATION D'UN SÉMINAIRE TRADITIONALISTE A PARIS

Ecône (Suisse) (*A.F.P.*). — Mgr Marcel Lefebvre a annoncé, il y a quelques jours, à Ecône, l'ouverture, dès cet été à Paris, d'un institut de formation de séminaristes dans la ligne traditionaliste, qui portera le nom d'Institut universitaire saint Pie X, et sera inauguré au mois d'octobre.

L'ancien archevêque de Dakar, qui ordonnait onze prêtres, dont cinq Français, et conférait le sous-diaconat à quinze séminaristes, a ajouté que d'autres créations semblables auraient lieu ultérieurement dans d'autres pays. « *Aujourd'hui à Paris, demain à Rome, et après-demain aux Etats-Unis* », a-t-il dit.

Au cours de son homélie, en présence d'une foule de deux à trois mille personnes, Mgr Lefebvre, faisant allusion au conflit qui l'oppose à Rome, a déclaré : « *Nous avons plus d'espoir que jamais, nous sommes plus près que jamais d'une solution, et les choses s'arrangeront bientôt.* »

● *Le Groupe de libre pensée de Nantes*, faisant état d'un projet de « location » aux autorités musulmanes d'une ancienne chapelle appartenant à la ville, s'élève dans un communiqué contre « *cette nouvelle atteinte à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en France, comme il a toujours contesté les privilèges accordés au clergé catholique en cette matière (en particulier en consentant des prix dérisoires de « location » pour les édifices du culte)* ».

● *M. Jacob Kaplan*, grand rabbin de France, qui quitte ses fonctions à la fin de l'année, a reçu, le 30 juin, des mains de M. Jacques Chirac, maire de Paris, la plaque du bimillénaire de la capitale.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* daté 29-30 juin, le cardinal Wladyslaw Rubin n'est plus secrétaire général du synode des évêques. Il a été remplacé à ce poste par Mgr Josef Tomko, nommé en septembre 1979 par Jean-Paul II.

PRESSE

REMOUS AUTOUR D'UNE DÉSIGNATION

Au « Courrier picard », M. Domon a pris ses fonctions de rédacteur en chef

De notre envoyé spécial

Amiens. — Nommé rédacteur en chef du « Courrier picard » par le conseil d'administration de la « coopérative ouvrière de production », qui possède et gère le quotidien amiénois, M. René Domon a officiellement pris se fonctions le 1er juillet. Cette désignation, obtenue par sept voix contre quatre dans un conseil dominé par les cégétistes, est loin de faire l'unanimité au sein de la rédaction, qui, consultée le 14 juin, avait accordé une majorité des suffrages à M. Bernard Bocquillon, rédacteur en chef adjoint (« le Monde » du 27 juin). Les journalistes ont observé, vendredi 27 juin, une grève de vingt-quatre heures et demandé à la direction de revoir son choix. En vain.

Dans son édition du 30 juin, « le Courrier picard » annonce la nomination de M. Domon, « homme de la Résistance », qui, assure M. Yvan Joly, président du conseil d'administration, « sera le garant des origines du « Courrier ». Nombre de journalistes ne semblent pourtant pas partager cette confiance et ne cachent guère craintes et amertume.

On l'attendait un peu géné, sur ses gardes, inquiet peut-être, celui qui doit prendre en main une rédaction dont la majorité, sitôt connue sa nomination, a posé les crayons et s'est croisé les bras.

Non. On le trouve affable, grave s'il le faut, et parfois souriant. Tout juste le ton, légèrement affecté, trahit-il l'attention constante à ne dire que ce qu'il convient, à contrôler chaque mot. M. René Domon est satisfait : à quoi bon le cacher ?

Lui, fils et petit-fils de cheminots, qui fit ses premières armes dans le métier aux premières heures de son propre journal, enfant de la Résistance comme son journal, Picard et Amiénois comme son journal, trente-cinq années de maison à travers les « locales », les « départementales », la « régionale », le voilà chef, à quatre ans de la retraite. Que bouderait-il l'honneur qui lui est ainsi fait ?

Un honneur d'autant bien venu que René Domon paraissait, depuis quelques années, plus en marge qu'en réserve, dans un de ces « *placards* » dorés et confortables que bien des journaux se plaisent à confectionner quand l'organigramme devient trop étroit pour une hiérarchie en voie de surpeuplement. Les titres alors ronflent autant que les fonctions font ronfler.

René Domon avait trouvé un bureau un peu vide au rez-de-chaussée de l'immeuble fin de siècle qui abrite le *Courrier*, à droite dans le hall, loin des couloirs-labyrinthes et des escaliers tortueux de la rédaction, « *coupé de la base et de l'activité quotidienne du journal* », déplore-t-il lui-même. Hors ses « conseils » à la direction, il dirigeait une publication annexe — le *Journal de Doullens*, 3 000 exemplaires hebdomadaires — rachetée à un vieil imprimeur picard.

Mais si René Domon savoure aujourd'hui son retour c'est surtout que cette rédaction en chef à laquelle il accède enfin lui avait été expressément promise par le fondateur du *Courrier*, M. Maurice Catelas, voilà bientôt vingt ans. Las ! un incident de parcours faillit tout compromettre : « *En 1964*, raconte le nouvel élu, *j'ai fait grève avec les copains. Catelas m'a alors dit :* « Tu t'es scié toi-même... », *et quand on a créé un poste d'adjoint au rédacteur en chef, c'est Bocquillon qui a pris la place... la mienne !* »

De là à parler de revanche... « *Bocquillon est un ami de toujours* », s'empresse d'affirmer M. Domon. C'est pourtant bien à lui qu'il dut se mesurer quand la rédaction fut consultée avec l'aval de la direction de la coopérative. « *Je n'étais pas favorable à de telles primaires*, explique M. Domon. *Comme prévu, les gens ont réagi en chapelles.* » Au premier tour, en effet, il obtient 18 voix : celles qui d'ordinaire se portent sur la C.G.T., son syndicat, aux élections professionnelles. M. Bocquillon arrive, lui, en tête d'un seul suffrage, le reste étant éparpillé sur cinq autres candidats, dont trois syndiqués C.F.D.T.

Le deuxième tour n'amène guère de clarification. M. Domon décide alors de se retirer, invite ses partisans à reporter leurs voix sur un tiers, M. Labesse, mais précise aussitôt qu'il reste candidat devant le conseil d'administration de la coopérative. Pour certains — adhérents du S.N.J. (autonome) et de la C.F.D.T. — il y a là « *manœuvres* » et « *trahison de la règle du jeu* », au moins dans son esprit. Les deux tours suivants voient cependant progresser le score de M. Bocquillon, qui, resté seul en lice au quatrième et dernier scrutin, dépasse alors la majorité absolue mais reste loin de la barre des 75 % exigés par le conseil d'administration.

Impasse ? Non. Réuni dix jours plus tard, le conseil constate qu'aucun candidat n'est parvenu au « minimum » requis, estime — au regard de la procédure — que le quatrième tour était « *de trop* » (1) et, n'entendant rien abandonner de ses prérogatives, arrête aussitôt son choix : M. Domon sera rédacteur en chef.

« Une pure coïncidence »

Un coup de la C.G.T. ? M. Joly hésite, mi-sourire, mi-soupir : « *Bien sûr, c'est ce qu'on va dire... c'est couru d'avance ! Que voulez-vous, nous sommes une coopérative : les ouvriers, les employés, sont plus nombreux que les journalistes. Plus nombreux à la base, plus nombreux au sommet. Et comme la C.G.T. est très majoritaire au sein de l'entreprise...* » Pourtant, l'ancien comptable, devenu président, n'a « *jamais vu ses administrateurs garder au conseil* (2) *la casquette syndicale... même si on ne renie pas ses sentiments* ». Une preuve ? « *Un cégétiste, membre du conseil, a voté contre M. Domon.* » Sept autres ont voté pour.

Que l'élu soit lui-même syndiqué à la C.G.T. est, assure avec force M. Joly, « *pure coïncidence* ». « *La pléthore des candidatures nous a indisposés*, explique encore le président. *Ça ne fait pas sérieux. Le conseil d'administration n'était pas payé en retour de la confiance qu'il avait accordée aux journalistes. M. Domon était depuis deux ans notre conseiller sur les questions de rédaction : il est normal qu'on lui ait marqué et confirmé notre confiance.* »

Restent le choc, quelques rancœurs, des ambitions frustrées sans doute, et surtout cette partie de la rédaction qui se sent flouée, trahie... On est loin de crier au complot, mais la grogne et l'amertume laissent dans l'ombre quelques arrière-pensées lourdes de soupçons. M. Domon le sait et se défend déjà avec une véhémence contenue : « *On me présente comme l'homme de la C.G.T., voire comme un sous-marin du P.C... On me soupçonne de vouloir remettre en cause le pluralisme et l'indépendance de la rédaction. Tout cela n'est que faux procès, bruits de couloir et calomnies de gens qui jugent a priori et non sur pièces.* » Et puis, moins véhément cette fois, plutôt posé et magnanime : « *Je n'ai aucune intention de régler des comptes. Je veux seulement encourager, développer le sens de la responsabilité collective, et je montrerai ainsi que les doutes et les appréhensions n'étaient pas fondés. Un chef a besoin des autres...* »

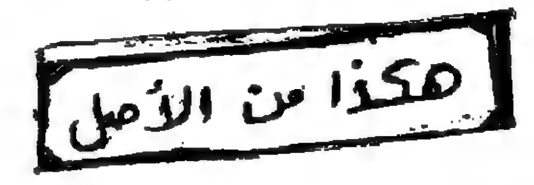
M. René Domon a quitté son rez-de-chaussée sans regrets. Il a rejoint « les autres » dans les bureaux, plus agités, de l'étage. Les couloirs se sont tus : sceptique ou non, il faut bien faire le journal tous les jours...

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) La procédure convenue entre la rédaction et le conseil d'administration prévoyait seulement trois tours le 14 juin et, si nécessaire, une nouvelle assemblée générale une semaine plus tard.

(2) Le conseil d'administration de la coopérative comprend, outre son président, M. Joly, lui-même cégétiste, cinq ouvriers C.G.T., le chef de la photogravure et le chef de la photocomposition tous deux C.G.T., un inspecteur des ventes, le secrétaire général de l'entreprise et deux journalistes.





ESSE

REMOUS AUTOUR D'UNE DÉ...

le « Courrier picard », M. Domon

de ses fonctions de rédacteur en chef

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

EN RAISON DE L'OPPOSITION DE LA FRANCE

Les Neuf ne réussissent pas à définir une politique d'information commune sur le nucléaire

Luxembourg (Communautés européennes). — Après toute une nuit de négociations, les ministres de la C.E.E. responsables de l'environnement se sont séparés, mardi matin 1er juillet, sans pouvoir adopter une ligne commune pour prévenir les accidents dus aux activités industrielles. La « directive Seveso », du nom de la catastrophe qui a touché la population de la petite ville lombarde en 1976, n'a pas été adoptée, en raison, comme l'a souligné M. Balzamo, le président italien des travaux des Neuf, de « l'opposition nette et rigide de la délégation française ».

De notre correspondant

M. François Delmas, le secrétaire d'Etat français, s'est, en effet, opposé jusqu'au bout à ce que le texte envisagé fasse obligation aux Etats membres d'informer leurs voisins sur les risques éventuels que présente une installation industrielle. La France demande que cette question soit traitée en dehors du cadre communautaire, c'est-à-dire de manière bilatérale.

Ce sont les pays du Benelux qui demandaient que la directive communautaire contraigne l'Etat autorisant l'installation d'une nouvelle *industrie près de ses frontières*, à avertir ses voisins des risques potentiels.

En fait, même si l'affaire n'a jamais été évoquée explicitement, cette requête visait les centrales nucléaires de Chooz (frontière belge) et de Cattenom (frontière luxembourgeoise). Il est vrai que le gouvernement belge est actuellement confronté à une vive opposition des populations du sud du pays, qui protestent contre les projets français.

Le président italien, qui souhaitait obtenir l'aval communautaire pour forcer ses industries à accepter des normes de sécurité adéquates, a proposé un compromis auquel huit délégations *se sont ralliées*. La France a maintenu son opposition qui, selon le ministre italien de la recherche, *« s'est transformée en veto »*.

Pour M. Delmas, *« il n'a jamais été question, au cours des travaux préparatoires, de ce passage de la directive Seveso sur l'information des populations frontalières. Toutes les implications d'un tel engagement n'ayant pas été évaluées, nous n'étions pas en mesure de l'accepter »*.

MARCEL SCOTTO.

BILAN SÉVÈRE DE SEPT ANNÉES

Luxembourg (Communautés européennes). — *La politique* européenne de l'environnement a sept ans. Depuis novembre 1973, date de l'adoption par les Neuf d'un programme d'action allant jusqu'à 1981, les ministres ont adopté cinquante-huit textes portant principalement sur la pollution de l'air et de l'eau (vingt-cinq), *l'élimination des déchets (sept)*, la lutte contre le bruit (huit) et la protection des ressources naturelles (quatre).

La Commission européenne n'est pas satisfaite de ce bilan. Dans un rapport élaboré à l'intention des gouvernements, elle déplore l'insuffisance des moyens affectés à la réalisation des programmes. Elle cite à titre d'exemple les reatrds pris dans la réduction des pollutions de l'air et de l'eau et l'élimination des déchets. Elle regrette les différences d'approche — scientifiques et techniques — des Neuf, qui accordent trop rarement la même priorité à un projet. Les Etats membres manifestent une méfiance excessive à l'égard des projets qui sont présentés, préoccupés qu'ils sont de préserver leur industrie de mesures trop contraignantes.

Pourtant, précise la Commission, les dépenses qu'entraînent la protection de l'environnement ne représentent que 1 à 2 % du produit intérieur brut, alors que les dommages causés par la pollution sont compris entre 3 % et 5 %.

Elle constate enfin *« la volonté politique vacillante »* des gouvernements qui explique dans une large mesure le retard des travaux sur la prévention et la lutte contre la pollution des mers par les hydrocarbures. En conclusion, la Commission se prononce pour *« une politique vigoureuse de l'environnement qui appelle des moyens financiers propres »*.

Autrement dit, elle demande aux Neuf de changer de méthode. Jusqu'ici l'application des directives adoptées par les ministres de l'environnement était laissée à la discrétion des administrations nationales qui toutefois doivent exécuter les décisions dans un délai donné. Et le financement de ces actions était assuré par des crédits nationaux. La Commission suggère aux Neuf de doter la C.E.E. d'une véritable politique commune c'est-à-dire financée par le budget communautaire. M. Lorenzo Natali, commissaire *européen* chargé de l'environnement formulera prochainement des propositions précises pour y parvenir. Leur adoption ou leur rejet constituera un double test : pour l'Europe et pour l'environnement. — M. S.

● *Cattenom : permis de construire retiré.* — Le préfet de la Moselle a retiré le permis de construire qui avait été déposé par E.D.F. pour la future centrale nucléaire de Cattenom. Ce permis avait fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Strasbourg, recours déposé par Me Corinne Lepage-Jessua au nom de plusieurs communes françaises et luxembourgeoises, des villes de Trèves et de Sarrebourg (R.F.A.) et d'associations de protection de l'environnement. Après celui de Flamanville (Manche) et de Belleville-sur-Loire (Cher), le permis concernant Cattenom est le troisième « permis nucléaire » à être contesté devant les tribunaux.

L'Europe et l'atome

La C.E.E. a toujours joué à fond le développement du nucléaire. Dès sa création, en 1957, ses membres ont signé un traité instituant une Communauté européenne de l'énergie atomique (C.E.E.A.), autrement dit Euratom. Mais bien des espérances ont été déçues en raison notamment des différences de développement du nucléaire dans les Etats membres. La France, par exemple, puissance nucléaire militaire, a toujours été réticente à coopérer avec ses partenaires. Malgré cela, la C.E.E.A. détient toujours le monopole de l'approvisionnement en combustible nucléaire de la Communauté et dispose encore de centres de recherche, dont le principal est celui d'Ispra (Italie). Les Neuf ont, en outre, décidé, à la fin de l'année dernière, de financer un projet sur la fusion thermonucléaire qui sera réalisé à Culham (Royaume-Uni).

Depuis la crise énergétique, les Neuf affirment à chaque occasion leur volonté collective de développer et d'accélérer la réalisation de programmes nucléaires. En juillet 1977, la Commission de la C.E.E. a opté pour la construction de plusieurs réacteurs surgénérateurs et pour une stratégie communautaire en matière de retraitement des combustibles irradiés. Elle a demandé aux Neuf de mettre en place un plan européen de stockage des déchets radioactifs. Pourtant, au fur et à mesure que les programmes nucléaires nationaux se réalisent, des difficultés apparaissent, car chacun dispose ses centrales à son gré. D'où des frictions aux frontières, notamment entre la France et ses partenaires allemands, luxembourgeois et belges. L'Europe favorise l'atome, mais l'atome, en retour, tracasse l'Europe.

URBANISME

Le conseil régional d'Ile-de-France demande à son tour la révision du schéma directeur de l'aménagement

Le conseil régional d'Ile-de-France a, le mardi 1er juillet, demandé à l'unanimité la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, comme l'avait fait le jeudi 26 juin le comité économique et social, suivant en cela le mémoire du préfet, M. Lucien Lanier (le Monde *du 13 juin*). *Les élus de gauche ont repoussé le projet de délibération, communistes et socialistes se plaignant, en termes voisins, de ce que l'assemblée régionale ne soit qu'* « une chambre d'enregistrement des décisions prises à l'Elysée ».

Le texte adopté par les élus de la majorité infléchit cependant sensiblement les propositions *préfectorales, suivant* en cela les souhaits de M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional.

La présentation de nombreux amendements, plus d'une centaine, dont la moitié déposés par les socialistes, un tiers de ceux-ci étant peu ou prou acceptés, montra une fois encore qu'il est difficile d'aller jusqu'au bout des grandes idées.

Ainsi, la majorité refusa d'inscrire dans le texte une demande, *pourtant formulée par tous*, de voir la carte orange étendue à toute la région et les parkings de dissuasion rendus gratuits pour les utilisateurs des transports en commun. De même, si elle souhaita que la moitié des logements neufs soient construits en ville nouvelle, elle n'accepta pas de préconiser le maintien de l'aide de l'Etat à celles-ci ni de faire le nécessaire pour qu'il y ait un équilibre entre les emplois et la population active. A la demande des élus de l'ouest de la *région et de Paris, elle refusa* aussi d'interdire toute transformation de logements en bureaux, interdiction qui pourtant aurait facilité le rééquilibrage à l'ouest souhaité par tous.

Plus surprenant : par 8 voix contre 6 et 7 abstentions, sur une cinquantaine de présents, le conseil régional refusa de demander le classement en « forêt de protection » de certains espaces boisés de la région, classement *pourtant promis par M. d'Ornano*, ministre de l'environnement et du cadre de vie, aux associations de défense de l'environnement. Il reste à savoir de quelle manière le gouvernement tiendra compte des souhaits des assemblées régionales. Un premier élément de réponse devra être donné le 17 juillet, à l'Elysée, lors de la réunion organisée sur « l'avenir de l'Ile-de-France ». — Th. B.

● *Une tour hertzienne à Lyon : maintien du projet.* — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a confirmé devant l'Assemblée nationale la construction du relais hertzien de Lyon-Lacassagne, qui *« assurera le développement des liaisons interurbaines ou internationales au départ de Lyon, grâce à une capacité de 80 000 circuits à l'horizon 1990 »*.

M. Pierre-Bernard Cousté, député (app. R.P.R.) du Rhône, avait demandé que le gouvernement abandonne le projet et fasse le choix d'un satellite géostationnaire ou recoure aux fibres optiques afin que *« l'on n'enlaidisse pas Lyon avec un tel ouvrage et que l'on ne crée pas ainsi un précédent fâcheux »*.

● *Réhabilitation dans le sixième.* — Une opération de réhabilitation de cinq mille logements va être lancée par la Ville de Paris dans le secteur « Mazarine » (sixième arrondissement). Conduite par l'Office public d'H.L.M. de la Ville de Paris, elle concerne 14 hectares et a pour but d'apporter aux logements le confort qui leur manque. En outre, les façades des immeubles visés seront ravalées dans le respect de leur caractère historique.

● RECTIFICATIF. — Les recherches sur la pollution du Rhône dont nous rendions compte dans *le Monde* du 2 juillet (page 38) sont le fait, comme il était indiqué dans le texte, de l'université de Provence Aix-Marseille-I et non de l'université d'Aix-en-Provence comme nous l'avons noté par erreur dans le titre.

Polémique dans le 15e arrondissement de Paris

« L'INSTITUT DU MONDE ARABE DOIT S'INSTALLER AILLEURS » estime le représentant de l'U.D.F.

Le projet de construction de l'institut du monde arabe sur un terrain de sports appartenant à l'Etat et situé au 11, du boulevard de Grenelle, dans le quinzième arrondissement (*le Monde* du 24 juin) *« est contraire aux intérêts du sport, de la jeunesse et de la vie associative de l'arrondissement »*, a déclaré, le 1er juillet, M. Alain Destrem, président de la section U.D.F. du quinzième arrondissement. Il invite *« la population à manifester très clairement son opposition à ce projet auprès du commissaire enquêteur »*, qui siège jusqu'à vendredi prochain à la mairie annexe de l'arrondissement.

M. Destrem demande au ministère des affaires étrangères que l'institut du monde arabe soit édifié sur le terrain de la zone d'aménagement des terrains Citroën, située dans le même secteur. Il rejoint donc la proposition du maire de Paris qui, lors de sa visite, le 25 juin dernier, dans le quinzième arrondissement, avait déclaré qu'il allait proposer au gouvernement d'édifier l'institut sur les terrains qu'occupaient précédemment les usines Citroën, quai de Javel.

Les représentants des riverains et d'associations de parents d'élèves viennent, quant à eux, d'adresser au président de la République une nouvelle liste de signatures de personnes — quatre mille aujourd'hui — demandant le maintien, comme aire de jeux et de sports, du terrain sur lequel doit être construit l'institut.

TRANSPORTS

La desserte des départements d'outre-mer

LA SOCIÉTÉ ANTILLAISE DE TRANSPORT DÉPOSE SON BILAN

La Société antillaise de transport touristique (SATT), société française de charters long-courriers, dont les droits de trafic n'avaient pas été renouvelés par le ministère des transports, a déposé son bilan le vendredi 27 juin.

Le Syndicat national des pilotes de ligne s'était ému du non paiement des salaires depuis le 1er avril et de l'absence d'une décision juridique permettant le versement des indemnités réglementaires, par les ASSEDIC notamment.

Si la fin de la compagnie met fin à une situation préjudiciable pour son personnel, elle ne règle pas pour autant le sort des milliers de voyageurs ayant acheté des billets à destination de Lima. L'association le Point de Mulhouse, principal client de la SATT, n'a pu honorer ses engagements *entre Pointe-à-Pitre et* Lima, en raison du refus de l'aviation civile d'autoriser la compagnie Balair à faire escale aux Antilles, en remplacement de la SATT. Le Point négocie actuellement avec la compagnie Air France, dont les avions vers le Pérou ne sont pas pleins, afin de *trouver* une formule de tarifs attractifs qui se rapprocheraient le plus possible des conditions des charters.

D'autre part, l'association Echanges sans frontières envisage de vendre l'aller et retour Paris-La Réunion 3 200 francs, alors qu'Air France propose actuellement un « vol vacances » sur la même destination à 4 140 francs.

Ce nouveau tarif pourra-t-il être appliqué ? L'association s'appuie sur le prix du siège que lui facture la compagnie charter française Minerve. Or, pour vendre à ce prix-là, faudrait-il encore que l'appareil — un DC-8 — soit constamment et complètement occupé, ce qui n'est jamais le cas, même dans la meilleure des hypothèses. Si donc l'on tient compte d'un coefficient réaliste de remplissage, Echanges sans frontières ne pourra pas mettre en vigueur un barème très différent de celui d'Air France, à moins qu'elle ne cherche à faire quelques sacrifices, pendant un certain temps, pour prendre pied sur ce marché.

● *Un paquebot pour les Chantiers de La Seyne.* — Une commande ferme pour la construction d'un paquebot de croisière a été passée aux Constructions navales et industrielles de la Méditerranée de La Seyne, dans le Var. Le nom de l'armateur étranger n'a pas été révélé ; il s'agirait d'une compagnie italienne ou grecque.

SPORTS

CYCLISME

Tour de France

Hinault réconcilié avec les pavés

De notre envoyé spécial

Lille. — Des étapes de 260 et 280 kilomètres. Les mains en bas du guidon pendant huit heures. La pluie, le froid, les pavés, les fondrières... Ce n'est certes pas le Tour de France de l'époque *héroïque, celui de Christophe* ou de Garrigou, mais ce n'est pas non plus le Tour « humanisé », dont les anciens parlent avec condescendance. Une course ne peut pas être adoucie, quand elle emprunte les itinéraires de Liège-Bastogne-Liège et de Paris-Roubaix. Bernard Hinault, qui n'aime *pas les pavés*, s'était d'ailleurs insurgé contre de telles difficultés et les organisateurs lui avaient fait savoir que, s'il désapprouvait le tracé de l'épreuve, il pouvait toujours rester à la maison.

Le Breton a répliqué en gagnant, mardi 1er juillet, à Lille, l'étape de l'« enfer du Nord ». Il a émergé de la grisaille et des chemins creux transformés par endroits en cloaques, pour battre Hennie Kuiper et, paradoxalement, ces *abominables* pavés *qu'il* condamnait avec tant de véhémence ont été ses alliés.

Faut-il s'en étonner ? Hinault est sorti vainqueur d'un combat d'athlètes, qui devait obligatoirement favoriser le meilleur coureur du peloton, le plus solide en tout cas et le plus ambitieux.

Hennie Kuiper — la conscience professionnelle personnifiée — avait méthodiquement préparé cette étape en effectuant sur le parcours des reconnaissances minutieuses. Il n'a pas crevé, ce qui semble indiquer qu'on peut, dans une certaine mesure, aider la chance. A l'inverse, Hinault a dû s'arrêter à 40 kilomètres de l'arrivée pour changer de roue, mais il a rejoint Kuiper en moins de dix kilomètres après avoir perdu 45 secondes.

La victoire qu'il vient d'obtenir dans des circonstances difficiles *(la deuxième en deux jours)* confirme qu'il est l'homme fort du Tour de France et qu'il a encore étoffé son bagage. A ses débuts professionnels, Hinault était positivement allergique à Paris-Roubaix, qu'il qualifiait de course-loterie. Peu à peu, il comble ses rares lacunes, le manque de souplesse et de virtuosité, et l'on devine maintenant qu'il gagnera la grande classique dans un proche avenir.

C'est à notre avis l'enseignement majeur de cette cinquième étape du Tour, qui débute et a déjà pris un tournant décisif. Hormis Kuiper, les principaux adversaires de Bernard Hinault ont été le Néerlandais Van de Velde et le Belge Delcroix, les autres, tous les autres, révélant d'inquiétantes faiblesses, y compris le champion du monde Jan Raas.

Rudi Pevenage, le porteur du maillot jaune, a concédé 2 min. 13 sec., *Zoetemelk a fléchi*, et l'on se demande si l'on peut encore le considérer comme le leader d'une équipe Raleigh qui serait plutôt tentée de reporter ses espoirs sur Van de Velde. Enfin, l'ancien vainqueur du Tour, Bernard Thévenet, égaré dans une équipe espagnole, a terminé très attardé, *comme Villemiane. C'était* un spectacle assez pénible de voir le champion de France en détresse dès les premières escarmouches. Jusque-là, le peloton avait roulé à une allure réduite, accumulant une heure de retard sur le plus mauvais horaire. Il devait redouter le pire.

JACQUES AUGENDRE.

RESULTATS

Cinquième étape, Liège - Lille (249,300 km). — 1. Hinault (Fr.), 8 h. 3 min. 22 sec. (moyenne : 30,945 km/h.) ; 2. Kuiper (P.-B.), m.t. ; 3. Delcroix (Belg.), à 58 sec. ; 4. Bertin (Fr.), à 2 min. 11 sec. ; 5. Van Calster (Belg.), à 2 min. 13 sec. ; 6. Kelly (Irl.) ; 7. Bazzo (Fr.) ; 8. Jones (G.-B.) ; 9. Nullens (Belg.) ; 10. Vandenbroucke (Belg.), puis le peloton, même temps.

Classement général. — 1. Pévenage (Belg.), 28 h. 3 min. 7 sec. ; 2. Bazzo (Fr.), à 1 min. 4 sec. ; 3. Hinault (Fr.), à 3 min. 28 sec. ; 4. *Kuiper* (P.-B.), à 6 min. 47 sec. ; 5. Lubberding (P.-B.), à 7 min. 6 sec. ; 6. Zoetemelk (P.-B.), à 7 min. 11 sec. ; 7. Claes (Belg.), à 7 min. 20 sec. ; 8. *Van de Velde* (P.-B.), à 7 min. 48 sec. ; 9. Vandenbrouke (Belg.), m. t. ; 10. Bernaudeau (Fr.), à 8 min. 57 sec., etc.

TENNIS

Tournoi de Wimbledon

La trente-deuxième victoire consécutive de Björn Borg

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Le tiers des matches à l'affiche a pu seulement *être joué, mardi 1er juillet à Wimble*don, en raison des conditions atmosphériques toujours déplorables. Dans le simple messieurs, Björn *Borg fit un bon parcours d'entraînement* en face de l'élégant Hongrois Balasz Taroczy. Cette nouvelle victoire, la trente-deuxième consécutive *dans le tournoi* depuis 1976, lui permet toutefois de battre le record établi par l'Australien Rod Laver *avec trente et un succès consécutifs* à Wimbledon en 1961, 1962, 1968, 1969 et 1970 (1).

Par ailleurs, son grand rival, *John McEnroe*, a *bouclé aux avan*tages de jeu la troisième manche de sa rencontre interrompue contre le Sud-Africain Kevin Curren. Sur le *central, le match entre* Vitas Gerulaitis et Wojtek Fibak que le premier nommé menait par deux sets à zéro la veille, ne se termina *qu'après deux nouvelles* interruptions. *Finalement*, le fin volleyeur qu'est Fibak sortit vainqueur de ce combat hagard par 3-6, 6-4, 6-3, 6-3, 8-6, *prenant, sur un score* à peu près identique, sa revanche de Roland-Garros. Mardi, gêné par le vent, plus énervé que son opposant par les arrêts de jeu, Gerulaitis servait mal (quatorze doubles fautes) et retournait encore moins bien : finaliste de Flushing Meadow, demi-finaliste de Roland-Garros (battant Connors), le flamboyant Américain devra attendre un an pour retrouver sa chance à Wimbledon.

Chez les dames, le petit phénomène Andrea Jaeger, fraîche émoulue de sa victoire sur Virginia Wade, s'est heurté cette fois à un mur en la personne de Chris Evert-Lloyd, laquelle, pratiquant comme à la parade le jeu de relance implacable qui lui a servi de modèle, ne lui laissa aucune chance. — O. M.

RESULTATS

SIMPLES MESSIEURS

Huitièmes de finale. — Fibak (Pol.) bat Gerulaitis (E.-U.), 3-6, 4-6, 6-3, 6-3, 8-6 ; McEnroe (E.-U.) bat Curren (Afr. du Sud), 7-5, 7-6, 7-6 ; Fleming (E.-U.) bat Parun (Nouv.-Zél.), 6-3, 6-2, 7-6 ; Borg (Suède) bat Taroczy (Hong.), 6-1, 7-5, 6-2.

(1) Comme tous les professionnels, Rod Laver n'avait pas pu participer aux grands tournois entre 1962 et 1968.

ATHLÉTISME

COE BAT LE RECORD DU MONDE DU 1 000 MÈTRES MAIS PERD CELUI DU MILE AU PROFIT D'OVETT

*C'est à un extraordinaire épi*sode de la lutte « à distance » entre les deux athlètes britanniques Sebastian Coe et Steve Ovett que les pectateurs du stade Bislet, à Oslo, ont assisté, mardi 1er juillet. Les deux hommes, qui ne se parlent pas et n'ont plus couru ensemble depuis les championnats d'Europe de Prague en 1978, où leur rivalité profita à l'Allemand de l'Est Olaf Beyer, avaient cette fois choisi de participer respectivement au 1 000 mètres et au *mile*.

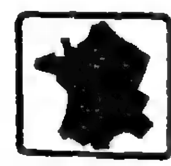
Le premier en piste fut donc Sebastian Coe qui allait réaliser 2 min. 13 sec. 4, soit 5/10 de seconde de mieux que la meilleure performance mondiale réussie il y a six ans sur ce même stade par l'Américain Rick Wohluter.

Cinquante minutes après l'arrivée de Coe, c'était au tour de Steve Ovett d'entrer en piste. Bien emmené par des « lévriers » *pendant* la première partie du parcours, il bouclait le mile en 3 min. 48 sec. 8, soit 2/10 de seconde de mieux que le précédent record du monde, établi le 17 juillet dernier par Sebastian Coe, toujours sur cette même piste.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Des Collaborateurs de qualité pour un groupe performant

SUD-EST : Un groupe métallurgique français connaissant depuis plusieurs années un développement important et régulier, réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs pour un effectif de 3 300 personnes. Il occupe des positions de leader sur des marchés européens et mondiaux et poursuit une progression permanente dans le domaine des technologies nouvelles de l'élaboration et de la transformation des aciers. Pratiquant des méthodes de gestion efficaces, basées sur la décentralisation et la responsabilisation de l'encadrement, ce groupe recherche la collaboration de plusieurs cadres soucieux de progresser personnellement et de participer à son développement.

Chef de Projet Aciérie

Rattaché au Directeur Technique, en liaison avec le bureau d'études et la fabrication, il aura pour mission d'analyser le processus de production, de proposer les améliorations permettant des gains substantiels de production et de piloter les groupes de projets chargés des réalisations techniques. Ce poste convient à un jeune Ingénieur diplômé d'une grande école (Mines, Centrale, AM) possédant une première expérience de 3 ans minimum en engineering sidérurgique, aciérie, service organisation ou entretien métallurgique. L'expérience acquise dans ce poste lui permettra d'évoluer vers des responsabilités techniques plus larges ou de production. (Réf. R 836)

Responsable Administratif et Financier

La société commercialise des produits industriels consommables, occupe la première place sur le marché européen (70 % à l'export), possède des unités de production en France, en Angleterre et réalise un chiffre d'affaires de 200 millions de francs. Assistant le Président de la société, ce cadre contrôlera la comptabilité générale et analytique (informatisée), prendra en charge le reporting et le contrôle de gestion et suivra l'évolution de flux financiers (trésorerie, relations banques, investissements) ainsi que l'administration générale. Ce poste nouvellement créé intéresse un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESC... + DECS) âgé de 28 ans minimum et possédant une expérience réussie en entreprise ou en cabinet d'audit anglo-saxon. Il pratiquera couramment l'anglais et, si possible, l'allemand. (Réf. R 834)

Ingénieur Produits

Recherche appliquée produits métallurgiques : rattaché au Directeur du centre de recherche en liaison avec les chefs de produits des unités, il participera à la recherche et à la définition de produits et de technologies nouvelles. Il sera le correspondant privilégié d'organismes d'informations et de recherches. Ce poste basé en proche banlieue parisienne intéresse un jeune Ingénieur diplômé d'une grande école (Mines, Centrale ou équivalent) essentiellement débutant et souhaitant réaliser une expérience dans la recherche avant d'occuper un poste opérationnel au sein du groupe. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. (Réf. R 838)

Contrôleur de Gestion Groupe

Rattaché au Secrétaire Général, il sera chargé de l'analyse et de l'exploitation des résultats et des écarts permettant de planifier les activités du groupe. Il participera directement à la conception et la réalisation des budgets et du plan. Il assistera les filiales françaises et étrangères dans la préparation et le suivi de leurs budgets. Ce poste de haut niveau intéresse un professionnel du contrôle de gestion, son expérience l'aura amené à exercer des responsabilités comparables dans une société internationale. Il pratiquera couramment l'anglais et, si possible, l'allemand. (Réf. R. 833)

Assistant Marketing

Cette même filiale recherche pour son département commercial un jeune assistant marketing. Il prendra en charge le suivi analytique de l'activité commerciale et l'étude de nouveaux produits (définition des marchés, promotion, publicité). Il interviendra sur le terrain en liaison avec les délégués commerciaux. Ce poste intéresse un jeune diplômé de l'enseignement commercial supérieur, possédant de solides connaissances du marketing produits grand public ou industriels. Il aura réussi une première expérience de préférence dans la vente. Il pratiquera couramment l'allemand et l'anglais. (Réf. R 837)

Ingénieur Parachèvement

Rattaché au Directeur de Production, il aura la responsabilité de la gestion (productivité, coût, délais) et de l'animation d'un service de 60 personnes réalisant le parachèvement de produits ronds et de petits plats (dressage, tronçonnage, usinage, contrôle et conditionnement). Ce poste convient à un Ingénieur diplômé, âgé de 30 ans minimum, possédant une solide expérience de la transformation à froid des métaux (usinage, parachèvement). (Réf. R 835)

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence correspondante à A. RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche et fournira toutes informations complémentaires.

centor

CENTOR RHONES-ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE

MEDIA PA

Le siège régional lorrain d'un important groupe bancaire national recherche son

Cadre Administratif

pour son Service Etranger

Maîtrisant parfaitement la technologie bancaire d'un service identique depuis quelques années (5 à 10 ans), vous êtes un professionnel qui encadrera et animera une vingtaine de personnes pour l'exécution des travaux de votre secteur. Vous assurerez également des responsabilités importantes dans le règlement des dossiers de financement (crédit, doc, etc...).

Votre connaissance de la langue allemande et votre professionnalisme sont vos atouts pour réussir dans cette fonction solide, très évolutive et assortie d'une bonne rémunération. Aide au déménagement prévue.

Nous vous suggérons de saisir cette opportunité de première main en adressant votre dossier complet sous REF. 876 à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

MANAGING
5-7, rue Pierre Perrat
57000 METZ
Tél. : 766.52.35

managing

MEDIA PA

Importante Société Métallurgique
Spécialisée dans le levage et la manutention
RECHERCHE

chargé d'études marketing

Sous l'autorité du Directeur MARKETING :
- Il est chargé de recueillir, mettre en forme les informations quantitatives et qualitatives du marché et ainsi participer à l'élaboration de la stratégie marketing de la Société.
- Les candidats ont un niveau H.E.C. ou E.S.C. Une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire sera appréciée.

Adresser CV détaillé sous Réf. 1460/L à Contesse Publicite, 74, rue Bechevelin 69363 LYON CEDEX 2.

LA CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE de l'AISNE
souhaite recruter son

Responsable Système

Elle recherche pour cela un jeune ingénieur d'environ 30 ans, ayant une expérience pratique sur site IBM fonctionnant sous DOS/VS, CICS, VSAM-DL/1.

Une connaissance de VM, MVS et en télétraitement serait un atout.

Ces fonctions très diversifiées, recouvrent sur le plan technique la prise en charge des performances du système et les choix techniques permettant de les réaliser, ainsi que l'établissement des normes et standards s'appliquant aux études et à l'exploitation.

Elles peuvent, en outre, intéresser un cadre souhaitant participer de très près à l'aménagement, l'organisation et l'animation d'un département important.



GROUPE Ce recrutement a été confié à
ETHNOS
Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS, qui recevra les candidatures sous la référence 79391 M.

HAVAS CONTACT

DIRECTEUR D'USINE

FILIALE D'UNE HOLDING FRANÇAISE, une société industrielle de produits métallurgiques en expansion et renommée dans sa branche, offre un poste de Directeur d'usine.

Autonome et dynamique, il devra assurer la direction et la gestion de l'ensemble des fabrications et participer aux choix stratégiques de la Direction Générale par sa compétence et son imagination techniques.

De formation AM, IDN ou équivalent, il devra disposer d'une expérience de 10 ans environ de préférence dans le secteur métallurgique.

Poste intéressant pour candidat témoignant réelles qualités d'animateur et de gestionnaire. Poste à Vendôme.

Rémunération : 200.000 F.

Ecrire sous référence SC 646 CM



IMPORTANTE SOCIETE BATIMENT ET T.P.
filiale d'un grand groupe français
recherche pour REGION CENTRE

JEUNES INGENIEURS

ESTP - A.M. - INSA - HEI ou équivalent.

Intéressés par les fonctions :
- TRAVAUX BATIMENT
- TRAVAUX GENIE CIVIL
- COMMERCIAL
- B.E. ET METHODES.

Après période de formation les candidats se verront confier des responsabilités en fonction de leurs capacités et de leurs aspirations.

Leur évolution se fera soit dans le cadre de l'entreprise, soit au sein du groupe.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous référence No 65155
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

telesystemes

pour son centre de MARSEILLE
recherche

UN JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

(débutant accepté)

connaissance du système NOS/BE CONTROL DATA appréciée

Au sein de l'équipe système, il participera aux travaux de maintenance des logiciels, de conseil et assistance aux utilisateurs.

Ecrire avec C.V. et prétentions à
TELESYSTEMES
40 Bd de Dunkerque 13002 MARSEILLE

Une association regroupant des experts bénévoles, le CENTRE LORRAIN de GERONTOLOGIE SOCIALE, recrute un (e) permanent (e) dont les miss. seront :
- d'animer et d'organiser les activités de l'association : commissions d'experts bénévoles, réalisation des études, préparat. des colloques, etc.,
- d'animer et de gérer l'association (fonctionnement interne - relations av. l'extér.),
- d'organiser le secrétariat et le service de documentation.

Le poste est à pourvoir rapidem. Envoyer C.V., photo, niveau de rémunér. souhaité au C.L.G.S., 10, avenue Camille-Cavallier 54700 PONT-A-MOUSSON

T.I.T.N. PROVENCE

Société d'ingénierie en

INFORMATIQUE

recherche
INGENIEURS LOGICIEL,
Grandes Ecoles, débutants à 5 ans d'expérience en logiciel temps réel sur mini ou micro.
Lieu de travail :
Provence-Côte d'Azur.
Envoyer C.V., photo et prétentions à T.I.T., N. PROVENCE, 7, rue Louis-Armand, Zone Industrielle, 13290 AIX-LES-MILLES

Sté d'EXPERT. COMPTABLE PROVENCE-MIDI-PYRENEES recrute

EXPERTS COMPTABLES DIPLOMÉS

— Formation « Réviseur » apprécié;
— Pour Direction importants bureaux secondaires.

Ecr. av. C.V., photo et prétent. s/réf. 2.613 à P. LICHAUD S.A., 14, rue Paul-Chenavard, 69001 LYON, qui transmettra.

ÉTIENNE RENARD S.A.
(Titulaire d'un contrat de croissance avec l'Etat)

CONSTRUCTEUR
PROMOTEUR

MAISONS INDIVIDUELLES

recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ingénieur Grande Ecole
ou Architecte

pour une activité de 700 maisons livrées soit clés en main, soit prêtes à finir, il aura la responsabilité des techniques utilisées :
— en fabrication de composants industrialisés et sur les chantiers ; la conception de nouveaux modèles ; les plans masses ; les produits nouveaux ; la tenue des dossiers clients.

Lieu de résidence : ROUEN ou environs.

Envoyer curriculum vitae manuscrit avec photo et indiquer rémunération souhaitée à :
ETIENNE RENARD,
B.P. 56, 76130 MONT-SAINT-AIGNAN.

LE CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE-MARITIME
recherche

UN ORGANISATEUR

— Possédant expérience en organisation d'au moins 3 ans ;
— Si possible, diplômé de l'enseignement supérieur.

ATTRIBUTIONS :
— Chef de projet de nouvelles applications dans le cadre du Plan ORGANISAT./INFORMATIQUE de l'entreprise.

Adresser C.V. et photo à : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, B.P. 42, 17102 SAINTES CEDEX.

VILLE d'ANTONY
(Hauts-de-Seine)
recherche
pour le 1er septembre 1980

DIRECTEUR

pour centre permanent de SAMOËNS (Haute-Savoie)
130 lits. Séjours de vacances. Classes climatiques, 3e âge. Jeunesse.
Solide expérience gestion et connaissance de ces différents secteurs indisp.
Candidature et C.V. à M. le Maire, Hôtel de Ville, 92160 ANTONY

SOCIÉTÉ JOAILLERIE

recherche
sur l'ensemble du territoire français :

CONSEILLERS ClAux

possédant portefeuille de qualit. chez détaillants importants
Vente pierres précieuses
BIJOUTERIE-JOAILLERIE
Ecr. avec C.V. et prétentions à nº T 20.866 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE HAUTE TECHNICITÉ

recherche
pour son bureau d'études
RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

INGÉNIEUR BATIMENT TRAV. PUBLICS

Expérience minimum 5 ans dans la profession capable de diriger un bureau d'études techniques. Bonne connaissance des études de prix, et possible expérience chantiers.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR ACHATS

Expérience minimum 5 ans dans la fonction approvisionnement, planification et suivi de commandes, contacts avec fournisseurs.

Adresser : C.V. + photo + prétentions à : Sodino Conseil, 43, rue Gambetta, 31000 Toulouse.

NOUS OFFRONS A

B.T.S. BIO-CHIMIE ou DUT INDUSTRIES ALIMENTAIRES

La responsabilité du laboratoire de contrôle de notre Unité de production.
Attaché à la Direction locale, il animera une petite équipe et assurera le contrôle Qualité des Matières Premières. Conditionnements et Produits finis.

Une expérience de 2 à 3 ans est souhaitée.
Ecrire C.L.B. BISCUITS 3 CHATONS
B.P. 34 - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

هكذا من الأصل

[هكذا من الأصل]

offres d'emploi — **offres d'emploi** — **offres d'emploi** — **offres d'emploi**

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(2 milliards de chiffre d'affaires)
recherche pour son Siège Social

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur de l'une de ses Divisions (C.A. 250 millions).

Il aura des liaisons fonctionnelles avec les directions commerciales et les usines. Il participera, notamment, aux réunions organisées par la Direction de Division, mensuellement, avec les Responsables des Services Commerciaux et de Production.

Le poste est évolutif. La responsabilité de ce collaborateur s'étendra par la prise en charge de problèmes comptables et administratifs de la Division en raison du renforcement prévu de son autonomie à l'intérieur du groupe.

Un minimum d'expérience de 5 ans dans ce domaine (comptabilité générale et fiscalité) est nécessaire.

Formation Ecole Supérieure de Commerce + DECS.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. n° 65.260

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Jeune Ingénieur
Industrie Alimentaire

Si vous êtes intéressé par les process en I.A.A., un des leaders dans la conception et la réalisation d'appareils et chaînes de MELANGE vous propose, sur PARIS, un poste d'

Ingénieur Commercial

Une formation type ENSIA, la connaissance de l'anglais, seront très appréciées.

Merci d'adresser votre C.V. avec photo et prétentions sous n° 506 à

cinoren — 104, rue Lafayette 75010 PARIS

MEDIAPM

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES (ESE-ENST-ECP-ENSEEIHT-ENSERG)

Débutants ou possédant quelques années d'expérience pour travaux dans les spécialités suivantes :

- *Référence TC*
  Etudes de programmes en temps réel dans des domaines en pleine évolution : commutation, électronique, télématique, etc...
- *Référence LM1*
  Systèmes de transmissions par fibres optiques
- *Référence LM2*
  Systèmes microprogrammés
- *Référence LM3*
  Traitement du signal
- *Référence LM4*
  Traitement de la parole
- *Référence LM5*
  Calculateurs spécialisés (logiciel, matériel)
- *Référence LM6*
  Filtrage numérique
- *Référence PS1*
  Micro-ondes
- *Référence PS2*
  Traitement du signal hyperfréquence
- *Référence PS3*
  Traitement de données

TECHNICIENS D'ETUDES EN ELECTRONIQUE BTS ou DUT

(Débutants ou quelques années d'expérience).

- *Référence PSN*
  Emission réception VHF - UHF
- *Référence PS1*
  Micro-ondes
- *Référence PS2*
  Traitement numérique
- *Référence PS3*
  Microprocesseur

Pour tous ces postes la nationalité française est exigée.

Adresser C.V. avec photo en précisant la référence du poste préféré à LCT, Boite Postale No 40 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

CAM
FILIALE INFORMATIQUE
de la Caisse
des Dépôts et Consignations

Fonction recrutement

Vous avez une expérience d'au moins 3 ans du recrutement et de la gestion des carrieres, acquise de préférence en Société de Service (informatique si possible).

Nous vous offrons un poste d'assistance auprès des départements opérationnels pour ce qui concerne :

- Le recrutement (de l'étude des besoins à l'intégration du Personnel).
- La gestion des carrières (orientation et développement du personnel)

Nous vous demandons outre l'expérience décrite, une formation supérieure (psycho, gestion), des capacités de contact, le goût du travail en équipe.

Selon votre expérience, la rémunération sera de l'ordre de 90.000 à 100.000 F annuels.

Nous vous remercions d'envoyer votre C.V. détaillé à François LABBAS, C.A.M.
Direction du Personnel
BP 16 - 94114 ARCUEIL CEDEX

bleu

SPECTRA-PHYSICS FRANCE
recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Au sein du Département PhysicoChimie, il assurera le développement des ventes de chromatographes. Poste pouvant convenir à Ingénieur Chimiste ayant acquis en laboratoire une bonne expérience de l'utilisation de ces appareils et témoignant de qualités de contact, de dynamisme et d'autonomie, aimant déplacements (voiture fournie).
Connaissance de l'Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à SPECTRA-PHYSICS France 3, rue Léon Blum Z.I. des Glaises 91120 PALAISEAU.

Inspecteur commercial matériel travaux publics

Attaché au Responsable commercial de la branche Matériel TP, il sera l'interlocuteur privilégié vis à vis des concessionnaires dont il aura la charge.
Le poste ? :
Aider ceux-ci à réaliser leurs objectifs commerciaux, en bénéficiant d'une large autonomie d'action : à partir de l'analyse du potentiel de chaque secteur, de la concurrence etc... il aura à mettre en place des *actions promotionnelles spécifiques* destinées à soutenir les forces de vente des concessionnaires. Il saura suivre les résultats obtenus, tant du point de vue C.A que financier.
D'un niveau de formation supérieure et possédant une expérience commerciale de 3 à 4 ans, il aura à développer la commercialisation de notre gamme de matériel sur une partie du territoire français (mais reste basé à Paris), pour évoluer d'ici 3 ans dans des fonctions d'encadrement ou de *conception* dans un Groupe Multinational.
Adressez CV détaillé, photo et prétentions à Monsieur Ph. BIARD - MASSEY FERGUSON - 22, avenue Galilée - 92350 - PLESSIS ROBINSON.

rscg carrières

Chantiers France: ingénieurs essais et démarrage

Premier engineering et constructeur français de centrales électronucléaires, nous recherchons plusieurs jeunes ingénieurs AM, ENSI, ou INSA ayant une première expérience, de préférence en montage, essais ou entretien de grosses installations industrielles
Après une formation de plusieurs mois à Paris, siège de notre société, ils seront affectés sur chantiers où ils piloteront les essais d'ensemble des centrales et formeront le personnel d'exploitation du client.
Les candidatures ainsi que les demandes d'informations complémentaires sont à adresser sous référence 6035 M à rscg Carrières, 64, rue de la Boetie qui transmettra rapidement.

Importante
Société Aéronautique
banlieue Sud de Paris
recherche pour son service études et mise au point de systèmes embarqués :

2 ingénieurs

Diplômés grandes écoles (débutants ou quelques années d'expérience) ayant une solide formation en électronique et des connaissances en informatique.

La mission de chacun consistera à diriger une équipe de techniciens, chargés de conduire, au sol, les essais d'intégration et la mise au point d'équipements de bord.

Ils travailleront en collaboration avec les bureaux d'études, les fabricants d'équipements et les équipes d'essais en vol.

Ces postes impliquent le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.

Envoyer curriculum vitae à No 64.959, CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUTION GAZ LIQUEFIES
recherche pour sa direction technique

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Il sera chargé :
Des études et de la réalisation des travaux de modification et de modernisation des centres emplisseurs G.P.L.

Formation :
Ecole d'Ingénieurs Arts et Métiers, Trav. Publics... Conviendrait à jeune diplômé ayant quelques années d'expérience dans fonction similaire. Nombreux déplacements, principalement en France.

Envoyer C.V., photo (retournée), ss référence 780, à SOFAC, 36, rue du Colisée - 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE SPECIALISEE DANS LES TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son département financier

Le Chef du service Crédit et Recouvrement

- *Le candidat, diplômé d'une école de commerce ou de comptabilité, justifiera d'une expérience de plusieurs années dans une société importante :*
  - soit dans un poste similaire.
  - soit en tant que responsable de gestion financière et de trésorerie.
- *Rattaché au directeur financier, il sera responsable du recouvrement des créances et sera chargé :*
  - de définir la politique crédit et recouvrement,
  - de superviser le service crédit.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions sous référence 12767 à COFAP - 40, rue de Chabrol 75010 PARIS - qui transmettra.

CITIBANK
recherche

jeune cadre d'exploitation

pour son département « institutions financières »
Le candidat doit être diplômé d'études supérieures et posséder une bonne maîtrise de l'Anglais.
2 ans d'expérience bancaire (relations clientèles) sont nécessaires.
Adres. lettre manusc. C.V. à CITIBANK BP 738-08 75361 Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

GROUPE INDUSTRIEL
recherche

2 Ingénieurs d'Affaires

débutants

pour suivre activités d'un secteur ou d'une clientèle, en agence.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à N. 248 PUBLICITES REUNIES, 112 Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra

---

directeurs de supermarchés

Société Alsacienne de Supermarchés,
groupe de 4.500 personnes couvrant les secteurs de la distribution (Supermarchés, Hypermarchés, Cash, Entrepôts de Gros, Fabrications Industrielles, etc...)
recherche dans le cadre de son expansion sur Paris

2 Directeurs de Supermarchés
confirmés

Vous avez :
- une parfaite connaissance des produits ;
- l'esprit d'initiative ;
- une bonne maîtrise de la gestion et de l'animation d'une équipe ;
- une expérience pratique de 2 ans minimum dans la grande distribution.

Nous offrons :
- un statut Cadre ;
- une rémunération stimulante x 13 ;
- un intéressement basé sur objectif quantitatif et qualitatif ;
- une promotion certaine pour les candidats de valeur.

Si vous êtes disponible rapidement envoyer votre C.V. avec photo sous réf. M. 831 à Monsieur Philippe DUBOIS

S.A.S.M.
4, Place Félix-Eboué - 75012 PARIS

bleu

SOCIÉTÉ CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES
recherche pour BANLIEUE EST

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POUR POSTE DE :
RESPONSABLE D'AFFAIRES
(devis, études, suivi réalisation)

Si possible expérience en électronique de puissance.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 84.944, à : Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

pour renforcer son équipe de
rédacteurs contentieux
BANQUE PRIVÉE
cherche

JEUNE JURISTE

Titulaire d'une licence en Droit Privé, il doit avoir du goût pour la procédure.
Au sein d'une équipe, il prendra en charge les dossiers qu'il traitera personnellement jusqu'à leur réglement.
La préférence sera donnée au candidat pouvant faire état d'une expérience même courte de procédure judiciaire.
Adresser curriculum-vitae, photo et prétentions, n° 16.608, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

offres d'emploi

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

semma conseil

Division de Conseil en stratégies et organisation du Groupe européen

semma metra

recherche des

consultants de haut niveau

Formation grandes écoles d'ingénieurs. Une formation complémentaire en Université américaine (M.S., M.A., M.B.A., Ph.D.) sera appréciée.

Trois postes sont à pourvoir :

consultant expérimenté (Réf. 10261/M)

Ayant exercé des responsabilités opérationnelles pendant au moins 5 ans en milieu industriel.

consultant expérimenté (Réf. 10262/M)

Spécialisé en gestion financière et comptable (D.E.C.S., Expertise - Comptable). Ce poste implique des missions de longue durée à l'étranger.

consultant (Réf. 10263/M)

Ayant 1 ou 2 années d'expérience en milieu industriel. Ce poste conviendrait à une personnalité attirée par les perspectives d'enrichissement intellectuel du métier.

Adresser votre C.V. avec une courte lettre manuscrite en précisant la référence du poste choisi à, A. COFFIN, Direction du Personnel : 92126 MONTROUGE Centre Metra 16 - 18 rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

semma selection — Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

INGENIEUR - ELECTROMECANICIEN

Un important organisme de contrôle technique dispose à Paris d'un poste d'encadrement à haut niveau convenant à un ingénieur électromécanicien (A et M, ETP ou équivalent).
Agé d'au moins 35 ans - le candidat retenu devra se prévaloir d'une expérience confirmée des

appareils de levage

(ponts roulants, grues, ascenseurs, ...)
et d'une bonne connaissance de la réglementation et des normes applicables à ses appareils.
L'Anglais est vivement souhaité.
Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions s/réf. 5492 à Axial Publicité - 27, rue Taitbout - 75009 Paris.
Réponse et discrétion assurées.

IMPORTANTE FILIALE D'UN GROUPE AMERICAIN DE PREMIER PLAN
recherche dans le cadre de son DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

UN ANALYSTE CHEF DE GROUPE

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur ou universitaire ayant 4 années d'expérience.

Il sera chargé de concevoir et de mettre en place des applications importantes faisant appel à des techniques informatiques sophistiquées.

L'importance des projets à réaliser requiert d'excellentes qualités de conception, d'organisation et de coordination.

UN PROGRAMMEUR CONFIRME

Ce poste conviendrait à un titulaire d'un DUT d'informatique ayant 5 à 6 années d'expérience.

Pour ces deux postes la connaissance et la pratique des systèmes IBM (DOS/VS) gestion de bases de données DL/1 et de moniteur temps réel CICS sont indispensables.

Les perspectives d'avenir sont importantes pour un candidat à fort potentiel.

Envoyer C.V. et prétentions à No 65422, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

P.M.I., recherche pour son service de gestion commerciale

FEMME

— 30 ans minimum ;
— bonne présentation et excellents contacts avec clientèle ;
— rigueur indispensable pour prendre la responsabilité de ce poste.

Ecrire avec prétentions et C.V. manuscrit à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, ss référ. 35.352

Société de Conseil en Communication recherche pour son service commercial **H. ou F.** s'intéressant à la vie des entreprises et ayant l'habitude des contacts téléphoniques. — Tél. : 563-17-00.

SOCIETE INFORMATIQUE recherche pour la mise en place et la gestion d'un Centre de Traitement en TIME SHARING

INGÉNIEUR SYSTEM

pour équipement type 370 158 Operating System type VM/CMS
Ecrire avec curriculum vitae : Sté NORBERT BEYRARD FRANCE 68, r. Pierre-Charron, PARIS-8e.

Etablissement scolaire important 1er cycle - recrute

SURVEILLANTS

plein temps
30 ans minimum
Adresser C.V. détaillé, avec goûts et aptitudes, référence no T 021026 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Notre développement
Notre notoriété
et la qualité de nos rapports av. une clientèle haut de gamme nous font rechercher
UN VRAI COLLABORATEUR DE DIRECTION
rompu aux techniques grande et petite agence
CE CHEF DE PUBLICITE
encore créatif, parle anglais, il est capable de rédiger et d'encadrer.
Ecr. avec C.V. manuscrit, photo à S.C.I.P. 160, boulevard de la République 92210 SAINT-CLOUD chargée de ce recrutement.

La PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE recrute, par [illegible] de concours, 2 inspecteurs des affaires sanitaires et sociales du cadre départemental.
Diplôme exigé : Bac + 2.
Age : moins de 45 ans.
Epreuves écrites : 1er et 2 octobre 1980.
Clôture des inscriptions : 15 septembre 1980 à 16 h.
Pr renseignem. et inscriptions : PREFECT. du VAL-DE-MARNE direct. de l'administration générale et des personnels, Pièce 243 avenue du Général-de-Gaulle, 94011 CRETEIL.
Tél. 207-25-00, p. 2.243 ou 2.244.

RETRAITES ou ENSEIGNANTS
Dessin technique ttes branches METREURS (stuck-staff) cadastre, Eaux et Forêts, pour travx pédagogiques chez sol. C.V. Centre de format., BP 101, 94100 SAINT-MAUR.

Ecole priv. ss cont. ass. cher. conseiller éducation expérim. Ecr. no 8.553 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

BENSON

Constructeur français de périphériques graphiques.

CHEF DE FABRICATION

Votre expérience vous a confronté à des techniques de cablages, mécaniques, montages-assemblages et mise au point.

Vous en prendrez la gestion et l'animation au niveau de l'unité de production parisienne consacrée aux prototypes, pré-séries et petites séries.

JEUNE INGÉNIEUR DE PRODUCTION

En position staff, vous interviendrez auprès de nos 2 unités de fabrication, sur les problèmes posés par notre développement : méthodes, nouveaux procédés, amélioration des coûts, techniques mécaniques et électroniques.

Ecrivez au Service du Personnel,
1, rue Jean-Lemoine,
Z. I. des Petites-Haies,
94015 CRETEIL.

secrétaires

Sté proche banlieue Sud-Est, Mécanique haute précision recherche une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

35 ans minimum
Bilingue anglais indispensable
Notions de comptabilité appréciées
Expérience du télex
Pratique des graphiques, des ratios, tableaux et statistiques.
Adr. C.V., ph. et prét. no 65.430, Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Embauche immédiate d'une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

FACTURIÈRE

STÉNODACTYLO

STÉNODACTYLO-TELEXISTE ET STANDARDISTE

Pour Société de gestion immobilière de Galeries marchandes et Centres commerciaux.
Habitant à proximité des burx de la colline de Saint-Cloud. Disponible immédiatement et sans problème d'emploi du temps en cas d'heures supplémentaires ou de travail le samedi.
Rémunération très motivante. 13 mois 1/2 + participation (environ 2 mois 1/2 de salaire à ce jour).
Adresser C.V. manuscrit et photo à : G.G.M. S.A., 39, avenue d'Iéna. — 75116 PARIS.

LES ÉDITIONS DU SEUIL

recherchent un

Chef de publicité

Responsable d'un service intégré de 5 personnes.

Le poste recouvre à la fois les campagnes de publicité dans les média, la conception et le suivi de la réalisation du matériel de PLV, l'édition de tous les documents publicitaires ainsi que la rédaction du bulletin d'information.

Le candidat(e) retenu(e) devra à la fois avoir des qualités de création, d'organisation et d'animation, ainsi qu'une bonne connaissance technique dans le domaine de la fabrication et du graphisme.

Niveau études supérieures et expérience Edition souhaitées. Goût du livre indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions au Service P 27 rue Jacob 75261 Paris Cedex 06

CITIBANK

recherche

jeune cadre d'exploitation

responsable d'un portefeuille

grandes entreprises

- formation supérieure
- anglais courant
- expérience financière internationale
- qualités commerciales prouvées.

Adres. lettre manusc. C.V. à CITIBANK BP 738-08 75361 Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

SIETAM
42-48, av. du Présid.-Kennedy 91170 VIRY-CHATILLON
recherche

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

CONCERNANT :
— Les installations de manutentions diverses, automatiques ;
— Les liaisons inter-machines ;
— Les machines ou appareils spéciaux.
POUR :
— L'élaboration des plans projets ;
— L'établissement des spécifications techniques ;
— Le calcul des prix prévisionnels ;
— Le suivi des affaires en cours de réalisation.
Adr. C.V. + photo + lettre d'accompagnement ss réf. 1.147

GESTION 2000
ENGINEERING PARIS

INGÉNIEURS

Instrumentation, régulation machines tournantes, pompes compresseurs.
Tél. : 246-42-01

AGENT MAINTENANCE

machines automatiq., connaiss. électro-pneumat. automatisme. Bien fini pièces et production. Tél. : 278-42-94 + 58-34 de 10 à 12 h - 15 à 18 h

demandes d'emploi

J.F. Allem. (18 a) ch. emploi au pair dans famille sérieuse à Paris du 14-7 au 15-8. Elke BAERMANN, Ernmstr. 1, D-7430 Metzingen.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
30 ans, célibataire, bonne présentation, 6 ans d'expérience vente biens d'équipements industriels, responsable de secteur, formation optique électronique. Allem. parlé, not. angl.
cherche situation commerciale Paris, région parisienne. Déplacem. France et étrang. acceptés Ecr. no 333 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Musicien animateur prof. conf. avec quartet électronique, bass. batt. orgue et synth. + effets audio-visuels, libre de suite pour saison été. 620-26-25, 8 à 10 h ou repas.

Vous voulez travailler avec les pays arabes ? Vous recherchez collaborateur parlant couramment l'arabe ? Ecr. no 96.841 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

E.S.C., 36 ans, 13 ans expérience Afrique, direction PME avec solides relations et expérience œuvre bâtiment, importation et distribution matériel technique, recherche société intéressée par implantation nouvelle en Côte d'Ivoire. Ecr. Fougère, 36, rue de Monceau, 75008.

AGENT TECHNICO-CIAL MATERIAUX BATIMENT cherche emploi région Paris. JORDAN. Tél. 959-46-85.

Homme 49 ans, autodidacte

Cadre Administratif
— Personnel
— Recrutement
— Paie informatique

Libre de suite. étud. ttes propos.
Ecr. no 6959, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

Ingénieur Généraliste + I.A.E. 29 ans. 6 ans d'expérience Ingénierie, Ass. techn. Connaissances Proche-Orient et Maghreb
Anglais courant, polonais, notions d'arabe
recherche :
Sté importante pour projets, mission techn., Ass. exportation, avec séjours longue durée à l'

ETRANGER

(Arabie Saoudite, Golfe, etc.).
Ecr. no 8621, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

J.F. D.U.T. GESTION OPTION Finances Compt. Major de Promot. 2 ans expér. prof. ds poste à responsabilité, étudierait offre emploi de préf. de rég. SUD-EST, disponible rapidement.
Ecr. Havas 1.336, 13100 AIX.

J. Fme tril. angl., italien ch. travail mi-temps après-midi ou soir. Ecr. Moriquand A., 26, rue des Bernardins, Paris 5e. Tél. : 633-01-92.

URGT étudiante dernière année ISIT, titul. chbres cces angl., allem. ch. empl. traductrice ou interprète 1er juillet-14 août. Tél. 579-74-40 ou écr. no T 20.872 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL

36 ans, formation juridique et Sc. Po.
EXPER. marketing. Publicité, commercial imp. export. juridique et assurances.
Anglais, espagnol, conn. marché espagnol et Amérique latine.
Capacité de direction et de gestion.
Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux.
Libre 1er septembre 1980
Ecr. no 6.257 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

travail à domicile

Demande

Je frappe thèses, manuscrits, sur IBM (+ photocopies). Téléphone : 585-28-85.

automobiles

vente

– de 5 C.V.

Vends 2 CV 6, 1975 100.000 km. Aménagée pr voyages, lit 2 pers., coffres, galerie, double réservoir, jerrycanes, autoradio, pièces de rechange. Mot. refait 40.000 km. 274-55-97.

5 à 7 C.V.

PASSAT VOLKSWAGEN, 7 CV, 1976, première main, 72.000 km, excellent état. Prix 14.000 F avec radio Tél. 928-49-87.

A VENDRE R 5 TS, 1980 (janvier) 7.500 km, 1re main. 29.500 F. Tél. : 246-72-23 (Poste 2432), Domicile : 331-38-91

Part. vend GOLF, juin 1977 70.000 km, couleur grenat, 1re main. Très bon état. Prix Argus : 18.000 F. Prix de vente : 16.000 F - Tél. 348-58-23, le soir.

Collaborateur journal vend : 304 PEUGEOT, année 1975 57.000 km. TRES BON ETAT. Téléph. : 911-27-42

CITROEN G.S., 1972, Break, ayt profité garage. Embrayage neuf. Prix Argus. - Téléphoner à M. Fesquet au : 528-65-99.

8 à 11 C.V.

URGENT, cause départ Part. vd FORD Granada Diesel, juill. 79, 30.000 km. Parfait état. Prix : 33.000 F. - S'adresser à M. Guy Boisot au (37) 23-50-98 ou 32-61-53

l'agenda du Monde

Offre de particulier

A VENDRE CAUSE DÉPART ETRANGER
1 table chêne plateau 2 × 0,70 × 0,5, 1 ch. rustiq. lit 1 pers. + armoire, 1 petite bibli. en noyer, 1 lit 1 pers. (av. 2 tiroirs incorporés) + chevet, 1 orgue Philicorda 2 claviers, 7 pédales. Nombr. livres (intéressant en particulier étudiant en lettres), 1 machine surjeteuse fourrure profess., 1 serv. de table blanc porcelaine de Limoges liséré or. TEL : 011-65-80.

Animaux

PART. VEND **PONEYS SHETLAND** TEL. : 495-04-73

Antiquités

Vds façade en pierre sculptée XVIIIe s., style monastère, très belles chemin. T. : (96) 28-52-96.

Astrologie

Madame Christine VOYANTE. Me Exelmans - Tél. 651-15-93

Bateaux

PART. VEND **HOBIE** CAT. 14 1973 (peu servi) très bon état. - Tél. 495-04-73.

Bijoux

Jean DELOR
OCCASIONS
VENTE — 40 % de la valeur
ACHAT BIJOUX DECHETS OR PARIS-17e, Métro Guy-Môquet, 97, AVENUE DE SAINT-OUEN.
TÉL. : 627-01-27

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e - T. 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

La joaillerie sur mesure coûte moins cher. L'ATELIER 210 vous le prouvera. Créations, transformations, réparations. Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. : 320-88-03.

Graphologie

ANALYSES et ENTRETIENS GRAPHOLOGIQUES
SUR RENDEZ-VOUS 380-37-24 ou 766-96-78
ou PERMANENCE LE JEUDI de 14 h. à 18 h.
ANNEXE : 235, boulevard Pereire, PARIS (17e)
SIEGE : 17, rue des Acacias, PARIS (17e)

Chasse

Cause double emploi - Vends FUSIL JUXTAPOSE, cal. 12 (Robust 222 - 1/2 choke - choke). PARFAIT ETAT (tiré 250 cart.), 1.500 F - 644-30-61, après 18 h.

Cours

Personne de langue maternelle américaine ayant expérience de l'enseignement, donn. cours anglais tous niveaux - 354-44-48.

Recherchons de suite pour juillet si possible et année scolaire 80-81 : Professeur de Physique agrégé Normale Sup., élève ou ancien élève ou Polytechnicien Pr pour donner à domicile Paris-16e cours de Physique niveau Pr. Appelez au : 524-65-37, après 20 heures.

ANGLAIS INTENSIF Juillet, profs angl., améric., Cent. Paris. Prix modéré. 634-42-62

Débarras

DÉBARRASSE TOUT de la cave au grenier. Tél. : 052-21-62.

DÉBARRAS INTÉGRAL Cave, grenier, appartement. Tous locaux — 686-60-06.

ALAIN GIRAUD ACHETE Antiquités-Brocantes
Déplac. province serv. débarras (recherche Henri-II, Louis-XIII).
Téléph. : 854-69-74 ou 834-60-50.

Copies de meubles

A vdre table « araignée » reproduction mod. XVIIIe s. exposée au Victoria and Albert Museum. Dessus placage loupe de frêne et ronce de noyer. Piètement noyer, vernis au tampon. Prix : 5.500 F
Tél. à M. Remerd au : (32) 36-63-14

Décoration

PAPIERS JAPONAIS importation directe à partir de 160 F le rouleau. ARNOUX, 40, r. d. Poissonniers 92200 NEUILLY - SUR - SEINE. TEL. : 745-07-26.

Ecole de navigation

ECOLE - CROISIERE Le Graal Initiation et perfectionnement Manche et Méditerranée
Condit. spéc. aux — de 25 ans. 5, ch. Plantes, 78260 L'Etang-la-Ville - Tél. : (3) 958-07-85.

Mode

JEAN'S SIMLAND PARIS
EN VENTE DANS TOUS LES GRANDS MAGASINS

Hôtes payants

Famille française résidant à l'étranger ch., Paris, personne confiance pouvant héberger et conseiller lycéenne de 17 ans demi-pensionnaire. - Ecrire : M. HOUDART, 24, avenue Jean-d'Avesnes, 7000 MONS, Belgique.

Instruments de musique

Pianos Daniel MAGNE Agence BOSENDORFER 50, rue de Rome - 75008 PARIS
Sélection des meilleures marques de pianos européens droits et à queue (avec mécaniques Renner) : BOSENDORFER GROTRIAN-STEINWEG IBACH, EUTERPE, SEILER SCHIMMEL-PLEYEL...
Occasions, reprises en l'état, px tr. intér. : STEINWAY Sons, BECHSTEIN, BLUTHNER SCHIMMEL, RAMEAU PLEYEL, ERARD...
Créd. livr. serv. et gar. assur. A saisir : surplus anc., stocks avant travaux août 1980.
Téléphoner pour rendez-vous : 522-30-90 et 21-74

PIANOS LABROSSE 10, rue Vivienne - 260-06-39 PIANOS neufs et occasions CLAVECINS - CREDIT COURT et LONG TERME

Meubles

SOLDES MEUBLES CONTEMP. par IMPORTAT. GDES MARQ.
Magnifiq. canapés cuir ou tissu, fauteuils, tables, chaises, etc., avant nouvelle collection.
Club des Dix - 43, Fg-St-Honoré, Paris (8e) - Fermé le samedi.

Moquette

A BRADER 40.000 m2 moquette laine et synthétique, pose assurée. Tél. : 757-19-19.

Occasions de particuliers

OCCASIONS de PARTICULIERS Canapés de 600 F à 1.600 F. Toiles et lithos de 120 F à 800 F. Meubles, objets et divers. Dépôt-Vente V.V.M. : 637-31-86, 17, bd Vital-Bouhot, NEUILLY.

Philosophie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert. Tél. : 436-61-69.

Soldes

FABRICANT SOLDE à prix d'usine STOCK LUSTRERIE PETITS MEUBLES style - rustique - moderne bois, bronze, fer, cristaux GRAND CHOIX POUR RESIDENCE SECONDAIRE Marchandise à emporter. ELAN, 172, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. 371-60-34. 9 h.-18 h., du lundi au samedi.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Espagne, bord mer, loue villas, appts. Bourdin, 22, pl. J.-Jaurès, 77140 Nemours. T. (6) 428-41-52.

A louer août CAMARET-s/MER Sud - Finistère, rez-de-chaussée pavillon s. de séjour, 2 chbres, s. de bns, wc, gde cuis. amén., terrasse, jardin. T. (98) 93-82-03.

VENDEE. Beau 2 p. tt confort. 100 m face mer - Juillet - Août 241-10-91

44 LOIRE-ATLANTIQUE La Baule, centre, 200 m de la plage, villa 6 ch., living, 3 gds lits, 4 lits simples, jard. Libre de suite Juillet-Août. Tél. : (16) 40-34-04-16.

NICE loue appt gd stand. 3 p., vue mer, juill., 2e quinz. août, 2.000 F par semaine. Tél. (78) 72-35-43 ou (78) 48-32-28

A LOUER DU 1er AU 31 AOUT, Chalet de montagne 1.150 m. à PICHERANDE (Puy-de-Dôme). Pour 6 ou 7 pers. Px : 2.300 F. T. 651-09-50, av. 9 h. et apr. 17 h.

Touraine « Moulin de l'étang » Asile de verdure - Calme Loue juillet - août - septembre Gd confl. — Tél. (47) 55-43-04.

Crans-sur-Sierre - Loue juillet, août, septembre, appartement 6-8 lits, tt conft. Vue, calme. Garage. Tél. Balc. Près golf, commerces. Tél. 534-04-15, matin.

(24) Côt. du Monbazillac loue juill., août, sept., bel. mais bourgeoise tt cft, 4 chbres, s. à mang., cuis. Tél. (53) 57-34-87.

FLORIDE SUPERBE TRES GRANDE VILLA sur MER. - 274-19-49.

Stages de sculpture

STAGE DE SCULPT. ETE 80 Ecr. J.-P. Ruiz Maison-Rouge, 19350 CHABRIGNAC - JUILLAC TEL. : (55) 25-65-01

Tennis

STAGES TENNIS
PARIS - COURS COUVERTS à partir du 1er octobre 1980, 5 centres : Porte d'Orléans, La Défense, Pte de la Chapelle, Paris-16e, Meudon-Vélizy, INTER-TENNIS-TRAINING 20 rue Richer, 75009 Paris. Tél. : 246-16-55, 15 h. à 19 h., Samedi 10 h. à 13 h.

TENNIS en **ANGLETERRE** côte sud STAGES DE 5 JOURS et...
10 min. DADIC
COURS COLLECTIFS STAGES PAUL WAROQUIERS 61, boulevard Poniatowski 75012 PARIS. Tél. 347-00-99.

Yachting

A louer, 2e quinz. juillet, sloop plastique 25 pieds, Bretagne-Sud, px très intéres. Tél. 18 à 20 h. : 954-51-84.

هكذا من الأصل

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Canada et Mme Gérard Pelletier ont donné une réception le 1er juillet, à l'occasion de la fête nationale.

Mariages

— M. Roland MARTINEZ (architecte) et Mme,
M. Lucien THÉNIER (ancien maire-adjoint du quatrième arrondissement de Paris) et Mme,
sont heureux de faire part du mariage de
Patrick et Bernadette,
qui a eu lieu le samedi 28 juin 1980, en l'église Saint-Philippe du Roule.
La bénédiction nuptiale a été célébrée par le Très Révérend Père Chenu, dominicain.

— M. et Mme Claude BIDEAUX sont heureux de faire part du mariage de leur fille
Pascale
avec
M. Daniel MATHIOT,
le 5 juillet, au temple d'Ecurcey (Doubs).

Décès

ALBERT CHARTON

Nous apprenons le décès de
Albert CHARTON,
inspecteur général honoraire de l'enseignement,
survenu à Bordeaux, le 29 juin 1980.

[Né en 1893 à Dounoux (Vosges), Albert Charton était licencié en philosophie, agrégé d'histoire et de géographie. D'abord professeur au Maroc, il fut, de 1929 à 1936, inspecteur général de l'enseignement en Afrique occidentale française.

Directeur au service de l'information au ministère de la France d'outre-mer (1937), puis directeur des services de l'instruction publique au même ministère (1937-1939 et 1946-1948), directeur de l'instruction publique en Indochine (1939-1946), il fut conseiller aux affaires culturelles en Indochine de 1949 à 1952, inspecteur général de l'instruction publique (1937-1963), il effectua d'innombrables missions aux Antilles, dans le Pacifique, en Afrique noire.

Membre de l'Académie des sciences d'outre-mer et de l'Académie royale d'outre-mer de Belgique, il fut l'animateur de diverses publications géographiques. Il fonda l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) de Dakar et l'Ecole supérieure des sciences d'Hanoï, ancêtre de la faculté des sciences de cette ville.]

RAYMOND DARGET

Nous apprenons le décès du
professeur Raymond DARGET.

[Né le 13 mars 1888 à Orthez (Basses-Pyrénées), le professeur Raymond Darget fut successivement interne des hôpitaux et professeur à la faculté de médecine de Bordeaux. Chirurgien de 1923 à 1958, puis chirurgien honoraire des hôpitaux, il était correspondant de l'Académie nationale de médecine et membre de la Société internationale d'urologie.

Ses travaux ont essentiellement porté *sur les lésions de l'appareil urinaire* et les thérapeutiques chirurgicales des cancers de la prostate et de la vessie.]

GUY DUPUY

— Le conseil d'administration et le personnel de l'Union des œuvres catholiques de France (Fleurus-Presse), des Editions Fleurus, de l'Office catholique du disque (Unidisc), d'Edi-Informatique, ont la *douleur de faire part du décès de*
Guy DUPUY,
leur secrétaire général et président-directeur général, à l'âge de cinquante-cinq ans, le 30 juin 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 1, rue Carnot, 95110 Sannois, le vendredi 4 juillet 1980, à 16 h. 15.
31, rue de Fleurus, 75006 Paris.

[Né le 2 juillet 1925 à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), Guy Dupuy a passé sa *jeunesse à Lencloître (Vienne).* Au cours de ses études à Bordeaux, il a assumé une responsabilité fédérale à la JAC (Jeunesse agricole chrétienne), s'occupant des « semeurs », c'est-à-dire des adolescents de treize à dix-sept ans. Appelé comme permanent de la JAC à Paris, il s'est occupé au plan national des mêmes adolescents. En 1951, il est nommé permanent du mouvement Cœurs vaillants, Ames vaillantes, et, en 1952, en devient le secrétaire général, responsabilité qu'il assumera jusqu'en 1958. A cette date, il passe à l'U.O.C.F. (Union des œuvres catholiques de France), où il lance Unidisc, dont il devient P.-D.G., puis s'occupe de la presse des jeunes. En 1960, il devient secrétaire général de l'U.O.C.F.-Fleurus, puis P.-D.G. des Editions Fleurus en 1969. Il était président du C.N.P.C. (Centre national de la presse catholique) et administrateur de l'Enfance inadaptée et de l'Enfance missionnaire. Il était marié et père de quatre enfants.]

— Mme Paul d'Abbadie,
Le docteur Philippe d'Abbadie, Mme et leurs enfants,
M. et Mme François d'Abbadie et leurs enfants,
Mlle Marie-Christine d'Abbadie,
Les familles d'Abbadie, de Robillard, Adam de Villiers,
ont le regret de faire part du décès de
M. Paul d'ABBADIE,
survenu le 26 juin 1980, à Saint-Gilles-les-Bains,
Ile de la Réunion.

— M. et Mme Jean Baillif et Pascal,
M. et Mme Georges Da Fonseca, Isabelle et Anne,
Le Père Pierre Baillif, s.j.,
Le lieutenant-colonel et Mme Michel Rocolle, Patrice, Sophie Nathalie et Marie-Agnès,
Le chef d'escadrons et Mme Jean Gori, Pascale, Catherine et Bénédicte Rigault,
Mlle Thérèse Baillif,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Paul Bergeret, sa sœur,
Le docteur et Mme Michel Bergeret et leurs enfants,
M. et Mme Louis Moschetti et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Raymond BAILLIF,
née Jane Archambaud,
rappelée à Dieu, dans sa soixante-quatorzième année.
Priez pour elle.

Souvenez-vous de son époux,
Raymond BAILLIF,
décédé le 11 janvier 1977.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 juillet 1980, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris (17e).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Coulonges-sur-l'Autize (Deux-Sèvres), le samedi 5 juillet, où une messe sera célébrée à 10 h.
7, rue Jean-Baptiste-Dumas, 75017 Paris.

— M. et Mme Pierre Carteret et leurs enfants,
M. et Mme le docteur Jean Barbier et leurs enfants,
Les familles Carteret, Gillet, Barbier,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
Jean CARTERET,
homme de lettres.
29 bis, rue de l'Armée-Patton,
18, rue Lyautey,
54000 Nancy.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Alfred CHAUVAC,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 25 juin 1980.
De la part de :
Mme Alfred Chauvac,
M. et Mme Robert Lesieur,
Arnaud et Caroline Lesieur,
Mme Edouard Borotra, ses enfants et petits-enfants,
ses enfants, petits-enfants, sa sœur, ses neveux et nièces.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Brive (*Corrèze*).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Alfred DENIS,
née Jeanne Nicollau.
Ses obsèques ont eu lieu en la cathédrale de Coutances, le jeudi *26 juin, dans la plus stricte intimité* familiale.

— Mme Jean Jaudel,
M. Jean Dupeux et sa fille,
M. et Mme Jean Richard et leurs enfants,
Mme Roger Lenglet et ses enfants,
Mme Raymond Marx et ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean JAUDEL,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu le 27 juin 1980, à l'âge de quatre-*vingt-neuf* ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière du Vésinet (78110).
29, rue Alphonse-Pallu,
78110 Le Vésinet.

— Mme Henri Milloux, née Mireille Cesaire,
Les familles Blanc, Girod, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri MILLOUX,
membre de l'Institut
et de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux,
professeur honoraire
à la faculté des sciences,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
survenu le 28 juin 1980.
Les obsèques ont eu lieu à Bordeaux.
Mme Milloux,
10, rue Le Nôtre,
Caudéran 33000 Bordeaux.
(*Le Monde* du 2 juillet.)

— Mme Joseph Thonnet,
Mlle Marie-José Thonnet,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur époux et oncle,
M. Joseph THONNET,
pharmacien,
chevalier de la Légion d'honneur,
décédé le 26 juin 1980.
Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 juillet 1980, à 9 h. 45, en l'église Sainte-Marie-des-Vallées, rue Pierre-Virol, à Colombes (92700).
L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Gouzon, dans la Creuse, vers 18 heures.
23, rue Joseph-Froment,
92250 La Garenne-Colombes.

— L'ordre national et la Caisse *d'assurance-vieillesse* des pharmaciens ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph THONNET,
pharmacien,
chevalier de la Légion d'honneur,
trésorier du Conseil national
et de la Caisse d'assurance-vieillesse des pharmaciens,
survenu le 26 juin 1980.
4, avenue Ruysdaël, 75008 Paris.
29, boulevard de Courcelles, 75008 Paris.

Messes anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort du
docteur Claude PEYRET,
député de la Vienne,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et qui se souviennent, en union avec les messes qui seront célébrées le 6 juillet 1980.

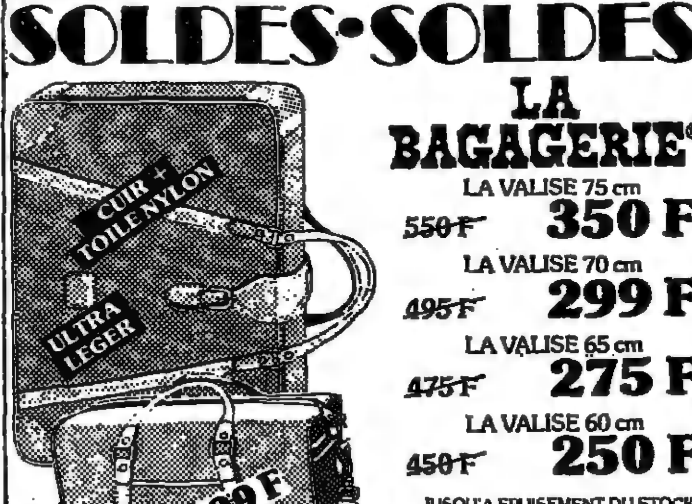
Soutenances de thèses

Doctorats d'Etat

— Université de Paris-X, jeudi 3 juillet, à 17 heures, salle des Actes, M. Boutros Rizk : « L'administration libanaise (1943-1979) ».

— Université de Paris-IV, vendredi 4 juillet, à 15 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Michel Carmona : « Le grand Paris. L'évolution de l'idée d'aménagement de la région parisienne ».

Mon SCHWEPPES
« Indian Tonic »
et moi on part souvent en voyage ensemble.



L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

Place des VOSGES (près) Hôtel Mansart, 209 m2 Triple réception, 1 chambre. EXCEPTIONNEL GARBI - 567-22-88

Près ILE SAINT-LOUIS Magnifiq. living + chbre, refait à neuf, plein sud, soleil. Tél. : 329-71-67

5e arrdt.

LUXEMBOURG Imm. récent, grand studio tout confort, 53 m2 s/jard. paysagé. Prix 480.000 F. Tél. 229-44-61.

5e ARRONDISSEMENT
PANTHÉON 8, rue de l'Arbalète, neuf, habitable immédiatement, 2 p. + jard., 3 p., studio, studettes, diff. de niveaux. BUREAU DE VENTE 13-19 h. Tél. : 707-20-29

Contrescarpe - 4 p. plein Sud, 5e sans asc. Bel imm. P. de t. 5 p. dont 3 chbres sur jardin, 3e étage, asc. - Tél. : 535-86-37.

PANTHEON Magnifiq. appt de caractère, entrée, tr. b. séj., 2 ch., cuis., s. bains. Prix 1.100.000 F. - 734-36-17.

CENSIER 3 pièces, clair, 1er étage s/rue, 72 m2, cuisine équipée, bains. Bonne affaire - 336-17-36

6e arrdt.

LUXEMBOURG 354-95-10 gd séj. 4 chbres, park., soleil TERRASSE

CARREFOUR CROIX-ROUGE Rez-chauss. s/cour ensoleillée : Grand living + 1 chbre, cuisine, bains. Chauff. centr. 766-50-45.

7e arrdt.

7e RARE
82, RUE VANEAU séj. 2 chbr. cuis. bns, asc. desc. CHAMBRE DE SERVICE Calme. Prix 770.000 F. Jeudi, vendredi, samedi de 15 à 18 h.

IMM. DE PRESTIGE Luxueux appartement 120 m2 Vaste séj. double + 2 chbres. Tout confort - 1.600.000 F. J. DARMON au 278-09-40

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

LA TOUR-MAUBOURG Liv. + 2 chbres, 68 m2, 6e étage, asc., s/jardin, balcon. - MARNIER : 222-69-50.

CHAMP-DE-MARS Fond de cour 280 m2. Décoration audacieuse. MAISON D'ARTISTE 2.000.000 F - 550-34-00

8e arrdt.

SAINT-AUGUSTIN Luxueux 5/6 p. moderne, 6e ét., gd confort, sur jardins, état impeccable, parking. MICHEL et REYL - 265-90-05.

8e ELEGANT STUDIO SUPER-EQUIPE, ADRESSE PRESTIGIEUSE. Prof. libér. autor. IDEAL pour DOMICILIATION H. LE CLAIR au 562-43-54

MONCEAU 150 m2 BALCON Parking. Service. Bel immeuble. Poss. 90 m2 supplémen., occupé même niveau. 563-30-40, ou jeudi 14 à 18 h. : 97, bd Malesherbes.

9e arrdt.

Pr. place Clichy, 5 p. 112 m2, tout confort. Chauffage individ. 285-21-55, mercredi, jeudi, vendredi, 10 h.-18 h. Px 1.100.000 F.

CADET ROCHECHOUART part. vend direct. 2 P. en rez-ch. s/cour calme. Cuis., bains, wc, chff. Nombrx placards. - Prix : 250.000 F. Tél. heures bureau : 265-87-16.

11e arrdt.

NATION - Bon imm. 88 m2, livg dble, 2 chbres, cuis, bns. Clair. *Calme. 680.000 F* - 366-45-29.

12e arrdt.

DAUMESNIL - Immeuble ravalé 2 P. s/rue + 1 petite chambre s/cour, cuis., w.-c., bains, chff. Parfait état. Prix 215.000 F. Crédit. Voir pptaire jeudi 14 h. à 19 h., 267, rue CHARENTON.

Mo LEDRU-ROLLIN - Dans très belle restauration 1 STUDIO en DUPLEX tout confort, poutres, cour fleurie, loué loyer libre. LE PPTAIRE - 555-92-72

14e arrdt.

Près av. DU MAINE Je vends pour placement beau studio tt cft, occupé (loi 48). Investissement d'aven. 555-92-72.

Vieux MONTPARNASSE - Grd studio avec mezzanine sur rue, rénové avec soin (poutres, cheminée, asc., v.-o., interphone). LE PPTAIRE - 555-92-72

MONTPARNASSE Mini 3 p. 30 m2 Kitchenette, w.-c., dche. 1er ét. Calme - Verdure - CHARME 265.000 F. Rare - Jeudi 13-19 h., 14, AV. DU MAINE

Part. de préférence à partic. vend très bel appart. décoré, 3 étage, tt conft, entouré jardins, très calme. Immeuble 64, entièrement ravalé juin 80. Très près écoles, commerces, transports et boulevards extérieurs. 3 P. 70 m2 + grande loggia, téléph., park. sous-sol et cave inclus. - Prix : 785.000 F + 80.000 F pour décoration, placards et cuisine équipés. Résidence BRUNE square Auguste-Renoir, Paris (14e) Pour visite, tél. : 539-81-62 ou 562-15-52 H.B.

MONTSOURIS Immeuble 1930 2 p. 47 m2 tout confort, 320.000 F. Tél. 589-49-34.

15e arrdt.

39, RUE MADEMOISELLE Je vends libre 3 PCES sur rue. 3e ét. 90.000 F. - Tél. 557-70-08.

BOUCICAUT - 5e ét., asc. BEAU 4 P. cft, 860.000 F. Poss. prof. libérale. - 577-96-85.

16e arrdt.

PLACE TROCADÉRO (près) LIBRE DE SUITE. Imm. caract. Et. élevé. Calme. Soleil. GD BALC., appt 8 p. 3 s. bs, 2 ch., serv. parf. état. - Visite du 5 au 12 juillet, de 15 h. à 18 h., 18, RUE GREUZE ou s/rdez-vs le matin 551-68-39, l'après-midi 704-99-38.

BD SUCHET (dans voie privée) 85 m2 dble living + 2 chbres GARBI — 567-22-88

SPONTINI Lumineux 270 m2, magnifique réception, 4 chbres, bel imm. TRANSEIL - 325-10-56

A SAISIR Excellent 16e rue La Fontaine Studio 35 m2, tt cft, très ensoleillé, entrée, cuis., bains, chbre, cave, 5e ét. + asc., imm. P. deT.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT GID 281-33-35/34, de 10 à 20 h. 257-61-62/89, domicile.

18e arrdt.

ATELIER DUPLEX au pied du SACRE-CŒUR, séjour avec poutres, 2 chambr., 2 bns, w.-c., à neuf - 766-87-81.

19e arrdt.

Pied BUTTES-CHAUMONT Je vends STUDIO tt cft, libre ou location garantie. — 555-92-72.

BUTTES-CHAUMONT Part. vd beau 3 p. + loggia, parking, immeuble standing 72. 6e étage - Calme - Soleil 475.000 F. — Tél. : 200-07-52.

20e arrdt.

PELLEPORT. Imm. neuf. Vue panoramique, luxueux 130 m2, 2 bains, gde loggia, chbre s/balc. *Park. 1.300.000 F.* - 366-45-29.

AVENUE GAMBETTA A SAISIR Immeuble bourgeois ascenseur BEAU 3 p. tt confort. Refait neuf 425.000 F. Tél. 325-75-42.

60 - Oise



78 - Yvelines

BOIS-D'ARCY, F3, près forêt, compr : entrée, séjour, cuis., 2 ch., tt conft, cave, parking. 290.000 F - I.N. 045-29-09.

VERSAILLES 5' R.E.R. Tr. bel APPT 3 P. 65 m2. Vue sans vis-à-vis. Verdure. Prix 420.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

*LE PECQ, bord château Saint-*Germain, vue panoramique sur Paris, magn. APPT 93 m2 + jard. 60 m2. 2 park. Très bel imm. style LOUIS XVI. - 935.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60

92 Hauts-de-Seine

ASNIERES mairie, 70 m2, 3e ét. bel imm. cossu 1930 calme, soleil, chauffage central individuel gaz. Prix 360.000 F. — F 2, p. de t. 50 m2 à rén., 200.000 F. BERO 793-29-24.

NEUILLY BORGHESE Imm. récent 2-3 pièces s/jardin, bon état, calme, soleil, parking. PRINCIP 225-98-90

A SAISIR ASNIERES MAIRIE Résidentiel + Mo Excell. imm. ancien P. de T. 3 P. tout confort, ensoleillé, 63 m2 + cave + cabanon 2 P. 37 m2 tout confort Prix très intéressant
SPÉCIAL INVESTISSEUR GID 281-33-35/34, de 10 à 20 h. 257-61-62/89, domicile.

94 Val-de-Marne

EXCEPTIONNEL VINCENNES SUR BOIS Living, 3 chambres, balcon, état impeccable + chambre de service + double box. Prix 1.300.000 F. NEVEU ET CIE 743-96-96

Province

INVESTISSEURS EXCEPTIONNEL COTE AZUR - VILLEFRANCHE Vue féerique - Rade et Cap-Ferrat - Apparts stand. 2, 3 et 4 p. - Larges terrasses - Petite copropriété exposée sud. M2 pondéré à partir 10.900 F. Cabinet Jacques Perdu *Nice (93) 87-10-62 FNAIM*

Etranger

CULLERA (Espagne) - Appt meublé, 11e étage, 40 m2 + terrasse 30 m2 - A 100 m plage. 80.000 F. - Tél. : (67) 84-08-68.

U.S.A. FLORIDE Appts prox. mer Résidence secondaire 149.000 F. AG. DOUGLAS - 562-14-15

appartem. achat

RECHERCHE 1 à 2 pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou ss travx, paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e - 566-00-75 rech. Paris, 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles - Paiement comptant.

PAIE COMPT. CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 pces, Paris, bon quartier, avec ou sans confort. *Mme LEULIER - 261-68-81* ou le soir : 900-56-51.

immeubles

Vendons murs café + burx et bout., ensemble ou séparément. LE PROPRIETAIRE : 555-92-72.

bureaux

8e - Société ingénierie recherche à louer bureaux (50 m2 à 80 m2), quart. Malesherbes-Miromesnil. Appeler l'après-midi au 227-44-04, Mme Selter.

PARIS CENTRE Propriétaire vend burx loués, bon rapport. Tél. : 233-23-41.

NEUILLY-SABLONS Propriétaire loue directement imm. neuf 1.000 m2. - 563-83-33.

QUAI AUX FLEURS Propriétaire vend directement burx libres en toute propriété. 9 P. - 200 m2 - Situation exceptionnelle - Vue sur Seine. Tél. : 887-08-21

Votre SIÈGE SOCIAL BUREAUX MEUBLES - TELEX Paris 8e - 9e - 15e
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS Prix compét. - Délais rapides ASPAC 281-18-18 +

MONCEAU 400 M2 Bureaux à louer. Ecr. no 72.488 *I.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris-8e.*

CONSTITUTION de S.A.R.L. TELEX Secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales *Tous services* 355-17-50

800 F le m2 l'an RUE ROYALE Beaux Bureaux. Ecr. no 72.486, I.P.F., 12, r. de l'Isly. Paris 8e

Boutiques

Plein Centre Cannes (06), 50 mètres Croisette. A VENDRE : boutique prêt-à-porter ; Chiffre d'affaires *important*. Ecr. M. Cyril Guy, 6, rue du Commandant-André, CANNES. Tél. : (16-93) 99-08-06.

Près RUE CUSTINE, murs de bout. + gar., libre, exceptionnel *pr placement, me tél. 555-92-72.*

RUE SAINT-DENIS Excellent placement - Pptaire vd LOCAL CCIAL rez-de-ch. + grand sous-sol. — T. 325-63-00.

FORUM *rue de la Grande-Truanderie* A vendre ou à louer Boutique + grand sous-sol. - 325-63-00

fonds de commerce

Urgent vend dans le Tarn 81 cause santé bar restaurant. Maison possibilité chambre. 2 terrasses. Site touristique. Pour tous renseignements téléphoner 16-63 (75-50-04).

locaux commerciaux

SUR PIAZZA BEAUBOURG FACE CENTRE POMPIDOU Local 1.000 m2 sur 2 niveaux idéal pour délégation culturelle ou commerciale VENTE OU LOCATION Gélic CTI : 723-78-90 28, avenue d'Iéna, 75116 PARIS.

locaux indust.

ENTREPOTS - STOCKAGE Près Porte Chapelle. Téléphone : 820-93-95.

locations non meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE. Gd stdg. 2 p. cuis. équipée + balcon, 2.900 F, ch. compr. - 621-10-00 ou 44-70.

RECENT, STANDING, STUDIO + JARDIN PRIVATIF. Téléph. 1.840 F charges compr. 621-10-00.

Rue des PLANTES - Beau 2 p., tt conft, 5e ét., asc., chauffage central. Bel ancien. 2.100 F net, bail 6 ans - Tél. : 337-88-15.

GID Administrateur de Biens 21, rue de Douai, Paris-9e
LOUE APPTS VIDES 1-2-3 P., tt cft, PARIS-BANLIEUE
9e La Fayette, 3 p., 2.200 + ch.
13e Studio anc., 800 F + charg.
14e Alésia, 3-4 p., 2.500 F + ch.
17e Pl. Clichy, 2 p., 1.400 + ch.
18e Simplon, 2 p., 1.250 F + ch.
19e Laumière, stud., 900 F + ch.
Boulogne bois, 3 p., 2.500 + ch.
Bureau : 281-33-34/35, 10 à 20 h.
Dom. : 257-61-62/89, samedi-dim.

Région parisienne

NEUILLY NEUFS LUXUEUX Jamais habités, libres de suite. Chbre service. Balcon. Parking

7 PIECES	218 M2
6 PIECES	200 M2
5 PIECES	165 M2
4 PIECES	135 M2
3 PIECES	108 M2
2 PIECES ET STUDIOS	

Pour visite sur place ce jour, 9 h à 19 h : 88, BD V.-HUGO COGETIMA 720-51-00

locations non meublées Demande

Paris

Etude cherche pour CADRES : villa, pavillons, îles banl. Loyers garantis 5.000 max. - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction appartements de standing 4 p. et plus - 285-11-08

villas villas

COSTA BLANCA
VILLAS INDIVIDUELLES NEUVES
Beau séjour, 3 chambres. — Construites sur lots de 450 m2. Proximité de la plage, des magasins et restaurants. A une heure de route des aéroports de Valence et Alicante.
A partir de 192 000 F. — Prêt possible 80 % sur 15 ans, taux 13 %.
Pour tous renseignements :
CRAGO ASSOCIATES
50 Whiteladies Road
BRISTOL BS8 2NH
Avon Angleterre.

Auvergne. Villa bord rivière, terr. 2.500 m2, hall, cuis., séj., 4 ch., s. de bains, gar., cave. 250.000 F à débat. (93) 98-28-27.

Mandelieu, prix publicitaire, près commerce, état futur d'achèvement, voyage + hôtel (couple) remboursé si achat. 328-15-82 matin et soir.

VILLA + TOUR + ROSERAIE Gd jardin paysagé tout charme et cft désirables. 227-14-25.

Gde maison 1975, 8 P. 3 s. de bns, ds nouv. village CHEVRY, RER, Gif-s/Yvette. Prox. écoles, piscine, tennis, golf, gar dble. Jardin 1.000 m2. Px : 870.000 F. Tél. 012-17-24.

SORTIE AUTOROUTE A-4 Prox. R.E.R., 15' centre Paris BELLE VILLA parfait état, récente, sur 2 niveaux. Garage 2 voitures. Jardin paysagé. Cadre agréable. Tél. le matin au 720-90-64 ou au 901-05-14

propriétés

VAR - PROVENCE A v. mas av. piscine 1 ha ou 25 ha. Tél. le soir 010/41-46-68, Richard, 81, rue Arthur-Hardy, 1350 Limal - Belgique.

10 KM SAINT-TROPEZ Dans domaine privé, 800 m mer, villa avec piscine, superbe vue mer. 16 (94) 79-22-70 - 255-04-51.

Bx (33) maison + entrepôt 500 m2 libre vente, bien placé. Tél. (79) 33-35-33.

CHARTRES. Grande demeure, 18 pièces, jardinet, situation except. Possib. plus. appartem. ou prof. lib. T. (6) 065-58-31.

100 km de PARIS Partic. vend (près CHATEAU-THIERRY) presbytère XVIIIe, 200 m2 hab., poutres appar., gde cheminée, four à pain, chauff. électr., tt confort, tél., dépendances, sur jardin clos 1.100 m2. 600.000 F. Vis. W.-E., tél. en semaine (1) 880-31-20 entre 20 h. et 22 h., ou vend. (23) 71-93-31.

terrains

Morbihan, océan. Excel terrain boisé viabilisé 2.200 m2. Tennis. Footpath. Garrigues, 2, rue Meissonier, 75017.

CROISSY-SUR-SEINE Calme. BEAUX TERRAINS 800 à 900 m2, fac. 20 à 25 mètres. Ent. viabil. Px T.V.A. incluse. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

forêts

VALLÉ DU RHONE, vds 22 ha bois en coteaux, acacia, chêne, châtaignier, 125.000 F. Ecrire P. Leydier, 26240 La-Motte-de-Galaure, ou téléph. (75) 03-40-32.

maisons individuelles

RADE DE BREST LE RELECQ KERHUON Maison 6-7 pces, tt cft, verdure. 620.000 F. T (98) 28-11-66, 19-20 h.

maisons de campagne

97 KM DE PARIS-EST Maison rustique, tt conft, 6 P. terrain 2 a 70 ca. Px 450.000 F. Tél. : (23) 82-40-90.

FORÊT DREUX MAISON CAMPAGNE sur terrain 568 m2 clos, arborisé. Entrée, 3 p. ppales, cuisine, salle d'eau, wc, chauffage central, comm. et transports, 245.000 F avec 50.000. CHARON - 483-32-54

DROME SUD 35' AUTOROUTE DU SOLEIL Au cœur des vignobles et des truffières : DANS VILLAGE CLASSE : MAISON EN PIERRE Px : 195.000 F, 80 % créd. poss. CATRY 43, cours d'Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE Tél. : 16 (91) 54-92-93, mercredi, 16 (75) 27-13-62, jeudi, 16 (75) 27-21-32, vendredi.

pavillons

ORSAY, 5' RER, solide PAV. brique. 5 P. 100 m2 habitables, séj., cheminée + Studio indép. avec cft. Jardin calme. Exceptionnel : 465.000 F. 950-14-60.

CHAVILLE RD, s/coteau, Pav. 100 m2 habit. sur 1.000 m2 de terrain. Calme sans vis-à-vis. Px 1.260.000 F - 950-14-60.

SAINT-GRATIEN SUR 2.000 m2 PRES ENGHIEN, pavillon plain-pied 85 m2 + sous-sol et grenier aménageable. Tél. 989-31-74 et 261-43-44.

viagers

Près MONTARGIS, maison anc. 6 Pces, 3.800 m2 parc, pavillon gardien. Libre 5-9-81. Femme 76 ans. 130.000 F + rente. VIAGERS F. CRUZ 266-19-00.

LIBRE Petit 2 PCES cft près Mo ROME, 4e étage. 75.000 F + 900 F. Femme 81 ans. F. CRUZ, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

Ch. viager camp., conf., possibilité s'occ. prop. Référ. conf. Ecr. no 8.598 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Le Monde

économie

SOCIAL

Libres opinions

Un syndicalisme responsable à la recherche d'un interlocuteur

par JEAN BORNARD (*)

INFLATION accélérée, aggravation rampante du chômage, sombres perspectives pour la sécurité sociale, les dossiers que la C.F.T.C. présentent, en ce début d'été, aux pouvoirs publics et au patronat ne sont pas ceux qui s'accommodent de réponses simplistes.

Pour y faire face, la C.F.T.C. n'a pas choisi la fuite en avant, ni la recette miracle du changement de système, ni le refuge dans des actions surtout verbales.

Elle est convaincue que « les faits sont têtus » et que c'est d'abord à eux qu'il faut s'attaquer. C'est en présentant des solutions crédibles, à des interlocuteurs responsables, que le syndicalisme lui-même augmentera sa propre crédibilité aux yeux des travailleurs, et que ceux-ci lui donneront le poids nécessaire pour éviter que la crise économique actuelle ne s'accompagne d'une véritable régression sociale.

Dans ce climat difficile, la consolidation de la C.F.T.C., clairement démontrée aux élections prud'homales de décembre dernier, tient sans doute au refus de la politisation syndicale, constamment réaffirmé par le mouvement. Car l'engagement caractérisé des confédérations syndicales dans la politique est certainement une des causes principales du malaise du syndicalisme, après avoir été une source déterminante des différentes scissions, ne l'oublions pas.

Cette politisation s'est manifestée non seulement dans des prises de position directes, mais aussi dans une subordination évidente de nombreuses attitudes syndicales à des considérations politiques. Par exemple, dans les vives polémiques qui ont surgi au sujet des grands contrats salariaux du secteur public et nationalisé, généralement signés par C.F.T.C., F.O. et C.G.C., les reproches virulents de la C.G.T. et de la C.F.D.T. visaient, bien sûr, une « insuffisance » de ces accords, mais peut-être encore plus le fait que conclure de tels accords revenait à « pactiser avec le pouvoir » et à « consolider le système ». La crainte d'avoir l'air de poser des actes de « collaboration de classe » a pesé lourd dans les comportements de bien des organisations C.G.T. et C.F.D.T.

Pour mesurer la profondeur du mal, il suffit d'ailleurs, aujourd'hui encore, d'entendre la moindre interview d'un responsable syndical pour constater que le syndicalisme est largement observé à travers des lunettes ou des préoccupations politiques. Comment, dès lors, les querelles ou les déceptions politiques n'auraient-elles pas leur effet corrosif sur le syndicalisme ?

C'est pourquoi la C.F.T.C., pour sa part, entend plus que jamais éviter les confusions entre syndicalisme et politique, distinguer les responsabilités et condamner aussi bien les déviations politiques du syndicalisme que les tentatives politiques — et elles ne manquent pas de tous bords ! — pour annexer à leur profit les forces syndicales souvent beaucoup mieux structurées.

∴

A partir du moment où l'attitude syndicale n'est plus hypothéquée par les arrière-pensées politiques, il reste encore à avoir le courage de regarder la situation en face.

Un syndicalisme qui nie la crise et qui prétend défendre l'emploi dans l'immobilisme perd sa crédibilité. Il est terriblement difficile d'inventer pour les jeunes, de lutter pour que les adaptations, les restructurations, se fassent dans des conditions acceptables par les intéressés, mais c'est la seule perspective susceptible de mobiliser valablement les énergies.

∴

Une autre raison des difficultés actuelles du syndicalisme, pas assez mise en lumière, c'est le sentiment de millions de salariés que le syndicalisme, tel du moins qu'il leur est le plus souvent présenté, n'est pas fait pour eux.

Deux exemples seulement :

Il faut avoir distribué des tracts un jour de grève dans une gare pour mesurer à quel point l'exaspération du public peut être vive devant les grèves à répétition dans certains secteurs. Autant la majorité des salariés comprend un mouvement, même dur, mais bien expliqué, aux objectifs clairement définis, autant elle supporte très mal des mouvements répétés, souvent inopinés, qui apparaissent plutôt comme une simple agitation. Il en résulte fréquemment le sentiment que le syndicalisme, la grève, c'est surtout réservé à certains secteurs, concentrés, et non à des activités dispersées, vulnérables, qui ne peuvent recourir que très difficilement à de tels moyens d'action.

De même, s'il est facile de brocarder la signature d'un accord dénoncé comme insuffisant, il faut aussi souligner que, faute de convention collective, nationale ou régionale, ou faute d'accord dans une entreprise, on voit se creuser les écarts et les inégalités aussi bien entre les différentes entreprises qu'entre les salariés d'une même entreprise.

En luttant pour le renforcement de la politique contractuelle dans tous les secteurs, en voulant réserver la grève comme ultime recours et aux cas graves, en cherchant, par la généralisation des procédures de médiation, à offrir un recours à ceux qui n'ont pas les moyens de se faire entendre par la force, la C.F.T.C. vise, outre l'équité, bien sûr, à présenter un syndicalisme ouvert à tous et pas seulement à ceux qui sont les mieux placés.

∴

Cela dit, pour dialoguer, il faut être deux et il faut aussi que le syndicalisme trouve en face de lui des interlocuteurs.

Or bien des employeurs n'acceptent de faire un pas que sous la contrainte. La lutte des classes n'est pas l'apanage que des seuls marxistes ! Plus subtils, d'autres tentent de court-circuiter les syndicats par la maîtrise. Le péril est-il sérieux ?

Il est d'autant plus grand que les syndicats se refusent à prendre leurs responsabilités et risquent aussi de perdre leur crédit auprès des travailleurs. Mais quelles que soient les habiletés, l'agent de maîtrise ne remplacera jamais le délégué syndical, et vice-versa. Tous deux ont leur rôle. Le délégué qui fait son travail ne risque pas d'être débordé par son interlocuteur naturel.

D'autre part, un quelconque paternalisme ne peut se substituer à une action syndicale véritable qui dépasse les revendications individuelles. En particulier, les difficultés actuelles imposent une confrontation directe entre employeurs et salariés sur les problèmes de l'emploi. Tout employeur qui se refuse aujourd'hui à mettre cartes sur table pour expliquer ses décisions dans ce domaine et la politique d'ensemble de l'entreprise se condamne à des réactions syndicales uniquement négatives. On ne peut attendre des réactions responsables de la part des syndicats que si on les considère comme tels.

Le dialogue organisé entre employeurs et salariés répond à une nécessité trop profonde pour qu'on lui trouve des substituts valables.

Mais autant le patronat a le droit d'exiger de ses interlocuteurs qu'ils ne biaisent pas avec les réalités, autant il se doit de mettre lui-même cartes sur table et de ne pas considérer les syndicats comme de simples assistantes sociales.

L'avenir du syndicalisme dépend essentiellement de sa capacité d'être pris au sérieux, mais d'abord par la majorité des salariés, qui, seuls, peuvent lui fournir ses troupes et sa force.

C'est en tout cas la carte que joue la C.F.T.C.

(*) Secrétaire général de la C.F.T.C.

La C.G.T. publie un bilan des actions revendicatives d'une « densité exceptionnelle »

A l'issue de la réunion de sa commission exécutive, le 1er juillet, la C.G.T. publie une récapitulation des actions revendicatives menées depuis le mois de février, ainsi que le bilan des résultats obtenus.

« *La lutte est efficace et l'humeur des travailleurs n'est pas à la résignation* », a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral, en commentant ce document devant la presse.

La C.G.T. dénombre douze actions nationales interprofessionnelles, soixante-sept initiatives nationales de branches d'industrie, dix-huit actions régionales ou départementales, ainsi que des luttes dans « *des milliers* » d'entreprises.

« *Des millions de travailleurs*, a dit M. Krasucki, *ont participé à ces luttes d'une densité exceptionnelle.* » Les objectifs ont été, traditionnellement, les salaires, l'emploi, les conditions de travail et les libertés syndicales. Mais il y a eu aussi une sensibilisation réelle visant le droit à la santé, le travail précaire, les services publics, l'égalité des salaires masculins - féminins, l'information, etc. Les radios C.G.T. fonctionnent toujours, a souligné le syndicaliste, malgré les interventions policières.

Les initiatives prises par la C.G.T., a-t-il ajouté, étaient donc pleinement justifiées, malgré les facteurs défavorables : la crise, le chômage, le recentrage de la C.F.D.T. « *qui crée des difficultés dans les luttes mais ne suffit pas à les empêcher* » et la « *propension à la passivité de la FEN* ».

Les dirigeants de la C.G.T. ont, d'autre part, publié une déclaration sur « *l'attitude intolérable* » des patrons des petites et moyennes entreprises qui « *sous couvert d'un paternalisme moyenâgeux* » exploitent les travailleurs, entravent les libertés syndicales et pratiquent toutes sortes de discrimination. Les travailleurs, affirme la C.G.T., n'acceptent pas « *la mise en mouvement du patronat des P.M.E. comme force supplétive du C.N.P.F.* ».

UN COUP DE POUCE SUR LE SMIC ?

Le conseil des ministres devait fixer, mercredi 2 juillet, le nouveau montant du salaire minimum de croissance (SMIC). Un coup de pouce était envisagé, mais aucune précision n'était donnée, mercredi matin, la décision, indiquait-on, devant être prise « au plus haut niveau ». Le SMIC devrait augmenter d'au moins 2,12 %, soit 13,95 F l'heure (au lieu de 13,66 F) pour tenir compte de l'évolution des prix.

En principe, le gouvernement n'est pas obligé d'accorder une augmentation supplémentaire liée à l'évolution du salaire moyen, comme le prévoit la loi, dans la mesure où une avance de 1 % a déjà été accordée en décembre dernier. Un « coup de pouce », s'il était donné, pourrait porter la majoration du SMIC, à compter du 1er juillet, de 2,12 % à environ 2,69 %.

● *Mulhouse : les derniers grévistes de la faim sont hospitalisés.* — Les cinq immigrés clandestins turcs qui faisaient une grève de la faim depuis le 10 juin, à Mulhouse (Haut-Rhin), ont dû être hospitalisés mardi soir 1er juillet. Les grévistes, au nombre de neuf à l'origine, puis cinq après trois hospitalisations et un abandon, avaient entrepris cette action pour obtenir les cartes de séjour et de travail qui leur sont indispensables pour échapper à l'expulsion. Venus récemment à Mulhouse en se fiant à une rumeur selon laquelle on y délivrait aisément de tels documents, ils devaient vite apprendre que la législation en vigueur sur l'immigration ne tolérait qu'un séjour touristique de trois mois.

● *Les forces de l'ordre ont fait évacuer* le 30 juin, à 5 h., la fonderie Norinco S.A., à Méru (Oise), qui était occupée depuis le 23 juin par des ouvriers immigrés. Ces derniers entendaient défendre l'un des leurs, M. Omar Abadou, qui avait été mis à pied.

Les chaînes cadenassées qui entravaient les grilles ont été enlevées, et les non-grévistes, en grande majorité des Français, ont rejoint leur travail. Les deux tiers des cent soixante ouvriers de Norinco sont des étrangers, et ils occupent les postes les plus pénibles. Ils travaillent cent soixante-quatorze heures par mois pour 2 900 francs.

LES MÉDICAMENTS AUGMENTENT DE 5 %

Les prix des produits pharmaceutiques remboursables par la Sécurité sociale augmenteront de 5 % le 15 juillet prochain.

M. Jacques Barrot, ministre de la santé, l'a officiellement annoncé mardi 1er juillet, au cours de l'assemblée annuelle du Syndicat de l'industrie pharmaceutique, affirmant que cette augmentation avait été rendue possible grâce à la modération des prix des médicaments d'une année sur l'autre (+ 10 %). Avec l'augmentation conjoncturelle de 3 % déjà consentie le 1er février dernier, les firmes pharmaceutiques obtiennent ainsi, pour l'année 1980, une majoration globale de 8,15 %, peu éloignée du pourcentage qu'elles réclamaient. Les entreprises avaient en effet demandé une hausse de 11 % mais avaient accepté d'abandonner 2 % au titre des gains de productivité. Elles devraient donc en principe être satisfaites, d'autant plus que le ministre a annoncé en même temps que les mesures d'assouplissement du régime des prix des médicaments arrêtées en mars dernier (« le Monde » du 7 mars) — avec, notamment, l'abolition de l'arrêté 25-582 sur la grille des prix, — la faculté de modulation permanente des hausses et la mise en place de fiches de transparence, remises aux médecins (et qui comportent l'indication des prix respectifs des produits vendus), allaient bientôt entrer en application (le 1er septembre au plus tard).

En réalité, ce n'est pas le cas, beaucoup affirmant que la hausse des coûts et des charges étant très supérieure à la majoration consentie. — A. D.

● *Entrave au droit syndical : 3 000 F d'amende.* — Le directeur de la société Férodo de Limoges s'était introduit, un dimanche, jour de fermeture de l'usine, dans le local syndical C.G.T. et y avait enlevé des affiches. Il a été condamné, le 25 juin, à 3 000 F d'amende pour entrave au droit syndical et violation de domicile. La C.G.T., partie civile, a obtenu 1 000 F de dommages-intérêts.

● *Effort de l'U.R.S.S. en faveur de l'énergie nucléaire.* — L'U.R.S.S. entend doubler la capacité de production des centrales nucléaires pendant la période 1981-1985, vient de déclarer le vice-ministre de l'énergie soviétique, M. Fédor Ovtchinnikov. La capacité globale actuelle des centrales atomiques de l'U.R.S.S. est de 8 000 mégawatts. — *(Agefi.)*

AGRICULTURE

APRÈS LES DÉPRÉDATIONS COMMISES A RENNES

M. Hervé (P.S.) invite les agriculteurs à modifier leurs choix politiques

De notre correspondant

Rennes. — Les violentes manifestations des primeuristes bretons, vendredi 27 juin à Rennes et samedi 28 juin dans les Côtes-du-Nord, ont entraîné de vives réactions de la part de la population non agricole, notamment en raison de l'importance des dégâts commis. Les citadins n'ont, en effet, pas accepté les destructions d'arbres par des agriculteurs en colère.

Lundi soir 30 juin, en ouvrant la séance du conseil municipal, le maire de Rennes, M. Edmond Hervé (P.S.), a qualifié d'inacceptables ces actes de violence et s'est étonné « *de la facilité avec laquelle ils ont été commis* ». Selon une première estimation, le montant des dommages concernant la ville de Rennes s'élève à 480 000 francs. M. Hervé a annoncé qu'il adresserait la facture au président de la République. Partisan d'une nouvelle organisation de la production au niveau européen, avec la définition de quotas par production, par région et par exploitation, le maire de Rennes affirme : « *Cela est possible techniquement et nécessaire politiquement. La fermeture des frontières à des pays tels que la Grèce est un non-sens humain et politique.* » Faute de la mise en place d'une nouvelle organisation, « *il faut avoir le courage de dire que les difficultés continueront et que, dans les années qui viennent, on assistera à un déménagement de certaines productions bretonnes* ». Il a souhaité que les agriculteurs osent faire des choix politiques autres que ceux qu'ils font en règle générale.

De leur côté, la F.D.S.E.A. et le C.D.J.A. d'Ille-et-Vilaine également surpris par la réaction d'hostilité suscitée par ces manifestations, ont désapprouvé « *les actes de destruction qui sont le fait d'une infime minorité et pas toujours d'agriculteurs* ». — C. T.

CONJONCTURE

Escalade de hausses en juillet

De nombreuses augmentations de prix ou de tarifs entrent en vigueur pendant les premiers jours de juillet.

● AUTOMOBILE. — Talbot et Peugeot ont décidé une hausse de 5 %, Citroën de 4,8 % et Renault de 6 %.

● TRANSPORTS. — A Paris, le carnet de dix tickets de métro-bus de deuxième classe a augmenté de 17 % le 1er juillet, la carte hebdomadaire de 21,7 %, la carte orange de 21,4 % à 30 % selon les zones. Les tarifs des parkings parisiens souterrains se sont également accrus de 6,66 %.

● ASSURANCE - MALADIE. — La nouvelle cotisation d'assurance-maladie à la charge des retraités (1 % sur la pension de base, 2 % sur les retraites complémentaires) est devenue effective.

● LOYERS. — Trois cas peuvent se présenter :

— *Les loyers H.L.M.* augmentent en juillet au maximum de 10 %, le pourcentage appliqué étant susceptible de varier d'un organisme à l'autre.

— *Les loyers des appartements encore soumis à la loi de 1948* subissent des hausses de 11 % (catégories III A et III B), 12 % (catégorie II C), 13 % (catégorie II B et catégorie II A) si les locataires ont plus de soixante-cinq ans dans le cadre d'un plafond de ressources annuels. (Si les locataires ont moins de soixante-cinq ans, leurs loyers sont libres.) Seuls les logements de la catégorie IV ne subissent aucune augmentation.

— *Les loyers du secteur libre* ne varient au 1er juillet que dans deux cas :

1) Si c'est la date anniversaire de la signature du bail : l'évolution est alors celle de l'indice figurant dans le bail ; si aucun indice n'est cité dans le bail, c'est celui de l'INSEE qui est pris en considération (+ 13,3 % en un an pour le dernier indice connu, celui du premier trimestre 1980).

2) Si c'est la date du renouvellement du bail, les engagements de modération récemment signés par les représentants des propriétaires stipulent que les hausses proposées aux locataires ne dépasseront pas celles de l'indice, avec une augmentation éventuelle de 4 % supplémentaire.

● MEDICAMENTS. — Augmentation de 5 % à compter du 15 juillet (voir ci-contre).

● BOULANGERIE. — Les prix étant libres, il est difficile de prévoir les augmentations qui pourront intervenir en juillet. M. Francis Combe, président de l'assemblée permanente des chambres de métier, a souscrit un nouvel engagement de modération basé, comme le précédent, sur l'évolution globale des prix à la consommation. Selon les indications qu'il a reçues de la part du ministère de l'économie, cette évolution serait de l'ordre de 10 % de juillet 1980 à juillet 1981. Les boulangers, qui ne peuvent guère augmenter leurs prix que deux fois par an, pourraient, ces jours-ci, appliquer une hausse d'environ 7 %, ce qui ferait augmenter de 10 centimes le prix de la baguette.

● *Les commandes à l'exportation reçues par l'industrie française décroissent*, indique l'enquête semestrielle de l'INSEE sur la concurrence étrangère et les exportations. Les industriels ont maintenant tendance à satisfaire en priorité le marché intérieur, où la concurrence étrangère reste modérée et les marges bénéficiaires satisfaisantes. En ce qui concerne les seuls biens d'équipement, les chefs d'entreprise « *enregistrent un net reflux des commandes étrangères. (...) Pour plusieurs secteurs (fonderies, équipement général, matériel électronique, construction de machines), le marché national renforce son rôle de soutien de l'activité* ».

ÉNERGIE

L'Algérie pourrait supprimer la prime de 3 dollars par baril de pétrole destinée à favoriser l'exploration

De notre correspondant

Alger. — Pour la seconde fois en deux mois, l'Algérie, imitant la Libye et le Nigéria, a relevé, mardi 1er juillet, le prix de son pétrole portant à 37 dollars le baril, soit une augmentation de 1,79 dollar. La précédente hausse était de 1 dollar et avait eu lieu le 15 mai. La mesure qui vient d'être prise, précise-t-on dans les milieux proches de la Sonatrach découle de la réunion de l'OPEP à Alger les 9 et 10 juin.

Les Algériens appliquent, en effet, depuis deux ans à leur pétrole, le Sahara Blend, un différentiel de 5 à 5,5 dollars le baril en raison de son exceptionnelle légèreté et de sa basse teneur en soufre. Il entraîne, en outre, des frais de transport moins élevés que celui du Golfe.

On laisse entendre d'autre part à Alger que la prime de 3 dollars par baril demandée aux clients de la Sonatrach « *à titre d'avance* » pour financer les dépenses d'exploration pourrait être prochainement supprimée. Cette mesure, explique-t-on, a produit son effet et a sensibilisé de nombreuses sociétés au problème du renouvellement des gisements. Des contrats d'exploration ont été signés avec la C.F.P. et Sohio. D'autres sont en cours de négociations. On estime par ailleurs dans les milieux pétroliers algériens que l'instauration de cette prime a souvent été mal comprise à l'étranger où on l'assimile de façon presque systématique à une augmentation détournée du prix du pétrole. D'autres mesures sont à l'étude pour promouvoir les programmes d'exploration et permettront dès leur adoption la suppression de la prime de 3 dollars.

D'autre part le symposium sur l'utilisation du gaz dans le monde arabe, réuni à l'hôtel Aurassi depuis lundi, a poursuivi ses travaux mardi. De nombreux experts ont déploré le « *fantastique gaspillage actuel* », plusieurs milliards de mètres cubes de gaz brûlé à la torchère sur les champs pétrolifères partant en fumée chaque mois. Cependant le prix du gaz algérien continue à faire l'objet de négociations. Les dirigeants de la Sonatrach ont ainsi rencontré lundi 30 juin à Alger une délégation de la société américaine Distrigas, de Boston. Les discussions ont porté sur la révision des formules contractuelles qui déterminent à intervalles réguliers l'établissement du prix du G.N.L. Depuis le 1er juillet, cette société, qui importe annuellement 1,5 million de mètres cubes, paie ce gaz 3,25 dollars le million de B.T.U. Comme avec leurs autres clients, les Algériens souhaiteraient parvenir, par étapes, à une parité avec le pétrole brut. En attendant, les livraisons de gaz à Distrigas se poursuivent normalement, ce qui crée un climat favorable aux discussions.

Enfin une délégation de la société belge Distrigaz a commencé le 1er juillet à Alger des négociations sur les prix du gaz pour le contrat aux termes duquel la Sonatrach doit livrer, à partir de 1982, 5 milliards de mètres cubes de gaz par an pendant vingt ans. Par le simple jeu de l'indexation, le prix de base fixé à 1,70 dollar le millions de B.T.U. en 1976 atteint actuellement 3,60 dollars.

DANIEL JUNQUA.

● *Le Koweït baisse le prix de son gaz de pétrole liquéfié.* — Le Koweït a décidé de baisser de 4,5 dollars par tonne le prix de son gaz de pétrole liquéfié « *en raison de la baisse des prix des G.P.L. produits par les Etats du Golfe* ». La tonne de butane sera ramenée de 332 à 322 dollars et celle de propane sera maintenue à 318 dollars. — *(A.F.P.)*

● *Révision en baisse des estimations de production et de réserve pétrolière britannique.* — Le Livre brun, qui, chaque année, fait le point officiel sur les activités pétrolières dans la zone britannique de la mer du Nord, prévoit pour 1980 une production de 80 à 85 millions de tonnes (contre 85 à 105 millions prévus l'an passé).

Pour les années suivantes, les chiffres ont aussi été révisés en baisse (pour atteindre entre 95 et 135 millions de tonnes pour 1984), de même que l'estimation du contenu recouvrable des gisements (entre 2,2 et 4,2 milliards de tonnes).

● *Du pétrole et du gaz naturel ont été détectés pour la première fois dans le golfe du Bengale*, vient d'annoncer le ministre indien du pétrole. M. Veerendra Patil a déclaré au Parlement qu'une nappe de pétrole avait été découverte à une quarantaine de milles au nord-est de Machilipatnam (au large de l'Etat d'Andhra-Pradesh). Les premiers tests de forage ont révélé une production supérieure à 600 barils par jour. Le gaz a été détecté à 12 milles au nord-est de Port-Blair (îles Andaman), à hauteur de Pondicherry. Le premier forage a donné une capacité de 100 000 mètres cubes par jour. — *(Reuter.)*

AU PREMIER TRIMESTRE

Les agences de publicité ont accru leur activité de 28 %

L'activité des agences de publicité a été particulièrement soutenue au cours du premier trimestre, avec une progression de 28,1 % des facturations et de 27,4 % du revenu brut par rapport au premier trimestre 1979. C'est ce que révèle la note de conjoncture de l'A.A.C.P. (Association des agences et conseils en publicité).

L'année a donc démarré en flèche, sans qu'on puisse savoir si ce phénomène correspond simplement à un recours plus accentué aux grands médias, dont l'évolution est plus facile à saisir statistiquement (+ 40 % en valeur pour la télévision, + 31 % pour les magazines, + 20 % pour la radio), ou si on doit l'attribuer à un effet de prolongement du dernier trimestre de 1979, qui avait déjà été bon. L'année dernière a en effet été marquée par une reprise en force de la publicité dans certains secteurs. Les lessiviers par exemple ont investi 100 millions de plus qu'en 1978 (+ 38,5 %). Or l'année d'activité de la profession publicitaire est décalée par rapport à l'année légale : les « campagnes » se déroulent plus de septembre à juillet que de janvier à janvier.

Cela explique peut-être que la traditionnelle réserve des responsables d'agences sur les perspectives de l'année entière soit, cette fois, particulièrement marquée. Ils indiquent, dans leurs déclarations, qu'ils s'attendent, en 1980, à une expansion modérée de l'ordre de 13 % de l'activité et à une faible croissance de l'emploi (+ 0,5 %).

ÉTRANGER

Un industriel américain encore confiant

De notre envoyé spécial

Boston. — Est-ce discrétion ombrageuse ou prudente réserve ? Les industriels américains paraissent peu enclins à parler de la crise à leurs hôtes étrangers. De celle qui touche leurs propres activités comme de celle qui, jour après jour, gagne toute l'économie américaine. Ils ne nient pas la réalité de ce « coup de froid » ; mais ils s'interrogent sur sa vraie gravité et sa durée. La longue campagne pour les élections présidentielles brouille sans doute et les cartes et les jugements.

Ainsi, pour M. Bill Conway, le président de Nashua, une firme qui a pris le nom — d'origine indienne — de la ville au nord de Boston où elle a été créée il y a plus de cent ans. Une firme chanceuse au demeurant : depuis une quinzaine d'années, elle est dans la bonne échappée économique. Ne produit-elle pas des matériels (photocopieurs, papiers spéciaux, disques pour ordinateurs...) dont se nourrit la communication, un des maîtres mots du vocabulaire contemporain ? Et pas seulement économique

La société (600 millions de dollars [2,70 milliards de francs] de chiffre d'affaires en 1979), présente dans dix pays étrangers, progresse depuis 1965 au rythme de 16 % par an en moyenne. Le grand confort, quoi ! C'est sans doute une raison pour M. Conway — une force de la nature, au visage impénétrable d'évêque épiscopalien, aux cheveux drus, courts et blancs — de ne pas s'émouvoir, apparemment, du vent de la crise.

Certes, la récession est sérieuse, reconnaît-il. Tout comme les problèmes de change, elle a gêné son entreprise, essentiellement dans la production de matériels (papiers adhésifs) liés directement aux activités des industriels, ses clients. « Cette récession, *commente-t-il,* affectera les dividendes de l'entreprise pour les deuxième et troisième trimestres de cette année... Toutefois, le quatrième devrait être excellent », *prévoit-il.*

Offres d'emplois pour techniciens

Peut-on dire plus brièvement que Nashua n'aura connu cette année qu'un accident de parcours ? Ce jugement serein est au reste partagé par l'un des collaborateurs de « Bill ». « La crise, la vraie, celle qui fait des dégâts et qui est longue et douloureuse, ne devrait éclater que dans un an, un an et demi... »

D'autres bons observateurs de la vie économique américaine n'osent pas trancher autrement. Outre-Atlantique, la production a diminué de 2 % en mai. Certes, selon la Banque fédérale de réserve, l'automobile, l'aéronautique, le textile, les aciéries et les firmes dont les activités sont liées au pétrole et au plastique ont, au premier chef, payé tribut à ce début de récession. En un mot, les industries traditionnelles.

Bien sûr, ce sont les ouvriers non spécialisés (« blue collar ») qui sont les premiers touchés. En revanche, selon le Nashua Telegraph, *(« le plus important quotidien du soir du New-Hampshire », comme il se présente), les offres d'emploi pour les techniciens diplômés (ordinateurs et management notamment) étaient, en mai, de 8 à 10 % supérieures à celles correspondantes de l'an dernier. Et même de 21 % pour les seuls ingénieurs ! Pour ces spécialistes, le salaire de début est de 20 000 dollars par an, d'un tiers supérieur au traitement offert aux jeunes diplômés non techniciens. Le pourcentage de 8 à 10 % est toutefois à rapprocher des 13 % qui auraient dû être atteints, avait-on prévu.*

Pourtant, en dépit du lyrisme national surprenant — « Nous avons foi en notre pays, dans nos affaires et surtout dans la jeunesse américaine » *— dont font preuve certains Américains, et que rapporte le* Nashua Telegraph, *la spirale de la récession inquiète les Etats-Unis : le chômage conduit parfois à des suicides, des attaques cardiaques, des dépressions, voire des meurtres... Dans le Michigan — où se trouve Detroit, la cité de l'automobile, — le gouverneur de l'Etat, M. William G. Milliken, prévoit qu'il y aura plus de dix-neuf mille morts pour raisons économiques. Le* Nashua Telegraph, *qui rapporte ce chiffre, ne précise pas toutefois comment il a pu être établi...*

ALPHONSE THÉLIER.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,0840	4,0880	+ 75	+ 105	+ 170	+ 205	+ 460	+ 525
$ can. ...	3,5540	3,5585	— 50	— 10	+ 20	+ 25	+ 170	+ 245
Yen (100).	1,8640	1,8675	— 45	— 15	— 40	— 15	+ 70	+ 110
DM	2,3190	2,3215	+ 40	+ 60	+ 100	+ 125	+ 375	+ 425
Florin ...	2,1200	2,1230	+ 20	+ 40	+ 55	+ 80	+ 190	+ 220
F.B. (100).	14,5110	14,5270	— 350	— 160	— 470	— 255	— 770	— 400
F.S.	2,5140	2,5180	+ 125	+ 150	+ 275	+ 305	+ 810	+ 875
L. (1 000).	4,8575	4,8655	—1370	—1230	—2010	—1710	—3475	—2315
£	9,6500	9,6600	— 525	— 435	— 890	— 770	—1545	—1300

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10	10 1/4	9 9/16	9 11/16	9 7/16	9 9/16	8 7/8	9
$ E.-U.	2 5/8	2 7/8	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 7/8	10
Florin ...	10 1/4	10 1/2	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16
F.B. (100).	14	16	14 1/8	14 3/8	13 3/4	14 1/4	13 1/4	13 1/2
F.S.	3 1/4	3 3/4	5 5/8	5 7/8	5 5/8	5 7/8	5 5/8	5 7/8
L. (1 000).	30	40	50	60	40	50	25	35
£	18	13 1/2	17 3/4	18 1/4	17 1/2	17 3/4	15 3/4	16
Fr. franç..	12	12 1/2	12 5/16	12 9/16	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

La Société franco-belge de matériel de chemins de fer va déposer son bilan

La Société franco-belge de matériel de chemins de fer va déposer son bilan, a annoncé mercredi 2 juillet Me Chassagnon, administrateur judiciaire, qui s'adressait au comité d'entreprise. *La Société franco-belge* est spécialisée dans la fabrication de matériel de chemins de fer et occupé, ces dernières années, le premier rang européen pour la construction de boggies et le premier rang national pour celle de wagons de marchandises. Elle occupe actuellement deux mille trois cents personnes à Raismes, dans le département du Nord, avec un chiffre d'affaires avoisinant 800 millions de francs.

Rachetée en 1962 par le groupe Merlicq, qui détient 80 % de son capital, la Franco-belge, gravement touchée par la crise européenne du matériel ferroviaire, a perdu 1 million de francs en 1978 et plus de 52 millions en 1979, le rythme mensuel des pertes atteignant 5 millions de francs en 1980 et la trésorerie devenant largement négative.

Par décision du tribunal de commerce *de Paris, le 20 juin dernier,* la société avait bénéficié de la procédure de suspension provisoire des poursuites, et un curateur, Me Chassagnon, avait été nommé. Dans un délai de trois mois, il devait présenter « un plan de redressement d'apurement collectif ».

Mais le curateur n'a même pas eu le temps de préparer ce plan en raison de l'ampleur du trou de trésorerie. Tous les moyens ayant été épuisés, que ce soit au CIASI, à la Caisse nationale des marchés de l'Etat ou auprès des banques, qui n'escomptent plus les traites, le curateur a dû annoncer le dépôt de bilan.

Le tribunal de commerce va sans doute prononcer, en début de semaine prochaine, un jugement de règlement judiciaire ou de liquidation de biens. Une « mission d'étude et d'analyse », comprenant des membres de la profession, notamment Arbel à Douai et A.N.F. Industrie à Crespin, vont essayer de mettre sur pied un plan de redressement, qui sera difficile à mettre en œuvre, les besoins de financement étant « considérables et exceptionnels ». Des licenciements sont à redouter dans une région *déjà lourdement* éprouvée par la crise de la sidérurgie.

● *Contrefaçon : une importante saisie effectuée à Milan.* « *La plus importante saisie de l'histoire de la contrefaçon vient d'être effectuée à Milan* », indique un communiqué publié le 1er juillet par l'Union des fabricants pour la protection de la propriété industrielle (U.F.P.P.I.).

Cette opération, qui concerne essentiellement des marques françaises, a été menée à bien le 20 juin dernier sur la requête de l'U.F.P.P.I. Elle a entraîné la saisie de 8 500 sacs à main, 10 500 boucles de ceinture, 360 portefeuilles, de plus de 4 kilomètres de toiles imprimées, enfin de 7 moules et poinçons permettant de reproduire des marques telles que Cartier, Dior, Yves Saint-Laurent, Louis Vuitton, Rolex, Adidas. Le chiffre d'affaires estimé de l'entreprise serait de 100 millions de francs pour un million d'objets écoulés dans le monde entier, indique l'U.F.P.P.I.

Cette saisie confirme qu'en 1980 « *la contrefaçon s'industrialise* », estime l'Union des fabricants, qui évalue le préjudice annuel à 2 milliards de francs pour l'industrie française, ce qui représente quelque vingt mille emplois.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Coop prend le contrôle de la Maison de Valérie.* — La société de vente par correspondance *Coop vient d'acquérir 52 % du* capital de la Maison de Valérie, une firme spécialisée dans la vente par correspondance d'équipements de la maison.

● *La compagnie britannique British Petroleum* vient d'acquérir la société belge Tensia, une des multiples entreprises européennes fabriquant des produits de lessive vendus sans marque dans les magasins à grandes surfaces. Jusqu'à présent Tensia, qui a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 900 millions de francs environ, était une filiale à 55 % du groupe Paribas et à 45 % de la Société générale de Belgique par la Carbochimique (27 %) et l'U.F.I. (18 %). Par cette acquisition, B.P. va pouvoir développer ses activités dans le secteur européen des détergents (6 millions de tonnes vendues en 1979 pour une valeur de 27 milliards de francs), où elle n'était que faiblement présente par le biais d'une petite fabrique de détersifs liquides Robert McBride (G.-B.), *rachetée en 1978.*

● *Le Koweït a acquis 10 % du capital de Volkswagen-Brésil.* Les actions ont été rachetées au *groupe brésilien Montero Aranha* qui détenait 20 % de la société automobile, pour un montant de 115 millions de dollars (470 millions de francs).

Conjoncture

● *La croissance du produit intérieur brut marcahnd* a été de 0,4 % en France au premier trimestre 1980 par rapport au quatrième trimestre 1979, selon les comptes trimestriels de l'INSEE. Cette progression, qui met la production du premier trimestre 2 % au-dessus du niveau moyen de 1979, s'explique essentiellement par un mouvement du stockage, qui compense le destockage du quatrième trimestre 1979. Le rôle du commerce *extérieur*, qui a joué comme un frein à la croissance au premier trimestre, a été compensé par la progression de la consommation et des investissements.

Etranger

DANEMARK

● *Le taux de la T.V.A. danoise* est passé, le 30 juin, de 21,25 % à 22 %, ce qui rapportera à l'Etat un supplément de 2,6 milliards de couronnes par an. A l'exception des produits destinés à l'exportation, toutes les marchandises sont soumises à la T.V.A. au Danemark. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SANOFI

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin 1980, sous la présidence de M. René Sautier, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se traduisent pour la société par un bénéfice net de 91 millions de francs.

Au niveau du groupe, il est rappelé que le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 2,94 milliards de francs et le bénéfice net consolidé, hors intérêts minoritaires, à 131,8 millions de francs, soit 25,58 francs par action, contre, après ajustement 13,70 francs en 1978.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 9 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 4,50 francs, qui sera mis en paiement, à compter du 15 juillet 1980, contre remise du coupon n° 3.

Compte tenu des parités d'échange de leurs titres contre des actions Sanofi, les actionnaires de Parcor et de Labaz avaient respectivement reçu, l'an dernier, un dividende net de 7 francs (Parcor) et de 3 francs (Labaz).

L'assemblée a ratifié la cooptation en qualité d'administrateur de M. Jacques Bonnet de La Tour, directeur financier de la S.N.E.A. et de M. Jean-François Dehecq, directeur général de Sanofi. Elle a par ailleurs renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Jean Fouchier et René Sautier ainsi que celui de la Société nationale Elf-Aquitaine représentée par M. Charles Everard de T'Serclaes, directeur général groupe de cette société.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a reconduit M. René Sautier dans ses fonctions de président-directeur général de la société.

Au cours de son allocution, le président a indiqué que les ventes consolidées des cinq premiers mois de l'exercice ont progressé de 20 % par rapport à la période correspondante de 1979 et que les efforts d'amélioration des résultats se sont poursuivis. Cette tendance devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'exercice en cours et permettre à l'entreprise, sauf accident de conjoncture majeur, d'augmenter ses résultats plus rapidement que son chiffre d'affaires.

Au sujet des grandes spécialités pharmaceutiques du groupe, il a été signalé que l'anti-agrégant plaquettaire a obtenu l'autorisation de mise sur le marché, pour des indications encore étroites, dans cinq nouveaux pays étrangers et que son exploitation vient de commencer en Espagne et en Hollande.

L'anti-épileptique a vu prolonger la durée de sa protection brevetaire, en Grande-Bretagne notamment, et l'anti-arythmique pourrait être prochainement enregistré dans de grands pays d'Europe occidentale.

Malgré une conjoncture plus difficile, le secteur produits de beauté-parfums poursuit son développement, le chiffre d'affaires des cinq premiers mois ayant progressé de + 17 %.

Au sujet des opérations importantes de rapprochement avec Pasteur (I.P.P.) et Clin-Midy, M. René Sautier a notamment déclaré :

« De nouveaux accords sont en cours de négociation avec la fondation Pasteur. Ils se situent dans la perspective que nous avions envisagée dès 1976 lors de notre prise de participation minoritaire dans la société Institut Pasteur Production.

Ces accords doivent nous permettre d'accéder à la bio-pharmacie dont on s'accorde à penser qu'elle sera à l'origine de familles de produits nouveaux, de nature à modifier, voire à renouveler complètement les moyens thérapeutiques que la chimiothérapie classique met aujourd'hui à la disposition de la médecine.

Ces accords doivent simultanément avoir pour conséquence, grâce à l'appui logistique, commercial et clinique, que Sanofi apportera à I.P.P. en France, mais surtout à l'étranger, une accélération du développement de cette entreprise et une augmentation de ses résultats.

L'opération prévue de rapprochement par fusion sur Sanofi de la société Clin-Midy Industries correspond à des objectifs différents et aura des conséquences très immédiates et directes sur la physionomie de votre groupe.

Le groupe Clin-Midy présente, par rapport à Sanofi, une complémentarité assez remarquable :

- par la nature de ses produits et des classes thérapeutiques qu'ils couvrent ;
- par l'implantation géographique de ses activités ;
- par la nature des thèmes de sa recherche.

Les modalités techniques et financières de l'opération ont été conçues de telle sorte que la branche alimentaire actuellement présente dans C.M.I. soit rendue en son état aux actionnaires actuels de l'entreprise qui le souhaiteraient.

Les parités font évidemment l'objet d'études aux termes desquelles les commissaires aux apports et les commissaires aux comptes de chaque entreprise seront appelés à donner leur appréciation.

Les travaux importants auxquels il a déjà été procédé m'amènent à penser qu'une parité convenable devrait conduire à échanger sept actions Sanofi contre cinq actions C.M. Industries.

Les études qui ont été menées préalablement à la proposition montrent :

- que l'opération confortera les perspectives d'évolution du bénéfice net par action pour 1980 ;
- que les complémentarités existant entre les deux entreprises doivent, par la suite, assurer une meilleure assiette au développement et un rythme très satisfaisant de croissance des résultats.

Nous pensons ainsi proposer à l'assemblée générale qui se réunira en temps voulu, une opération répondant aux nécessités économiques et d'un intérêt majeur pour l'entreprise ».

A l'issue de l'opération, et si les actionnaires des sociétés intéressées approuvent la parité d'échange des droits sociaux mentionnée ci-dessus, la participation de S.N.E.A. dans Sanofi devrait être ramenée de 80 % à environ 60 %.

elf aquitaine

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société nationale ELF-AQUITAINE, qui s'est tenue le 12 juin 1980, a approuvé les comptes de l'exercice 1979. Au titre de cet exercice, le dividende global par action de 50 F de nominal a été fixé à 52,50 F dont 35 F au titre de dividende net et 17,50 F au titre d'avoir fiscal (impôt déjà payé). Il sera mis en paiement en échange du coupon n° 25 à partir du 3 juillet 1980 aux guichets des établissements suivants (sièges, agences et succursales).

- EN FRANCE :
Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Société Générale, Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial, Caisse Centrale des Banques Populaires, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet et Banque Vernes et Commerciale de Paris.
- EN BELGIQUE :
Banque de Paris et des Pays-Bas Belgique, Société Générale de Banque-Bruxelles, Banque de Bruxelles.
- AU LUXEMBOURG :
Banque de Paris et des Pays-Bas pour le Grand Duché de Luxembourg.
- EN ALLEMAGNE FEDERALE :
Deutsche Bank AG, Dresdner Bank AG, Bayerische Vereinsbank.
- EN SUISSE :
Crédit Suisse, Union de Banques Suisses, Société de Banque Suisse.

INSTITUT MÉRIEUX

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'Institut Mérieux s'est tenue à Lyon, le 25 juin 1980 et a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Le chiffre d'affaires de cet exercice s'est élevé à 582 061 044 F contre 478 013 652 F en 1978, soit une augmentation de 21,8 %.

Après dotation aux amortissements de 21 799 531,65 F, le bénéfice net s'établit à 44 493 460,12 F contre 3 893 168,96 F en 1978.

L'assemblée générale a fixé le dividende à 12 F net par action payable à compter du 1er septembre 1980.

Ce dividende s'appliquera à 1 million d'actions puisque les 100 000 actions nouvelles attribuées gratuitement, selon la décision du conseil d'administration du 29 avril 1980, à raison de 1 pour 9, sont créées jouissance du 1er janvier 1979 donnant ainsi droit au dividende de l'exercice 1979.

La date de début de l'opération de remise des titres nouveaux a été fixée au 7 juillet 1980.

ROCHEFORTAISE S.A.

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 26 juin 1980, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 et fixé le dividende à 15 F net, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 50 % donnant un revenu global de 22,50 F.

Le président, dans son allocution, a donné un aperçu sur la marche des affaires pendant le premier semestre 1980.

L'ensemble des sociétés a vu son chiffre progresser au cours des cinq premiers mois. Le président a annoncé la création, en février 1980, de la société des Meubles de Lussac qui a repris l'exploitation de deux usines situées l'une à Lussac et l'autre à Châtellerault.

Il a signalé une récession dans le meuble au cours du deuxième trimestre 1980 et, comme autre sujet d'inquiétude, la balance commerciale très déficitaire à Madagascar qui a contraint le gouvernement à restreindre ses ouvertures de crédit vers l'étranger.

ROUSSELOT S.A.

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 24 juin 1980 sous la présidence de M. Guy Cailou.

Pour l'exercice 1979, le chiffre d'affaires consolidé du groupe ROUSSELOT s'est élevé au chiffre record de 1 633,8 millions ; le résultat net consolidé a été de 18,3 millions et la marge d'autofinancement de 102,1 millions.

Au cours de son allocution, le président a donné des indications concernant la tendance de 1980 :

— ROUSSELOT s.a. et ses filiales européennes ont connu une activité soutenue au cours du premier semestre qui ne se reflète pas au niveau du compte d'exploitation.

Le groupe est, en effet, confronté d'une part à la baisse très importante du prix des corps gras et à celle du prix des protéines animales lié aux cotations internationales des tourteaux de soja, d'autre part à la stagnation du prix de vente des gélatines.

— Dans ces conditions et malgré le sensible redressement de la filiale américaine PETER COOPER, les perspectives de résultats 1980 apparaissent nettement inférieures à ceux de l'exercice écoulé.

L'assemblée a approuvé toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration : en particulier, elle a décidé la mise en paiement le 1er septembre 1980 du coupon n° 8 d'un montant de 7,50 F qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 11,25 F. Un acompte de 15 F assorti d'un avoir fiscal de 7,50 F ayant été versé le 21 janvier 1980, le dividende au titre de l'exercice 1979 ressort à 22,50 F qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 33,75 F par action.

L'ORÉAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 1980

L'assemblée générale des actionnaires, réunie sous la présidence de M. François Dalle, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

En millions de francs	1976	1977	1978	1979
Chiffre d'affaires consolidé ..	4 220	4 810	5 554	6 582
Bénéfice net du groupe	196	146	211	332
Bénéfice net par action (en francs)	50,57	37,81	53,89	74,95
Dividende par action (en francs)	10,65	10,65	15	19

L'exercice 1979 a donc été pour L'Oréal une bonne année avec une progression satisfaisante du chiffre d'affaires (+ 16 % à données comparables) et une augmentation encore plus rapide des résultats.

Pour l'exercice 1980, le chiffre d'affaires consolidé devrait au moins atteindre 8,5 milliards compte tenu de l'acquisition des sociétés Métabio-Joullié et Société d'Hygiène Dermatologique de Vichy.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a suivi, les actionnaires ont approuvé l'acquisition, par L'Oréal, de 99 % du capital de la Société d'Hygiène Dermatologique de Vichy, leader européen de la dermopharmacie. La société S.D.V. sera intégrée au sein de la division pharmacie de L'Oréal. En 1980, le chiffre d'affaires de cette division sera de l'ordre de 2 milliards de francs.

Le rapport annuel 1979 peut être obtenu (en français ou en anglais) auprès de D. Berbigier — L'Oréal Information financière — 41, rue Martre, 92117 Clichy Cedex, France.

PAPETERIES DE GASCOGNE

L'Assemblée générale ordinaire des Papeteries de Gascogne s'est tenue à Dax le 23 juin 1980.

Le président, Philippe Blanc, a indiqué que l'année 1979 avait été marquée par un redressement de la rentabilité des activités de la Société.

Il a déclaré qu'en ce qui concernait le groupe des Papeteries de Gascogne, l'exercice 1980 se présentait d'une façon satisfaisante. Les résultats du premier semestre 1980 devraient être comparables à ceux de 1979.

Ensuite, l'assemblée a approuvé les propositions du conseil concernant la répartition des résultats.

Le dividende s'élève à 4 F par action auquel s'ajoute l'avoir fiscal de 2 F. Il sera mis en paiement le 23 juillet 1980 contre remise du coupon numéro 31.

Nous rappelons les principaux résultats de l'exercice :

— Chiffres d'affaires H.T.	488 401 857 F	+ 15,3 % par rapport à 1978
— M.B.A.	46 593 000 F	
— Bénéfice net	13 056 707 F	
— Chiffre d'affaires H.T. consolidé du groupe	1 196 522 185 F	
— Bénéfice net consolidé	20 249 601 F	

La réévaluation des immobilisations amortissables de la Société a dégagé une plus-value de 8 326 122,80 F qui a été inscrite au passif.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, une assemblée générale extraordinaire a approuvé l'augmentation du capital social de la Société à 81 863 440 F. Cette augmentation fait suite à l'apport par ATO EMBALLAGE de participations supplémentaires dans les filiales communes d'emballage en plastique.



CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

Au cours de sa séance du 26 juin 1980, le Conseil d'administration de la C.C.C.C., sous la présidence de M. Jacques Moreau, a examiné la situation de la Caisse centrale et du groupe du Crédit Coopératif à la fin du premier semestre.

Au cours de la première moitié de l'année, l'activité du Crédit Coopératif est restée soutenue en dépit du renchérissement du loyer de l'argent ; le groupe a en effet versé 750 millions de francs de concours à moyen et long terme contre 573 millions de francs au cours des six premiers mois de 1979. Cette progression a été cependant sensiblement freinée par les contraintes de l'encadrement du crédit. Conformément à la politique adoptée ces dernières années, l'activité du Crédit Coopératif a été encore davantage orientée vers les besoins financiers des coopératives, associations, mutuelles et groupements qui composent l'économie sociale.

Le Conseil a noté avec satisfaction l'émission par la Caisse centrale, le 30 juin, d'un emprunt public de 300 millions de francs garanti par l'Etat. Ces nouvelles ressources s'ajoutant à celles déjà collectées au début de l'exercice, contribueront au développement des investissements de ses sociétaires.

CROUZET

L'assemblée générale ordinaire de Crouzet S.A. s'est tenue le 25 juin 1980 sous la présidence de M. Jullien-Davin. Elle a approuvé les comptes et les résultats 1979 qui font apparaître un bénéfice net de 20 millions 109 000 francs contre 16 millions 246 000 francs en 1978.

L'assemblée a décidé de distribuer un dividende net de 4,50 F assorti d'un avoir fiscal de 2,25 F, soit un revenu global de 6,75 F par action contre 6 F en 1979. Ce dividende, qui sera mis en paiement à compter du 15 juillet 1980, est distribué à un nombre d'actions accru de 25 % à la suite de l'augmentation du capital social par appel public à l'épargne.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, de la société mère a atteint, en 1979, 703 millions de francs, en progression de 21,2 % par rapport à l'exercice précédent. Au niveau du groupe, les ventes se sont élevées à 983 millions de francs (+ 21,1 %), tandis que le bénéfice net a enregistré un accroissement de 33,1 % à 27 140 000 F.

Le président a précisé que ces résultats étaient liés à une progression harmonieuse des ventes dans tous les secteurs de l'entreprise et que les exportations directes et indirectes ont représenté 42 % des ventes de la société mère.

A fin mai 1980, le chiffre d'affaires enregistre une progression de 23,2 % pour Crouzet S.A., et le niveau du carnet de commandes est en augmentation de 23,5 %. Sauf retournement de la conjoncture, les ventes pour l'exercice en cours devraient progresser de 15 à 18 %.

Au niveau du groupe, pour les cinq premiers mois, le chiffre d'affaires s'est accru de plus de 20 %.

M. Jullien-Davin a ensuite tenu à s'exprimer sur trois sujets importants relatifs à la vie sociale de Crouzet.

A propos de la participation éventuelle de la Société lyonnaise des eaux au capital de Crouzet, ce dont la presse s'est fait l'écho, « il n'y a rien de positif et rien d'officiel dans ces affirmations », a-t-il précisé.

Les négociations en vue du rapprochement Crouzet-S.F.E.N.A. ont repris, à l'instigation des pouvoirs publics, entre l'Etat, actionnaire majoritaire de S.F.E.N.A. et Crouzet. Ces négociations avec S.F.E.N.A. et ses actionnaires visent à rechercher une solution de rapprochement plus étroit qui devra préserver l'identité des deux sociétés. Crouzet qui, par ses caractéristiques présentes et à venir, pèse presque deux fois S.F.E.N.A., et détient déjà 25 % de son capital, entend que lui soit réservée la place qui doit être la sienne.

M. Jullien-Davin a fait part de sa décision de cesser ses fonctions de président-directeur général le 30 septembre prochain, en raison d'une intervention ophtalmologique devant entraîner une indisponibilité assez longue. Il a annoncé que le conseil, réuni le matin même, avait nommé M. Roger Champi à ce poste à compter du 1er octobre, témoignant ainsi d'une volonté de continuité.

SOCIÉTÉ PATHÉ-CINÉMA

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 24 juin 1980 sous la présidence de M. François de Rose, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un bénéfice net de 7 000 504,90 F comprenant une plus-value à long terme nette de 2 326 045,36 F.

Elle a décidé de distribuer à partir du 29 septembre 1980 un dividende de 3,86 F — donnant droit à un avoir fiscal de 1,93 F — soit un revenu global de 5,79 F, aux 1 030 400 actions composant le capital.

L'assemblée a, par ailleurs, nommé administrateur la Société des Mines de Kali Sainte-Thérèse et renouvelé le mandat de M. Jean Pouzenc.

SLIVARENTE

EXERCICE 1979-1980

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 1980, sous la présidence de Monsieur ROCHE, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 1980.

Au 31 Mars 1980, l'actif net s'établissait à F. 2 860 623 522,27, contre 2 996 571 491,48 un an auparavant et se répartissait ainsi (en %) :

— Obligations française	: 71,70	— Obligations étrangères	: 5,20
— Actions françaises	: 6,40	— Actions étrangères	: 5,50
		— Liquidités	: 11,10

Les produits distribuables de l'exercice 1979-1980 s'élèvent à 231,88 millions de francs contre 190,79 millions de francs pour l'exercice précédent.

L'Assemblée a décidé d'attribuer, à partir du 26 Juin 1980, à chaque action en circulation un revenu global de F. 13,85 composé d'un dividende net de F. 12,57 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F. 1,28.

Ce dividende sera matérialisé par le paiement du coupon n° 26 qui comprend :

— le produit des obligations françaises non indexées à concurrence de F. 9,02 (plus crédit d'impôt de F. 0,94) dont F. 0,21 correspondant aux revenus de l'Emprunt d'Etat 8,80 % 1977.

— le produit des autres catégories de valeurs mobilières et des sommes placées en dépôt à concurrence de F. 3,55 (plus crédit d'impôt de F. 0,34) dont F. 0,61 représentant le produit des actions françaises (avoir fiscal F. 0,16).

Comme les années précédentes, le montant de ce coupon pourra être réinvesti en actions de la Société, pendant une durée de trois mois, à partir de la date de mise en distribution, en franchise de droit d'entrée.

Enfin, l'Assemblée Générale a nommé Monsieur David DAUTRESME, Directeur Général Adjoint du Crédit Lyonnais, Administrateur de la Société pour une durée de six années.

CIT - ALCATEL

CIT-Alcatel, filiale du groupe C.G.E., et le groupe britannique Vickers, ont définitivement arrêté, le 24 juin 1980, les modalités d'applications de l'accord conclu le 27 février pour le rachat par CIT-Alcatel des activités de bureautique de Roneo Vickers ; ce rachat est devenu effectif le 27 juin.

Les activités de bureautique faisant l'objet de l'accord représentent un chiffre d'affaires annuel de près de 70 millions de livres sterling, emploient environ 4 000 personnes, dont 2 500 en Grande-Bretagne, près de 500 en Allemagne et aux Pays-Bas et 1 000 dans des filiales de distribution établies en Belgique, Suède, Norvège, Afrique du Sud, Australie et Etats-Unis.

Les activités acquises vont renforcer le dispositif industriel et commercial de la Compagnie Générale d'Electronique dans le domaine du traitement de courrier, et contribuer ainsi à la constitution d'un ensemble européen et mondial capable de concevoir, de développer, de fabriquer et de commercialiser dans le monde entier une gamme étendue de produits de bureautique.

Le secteur « traitement de courrier » géré par la Compagnie Générale d'Electronique, qui comprend, outre les nouvelles filiales Roneo, les sociétés S.M.H.-Adrex et Satas en France, et la société Friden Mailing Equipment aux Etats-Unis, dispose désormais d'implantations industrielles dans cinq pays et d'une représentation commerciale active dans quatre-vingts pays répartis sur les cinq continents.

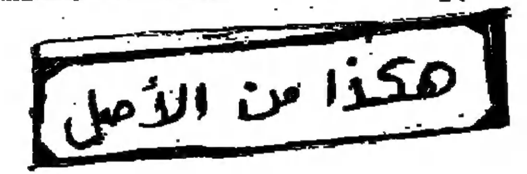
CONTE S.A.

Les actionnaires de Conte S.A., société résultant de la fusion des sociétés Baignol et Farjon, Blanzy-Conte-Gilbert, et Apec ont tenu leur assemblée générale le 26 juin 1980.

Ils ont approuvé les comptes de l'exercice 1979. Le bénéfice net après impôts s'élève à 3 250 920 F après dotation au compte d'amortissements de 6 719 062 F et constitution d'une provision pour hausse de prix de 4 153 566 F.

L'assemblée a approuvé et adopté les affectations de résultat proposées par le Conseil d'administration à savoir mise en réserve légale de 1 300 000 F et inscription du solde au report à nouveau.





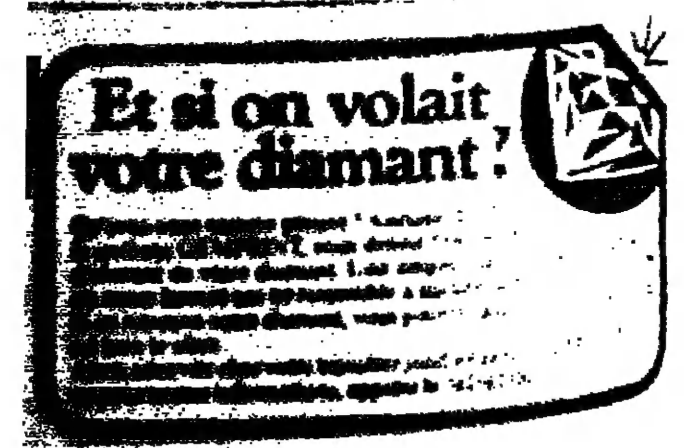
SOCIÉTÉS

L'ORÉAL

PAPETERIES DE GASCOGNE

CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

CROUZET



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er JUILLET

Nouvelle hausse de l'or Baisse des actions

L'or a de nouveau retenu l'attention générale ce mardi. La fièvre qui s'était emparée du métal précieux en début de semaine a encore monté de quleques degrés et pour la première fois depuis le 5 mars dernier, le lingot a repassé la barre des 86 000 francs pour s'inscrire à 86 280 francs (+ 1 070 francs).

Pour la première fois aussi depuis plusieurs mois, l'or qui valait moins cher à Paris qu'à Londres, s'est aussi vendu le même prix à parité des deux côtés de la Manche (656 dollars l'once). Quant au napoléon, malgré un gain beaucoup plus modeste (+ 2,20 francs à 730 francs), il s'est établi à son plus haut niveau, si l'on fait l'impasse, bien sûr, sur le cours exceptionnel mais très théorique de 1 130 francs coté en janvier dernier.

L'activité n'a pas été en rapport avec ces différentes hausses. Elle a fortement décru, revenant de 33,78 à 20,20 millions de francs.

Les satellites de l'or, essentiellement les emprunts 4 1/2 % 1973 et 7 % 1973, ont de nouveau atteint des niveaux historiques.

Pour sa part, le marché des actions s'est sensiblement ressenti de la forte baisse de Wall Street lundi. D'abord assez résistant, il s'est peu à peu replié et, en clôture, l'indicateur instantané accusait un recul de 0,9 % environ.

Pornostiqueé par la London Pronostiquée par la London Business School, la généralisation nomène récessionniste à l'ensemble des économies mondiales a peut-être eu aussi une influence ; encore que cela soit discutable. Mais il est certain qu'en privant la Bourse d'une partie de ses chalands, les nombreux départs en vacances ont favorisé un ralentissement de l'activité peu propice à son bon fonctionnement. Cela étant, les professionnels n'étaient pas pessimistes et certiains même n'écartaient pas la possibilité d'une petite hausse d'été.

LONDRES

Stimulées par la hausse de l'or, les mines nord-africaines tiennent la vedette. Sur le reste du marché, un mouvement de reprise s'amorce, notamment aux industrielles, aux pétroles et aux Fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 672 .. contre 668 ..

VALEURS	CLOTURE 1/7	COURS 2/7
Beecham	139 ..	141 ...
British Petroleum	368 ...	364 ...
Courtaulds	88 ...	81 ...
*De Beers	9 58	9 58
Imperial Chemical	376 ..	378 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	430 ..	432 ...
Shell	386 ...	398 ...
Vickers	133 ...	135 ..
War Loan 3 1/2 %	32 3/8	32 1/2
*West Driefontein	79 ...	79 1/2
*Western Holdings	72 1/2	72 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREDIT NATIONAL. — Lancement le 10 juin d'un emprunt de 2,1 milliards de francs à 14 % remboursable en quatorze ans.

PIPER-HEIDSIECK. — La société envisage de procéder à une attribution gratuite d'actions : 1 pour 4.

Société de développement régional. — Émission d'un emprunt obligataire groupé de 410 millions de francs divisé en 205 000 obligations de 2 000 F nominal, contracté conjointement par onze sociétés, mais sans solidarité entre elles.

L'emprunt est d'une durée de *quinze ans*, et *les obligations* rapporteront un intérêt de 14 % l'an, soit 280 F par obligation payable au moyen d'un seul coupon le 10 juillet de chaque année : le premier coupon viendra à échéance le 10 juillet 1981. Elles seront amorties en quatorze ans au maximum à partir du 10 juillet 1981.

Longométal Afrique. — Émission à 200 dirhams et cotation éventuelle de *52 560* actions nouvelles de 100 dirhams, créées jouissance du 1er janvier 1980 (une pour cinq).

Le capital sera porté de 26 280 000 à 31 536 000 dirhams. L'insertion comprend, en outre, la cotation de 6 400 actions nouvelles ordinaires provenant d'apports.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/7	2/7
1 dollar (en yens)	220 ..	219 70

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 30/6 ... 12 3/8 %

NEW-YORK

Reprise en dents de scie

La tendance s'est révélée très irrégulière mardi à Wall Street. Après une assez forte reprise initiale, le marché a de nouveau fléchi avant de se redresser en fin de séance sur des achats de dernière minute. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 872,26, enregistrant une hausse de 4,35 points. L'activité a augmenté et 34,65 millions de titres ont changé de mains contre 30,13 millions.

Cette progression en dents de scie a été due aux hésitations des opérateurs tentés, d'un côté, de reprendre position pour profiter des bas niveaux des cours après la forte baisse de lundi, de l'autre, de se dégager en prévision d'un très sensible ralentissement de l'expansion économique. Selon les spécialistes, une bonne partie des ordres d'achats émaneraient des grands investisseurs, détenteurs d'importantes liquidités après le règlement de fin juin.

Sur 1 886 valeurs traitées, 824 ont monté, 636 ont fléchi et 426 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 30/6	COURS 1/6
Alcoa	58 3/4	58 3/8
A.T.T.	52 1/2	52 1/4
Boeing	36 ...	35 3/8
Chase Manhattan Bank	45 ...	44 3/4
Du Pont de Nemours	41 7/8	41 3/4
Eastman Kodak	56 ...	57 ...
Exxon	68 1/4	67 ...
Ford	24 7/8	24 7/8
General Electric	51 1/2	52 ...
General Foods	30 5/8	31 ...
General Motors	46 3/8	46 7/8
Goodyear	13 ...	13 ...
I.B.M.	58 3/4	58 5/8
I.T.T.	27 3/4	27 3/4
Kennecott	28 1/8	28 1/4
Mobil Oil	71 1/4	73 3/4
Pfizer	41 1/4	41 1/4
Schlumberger	116 1/2	117 7/8
Texaco	36 5/8	37 1/8
U.A.L. Inc.	16 1/2	17 1/8
Union Carbide	43 5/8	43 ...
U.S. Steel	18 7/8	19 ...
Westinghouse	22 3/4	23 1/4
Xerox	53 3/4	54 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	30 juin	1er juil.
Valeurs françaises	107,6	106,2
Valeurs étrangères	107,9	106,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,4	107,9

BOURSE DE PARIS - 1er JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer *dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.*

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 087	4 090	4 ..	4 210
Allemagne (100 DM)	232 430	231 9 0	225 ...	237 ...
Belgique (100 F)	14 535	14 505	14 050	14 750
Pays-Bas (100 fl.)	212 120	211 770	206	217
Danemark (100 krd)	75 030	74 740	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 550	84 420	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 657	9 651	9 450	9 500
Italie (1 000 lires)	4 874	4 860	4 750	5 100
Suisse (100 fr.)	252 430	251 250	244 ..	256
Suède (100 krs)	98 550	98 470	96 ..	101 500
Autriche (100 sch.)	32 705	32 680	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 833	5 827	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	3 376	3 365	3 190	3 800
Canada ($ can. 1)	3 565	3 557	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 871	1 862	1 780	1 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/7
Or fin (kilo en barre)	85000 .	86260 ..
Or fin (en lingot)	85210	86280 ..
Pièce française (20 fr.)	727 50	730 ..
Pièce française (10 fr.)	391 10	400 ..
Pièce suisse (20 fr.)	578	578 ..
Pièce latine (20 fr.)	543 ..	560 ..
Souverain	741 ..	750 ..
Pièce de 20 dollars	2960 ..	3000 .
Pièce de 10 dollars	1451	1555 ..
Pièce de 5 dollars	850 50	...
Pièce de 50 pesos	3585 ..	3640 50
Pièce de 10 florins	587 ..	570 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA CANDIDATURE DE M. DEBRÉ

Un contre-feu se met en place au sein du R.P.R.

Alors que M. Michel Debré a gagné, mardi 1er juillet, le département de la Réunion dont il est le député et où il participera, pendant le week-end prochain, aux assises régionales du R.P.R. en compagnie de M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, avant de regagner Paris la semaine prochaine, les réactions à sa candidature se multiplient et se diversifient.

Au sein même du R.P.R., après le mutisme dû à la surprise du premier jour, les langues commencent à se délier, les jugements à se formuler et les engagements à se préciser. De nombreux parlementaires expriment leur perplexité et beaucoup se gardent de prendre des attitudes trop tranchées qui les classeraient dans une tendance précise. Ils ne souhaitent pas, pour le moment, être contraints de choisir entre M. Debré, pour lequel ils ont tous de l'estime et du respect, notamment en raison de son passé, et M. Jacques Chirac, dont ils reconnaissent l'efficacité et le dynamisme et dont ils apprécient la jeunesse, mais dont ils ignorent encore les intentions.

Une sorte de contre-feu semble cependant s'esquisser de la part de l'appareil du R.P.R. sous couvert d'initiatives « spontanées », individuelles et locales qui pourraient être rassemblées, fédérées et canalisées sous peu. Ainsi, M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire et conseiller politique du R.P.R., a-t-il maintenu, au cours d'une conversation avec des journalistes, mardi 1er juillet, que « *le candidat soutenu par le R.P.R. devrait appartenir à la nouvelle génération du gaullisme* », que M. Debré n'avait pas le « *monopole* » de la fidélité à de Gaulle et que, selon lui, « *M. Chirac est toujours le meilleur candidat gaulliste pour la France* » comme il l'avait dit à Saint-Tropez, le 27 mars dernier.

M. Labbé réfute l'argument de M. Debré selon lequel M. Chirac pourra toujours se présenter aux élections présidentielles de 1988. Selon lui, après un mauvais score de M. Debré l'année prochaine, « *le R.P.R. aura disparu dans les sables avant 1988* ».

Le conseil politique du mouvement et le bureau du groupe parlementaire, qui se réuniront conjointement, mercredi 9 juillet, pourront évoquer cette situation.

Les secrétaires départementaux sont également convoqués à Paris pour le même jour et ils donneront le sentiment de la base, qui est surtout composée de militants ayant adhéré au R.P.R. par attachement à M. Chirac.

Il est parfaitement improbable que l'initiative de M. Debré précipite la réflexion de M. Chirac. Celui-ci semble résolu à attendre encore plusieurs mois pour faire connaître sa décision. Ce délai lui permettra, notamment, de mesurer l'impact du maire d'Amboise dans le pays, d'apprécier la nature de sa campagne, la qualité de ses soutiens et son écho parmi les troupes R.P.R.

Celles-ci pour le moment n'ont pas réagi très favorablement à l'invitation de l'ancien premier ministre du général de Gaulle. On attendait encore mercredi un message d'encouragement de la fédération R.P.R. de la Réunion et de celle d'Indre-et-Loire dont M. Debré est le président.

En revanche, plusieurs comités d'appel à une candidature de M. Jacques Chirac se sont constitués à l'initiative d'amis politiques et d'anciens collaborateurs du président du R.P.R. C'est le cas à Strasbourg où M. André Bord, député R.P.R., ancien secrétaire général de l'U.D.R., a regroupé une quinzaine d'élus du Bas-Rhin, dont MM. Grussenmeyer, député, et Kauss, sénateur, et du Haut-Rhin, dont M. Weisenhorn, député.

Il est hautement improbable l'initiative de M. Roland Moine, secrétaire de la fédération R.P.R. de Meurthe-et-Moselle, et dans les Hauts-de-Seine, où M. Charles Pasqua, sénateur et ancien conseiller à l'organisation du R.P.R., reprend publiquement son activité militante en affirmant, de surcroît : « *Il est temps que s'organise dans le pays un vaste courant populaire porteur d'espérance.* » Ce mouvement pourrait s'amplifier dans les prochains jours, mais dans un certain nombre de fédérations gaullistes les responsables et les élus préfèrent ne pas prendre de positions tranchées de façon prématurée. Ils attendent que les instances du mouvement se réunissent pour faire leur choix entre les candidats principaux lorsque ceux-ci seront connus. C'est ce qu'a exprimé M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, en disant qu'il ne ferait pas de déclaration avant la fin de l'année.

M. Michel Debré qui, à partir du mois de septembre, compte visiter deux départements par semaine, publier la composition de son comité de soutien et éditer un livre sous le titre *Lettre ouverte aux Français*, ne veut pas encore révéler les noms des personnalités et des groupements qui l'ont encouragé. Ceux qui se réjouissent ouvertement de sa candidature se recrutent actuellement parmi ceux qui redoutent les divisions de la majorité. En voyant en M. Debré l'homme qui développera « le débat d'idées », ils espèrent surtout que sa candidature ne compromettra pas les chances de succès du candidat de la majorité qui restera en lice au second tour. Pour ceux-là, M. Debré est un peu considéré comme un « supplétif » de M. Giscard d'Estaing face au candidat de la gauche.

Ce sentiment n'est pas partagé par tous les membres de l'U.D.F. et M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs « giscardiens » Perspectives et Réalités, voit dans la candidature de M. Debré une opération de division de la majorité. Il reproche, en effet, à l'ancien premier ministre de « *lancer une campagne très forte pour contester la personne et l'action du président de la République, ce qui ne va pas dans le sens de la cohésion et du resserrement de la majorité* ». (Voir page 9.)

L'euphorie générale des milieux giscardiens était surtout fondée sur l'espoir que la candidature de M. Debré ne nuirait qu'à celle de M. Chirac et ne compromettrait pas les chances du président sortant. Cette analyse mérite peut-être d'être nuancée. En se lançant précipitamment dans la compétition, l'ancien premier ministre jette une certaine perturbation dans les rangs de la majorité.

A. P.

Le numéro du « Monde » daté 2 juillet 1980 a été tiré à 514 381 exemplaires.

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

M. Dominique Bozo succédera en 1981 à M. Ponthus Hulten

M. Dominique Bozo, conservateur chargé du musée Picasso, qui doit s'ouvrir en 1982, à l'hôtel Salé dans le Marais, vient d'être désigné par M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, pour succéder à M. Pontus Hulten, à la direction du Musée national d'art moderne au Centre Georges-Pompidou.

Le nom de M. Dominique Bozo revenait le plus souvent parmi ceux des candidats éventuels à la succession de M. Pontus Hulten, directeur du Musée national d'art moderne, au Centre Georges-Pompidou, dont le mandat expire le 1er septembre prochain. M. Bozo peut en tant que conservateur du Musée national d'art moderne de l'avenue du Président-Wilson le collaborateur direct de M. Jean Leymerie, conservateur en chef, auquel il succédera ensuite, avant de se voir confier la mise en place du nouveau musée Picasso à l'hôtel Salé.

Homme de musée, alliant une grande sensibilité à sa connaissance de l'histoire de l'art, M. Dominique Bozo a, avec l'architecte Roland Simounet, conçu le réaménagement de cet ancien hôtel du dix-septième siècle pour en faire un musée aujourd'hui.

Il a été au centre de l'inventaire de la collection Picasso et du choix des œuvres pour la dation destinée au musée. C'est cette connaissance, aussi précise et détaillée que subtile, des chefs-d'œuvre et de leurs travaux préparatoires, qui a valu à M. Dominique Bozo d'être invité par le Museum of Modern Art de New-York, à codiriger avec une admirable compétence, la rétrospective Picasso.

M. Dominique Bozo assurera la suite de la mise en place du Musée Picasso avant de prendre ses fonctions au Centre Georges Pompidou, le 1er septembre 1981.

M. Pontus Hulten continuera donc jusqu'à cette date à assumer ses fonctions. Le Centre Georges Pompidou, à n'en pas douter, lui doit beaucoup. Créateur et animateur du Moderna Museet de Stockholm, qui fut un cas exemplaire d'ouverture du milieu muséal au public populaire, M. Pontus Hulten, grand connaisseur et expert international de la création artistique contemporaine, est également un historien de l'art moderne qui a montré son talent pour dénicher les œuvres pionnières destinées à enrichir le musée suédois.

Enfin, M. Pontus Hulten est, avec le triptyque Paris-New-York, Paris-Berlin et Paris-Moscou, l'initiateur d'un concept original d'exposition, couvrant horizontalement de vastes fresques artistiques et culturelles, qui ont établi d'emblée le succès et le sérieux des grandes manifestations du Centre Beaubourg.

JACQUES MICHEL.

M. TOUCHARD QUITTE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUNE THÉATRE NATIONAL

M. Pierre-Aimé Touchard, président du conseil d'administration du J.T.N. (Jeune Théâtre National), s'est démis de son mandat, ainsi que Lola Volard, premier directeur du J.T.N. et, à ce titre, membre du conseil. Ces démissions sont intervenues au cours de la réunion qui s'est tenue le 1er juillet au ministère de la culture et de la communication, en présence de MM. Jacques Toja, administrateur général de la Comédie-Française, et de Jean-Pierre Angrémy, directeur du théâtre, auquel M. Pierre-Aimé Touchard reproche de négocier l'avenir du J.T.N. sans avertir de ses projets le conseil d'administration. M. Jacques Rosner, directeur du J.T.N. et du Conservatoire, devrait succéder à M. Pierre-Aimé Touchard qui, ayant atteint la limite d'âge, avait prévu de se retirer en septembre.

LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Selon M. Giovanni Agnelli, les négociations entre Peugeot et Fiat ont atteint un niveau avancé

Tandis que la récession s'installe dans l'industrie automobile européenne et américaine, les grandes manœuvres de rapprochement entre les firmes automobiles, confrontées surtout à la concurrence nippone, se poursuivent. Françaises d'abord, avec le prêt que vient d'accorder Renault à son « allié » américain A.M.C. (American Motor Corporation). Stratégiques ensuite, avec les nouvelles précisions que M. Giovanni Agnelli vient d'apporter sur les négociations engagées avec le groupe P.S.A. Peugeot-Citroën. Comme cela s'était déjà produit après les rumeurs qui succédèrent à l'interview donnée par M. Umberto Agnelli à « la Repubblica », les dirigeants du groupe français sont plus mesurés dans leur appréciation des pourparlers en cours, estimant que rien de déterminant n'était encore conclu.

Au cours de l'assemblée générale des actionnaires de Fiat, qui s'est tenue mardi à Turin, M. Giovanni Agnelli a déclaré, en effet, que les négociations entre Fiat et Peugeot sur la production commune de moteurs, boîtes de vitesses et autres pièces détachées, ont atteint un « *niveau avancé* ». Il a précisé que les deux firmes avaient décidé de construire une usine commune mais n'avaient pas encore choisi son pays d'implantation.

M. Agnelli a aussi indiqué que Fiat procéderait du fait d'une chute de la production, prévisible au cours des six prochains mois, à des mises en chômage technique et, pour la première fois de son histoire, à des licenciements. Dans son rapport, M. Agnelli a critiqué « *l'insuffisance et parfois l'absence en Italie d'une politique économique cohérente avec les nécessités de la compétition internationale* », ajoutant, à propos du péril japonais, qu'il avait confiance dans le libre-échange à la condition que celui-ci ne se fonde pas sur une concurrence touchant aux différences des systèmes sociaux. A aucun moment, M. Agnelli n'a évoqué la prise de participation financière de Peugeot dans le capital Fiat ni dans celui du groupe des constructeurs de poids lourds, IVECO, comme l'idée en a été avancée.

De son côté, la firme américaine A.M.C., qui distribue les modèles Renault aux Etats-Unis, prévoit des pertes-records pour le deuxième trimestre 1980. A.M.C., qui emploie environ 7 000 salariés, a annoncé que, en raison de la crise qui sévit actuellement, elle allait réduire progressivement de 10 % le nombre de ses employés. Pour faire face à ces difficultés, Renault, qui en 1979 avait investi 150 millions de dollars (615 millions de francs) pour l'achat d'une participation de 22 % dans le capital d'A.M.C., prêtera 90 millions de dollars (369 millions de francs) au plus petit des constructeurs américains. La firme française doit également ouvrir un crédit de 50 millions de dollars (205 millions de francs) pour permettre à A.M.C. d'acheter l'outillage nécessaire au montage des voitures Renault aux Etats-Unis.

Fléchissement en Allemagne et en Grande-Bretagne

Alors qu'en France, les immatriculations ont chuté de 3,6 % et les exportations de 2,3 % pour les cinq premiers mois de l'année, la production de voitures de tourisme en Allemagne fédérale enregistre pour la même période une baisse de 9 %, et de 12 % pour les immatriculations. Pour l'année 1980, la baisse d'activité dépassera sans doute les 10 % prévus en début d'année. Cependant, au mois de mai, qui a vu une accélération de la baisse des productions des constructeurs allemands, les marques japonaises ont dépassé, pour la première fois, les 10 % du marché ouest-allemand (contre 5,6 % en mai 1979) au détriment des marques françaises qui fléchissent de 10 % à 9,5 %.

En Grande-Bretagne, les immatriculations totales de voiture ont diminué de 11,5 % pour les cinq premiers mois, avec une amplification de la chute également en mai. Les importations ont progressé passant de 55,3 à 57,3 %. 7es stocks des voitures invendues s'accumulent. Les difficultés financières vont croissantes par British Leyland auquel le gouvernement britannique refuse de nouveaux crédits, et les syndicats multiplient les cris d'alarme exigeant, en vain, semble-t-il, des restrictions sur les importations.

M. LADISLAS PONIATOWSKI DÉMENT AVOIR ÉTÉ MÊLÉ AUX AFFAIRES DE JEAN DE BROGLIE

M. Ladislas Poniatowski, fils de l'ancien ministre de l'intérieur, dément catégoriquement avoir été mêlé aux affaires dont s'occupait Jean de Broglie, comme le rapporte l'hebdomadaire *Minute* dans son numéro du 2 juillet. Ce journal publie un entretien avec l'inspecteur Michel Roux, de la 10e brigade territoriale, auteur des deux rapports attestant que la police était au courant du projet d'assassinat du député de l'Eure. Ce policier rapporte lui-même les propos d'Albert Leyris qui lui avait déclaré que « *Ladislas Poniatowski se trouvait mêlé aux affaires de de Broglie et qu'il pensait que le jeune homme était actionnaire de certaines sociétés animées par le prince* ».

M. Ladislas Poniatowski affirme que tout cela « *est mensonger* » et « *qu'il n'a jamais été mêlé ni de près ni de loin aux affaires de Jean de Broglie* ». M. Ladislas Poniatowski, actuellement maire de Quillebeuf-sur-Seine et qui s'était présenté aux dernières élections législatives sous l'étiquette U.D.F.-P.R. dans la deuxième circonscription de l'Eure — où il avait été battu — précise qu'il avait « *des relations difficiles avec Jean de Broglie qui n'était pas favorable à ma candidature* ». M. Ladislas Poniatowski s'était également présenté, en 1973, sous l'étiquette des républicains indépendants, aux élections législatives dans la septième circonscription des Hauts-de-Seine (Nanterre, Suresnes) où il avait été également battu.

TENSIONS ENTRE FRANÇAIS MUSULMANS ET IMMIGRÉS A NARBONNE

Narbonne. — Plusieurs incidents ont eu lieu, samedi 28 et dimanche 29 juin, à la cité Saint-Pierre et Saint-Jean à Narbonne, où vivent des Français musulmans, anciens harkis, et leurs familles. Après une bagarre avec des travailleurs immigrés et un accident — un jeune Français musulman renversé par un automobiliste, — les Français musulmans ont dressé un barrage à l'entrée de leur cité. La police est intervenue pour les disperser.

Dans la nuit du 28 au 29 juin, un groupe de Français musulmans a saccagé les bureaux de la Sonacotra, qui gère des locaux dans la cité, notamment les foyers socio-éducatifs. Ceux-ci affirment avoir trouvé dans ces bureaux des documents démontrant que des fonds et du matériel destinés aux jeunes de la cité avaient été détournés.

Mise en cause, l'association qualifie ces accusations de mensongères et estime que « cette affaire s'est développée dans un climat de passion et de haine ». Au nom des Français musulmans, M. Salah Zouedid a déclaré mardi 1er juillet : « Nous sommes plus déterminés que jamais à aller beaucoup plus loin, car nous avons conscience qu'en restant ici sur place, nous ne gênons personne. » Les Français musulmans se disent prêts à sortir du quartier et à « faire ce qu'il faut pour se faire entendre ». — (Corr.)

L'ONCE D'OR AU-DESSUS DE 670 DOLLARS

Poursuivant son mouvement de hausse, l'once d'or s'est élevée, mercredi 2 juillet, au-dessus de 670 dollars, contre 656 dollars la veille et 662 dollars au début de la semaine.



